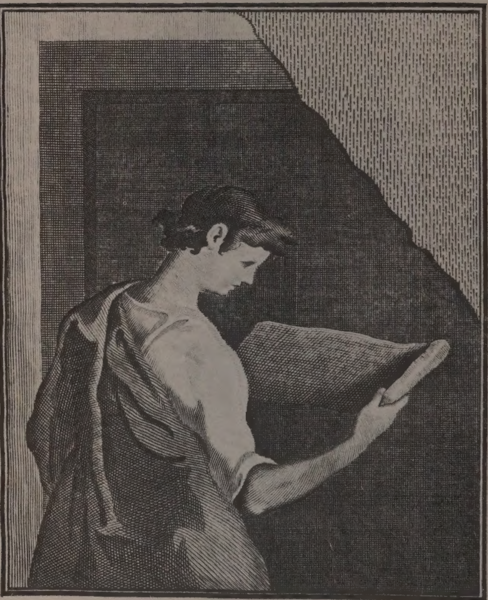

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1757. I. vol.

AVERTISSEMENT.

Les perſonnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les ſeize Volumes 12 liv. 16 ſ. & par la Poſte port franc 17 liv. 12 ſ.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies; Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poſte, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c, Ouvrage dédié à Monſeigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit ſervir de ſupplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y ſont traités; trois Volumes *in*-12, reliés en veau 7 liv. 10 ſ. brochés par la Poſte port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol, *in*-12. Le VII. Vol, eſt en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes ſe publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes ſuivants en 1758.

On peut s'adreſſer en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié eſt de 50 ſols en veau, broché 42 ſols.

On les recevra à Paris auſſi-tôt leur publication

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

OCTOBRE, 1757. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 721 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12
1715.	12.	1744.	12,
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16,
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	13.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

OCTOBRE, 1757. I. vol.

ARTICLE XCIX.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de JESUS. *Nou-*

velle Edition, augmentée de Notes, de Dissertations critiques & historiques, de l'Histoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c. (XVI Volumes *in*-4°.) Années M. DCC. LV. & suiv. A Paris, chez Boudet, rue S. Jacques, & autres Libraires associés.

SI cet Ouvrage n'étoit pas aussi important qu'il l'est, & si la Nation ne le regardoit pas comme le dépôt de ses monuments, nous serions moins attentifs à reprendre la suite des Volumes qui le composent. Nous soutiendrons ce travail comme nous l'avons commencé, & dans la présente Analyse nous embrassons les Tomes 6^{e}, 7^{e}, & 8^{e}, c'est-à-dire les additions très-considérables, qu'a faites le nouvel Editeur aux récits historiques compris dans ces Volumes.

Après le Regne de Charles V.

le P. Griffet place ſix Diſſertations en cet ordre : 1. *De l'entrée* des Compagnies *dans le Royaume en 1367.* 2. *Du voyage que l'Empereur fit en France l'an 1377.* 3. *Des actions & paroles remarquables de Charles V.* 4. *De l'aſſemblée des Etats tenue à Paris en 1369.* 5. *Du Connètable du Gueſclin.* 6. *Du Cardinal de la Grange.* Ces Diſſertations ſont le fruit des recherches de l'Editeur : il eſt rare qu'aucun Livre d'Anecdotes ou de Critique, relatif aux ſujets qu'il traite, lui échappe. Il s'approprie ce qu'ont écrit les Auteurs d'Obſervations & de Mémoires qui l'ont précédé, il les apprécie & les critique même quelquefois ; mais d'ordinaire ſon travail eſt dans le genre de ſommaire ou d'abrégé inſtructif.

Nous avons coûtume, en analyſant les Livres d'Hiſtoire, de remonter de temps en temps aux

ſources, afin de connoître plus parfaitement la marche des Auteurs. Ici, par exemple, nous avons comparé la Diſſertation du P. G. ſur *le voyage de l'Empereur Charles IV.* avec la Relation de ce voyage imprimée en 1612, par Denys Godefroi, ſur un manuſcrit de la Bibliothèque du Roi; monument contemporain, puiſqu'il ne s'étend pas au-delà de l'an 1380, qui eſt la derniére année de notre ſage Roi Charles V. Le P. G. a travaillé d'après une autre ſource, qui eſt l'Hiſtoire du même Prince, écrite par Chriſtine de Piſan, qui vivoit à ſa Cour. Or ces deux Relations ſont aſſez ſemblables pour ſe rendre mutuellement témoignage, & elles diffèrent aſſez l'une de l'autre pour perſuader qu'elles ſont l'Ouvrage de deux Auteurs qui ont écrit ſans colluſion.

Voici quelques diſparités, ſur

lesquelles nous ne pouvons prononcer affirmativement ; nous nous contentons d'insinuer des doutes.

Dans la Dissertation du P. Griffet, l'Empereur Charles IV. parlant au Roi Charles V. lui dit, *Monseigneur* ; & dans la Relation publiée par Godefroi il dit *Monsieur*. Le premier de ces deux termes paroît plus propre de ces temps-là où l'on faisoit bien plus d'usage qu'aujourd'hui du titre de *Monseigneur*.

Selon Christine de Pisan, citée par l'Editeur du P. Daniel, la Ville de Paris fit présent à l'Empereur d'un Navire d'argent doré (pièce capitale dans ses Armoiries,) *du poids de 390 marcs* ; & selon le manuscrit donné par Godefroi, ce Navire ne pesoit que *neuf-vingt-dix marcs* : à laquelle des deux Relations faut il croire ?

Le P. G. dit que la veille de l'Epiphanie les *deux Monarques*,

ſçavoir l'Empereur & le Roi, aſſiſterent aux Vêpres dans la Ste Chapelle. Godefroi ne nomme que le Roi Charles, & le Roi des Romains fils de l'Empereur : ce qui eſt plus vrai-ſemblable, parce que l'Empereur étoit ce jour-là très-incommodé de la Goutte.

L'Editeur du P. Daniel nomme *l'Archevêque de Rouen*, comme ayant tenu la premiére place, au feſtin que le Roi donna le jour de l'Epiphanie à l'Empereur. Godefroi & tous les Hiſtoriens nomment *l'Archevêque de Reims* : mais tous ces Hiſtoriens ont pû être trompés par le manuſcrit dont Godefroi a donné l'Edition.*

---

* Dans cette Diſſertation du P. G. il s'eſt gliſſé (p. 163) une faute d'impreſſion très-aiſée à corriger. On dit que les Seigneurs envoyés par le Roi au devant de l'Empereur, *ſortirent de Cambrai le 22. de Novembre, qui étoit*

Cette Differtation eſt ſuivie du détail hiſtorique des *actions & paroles remarquables du Roi Charles V.* Morceau excellent dans toutes ſes Parties. On eſt extrêmement touché de voir, dans ce grand Prince, l'aſſemblage le plus parfait des vertus Politiques, Chrétiennes & Domeſtiques ; le concert de la majeſté & de la modeſtie, des inclinations bienfaiſantes & de la fermeté. Il fut le Reſtaurateur de la Monarchie que les malheurs de ſon ayeul & de ſon père avoient dégradée ; le Protecteur des hommes de mérite qu'il ſçut découvrir, mettre en œuvre & récompenſer ; le vengeur des mœurs publiques qu'on n'auroit oſé affoiblir, en ſa préſence ou de ſon

---

le Mardi d'avant Noël. Il faut lire *22. Décembre*, comme dans la Relation de Godefroi.

aveu ; l'exemple & le père de ſes ſujets, l'admiration des Etrangers, l'appui même des Lettres dans cette nuit des ſiecles. Tel eſt le précis de l'éloge que l'Editeur a formé des divers traits répandus dans les monuments de l'Hiſtoire : nous y remarquons un mot dont il ne nous eſt pas aiſé de ſaiſir le ſens. Il s'agit de Pierre d'Ailly qu'on a mis quelquefois au nombre des Confeſſeurs de Charles V. *M. l'Abbé Lebeuf*, dit le P. G., *penſe qu'il doit en être retranché, puiſqu'étant né, ſelon l'opinion commune, l'an 1390, il devoit être trop jeune lorſque Charles V. étoit ſur le thrône, pour remplir une telle place.* Il eſt certain que le Roi Charles V. mourut le 16. Septembre 1380 ; par conſéquent il faut dire non-ſeulement que Pierre d'Ailly *étoit trop jeune* pour être le Confeſſeur de ce Prince, mais qu'il n'étoit pas même au monde

au temps de ce Monarque. Au reste nous trouvons dans plusieurs Livres que Pierre d Ailly naquit en 1350, qu'il étoit Docteur dès l'an 1389, & qu'il fut dans la suite Confesseur de Charles VI.

La Dissertation qui regarde le Connétable du Guesclin, est un résultat de ce qu'ont écrit de ce grand homme les deux Historiens de Bretagne d'Argentré & Lobineau; & les deux Historiens de du Guesclin; l'ancien donné par Menard, & le plus moderne qui est le S^r du Chastelet. Le P. Griffet a tiré tout le suc de ces Ecrivains, & les a critiqués quelquefois, sans compter les romanceries qu'il supprime, & les fastidieux détails qu'il épargne au Lecteur: il place la naissance de Bertrand *vers l'an 1314*; ce qui est une assez bonne époque pour vérifier la suite des actions de ce grand homme. On desireroit toutefois que les Contem-

porains euſſent un peu mieux déterminé ce premier moment de l'illuſtre Connétable.

Le Regne de Charles VI. eſt orné de quatre Diſſertations.

La premiére, ſur les *affaires de l'Univerſité*, ce qui comprend les deux procès aſſez fâcheux qu'eſſuyerent les Sires de Savoiſy & de Tignonville, l'un & l'autre entrepris par l'Univerſité pour quelques voies de fait ou de rigueur contre des Ecoliers. L'Editeur raconte au juſte ces démêlés d'après le Moine anonyme de S. Denys & Jean Juvenal des Urſins, Auteurs du temps.

La ſeconde Diſſertation a pour objet quelques *combats ſinguliers* qui furent fameux ſous le Regne de Charles VI. celui de Jean Carrouge & de Jacques le Gris eſt le plus extraordinaire, parce qu'il fut ordonné par autorité publique. Il arriva que l'innocent fut tué, & ce ſeul fait, indépen-

damment des autres raiſons chré-tiennes & politiques, auroit dû ſuffire pour faire condamner à jamais cette étrange manière de réparer les torts particuliers ou publics. Mais les duels qui ſubſiſtent encore, malgré les Loix les plus ſolemnelles, prouvent que cet uſage ſanguinaire & gothique eſt extrêmement enraciné dans nos mœurs, & que le faux point-d'honneur qui nous eſt venu des Barbares, eſt un mal dont notre politeſſe ne nous guérira jamais, tant qu'on ne trouvera pas le moyen de le rendre ridicule.

La troiſième Diſſertation roule ſur le *meurtre de Jean, Duc de Bourgogne, ſur le pont de Montereau*. C'eſt un état exact de tout ce qui a été dit par les Hiſtoriens du temps, ſur cet évènement funeſte. Ce morceau eſt très-curieux; & nous diſons la même choſe, à proportion, d'une Note qui répond

au corps de l'Histoire de Charles VI. par le P. Daniel (p. 554.) Il s'agit de la déclaration qui fut rendue en 1420 contre les auteurs & les complices de la mort du Duc de Bourgogne sur le pont de Montereau. Quantité d'Historiens, le P. Daniel même, après Monstrelet, Juvenal des Ursins & Pasquier, ont écrit que le Dauphin fut cité à la Table de marbre, condamné par contumace, banni du Royaume à perpétuité, & déclaré incapable de succèder à la Couronne : ce qui n'est pas vrai, si l'on s'en tient aux termes prècis de la déclaration qui est tout-au-long dans le dixième Volume des Actes de Rymer. Cet Acte ne condamne qu'en général les auteurs & complices de la mort du Duc de Bourgogne. M. le Président Hénault, cité par le P. Griffet, avoit déja relevé sur ce point tous nos Historiens. Cependant Rapin

Thoiras, dont on produit auſſi l'autorité comme favorable à l'énoncé de la déclaration, obſerve aſſez judicieuſement que les Ecrivains qui ont fait mention du Dauphin & de la condamnation prétendue qu'on fit de lui, ſe ſont plus attachés à l'eſprit qu'aux termes mêmes de la déclaration. Or en adoptant cette réponſe, on doit convenir que le Dauphin fut ſujet à toutes les peines énoncées ci-deſſus : car il eſt certain qu'on avoit intention de le comprendre parmi les meurtriers du Duc de Bourgogne. Cependant Rapin Thoiras donne auſſi dans une mépriſe, lorſqu'il dit que la déclaration parle du Duc de Bourgogne comme ayant été *tué* par *lui* (Dauphin.) Cela n'eſt point exprimé formellement dans l'Acte. (Voyez Rymer Tome X. page 33, & Rapin Thoiras Liv. XI. page 414 de la Traduction Françoiſe *in*-4°.)

Octob. 1757. I. vol.

La quatrième Dissertation relative à ce Regne traite des hommes illustres qui vécurent sous Charles VI. du *Connétable de Clisson*; de *Jean le Mercier, Seigneur de Noviant*, qui fut Grand-Maître de France; de *Jean Juvenal des Ursins*, Chancelier du Dauphin & père de l'Archevêque de Reims, Historien de Charles VI. enfin du *Maréchal de Boucicaut*: il y a des détails intéressants sur tous ces hommes célèbres.

Le septième Volume de cette Histoire comprend les Regnes de Charles VII. & de Louis XI. & sur le premier de ces Regnes, XII Articles d'observations, sur le second X. Voici les titres des sujets qui se rapportent au Regne de Charles VII. *d'Agnès Sorel, du Connétable de Richemont, du Comte de Dunois, de Jacques Cœur, de la prise de Harfleur sur les Anglois, de Jean & Gaspard*

Bureau Grands-Maîtres de l'Artillerie, de la défaite des Suisses en 1644, (lisez 1444,) *de la mort de Marguerite d'Ecosse Dauphine de France, de la retraite du Dauphin en Dauphiné, du mariage du Dauphin avec Charlotte de Savoie, de la retraite du Dauphin dans les Etats du Duc de Bourgogne, d'une Lettre écrite par le Comte de Foix sur ce qui se passa dans le Conseil de Charles VII. à la fin de son Regne.* (Il s'agit sur-tout des mécontentements que ce Prince avoit du Dauphin, & des prétendues démarches qu'il vouloit faire pour le déshériter. Ce n'étoient que des bruits aussi frivoles en eux-mêmes, que l'entreprise eût été chimérique dans le plan, & impossible dans l'exécution.)

Nous donnons ici quelques moments d'attention à deux ou trois de ces Dissertations : celle, par

exemple, qui concerne le Connétable de Richemont intéresse beaucoup par le soin qu'on a pris de discuter les principales actions de ce Prince : en voici deux sur lesquelles on insiste particuliérement.

1°. Artus de Bretagne, Comte de Richemont, fut attaché dès l'enfance aux intérêts de Charles VI. & il eut part au désastre de la bataille d'Azincourt, où il fut fait prisonnier. Sa captivité dura jusqu'à la mort du Roi d'Angleterre Henri V. qui se portoit aussi pour Roi de France. Par cette mort, l'ancien Ecrivain de la vie d'Artus dit que ce Prince *fut quitte*, & que *personne n'avoit plus que lui demander* : » Ce qui sembleroit signi» fier, *ajoûte le P. Griffet*, que, » selon les Loix de la guerre en ce » temps-là, quand celui qui avoit » fait un prisonnier venoit à mou» rir, le prisonnier devenoit libre

» de plein droit. Nous ne voyons » point cependant, *continue le » même Editeur*, que le Duc d'Orléans & les autres Princes & Seigneurs, qui étoient, comme le » Comte de Richemont, prisonniers du Roi d'Angleterre depuis » la bataille d'Azincourt, aient » réclamé cette Loi pour recouvrer » leur liberté après la mort de ce » Monarque. « Cette observation seroit hors de toute replique, sans un mot qui se trouve dans l'Histoire de d'Argentré : *par la mort du Roi d'Angleterre*, dit il, *fut le Comte de Richemont quitte de sa foi, & de tous points délivré de prison ; car il n'avoit serment fors audit Roi Henry* : c'est-à-dire qu'il n'étoit lié que pour le temps de la vie de ce Prince : espèce particulière de Traité qui n'avoit pas lieu à l'égard du Duc d'Orléans & des autres Princes & Seigneurs pris à la journée d'Azincourt.

Octob. 1757. I. vol.

2°. Il y a, dans l'Histoire du Connétable, un point assez difficile à déterminer ; les uns disent qu'il s'abaissa devant la Pucelle, pour l'engager à faire sa paix avec le Roi ; les autres prétendent qu'il parla très fièrement à cette Héroine : sur quoi le P. G. observe judicieusement que *les hommes ne soûtiennent pas toujours leur caractère*, & que les Grands sur tout sçavent former, plus que les autres, divers plans de conduite *selon que leur intérêt & les circonstances l'exigent* : ce qui signifie que le Connétable a pû s'humilier, dans une occasion, en présence de la Pucelle, & qu'il a pû, dans une autre, lui parler avec fierté : cela est concevable en effet, pourvu qu'on suppose deux entrevuës & deux conférences : les Historiens n'en indiquent qu'une, mais sans en exclure deux ; & la Critique a droit de suppléer ce qu'ils peu-

vent avoir omis par inadvertance.

L'Article qui concerne Jacques Cœur, redresse tous les Historiens qui ont parlé des suites du procès inique qu'on lui intenta en 1452. On a imaginé des fables sur ses dernières années; on dit qu'il se retira dans l'Isle de Chypre, où il fit encore un commerce considérable, & où il épousa une femme riche dont il eut deux filles ausquelles il laissa de grands biens. M. Bonamy, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, a montré le faux de ces prétendues Anecdotes; on peut lire son Mémoire inséré au XX^e Volume de cette Académie; nous croyons l'avoir analysé dans la suite de nos Mémoires périodiques. Le P. Griffet donne ici l'Abrégé des recherches de l'Académicien; il y a pourtant un point où ils ne s'accordent pas; M. Bonamy dit que Jacques Cœur fut

condamné *le 29* Mai 1453, & le P. G. marque *le 19* du même mois pour cette condamnation : auquel doit-on s'en tenir ?

Nous faisons un cas particulier du petit morceau que donne ici le P. G. sur *la défaite des Suisses en 1444*. La Bibliothèque impartiale a relevé, en 1754, quelques méprises, à cet égard, du P. Daniel ; notre Editeur adopte une partie de cette Critique ; mais il a tout-à-fait raison de ne point convenir que l'Historien *ait cherché à déprimer le courage des Suisses.* Cela n'est nullement dans le caractère du P. Daniel ; & l'on doit d'ailleurs lui supposer assez de sens commun pour regarder un tel dessein comme chimérique : *vouloir déprimer le courage des Suisses*, seroit une entreprise de sot, non un témoignage de partialité.

Les dix Articles d'Observations sur le Regne de Louis XI. sont en

en cet ordre : 1. *De Charles de France, Duc de Guienne, frère du Roi.* 2. *De Marie de Bourgogne.* 3. *Du Connétable de S. Pol.* 4. *Du Cardinal Ballue.* 5. *Du Duc de Nemours.* 6. *De Charles de Melun.* 7. *D'Antoine de Chasteauneuf, Seigneur du Lau.* 8. *D'Antoine de Chabanes, Comte de Dammartin.* 9. *Du Seigneur de Craon.* 10. *Du Maréchal de Gamaches.* Tous ces personnages figurent dans l'Histoire de Louis XI. Le P. Daniel n'a pû entrer dans tous les détails de leurs actions, de leurs intrigues, de leur fortune bonne ou mauvaise. L'Editeur y supplée par ses Notices vraiment curieuses. Nous recueillons quelques traits des observations sur Charles de France, Duc de Guienne, frère de Louis XI.

Charles étoit un Prince foible, inconstant, gouverné par des Favoris qui n'aimoient ni sa personne,

ni le bien public, puiſqu'ils fomentoient perpétuellement les diviſions entre le Roi ſon frère & lui. Il ſe fit de temps en temps des réconciliations, mais toujours pleines de défiance; & ce malheureux Prince périt enfin d'une maladie lente, cauſée par le poiſon que lui donna l'Abbé de S. Jean d'Angely ſon Aumônier; car ce Religieux paſſa conſtamment pour avoir été l'auteur immédiat de ce crime; & on lui aſſocie, dans l'Hiſtoire, le nommé Henri de la Roche, Officier de la bouche du Prince. Mais il s'agit de ſçavoir ſi Louis XI. lui-même ne les mit pas en œuvre: & c'eſt ce point de critique que diſcute le P. Griffet; employant, pour découvrir le vrai, les traits hiſtoriques & le témoignage des circonſtances que marquent les monuments. Avec un Prince comme Louis XI. on ne doit s'attacher qu'aux faits, ſon caractère ne four-

nit preſque jamais rien qui puiſſe ſervir à ſa juſtification.

On a donc contre lui 1° l'empreſſement qu'eut l'Abbé de S. Jean d'Angely de lui annoncer le mauvais état où ſe trouvoit ſon frère, & les ſymptômes de ſa mort prochaine. 2° Le ſoin que prit le Roi de ſe faire rendre les pièces du procès, & les graces dont il combla Louis d'Amboiſe & Pierre Sacierges, Commiſſaires en cette cauſe. 3° L'aveu des coupables qui chargerent fort le Roi dans leurs dépoſitions. Il eſt vrai qu'on n'a point d'autre témoignage public de cet aveu que les Lettres du Duc de Bourgogne en 1472; mais ce Prince s'y appuyant du ſuffrage de tous ceux qui avoient été témoins dans l'affaire de l'Abbé de S. Jean d'Angely & de ſon complice; il ſemble qu'on ne peut raiſonnablement ſoupçonner ſa fidélité en ce point. L'inimitié qui étoit

entre lui & le Roi n'autorise pas à croire que le Duc eût voulu ou pû en imposer au public sur des faits que tout le monde étoit à portée de vérifier. 4° Le sort même très-incertain des deux accusés. *On ne sçait pas trop ce qu'ils devinrent :* or s'ils furent mis en œuvre par Louis XI. on conçoit sans peine que ce Prince n'aura pas voulu permettre qu'on les punît publiquement, & qu'il aura pris d'autres mesures pour s'en défaire. C'est la conjecture de plusieurs Ecrivains, de Godefroi en particulier.

Quelques raisons néanmoins déchargent un peu le Roi : d'abord il pressa l'instruction du procès, & voulut qu'elle fût faite exactement : ensuite on peut imaginer aisément que les coupables auront eu la témérité de nommer le Roi pour rendre leur cause plus favorable. Enfin si Louis XI. étoit entré

dans le complot, comment ſes ennemis n'auroient-ils pas rendu les dépoſitions publiques ? Ces moyens de défenſe ne ſont pas mépriſables, mais on ſent trop encore la ſupériorité des moyens d'accuſation. Et c'eſt le réſultat qu'il eſt permis de former en conſéquence des Obſervations de notre nouvel Editeur.

On a, dans le 8^e^ Volume, les Regnes de Charles VIII. & de Louis XII. deux Princes placés, comme tout exprès dans notre Hiſtoire, pour venger la probité Françoiſe trop hazardée par Louis XI. Notre Editeur donne quatre Articles d'Obſervations ſur Charles VIII. & deux ſeulement ſur Louis XII. D'abord il étoit très-à-propos de ranger les époques des évènements arrivés dans les premiéres années de Charles VIII. Il y avoit là une confuſion preſque générale. M. Lancelot a

débrouillé ce chaos en donnant un Mémoire fort méthodique qui fait partie du grand Recueil de l'Académie des Belles-Lettres; (Tome VIII.) Le P. Griffet abrège ce Mémoire & ne s'en écarte pas, si ce n'est peut être à la page 278 où l'on lit *le 12. Novembre* pour *le 13*, ce qui est simplement une faute d'impression. A la page 281, le P. Griffet dit que Charles VIII. *étoit à Bourges le 5. d'Octobre 1485*, & M. Lancelot semble placer le même Prince *à Blois* ce même jour. Mais il faut convenir qu'il y a quelque obscurité dans son Texte.

Le second Article d'Observations roule sur *la suite des Chanceliers de France sous Louis XI. & sous Charles VIII.* Le troisième Article est une Notice qui concerne *le Cardinal Briçonnet*, & le quatrième traite de *Philippe de Comines*. C'étoit un Gentilhomme

Flamand qui avoit l'esprit très-vif, le jugement très bon, & qui sçavoit beaucoup pour ce temps-là. Il parloit presque toutes les Langues de l'Europe, mais il n'avoit point appris le Latin. Il paroît fort honnête homme dans ses Mémoires ; cependant Louis XI. l'aimoit & le combla de bienfaits. Au commencement du Regne de Charles VIII. il fut impliqué dans les mouvements qu'excita la faction d'Orléans, & il essuya les rigueurs d'une assez longue captivité : il fut ensuite condamné à un exil de dix ans, mais ce jugement n'eut point d'exécution, & Comines rentra dans les bonnes graces de Charles VIII. mais, ce qui paroît assez surprenant, on l'oublia sous le Regne de Louis XII. qui sçavoit obliger tout le monde, même ses ennemis. Il faut peut-être de ces sortes d'exemples pour faire connoître le génie des Cours. Comines

mourut à l'âge de 64 ans, & conſerve, dans l'Hiſtoire littéraire, un rang diſtingué pour ſa manière d'écrire auſſi naïve que fidèle ; *l'Empereur Charles-Quint portoit partout ſes Mémoires, comme Alexandre l'Iliade d'Homère.*

Sur le Regne de Louis XII. on trouve une diſcuſſion exacte du divorce de Louis XII. avec Jeanne de France. L'Editeur a puiſé dans des pièces authentiques qui probablement n'avoient pas été lues du P. Daniel.

Le P. G. répare auſſi le défaut d'exactitude qu'on reproche à cet Hiſtorien en ce qui concerne le mariage de Louis XII. avec Marie d'Angleterre. Ce morceau eſt court, mais néceſſaire. *Nous reprendrons la ſuite de cette Edition dans un autre Volume de nos Mémoires.*

ARTICLE C.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCC. XLIX. juſques & compris l'année M. DCC. LI. Tome XXIII. (*in*-4°.) A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LVI.

SUR la fin de ce Volume, on voit quatre Mémoires de M. le Comte de Caylus ſur *l'Architecture ancienne*; ſur *la perſpective des Anciens*; ſur *les vaſes dont les Anciens faiſoient uſage dans les feſtins*; ſur *le Théatre de C. Scribonius Curion*. Ces matières ſi intéreſſantes pour les Arts

vont nous occuper dans cet Article.

I.

De l'Architecture ancienne.

M. le Comte de Caylus la considère chez les Egyptiens, chez les Grecs, chez les Romains. En Egypte l'Architecture fut grande, solide, capable d'exciter de l'étonnement : voyez les Pyramides qui subsistent ; les figures colossales, dont les ruines de ce beau pays sont remplies ; les descriptions qui nous restent des Ouvrages immenses qu'on admiroit à Alexandrie, à Babylone, à Memphis, à Thèbes &c. C'étoit le desir de l'immortalité qui inspiroit aux Egyptiens ces grands desseins d'Architecture & de Sculpture ; qui leur faisoit charger de masses énormes, le sol de leur patrie. Les Perses les imitèrent en quelque sorte : on

voit aux environs de Perſepolis quelques traces du même génie; mais le temps, les Barbares, les révolutions ont extrêmement défiguré ces antiques monuments ; & c'eſt ce qui donne lieu aux conjectures modernes des hommes de goût. Si toutes les productions de cet ancien monde ſubſiſtoient, on n'auroit le plaiſir ni de diſputer, ni de deviner.

Les Grecs eurent une Architecture plus légère, plus agréable, plus appropriée à la délicateſſe de leur eſprit, & à la médiocrité de leurs richeſſes. Inſtruite à l'école des Egyptiens, la Grèce eût travaillé en grand ſi elle avoit été plus opulente : obligée de ſe réduire, elle ſe renferma dans les fineſſes du genre; elle excella par la juſteſſe des rapports, par l'élégance du deſſein, par la variété & la richeſſe des ordres, par la beauté du travail : & ce fut ſur-tout, durant

l'administration de Périclès, que les Arts furent portés dans l'Attique au comble de la perfection. Sur quoi notre illustre Académicien s'écrie : » Quel charme pour l'ima-
» gination quand elle se transporte
» dans ce pays des Arts & de l'es-
» prit, dans le siècle de Periclès,
» temps que je regarde comme le
» plus bel instant de la Grèce!
» Avec admiration je voyage au
» milieu d'un peuple de Statues de
» marbre & de bronze, élévées par
» les plus célèbres Artistes à l'hon-
» neur des héros ou des vainqueurs
» des jeux. Les marbres & la fonte
» ont perdu leur dureté, ils sont la
» chair, ils sont l'élégance même.
» Quelle variété, quelle grandeur,
» quelle clarté dans la simplicité
» de leurs attitudes! Les Temples,
» les Portiques, les Théâtres, les
» Gymnases, les Académies, tout
» attire mes regards..... Ces bâti-
» ments se disputent à l'envi mon

» attention ; & ſont ornés d'une
» Architecture d'autant plus belle
» qu'elle eſt convenable. Ce n'eſt
» point Athènes ſeule qui paroît ſi
» magnifique à mes yeux : ce ſont
» toutes les Villes qui travaillent
» avec ardeur, pour l'emporter par
» la plus noble des émulations ſur
» les autres Villes de la Grèce.
» Pour y parvenir, elles ſe rem-
» pliſſent de monuments érigés à
» l'honneur des morts, dans la vuë
» d'inſpirer à la jeuneſſe qu'elles
» élevent, le deſir de s'immorta-
» liſer avec elles par quelque vertu
» ou par quelque talent. Les che-
» mins qui ſervent à parcourir ce
» beau pays, loin de m'ennuyer,
» m'ont inſtruit, ils ont élevé mon
» courage par les Trophées & les
» Tombeaux, dont les inſcriptions
» courtes m'apprennent, avec faci-
» lité & avec élégance, l'hiſtoire
» du pays « &c.

Les Romains dédaignèrent long-

temps les Arts : ſous la République, *ils ne penſoient qu'à la guerre, ils vouloient étendre leurs conquêtes, entretenir leur valeur, occuper leurs citoyens, les détourner de toute eſpèce de revolte ; ils aimoient mieux un Soldat que dix Ouvriers.....* D'ailleurs *ils étoient pauvres, & la magnificence, de quelque nature qu'elle ſoit, eſt incompatible avec la pauvreté.* Mais ſous les Empereurs on vit, dans Rome, quantité de Grecs qui ſeconderent le luxe de ces maîtres du monde. Quelques Romains s'adonnerent à l'Architecture, mais avec peu de ſuccès ; & en général, les Arts ne furent pas la partie brillante de ce peuple qui ne ſe croyoit né que pour commander. Il faiſoit travailler des eſclaves & des affranchis : conditions trop baſſes & trop dépendantes pour ne pas étouffer le génie. Au reſte l'Architecture des Romains fut toute

Grecque d'origine & d'exécution. Vitruve, qui étoit peut-être *meilleur bâtiſſeur qu'homme de génie*, nous a laiſſé beaucoup d'idées & de façons de parler des Grecs ; probablement il avoit *étudié ſa profeſſion en Grèce ou ſous des Grecs établis à Rome.* Notre Auteur cite quelques traits de Vitruve, où il reconnoît le goût purement Grec. Et tel eſt, à peu-près, tout le fond de ce beau Mémoire.

Nous ajoûtons qu'il s'y trouve en deux endroits un mot de Critique ſur les Sçavants, tant anciens que modernes, qui ont écrit, & fait des fautes en écrivant ſur les Arts qu'ils n'entendoient pas. Plutarque eſſuie cette Critique, & M. Dacier la partage avec lui. Il eſt fort douteux, en effet, que ce Traducteur ait entendu un paſſage de Plutarque où la conſtruction du Temple des myſtères à Eleuſis eſt décrite. Il y a toute apparence que

le Texte Grec ne dénote point un édifice à double ordre de colonnes, mais ſimplement deux parties du même Temple, dont la premiére étoit le *porche*, ſoûtenu de colonnes au niveau du pavé, c'eſt-à-dire ſans piédeſtaux particuliers, & appuyées ſeulement ſur un maſſif continu : l'autre partie étoit le Dôme ou le Temple proprement dit, auſſi en colonnes, mais élevées ſur des degrés, comme dans les Temples appellés *Monoptères* par Vitruve : par-là on évite ce double ordre qui déplaît ſi fort à M. de Caylus, & qui devoit effectivement avoir très-mauvaiſe grace dans un bâtiment de forme quarrée & ſurmonté d'un Dôme.

Une autre petite Critique incidente eſt bonne pour tempérer le récit de quelques Anciens trop portés à eſtimer certaines ſingularités de l'Art. On ſe récrioit, par exemple, autrefois ſur des effets

de perſpective qui ne ſont que des acceſſoires dans un ouvrage de Peinture ou de Sculpture ; on racontoit comme une merveille que des oiſeaux s'étoient caſſé la tête contre un ciel de perſpective ; on admiroit des bas-reliefs de Peinture qu'il falloit toucher pour ne pas croire qu'ils fuſſent de marbre ou de bronze ; & *ce qui m'eſt arrivé, il y a deux ou trois ans*, ajoûte M. de Caylus, *auroit tenu une belle place dans les anciennes Hiſtoires.* Sur cela il raconte comment il vit un jour, aux Tuileries, un petit chien qui aboyoit fort contre le chien de la Statue du Chaſſeur qu'on voit à l'entrée de ce beau Jardin près de la Porte du Pont Royal. Ce ſujet traité à l'antique par Couſtou l'aîné, eſt d'un beau travail & mérite l'eſtime des Connoiſſeurs, mais ce n'eſt pas préciſément à cauſe de l'illuſion que peut faire le chien groupé

avec le Chasseur. *Il faut convenir néanmoins que l'aventure du petit* chien aboyant contre ce marbre, *auroit suffi pour faire autrefois la fortune de cette Statue & celle de son Auteur:* & c'est ainsi que l'Antiquité a tant préconisé les raisins de Zeuxis, le rideau de Parrhasius, la génisse de Myron &c. éloges outrés, si l'on en croit les Connoisseurs, tel qu'est assurément l'Auteur de ce Mémoire.

II.

De la perspective des Anciens.

M. l'Abbé Sallier avoit déja donné, dans le VIII^e^ Volume de l'Académie, un très-beau Mémoire pour faire voir que les Anciens ont connu la perspective. C'étoit la même chose que réfuter Charles Perrault qui a soûtenu le

contraire, par un effet de la résolution qu'il avoit prise de contredire les Anciens sur tout, & de leur trouver des défauts dans toutes les parties des Arts & de la Littérature. M. le Comte de Caylus remanie ce sujet, & il acheve la défaite de Perrault en l'accablant par le raisonnement fondé sur la comparaison de la Peinture & de la Sculpture, par l'exemple des bas-reliefs, des médailles & des pierres gravées, où les loix de la perspective sont ponctuellement observées. Cette controverse est très-triomphante comme la plûpart de celles qu'on a soûtenues contre Perrault, *homme peu Philosophe dans quelque sens qu'on veuille prendre ce mot.* Nous nous contenterons ici de toucher les preuves de raisonnement, voici ce que c'est :

1° Que les Anciens aient été moins fidèles que les Modernes à

tous les préceptes de la perſpective, c'eſt ce qu'il eſt néceſſaire de reconnoître. Il ſuffit, pour le démontrer, de produire les bas-reliefs de la colonne Trajane : argument capital dans la Thèſe de Perrault. M. de Caylus, bien plus habile que ce prétendu Critique, ajoûte beaucoup aux reproches qu'a déja eſſuyés ce monument ; mais le vice de l'objection conſiſte en ce que, du fait particulier de la colonne Trajane, Perrault conclut généralement contre tous les ouvrages des Anciens. Il ne diſtingue ni les beaux temps, des ſiècles déchus, ni les Grecs, des Romains : diſtinctions qui n'échappent point à M. de Caylus, parce qu'il ſçait l'Hiſtoire des Arts, & qu'il apprécie les monuments ſelon leurs époques & leurs Auteurs. La colonne Trajane eſt d'un temps déja inférieur aux beaux ſiècles, & probablement elle eſt l'ouvrage d'un

Romain jaloux peut-être d'aller à l'immortalité, mais non d'exceller par l'obſervation des régles de l'Art.

2°. Il eſt certain que les Anciens ont porté la Peinture à un degré très éminent : pouvons-nous croire que l'Art de la perſpective ait été exclus de leurs Tableaux ? Quoi ? les Auteurs nous vanteroient les chef-d'œuvres d'Apelle, de Parrhaſius, de Protogène, de Melanthe & d'une infinité d'autres Artiſtes qui néanmoins n'auroient point connu la néceſſité de dégrader leurs figures, d'en diminuer la couleur & d'en affoiblir le trait, quand il faut rendre des objets enfoncés ou éloignés ? Jugeons des Tableaux, qui ne ſubſiſtent plus, par les Statues qui ſubſiſtent. Nous admirons celles-ci, & nous convenons qu'elles ſont dignes de nous ſervir de modèles : ſerons-nous obligés de juger tout différemment

de ce qui a illuſtré le pinceau des grands Maîtres ? *Il eſt phyſiquement impoſſible que*, dans la comparaiſon de ces deux Arts, (Sculpture & Peinture) *l'un fût élégant & ſublime, tandis que l'autre auroit été réduit à un point de platitude & d'imperfection, telle que ſeroit en effet une Peinture ſans relief, ſans dégradation, ſans ce qu'on appelle l'intelligence & l'harmonie : parties de l'Art qui toutes, quoiqu'elles ne paroiſſent pas appartenir directement à notre objet, doivent cependant être compriſes ſous le nom de la perſpective dont elles ſont partie.*

III.

DES VASES DONT LES ANCIENS FAISOIENT USAGE DANS LES FESTINS.

Cette matière ne ſeroit peut-être pas bien intéreſſante ſans

l'attention qu'apporte l'Auteur à rechercher tout ce qui concerne les Arts. Les premiers hommes se servirent, pour boire, de cornes de bœuf; c'étoit assez l'indication de la nature qui est moins dégradée par cet usage que par la manie de transformer les cornes de bœuf en instruments de jeu.

Ces premiers vases céderent bientôt à des coupes d'un travail plus recherché : on en a la preuve dans l'Iliade d'Homère : ce beau vase, à quatre anses, dont Nestor se servoit dans les festins, annonce le goût des Arts & la magnificence du Possesseur. Les Commentateurs, qui ont souvent le malheur d'embrouiller ce qu'ils veulent éclaircir, se sont donné assez de tourment pour expliquer tous les ornements de ce vase; M. de Caylus, sans toute cette dépense d'érudition & sans infirmer le Texte d'Homère, rend raison de tout. Cette coupe étoit

à quatre anses; rien de plus croyable: le vase ou hanap de S. Denys est bien, à peu-près, de même. Chacune de ces anses étoit surmontée, chargée, accompagnée (tout cela est fort indifférent) de deux colombes qui sembloient paître: ne voilà-t-il pas bien de quoi inquiéter les Erudits? Il suffisoit, pour rendre cette action, que ces oiseaux parussent becqueter quelques épis de bled rampants autour des anses; ou que ces anses fussent comme parsemées de grain: ce qui n'aura été qu'un embellissement de plus pour la coupe. Il faut dire le même des points ou clous d'or qu'on y voyoit, & que le desir de paroître embarrassé, pour avoir la gloire de donner une solution, a fait regarder aux Scholiastes comme un ornement singulier & bizarre. Des clous d'or arrangés sur une coupe de quelque matiere qu'on la suppose, n'ont rien que de

de très-naturel & de très-facile à concevoir. Ce même vase est représenté par Homère comme ayant deux fonds ; & voilà encore un grand sujet de controverse entre les Interprètes ; comme s'il n'y avoit pas plusieurs manières d'expliquer cette particularité. Peut-être que ce vase étoit comme ces gobelets d'Allemagne, auxquels on ajoûte un double fond pour faire boire davantage les convives ; peut-être que la coupe de Nestor étoit composée de deux vases collatéraux foncés en sens contraire, de façon qu'on pouvoit boire tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; peut-être enfin que ce qu'on prend pour deux fonds, dans l'explication de cette Antiquité, doit s'entendre de deux pieds qui soûtenoient le vase ; car enfin le terme Grec signifie aussi *la partie basse, le dessous*, & non singulièrement *le fond d'une coupe*.

M. le Comte de Caylus ſuit les divers ſiècles, ceux ſur-tout de la magnificence & du luxe des Romains ; il trouve les pierres précieuſes employées à la conſtruction des vaſes de table ; il admire encore plus les deux coupes de bois de hêtre, dont Virgile parle dans ſa 3e Eclogue. C'étoient deux chef-d'œuvres de l'Art ; Alcimedon en étoit l'Auteur, & l'on y voyoit en relief des figures d'un travail très-recherché. Pour des Bergers, cela eſt un peu fort : & ce qui ſurprend encore plus notre illuſtre Académicien, c'eſt que deux bijoux de ce mérite ſoient mis en balance, pour la valeur, avec une géniſſe, & qu'on paroiſſe même douter qu'elles en égalent le prix : mais il faut penſer que ce ſont des Bergers, & non des Académiciens, qui forment la diſpute & qui ſe font le défi.

Le beau vaſe d'Agathe qu'on

voit à S. Denys, n'a jamais été aussi-bien apprécié qu'il l'est ici; non que M. de Caylus en décrive toutes les parties & tous les ornements : c'est chose faite dans Tristan & dans plusieurs autres Livres d'Antiquaires ; mais nous apprenons de notre Académicien à estimer le travail, le soin & la dépense que suppose cette belle coupe. C'est probablement un Grec qui a exécuté ce chef-d'œuvre, le goût n'en est pas Egyptien, comme on l'a cru si long-temps. On y voit des divinités habillées & drapées à la Romaine, il s'y trouve des ornements & des détails qui ressemblent beaucoup à la belle Bacchanale du Cabinet du Roi, ouvrage qui n'a sûrement point été fait en Egypte &c. Il faudroit ne rien perdre des autres explications de l'Auteur, & en général tout ce Mémoire, si rempli d'instruction,

ne peut qu'occuper utilement les gens de Lettres.

IV.

Du Théatre de C. Scribonius Curion.

Nous remarquons deux choſes dans ce Mémoire, 1° des réflexions générales ſur la Mechanique des Anciens ; 2° une explication ſuivie du Théâtre de C. Scribonius Curion.

La Méchanique des Anciens a cela d'admirable qu'elle les mit en état de remuer des maſſes énormes, & qu'il ne paroît cependant pas qu'on regardât alors ces entrepriſes comme quelque choſe d'extraordinaire. » Nous devons, ce » ſemble, *dit M. le Comte de* » *Caylus*, inférer de cette indiffé- » rence dans leurs récits, que les » moyens leur coûtoient trop peu

» pour leur paroître dignes d'être
» relevés : car non-ſeulement la
» modeſtie des peuples n'a jamais
» été une vertu ordinaire, mais il
» ſemble que le motif qui engage
» à loüer ſa Nation, a toujours
» excuſé l'exaggération. L'étalage
» pompeux que les Modernes ont
» fait de l'élévation des corps qui
» leur ont paru conſidérables, in-
» dique abſolument le contraire :
» tel eſt, par exemple, le Livre
» *in-fol.* de Fontana ſur l'obeliſ-
» que que Sixte V. fit relever dans
» Rome..... Ce Livre fait pour être
» conſervé à la poſtérité, prouve
» inconteſtablement la médiocrité
» des Modernes en comparaiſon
» des Anciens. «

De-là M. de Caylus entre dans une ſorte de Panégyrique du célèbre Artiſte Romain, Nicolas Zabaglia, qui, dans ces derniers temps, a excellé par la ſimplicité

& la force de ſes machines. Cet homme d'ailleurs repreſentoit les mœurs antiques par ſa modeſtie & par ſon déſintéreſſement. Notre illuſtre Académicien le peint tel qu'il ſe montra aux yeux de ſa patrie qui l'eſtima, & qui lui a témoigné de la reconnoiſſance par l'Epitaphe qu'on lit au lieu de ſa ſépulture. Il eſt auſſi queſtion de cet Artiſte dans nos Mémoires de Mai 1751, à l'occaſion de l'obéliſque tiré des ténébres par les ordres du Pape Benoît XIV. Nicolas Zabaglia inventa une machine admirable pour enlever les blocs énormes de ce monument, & il eut la généroſité de refuſer toute eſpèce de récompenſe; il mourut l'année ſuivante, âgé de 86 ans, laiſſant l'idée du plus parfait Méchanicien, en grand, qu'on ait connu depuis pluſieurs ſiécles. Nous ſommes bien aiſes que l'éloge qu'en fait M. de Caylus, confirme tout

ce que nos Mémoires en avoient dit d'après des relations du temps. Ce concert de témoignages est le cri de la vérité.

Quant au Théâtre de C. Scribonius Curion, c'est un ouvrage que nul Auteur n'avoit expliqué jusqu'ici. Daniel Barbaro, dans ses Notes sur Vitruve, & M. le Marquis Maffei, dans sa *Vérone illustrée*, ont vu la difficulté de concevoir cette machine de Curion. C'étoient deux Théâtres adossés l'un contre l'autre, tournant sur un pivot, & formant, après leur révolution, un Amphithéâtre dans les formes. Qu'il y eût trente mille Spectateurs dans chacun de ces Théâtres, voilà soixante mille personnes en l'air & qui pirouettent au moment du jeu de la machine; *repentè*, dit Pline, qui est le seul Ancien auquel on soit redevable d'avoir connu & exposé cette mer-

veille. M. le Comte de Caylus en donne le plan, le deſſein, les rapports, les uſages, la raiſon méchanique. Il ſeroit difficile d'ajoûter ici quelque choſe à la préciſion de cet Académicien : nous en jugeons par la facilité avec laquelle nous avons ſaiſi ſon explication.

Au reſte, ce C. Scribonius Curion étoit un aſſez mauvais ſujet ; il vouloit jouer un rôle dans la révolution, dont Ceſar ſe fit le chef ; il étoit très décrié pour ſes mœurs ; & ce Théâtre, chef-d'œuvre de Méchanique, étoit une entrepriſe folle : il s'agiſſoit de célébrer les funérailles du pére de Curion ; & le fils qui étoit un prodigue, imagina, pour cet effet, des jeux qui n'étoient bons qu'à ruiner ſa famille, & à donner l'exemple d'un luxe Aſiatique ; ſans compter le riſque que couroit le peuple Romain dans cette Scène ambulante.

Il faudroit voir sur cela les réflexions de Pline. *Nous terminons cet Article qui ne présente que le premier trait des quatre Mémoires. Si nous étions plus habiles dans les Arts, nous aurions mieux rendu la pensée de l'Auteur ; mais on doit toujours, d'après notre Analyse, concevoir ce que c'est que le génie de M. le Comte de Caylus.* Nous tâcherons de rendre compte au plutôt du XXIV^e Tome.

ARTICLE CI.

SCULPTURA, CARMEN, Auctore Lud. Doissin, S. J. *La Sculpture, Poëme. Par le P. Doissin, Jésuite.* A Paris, chez le Mercier, rue S. Jacques.

LE Poëme de la *Sculpture* avoit déja paru, mais beaucoup moins ample & sans traduction. L'Auteur, plein de sa matière & d'un esprit très-facile, très-cultivé, très-propre à imaginer & à peindre, s'étoit persuadé qu'il falloit amplifier son Ouvrage ; & l'on pourroit croire qu'en ceci il suivoit trop son goût & ses talents ; car ce Poëme, aujourd'hui en trois Chants, est un peu prolixe : mais ce défaut qui ne pourroit être celui d'un grand nombre de personnes,

eſt racheté par mille beautés de détail.

Le premier Chant contient tout le didactique de la compoſition d'une Statue : le ſecond roule ſur les ouvrages des grands Maîtres : le troiſième traite des bas-reliefs & des qualités du Sculpteur. Nous citerons quelque choſe de chaque Chant : après quoi nous dirons un mot de la Traduction.

Voici une loi dont le Sculpteur, auſſi-bien que le Peintre, ne peut s'écarter : l'un & l'autre doivent donner à chaque perſonnage le caractère propre du ſujet qu'on traite. Les Vers ſuivants expriment très-bien ce principe.

> Diverſas diverſa decet poſitura figuras.
> Infelix mater ſobolem quæ luget ademptam,
> Ora tegat pudibunda manu, lacrymaſve cadentes

Linteolo abstergat : sic qua de marmore
surgit
Richelio ingentis moles operosa sepulchri,
Flet mulier, largoque humectat flumine
vultum ;
Cui mœstus adeò gestus, habitumque
dolentis
Nativâ solers descripsit imagine Sculptor,
Ut dolor ipse alio fingi neget ore ; nec
ipse
Spectator lacrymas valeat retinere sequaces.
Sit cubito innixus vates, quem sævus
Apollo
Haud blandis urget stimulis. Sit corpore pronus
Qui veniam implorat, pressis ad pectora
palmis
Ardentes supplex vultus ad sydera tollat,
Aut oculos demittat humi mœrore gravatos.

Averſus retrò incumbat ; quem forma repentè
Horribilis viſu terret ; capitique tuendo
Officioſa vices clypei gerat utraque palma.
Sic teneræ matris gremium, amplexuſque petebat
Territus Aſtyanax, cùm magni torva videret
Ora patris, nudoſque enſes flammaſque vomentem
Terribilem galeam, & nutantes vertice criſtas.

Il n'eſt guère poſſible de lire de plus beaux Vers ; mais nous l'avons inſinué plus haut, ceci n'eſt point propre du Sculpteur. Le Peintre eſt adſtreint aux mêmes loix, & cette critique, qui ne dégrade point la méchanique du Poëme, en infirme néanmoins la conduite & le deſſein. On peut l'appliquer à quelques autres endroits de ce premier Chant.

Octob. 1757. I. vol.

Mais tout le second Chant ne regarde que la Sculpture : l'Auteur y a rassemblé un nombre presque infini de chef-d'œuvres, tant sacrés que profanes, tant d'Italie que de France. L'abondance de ce Poëte est prodigieuse ; tantôt il décrit en détail les Statues de certains Maîtres ; tantôt il les présente, comme en groupe, plusieurs ensemble ; tantôt il accumule les noms des fameux Sculpteurs, à-peu-près, comme Homère & Virgile accumulent ceux des Guerriers. Voici un exemple de description : Il s'agit du tombeau de la mère de le Brun, qu'on voit à S. Nicolas du Chardonnet. Cette femme est représentée sortant du tombeau au son effrayant de la trompette qui se fera entendre à la fin des temps. La Statue principale & celle de l'Ange sont admirables.

Tegit urna cadaver
Scilicet, & gremio cineres atque ossa
recondit,
Exuvias animæ fragiles, mortisque tro-
phæa.
Ast ubi terribilem sonitum dedit ære
canoro
Angelus, & diro increpuit cava buccina
cantu,
Quæ manes imâ dudum tellure sepul-
tos
Evocet, & jubeat se Judicis ante tri-
bunal
Sistere; continuò revocata ad luminis
auras
Exurgit mulier, cubitoque innixa re-
cumbit
Spem vultu testata suam, vitæque fu-
turæ
Gaudia præcipiens quæ jam tum flu-
mine largo,
Si qua fides oculis, generosum pectus
inundant,
Et blandâ puros replent dulcedine sensus,

Nec minùs Algeri mirabilis ipsa figura
est,
Qui levibus se se librans per inania
pennis,
Dat sonitum ære cavo, buccisque tumentibus inflat
Terrifico stridore tubam, dum mobilis
aura
Carbaseam chlamydem sine lege sine
ordine pulsans
Ventilat, & serpunt circùm vaga lintea
corpus.

Ce que l'Auteur fait ici pour les Statues, il l'exécute aussi dans son 3e Livre, pour les bas-reliefs; il peint les grands morceaux de ce genre; mais ces Peintures sont parsemées de préceptes, & c'est ce qui exclut, de cette belle partie du Poeme, l'air uniforme & monotone. Il ajoûte, sur la fin, les qualités du Sculpteur, & tout l'Ouvrage est terminé par une Fable, dans le goût des Anciens. Pour

abrèger, nous ne citons que le caractère de Michel-Ange Buonarota. Après avoir dit que le Sculpteur doit être un homme de génie, un homme né pour cet Art, le Poëte continue :

Divitis ille fuit naturæ munere Sculptor,
Quem Sculptura Deûm meritis ſuperaddidit aris.
Hunc puerum pater, & nondum lanugine primâ
Veſtitum imberbes malas, cùm addicere vellet
Muſarum ſtudiis, ut aviti nominis hæres,
Acceptum augeret proprio ſplendore decorem,
Et poſſet quondam, ſi ſors ità forte tuliſſet,
Doctrinâ adjutus ſummos aſcendere honores,
Projeciſſe ferunt libros, chartaſque cremaſſe,

Æternumque vale Phœbo dixiſſe magiſtro ;
Quippe ſuos jamjam tulerat Deus alter amores,
Totaque regnabat puerili pectore Pallas.
Sic patrias juſſus leges ediſcere Naſo
Et celebrare forum judex aliquandò futurus,
Poſthabuit Themidem Muſis, & ſæpe ſolebat
Exoſus tetricas lites, operamque forenſem,
Pangendis totas furtim traducere noctes
Verſibus, auſterum ſtudio fallente laborem &c.

Il y a encore, dans ce Livre, trop de préceptes communs à la Peinture & à la Sculpture : le Poëte y racontant le trait du Cupidon de Michel-Ange, qui fut pris pour antique, altère les circonſtances de cette Anecdote hiſtorique. Il

falloit la raconter d'après la nouvelle Edition de la vie de Michel-Ange par le Condivi : Edition ornée de Notes, qui font mieux connoître le célèbre Artiste Florentin qu'il n'avoit été connu jusqu'ici. Nous croyons avoir analysé ce bon Ouvrage, avec assez de soin, peu de temps après qu'il eut été publié en Italie. Enfin le Chantre de la Sculpture auroit pû traiter sous l'Article des bas-reliefs ce qui regarde la perspective, & nous apprendre jusqu'où & comment elle a été connue ou négligée des Anciens. Voilà des Critiques; mais il faut toujours convenir que ce Poëme est très-agréable, très bien versifié, très rempli d'images, & qu'il fait beaucoup regretter l'Auteur enlevé à la fleur de son âge, non en 1755, comme on le dit ici, mais en 1753. On dit aussi que la premiére Edition, ou façon du Poëme de la Sculpture, parut en

1754, c'est en 1752 du vivant de l'Auteur. Ajoûtons présentement quelque chose sur la Traduction de ces trois Chants.

1°. Il nous semble que le Traducteur possède le langage de l'Art ; il sçait les termes, & il les emploie à propos. Nous n'avons pas remarqué qu'il ait la manie, comme bien d'autres, de charger son ouvrage de certaines façons de parler qui, dans la bouche des Artistes, ne sont point mal, & dans celle des demi-Connoisseurs ne prouvent qu'un commencement de sçavoir & de l'affectation.

2°. Il se dégage de la contrainte d'une traduction littérale : sa manière est de rendre le Texte de l'Auteur tel qu'il doit être à la Françoise. Quelquefois il abrège ; & en général il se garantit de la diffusion si commune aux Traducteurs des Poëtes.

3°. En matière de traduction ſur tout, il faut produire des pièces de rapport & des traits de comparaiſon : voici la fin du ſecond Chant. L'Auteur avoit récité ſon Poëme quelques ſemaines après la naiſſance de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & il témoigne ſes ſentiments à ce ſujet.

O ſi tantorum veſtigia nota ſecutus
Artificum, primis tractaſſem marmor ab annis,
Ut calamum & libros, quàm Principis ora juvaret
Naſcentis, ſimilemque ad vivum effingere formam !
Non me Praxiteles vincat, non ipſa Myronis
Dextera. Jam primùm docili de marmore cunas
Exprimerem : . . . .
. . . .

. . . . puerum complexa
jacentem
Afforet ipsa parens myrtho redimita
virenti :
Afforet ipse pater velatus tempora lauro ;
Et noster Lodoïcus amor, quem prodiga totum
Desuper expansis tegeret Victoria pennis.
Gallia non procul hinc augustæ insignia
gentis
Lilia porrigeret puero ; cui turba Jocorum
Spargeret è calathis circùm cunabula
flores,
Lætaque odorato sacrum caput imbre
rigaret.
Intereà solers æratâ cuspide Pallas
Carmina marmoreis hæc scalperet aurea
cunis :
Borbonia hîc spirat fictâ sub imagine
proles,
Matris deliciæ, spes regni, patris
imago.

TRADUCTION.

» Que n'ai-je passé ma jeunesse
» à l'école de ces grands Maîtres !
» Au-lieu de consacrer mes mains
» à la plume & aux Livres, que ne
» leur ai-je appris à manier avec
» aisance le ciseau de la Sculpture !
» Avec quelle joie, émule des Praxi-
» tele & des Myron, j'employerois
» aujourd'hui mon adresse & mes
» talents à exprimer sur le marbre
» les traits charmants du Prince qui
» vient de naître !... Auprès de *son*
» berceau paroîtroit le Roi qui
» régne aujourd'hui sur les Fran-
» çois, & qui fait en même temps
» leur bonheur & leur amour : la
» Victoire couvriroit ce Prince de
» ses aîles glorieuses. On y verroit
» encore la Princesse sa mère, elle
» seroit couronnée de myrte & elle
» l'embrasseroit avec tendresse. Le
» Prince à qui il doit le jour, seroit
» auprès de son épouse, le front

» couvert des lauriers de Bellone ; » la France préſenteroit à l'enfant » auguſte les lys précieux ; une » troupe de Jeux volages répan- » droient ſur lui des fleurs & des » parfums exquis, & Minerve ſe- » roit occupée à graver ces Vers ſur » le berceau :

» Entre les bras d'une mère attendrie,
» François, vous voyez à la fois
» L'eſpérance de la patrie,
» L'image d'un Héros, & le ſang de
» vos Rois.

ARTICLE

ARTICLE CII.

SARCOTIS CARMEN, Auctore Jacobo Masenio S. J. Editio altera curâ & studio J. Dinouart. *La Sarcothée, Poëme du P. Masenius, Jésuite. Edition donnée par M. l'Abbé Dinouart.* A Paris, chez Barbou, rue S. Jacques. M. DCC. LVII.

SARCOTHÉE est un mot factice, dont on se sert pour exprimer la nature humaine, ou le composé de corps & d'esprit dont Dieu est l'Auteur. Vers le milieu du dernier siècle, Masenius, Jésuite Allemand, fit imprimer, à Cologne, un Poëme dont *Sarcotis* ou la *Sarcothée* étoit le sujet. Quoique cet Ouvrage soit estimable à bien des égards, il est demeuré comme non

avenu pour nous autres François, jusqu'à la querelle qu'on intenta en Angleterre, il y a peu d'années, au célèbre Milton, ou plutôt à sa Mémoire. On prétendoit qu'il avoit mis à contribution, pour son *Paradis perdu*, le Poëme de Masenius; on citoit sur cela des morceaux tirés de cet Ouvrage; on les rapprochoit du Paradis perdu, & il paroissoit, en effet, que le Poëte Anglois avoit beaucoup emprunté du Jésuite Allemand. Les partisans de Milton défendirent la réputation de ce grand homme, & voilà le débat littéraire qui occupa quelque temps les Curieux dans le cours de l'année 1754. Nos Mémoires conservent des traces de cette controverse : on y voit deux Lettres assez détaillées où la cause de Milton est discutée à charge & à décharge ; on y conclut que ce Poëte a pû voir le Poëme de Masenius, & qu'il y a toute apparence qu'en quel-

ques endroits il en a profité ; mais du reste, on éloigne l'idée d'un plagiat grossier & condamnable ; on ne reconnoît, dans le procédé de Milton, que le talent d'imiter avec esprit & de mettre en œuvre habilement quelques idées d'autrui.

Comme la *Sarcothée* a été très-mal imprimée en Allemagne, on désiroit que ce Poëme parût sous des dehors plus dignes de lui ; & l'on n'étoit pas éloigné de croire qu'une Traduction Françoise pourroit être bien reçue d'un certain public qui aime encore qu'on fasse honneur à la Poësie Latine.

M. l'Abbé Dinouart a saisi tout ce plan d'Ouvrage, & il nous donne aujourd'hui une très-élégante Edition du Poëme de Masenius, avec la Traduction en notre Langue ; & pour l'intelligence de la controverse dont nous venons de parler, il transcrit deux Articles du Journal Etranger (Octo-

bre & Novembre 1754) & deux Lettres insèrées dans nos Mémoires (Décembre 1754, & Janvier 1755.) Le tout formant un Volume *in*-12. de 300 pages, qu'on peut même partager en deux petits Tomes, l'un pour le Latin & l'autre pour le François.

Il ſeroit inutile de retracer ici l'idée générale du Poëme de Maſenius, nos Mémoires ne laiſſant rien à deſirer ſur cela dans les deux Lettres déja citées, & tranſcrites ici. Il nous ſuffit d'obſerver que ce Poëme en cinq Livres eſt l'Hiſtoire de la *nature humaine* viciée & dégradée par le péché d'Adam; c'eſt *Sarcothée* en proie aux paſſions, & livrée aux vices depuis ſa déſobéiſſance; c'eſt, en un mot, le *Paradis perdu* en Vers Latins, mais ſans le caractère régulier de Poëme épique. Maſenius ne s'étoit point propoſé cet objet; il a voulu ſimplement donner des

Descriptions poëtiques, dont la jeunesse des Ecoles pût profiter.

Il ne nous reste donc ici qu'à rendre compte de la Traduction Françoise : Ouvrage difficile & vis-à-vis duquel l'Auteur a dû souvent être tenté de rompre ses pinceaux & ses crayons. Nous citerons deux endroits pour que le Lecteur juge de ce travail & du succès.

Au commencement de son premier Livre, Masenius expose en ces termes les diverses passions des hommes.

Ut mortale ruit studia in contraria vulgus
Devotumque suis, lymphato pectore, curis
Incubat infelix ! Pars hæc postrema laborum,
Astriferos orbes, & celsâ mente tonantem
Ferre Deum, cœlique animo secreta tueri.

Præsenti impendunt oculos, procul omne futurum
Despicitur, tardumque movent ventura timorem.
Hic levis inflati ventis agitatur honoris,
Pascitur & vacuo, magnumque affectat inane
Regum aulas aurесque sequens. Vento alter amoris
Navigat, & Cypriis Sirenas captat in undis,
Donec inexpertis scopulis periturus adhæret.
Hunc auri pretiosus amor, pulchrique cupido
Fœnoris, aggestis facit impallescere nummis,
Divitiis inopem, curisque ingentibus ægrum.
Hic partis fruitur, patriamque eviscerat arcam,
Curarum impatiens, & Bacchi mollis amator.

Hos ſumpto juvat ire ſago, vibrare ſariſſas,
Arma ciêre virûm, ferroque laceſſere Martem.
Hos piget inſanis corpuſque animumque periclis
Objicere, & vitam ſubito damnare ſepulcro.
Ille ſolum populare vago faſtidit more,
Ignoti cupiens, peregrinaque littora viſens :
Sed brevis hic furor eſt, rursùm faſtidia retrò
Palantem revocant, ac nota in tecta reponunt.
Incerti rapimur ; ducit ſua quemque voluptas, &c.

TRADUCTION.

» De combien de paſſions diffé-
» rentes les mortels ne ſont-ils
» pas la proie ! Eſclaves des ſoins
» qui les dévorent, ils ſe plaiſent

» dans leur aveuglement. Loin de
» s'occuper du culte de Dieu & du
» bonheur qu'il leur prépare, con-
» tents du présent, tranquilles sur
» l'avenir, le souvenir de l'Eternel
» n'excite que trop tard dans leurs
» cœurs la crainte salutaire de ses
» jugements. L'un courtisan assidu,
» cherche à captiver la faveur du
» Prince ; il court après les avan-
» tages de la grandeur, vains fan-
» tômes que son ambition réalise.
» L'autre vogue à pleines voiles
» vers ces lieux où l'on adore l'in-
» fame idole de Cypris : jouet infor-
» tuné des Sirènes qui l'enchantent,
» trompé par le calme perfide qui
» le séduit, distrait sur les écueils
» qui l'environnent, sa pudeur y
» fait enfin un triste naufrage. Cet
» avare, conduit par l'appas des
» richesses & par l'espoir d'un gain
» sordide, pâlit dans la crainte que
» ses trésors ne lui échappent ; tou-
» jours méfiant & inquiet, indi-

» gent dans son abondance même, » il est malheureux, parce qu'il ne » sçait pas en jouir. Ce prodigue, » ennemi de tout ce qui peut le » contraindre, lâche partisan de » Bacchus, absorbe en un moment » le patrimoine de ses Ancêtres. » Beaucoup prennent le parti des » armes & bravent les horreurs de » la mort; d'autres sont peu jaloux » de cueillir, dans le champ de » Mars, de stériles lauriers. Plusieurs » épris d'amour pour tout » autre lieu que pour celui de leur » naissance, promenent de Pro- » vince en Province le poids de » leur inutile existence; mais bien- » tôt dégoûtés de la variété même » des objets qu'ils rencontrent, la » voix de la patrie se fait entendre » & les rappelle à leurs propres » foyers. Toujours irrésolus, inca- » pables de nous fixer, nous flot- » tons au gré de nos desirs « &c.

Cette Traduction rend le sens

de l'Auteur ſans être littérale : ce pourroit être la verſion d'un autre texte qui comprendroit les mêmes penſées ſous des expreſſions différentes. Il y a de l'élégance dans ce ſtyle qui ſeroit pourtant ſuſceptible de quelques obſervations critiques, ſi l'on vouloit en diſcuter toutes les parties. Il s'y trouve, par exemple, un peu trop de ces phraſes iſolées qui répondent à l'ablatif abſolu des Latins : *jouet infortuné des Sirènes ; ... trompé par le calme qui le ſéduit, diſtrait ſur les écueils qui l'environnent, ſa pudeur y fait un triſte naufrage ..... Bientôt dégoûtés de la variété même des objets qu'ils rencontrent, la voix de la patrie ſe fait entendre*, &c. Nous n'oſerions blâmer ces conſtructions, puiſque de très-bons Ecrivains en ont donné l'exemple ; mais on doit avouer que l'uſage doit en être rare, & qu'il n'eſt pas même encore trop

décidé ſi les loix de la Grammaire y ſont bien conſervées.

Maſenius, dans ſon troiſième Livre, décrit ainſi l'ambition de Xerxes.

Quantus erat Xerxes medium dum contrahit orbem
Urbis in excidium, & Salaminia littora complet
Claſſibus! anguſtus nimiùm eſt, trabibuſque ferendis
Deficit Oceanus: ſitienti flumina Marti
Decreſcunt, tantumque capit vix Græcia ferrum.
Ventis jura dedit, duroſque infamibus Euros
Increpuit flagris, captivaque flumina duxit
Diverſis abſtracta viis, ſervire coëgit
(Quid ſperet Salamis?) ſævis elementa flagellis.
Thermopylæ tumidum doceant, quæ fata ſuperbos
Expectent, quanto vaneſcat gloria fumo.

Vix ratis una fugæ superest, vix ulla salutis
Anchora, cui totum latuit sub navibus æquor;
Barbaraque indecorem vix texit Persia regem,
Qui terram super, immenso par ibat Olympo.

TRADUCTION.

» Quel Général que Xerxès ! » qu'il est grand & redoutable, » lorsque, pour asservir la liberté » de la Grèce & de Suse, il jette » un pont sur le Bosphore, joint » l'Europe à l'Asie, soumet sous » ses coups les vagues indignées, » & fait percer l'Isthme du Mont » Athos ! Arrivé aux Thermopyles, » il comprend que les plus grandes » armées n'assurent point toujours » la victoire : la fameuse bataille » navale de Salamine qu'il perd » contre les Athéniens, les divers

» naufrages des Perſes le contrai-
» gnirent de porter, dans ſes Etats,
» la honte de ſa défaite. Il affectoit
» la puiſſance d'un Dieu : ſes mal-
» heurs nous annoncent la fragilité
» de la gloire ; ils nous diſent que
» tel ſera dans tous les temps le
» ſort de l'homme ambitieux. «

Cette Traduction ſera trouvée peut-être un peu trop libre, mais l'Auteur ne laiſſe pas de rendre le ſens ; & nous lui avons d'ailleurs une véritable obligation. Il remet, dans l'uſage littéraire, un aſſez beau Poëme, il en facilite l'intelligence par ſa Traduction, & l'Edition eſt toute propre à honorer notre Typographie.

ARTICLE CIII.

VITA DEL PROPOSTO Ludovico-Antonio Muratori, Bibliotecario del Sereniſſimo Sig. Duca di Modena, deſcritta dal Propoſto Gian-Franceſco Soli Muratori ſuo Nipote ; c'eſt-à-dire, *La vie de M. Louis-Antoine Muratori, Bibliothècaire du Séréniſſime Seigneur Duc de Modène, écrite par M. Jean-François Soli Muratori.* (Volume *in*-4°. pag. 380.) A Veniſe, M. DCC. LVI.

LA vie d'un Sçavant auſſi connu que M. Muratori ne ſçauroit être un Ouvrage indifférent au ſiècle qu'il a éclairé de ſes lumières. C'eſt l'Hiſtoire des études & des travaux, des vertus & des bonnes œuvres qui ont rempli les jours

nombreux de cet Auteur célebre. L'empressement qu'on a eu de la donner au public, est une preuve qu'en l'écrivant on n'a pas cherché à lui en imposer. D'ailleurs l'érudition de M. Muratori est consignée dans les monuments qu'il nous en a laissés ; ils sont en si grand nombre qu'ils justifient parfaitement tout ce qu'on dit ici en faveur de ses talents & de son érudition. Quant aux sentiments vertueux qu'il sçut concilier avec la passion des Lettres, (circonstance très-rare dans la vie d'un Sçavant) la mémoire en est si récente, que les rappeller dans une Histoire comme celle-ci, c'est inviter, en quelque sorte, tous ceux qui l'ont connu à joindre leur témoignage aux récits de l'Historien.

Les traits que nous allons recueillir dans cet Extrait, formeront une Notice générale des mœurs & des études de Muratori, des que-

relles & des rapports qu'il a eus avec le monde ſçavant : le plan de cette Notice eſt tracé ſur celui de l'Ouvrage que nous annonçons : il eſt diviſé en ſeize Chapitres, dont quelques-uns ſont ſoûdiviſés en pluſieurs Paragraphes. Nous réduiſons le tout à quatre Articles.

1°. Louis-Antoine Muratori naquit à Vignola, dans le Duché de Modène, le 21. Octobre de l'an 1672 : il y avoit, dans la maiſon de ſon père, plus de vertus que de richeſſes. Les premiers Livres qui tomberent entre ſes mains, quand il eut appris à lire, furent les Romans de M^e de Scudery : il les dévora avec une avidité ſi grande, qu'à table même il en continuoit la lecture. Dans la ſuite, il en reconnut le danger, il en recommanda la fuite ſur-tout à la jeuneſſe qui ne manqueroit guères d'y prendre d'autres paſſions que celle des Sciences. Son père n'ayant

pas le moyen de l'envoyer ailleurs, il fut contraint de rester pendant trois ans dans sa patrie où il ne fit que sécher, *intisichire*, sur la Grammaire. Il alla enfin à Modène étudier les Humanités au Collège des Jésuites : là il se livra à son penchant pour les Lettres, & à la lecture des meilleurs Auteurs de la Latinité.

Dès l'enfance Muratori se sentit appellé à l'état Ecclésiastique : son père qui n'avoit point d'autre fils, ne lui permit de suivre sa vocation qu'en 1688. Dès qu'il eut reçu les premiéres marques de la cléricature, il fut assidu à en remplir les fonctions, à catéchiser les enfants, à fréquenter les Sacrements &c. La ferveur de sa piété ne rallentit point son ardeur pour l'étude : après avoir fourni avec le plus grand éclat la carrière de ses humanités, il entra en Logique sous le P. Guidotti du Tiers-Ordre de S. Fran-

çois : toute sa vie il s'est félicité d'avoir fait sa Philosophie sous un Professeur qui étoit si propre à *rendre sensibles les plus abstraites vérités*, & qui d'ailleurs se donnoit plus de liberté dans ses leçons que les Professeurs des Communautés régulières n'osoient en prendre alors. Muratori étudia le Droit sous le Docteur Ponziani, & la Théologie morale sous le P. Juliani, Jésuite, deux Maîtres dont il fut très-content. Il ne fut pas si heureux en Scolastique : pour suppléer à ce qui lui manquoit, il eut le courage de transcrire de meilleurs cahiers que ceux qu'on lui dictoit : il éprouva, en cette occasion, ce que c'est que la disette des bons Livres, & combien la fortune est rigoureuse quand elle ôte le moyen d'en acheter.

On voulut le borner à l'étude des Loix & de la Morale, on lui représenta que c'étoit la voie de

faire fortune : il essaya de s'y fixer ; mais son génie ne trouvoit aucun attrait dans une route où l'on marche plutôt à la suite des autorités que des raisons ; c'est l'intérêt plus que le plaisir, *écrivoit-il à un de ses amis*, qui attache à ces Sciences ; ce n'est pas l'amenité qu'on y cherche, c'est l'amorce des espérances qui flatte l'ambition des aspirants. Ainsi quand il étoit quitte de ses conférences avec ses Maîtres, il donnoit tout le reste de son temps à la belle Littérature, il étoit insatiable de Poësie & d'Eloquence. Malheureusement le goût n'étoit pas alors fort sain : les pointes & les *concetti* étoient fort à la mode : Muratori en fut épris : Tesauro faisoit ses délices : Pétrarque & ses partisans ne lui paroissoient que de secs Ecrivains. Cependant Modène avoit alors d'excellents esprits qui tenoient des assemblées littéraires : par quelques Vers Ita-

liens de ſa compoſition, Muratori s'en ouvrit l'entrée : on y lut en ſa préſence les Poëſies de Maggi & de Lemene : cette plénitude, cette force qui caractériſe le premier, cette amenité, cette nobleſſe qui diſtingue le ſecond, frapperent Muratori, il en fût étourdi, *ſtordito.* Dès-lors il abjura le ſtyle puérile & affecté : il ſe mit à lire les Poëtes Latins, & les Grecs traduits, & à en remarquer les beautés naturelles, légères & ſenſibles : à cette lecture il joignit celle de Quintilien, de Libanius & de Seneque l'ancien : leurs réflexions *ſubtiles*, ingénieuſes & ſolides le raviſſoient. Enfin en étant venu à Senèque le Philoſophe, il devint *fou* de ſon ſtyle plein de penſées & de ſentences : ce goût le pénétra tellement des idées Stoïciennes, qu'il ſe regardoit déjà comme un roch inſenſible aux coups de la fortune, & à l'injuſtice des hommes :

c'étoit un enthousiasme, dont il ne reconnut l'erreur qu'à la mort de sa mère. La douleur qu'il en ressentit, le désabusa sur l'insensibilité qu'il croyoit avoir acquise : il comprit qu'il n'y a de véritable sagesse que dans le Christianisme, & que l'école de Jesus-Christ est la seule où l'on trouve des leçons & des secours, des lumières & des forces contre les foiblesses, les erreurs, les revers attachés à la condition humaine.

L'amour de la Philosophie Stoïcienne excita dans Muratori l'envie de lire Juste Lipse, grand partisan du Portique : cet Auteur initia son nouveau Lecteur dans l'érudition & dans la Critique qui forment la science de l'antiquité : il conçut bientôt que le Latin ne suffisoit pas pour marcher dans ce labyrinthe : en 1693, il apprit le Grec, il a toujours regretté de n'avoir pas sçu plutôt cette Langue. Dans

la région où il s'engageoit, Muratori avoit besoin d'un guide éclairé : il le trouva dans D. Benoît Bacchini, Moine du Mont Cassin : ce sçavant Bénédictin étoit, au jugement de son Elève, une excellente nourrice, *balia*, pour allaiter un bon génie. Ce Religieux ne se contenta pas de conduire son Elève dans la voie des Sciences profanes, il lui inspira le goût de l'érudition Ecclésiastique comme plus convenable à sa profession : une étude ne nuisit point à l'autre ; Muratori avoit une vigueur & une étendue de génie qui suffisoit à tout ; il semble que sa capacité étoit aussi vaste que le champ des Sciences. Connu des Seigneurs les plus lettrés de l'Italie, il profita de leur estime, non pour faire sa fortune, mais pour s'ouvrir la Bibliothèque Ambrosienne : avant l'année 1695 où il reçut le Diaconat & la Prêtrise par dispense d'âge, il avoit

publié d'heureux essais de son sçavoir; mais quand il se vit maître de puiser dans le trésor de Milan, il chercha, dans les manuscrits de cette Bibliothèque, un Ouvrage dont l'Edition pût l'annoncer dans le monde sçavant: son choix tomba sur quatre Poëmes de S. Paulin: le texte de cette Edition est éclairci par de courtes Notes, qui sont suivies de vingt-deux Dissertations sous le titre d'*Anecdotes Latines*: l'impression en fut faite brusquement & sans consulter personne; c'est un trait de jeunesse que Muratori s'est reproché lui-même: depuis il n'a rien publié sans le faire examiner.

Il y a, à Milan, plusieurs Académies: Muratori en institua une nouvelle pour l'érudition Ecclésiastique; elle ne se soûtint pas faute de Protecteur. Le Duc de Modène rappella son sujet, & le chargea du soin de sa Bibliothèque

& de ses Archives : il en couta beaucoup à notre Sçavant, pour rompre les liens qui l'attachoient à Milan ; mais il ne put résister aux instances de son Souverain, de sa patrie, & de sa famille. Cependant il obtint un délai de six mois, pour finir quelques affaires & pour remplir les engagements littéraires qu'il avoit contractés ; le principal étoit l'Edition des Œuvres & & de la vie du célèbre Poëte Charles-Marie Maggi.

Pendant cet espace de temps il fit une revuë de manuscrits, dont il vouloit tirer des matériaux de Critique & d'Histoire ; il se proposoit d'en faire usage dans un Livre intitulé le *Bibliothècaire* : c'est un Ouvrage qu'il n'a jamais pû exécuter tel qu'il l'avoit conçu, mais ces matériaux ont trouvé leur place dans d'autres Livres qu'il a mis au jour ; entr'autres dans son Recueil des Historiens d'Italie.

Ce

Ce fut en 1700 que Muratori revint à Modène : deux ans lui ſuffirent pour remettre l'ordre dans les Archives du Duc ſon Maître : la guerre de 1702 rendit ce travail preſque inutile. A l'approche des armées Françoiſes qui remplirent toute la Lombardie, on fut obligé de tranſporter beaucoup d'effets précieux appartenants à la maiſon d'Eſt, & les Archives furent compriſes dans ce déplacement. Les François ſe ſaiſirent enſuite de Modène, mais nos Généraux conſerverent à Muratori ſon titre de *Bibliothècaire* ; & la conſidération qu'ils eurent pour ſon mérite, le mit en état de rendre alors d'importants ſervices à ſon Prince & à ſa patrie.

La Bibliothèque, dont il étoit chargé, fut bientôt fournie par ſes ſoins de ce qui lui manquoit de plus eſſentiel, & principalement dans le genre d'érudition ſacrée

dont il faisoit une profession particulière. Ce fut vers ce temps, c'est à dire en 1703, que se cachant tantôt sous le nom d'*Antonio Lampridi*, tantôt sous un autre qui n'en est que l'anagramme, (Lamindo Pritanio) Muratori s'égaya, *carteggio*, en publiant des feuilles sous le titre de *premiers desseins d'une République littéraire d'Italie :* il donnoit ces desseins comme des secrets dérobés & confiés à la curiosité des Sçavants : l'impression, l'envoi, & l'Auteur de ces feuilles furent long-temps des mystères impénétrables à toute l'Italie : on s'adressoit sur-tout à Muratori pour les percer, & pour sçavoir son sentiment sur ce projet de République : on imagine aisément le plaisir qu'il goûtoit en se voyant applaudi par les uns & contredit par les autres, à mesure qu'il développoit son projet. Il y proposoit de former entre tout

ce qu'il y avoit de plus lettré & de plus sçavant en Italie, une espece de confédération pour polir, perfectionner & régler tout l'empire de la littérature. son intention étoit de faire sentir aux Litterateurs Italiens la nécessité de réformer leur goût. Il n'etoit pas le seul Acteur dans cette scene : bientôt il s'apperçut qu'il étoit temps de la finir ; ce jeu pouvoit devenir trop difficile à continuer, il étoit déja devenu trop sérieux pour un badinage. Cependant il ne laissoit pas d'être utile ; le chemin des Sciences qu'on y traçoit, étoit sûr & abregé : plusieurs en profiterent : l'excellent Ouvrage d'Antoine Gatti, *de rectè instituendà juris Academiâ*, fut un des principaux fruits qu'on en vit éclore en 1709 : ce Professeur de Pavie insinue qu'il soupçonne moins Muratori que le Seigneur *Bernard Trevisani*, d'être l'Auteur de la pré-

cédente Comédie : ce Seigneur Venitien y jouoit en effet un des premiers rôles.

Dans Muratori, le zèle des ſciences n'éteignoit point le zèle des ames : les Dimanches & les Fêtes il étoit aſſidu à ſon Confeſſional pendant toute la matinée : il viſitoit régulièrement les priſons, il s'intéreſſoit à toutes les bonnes œuvres. Le P. Paul Segneri faiſoit alors de grands fruits dans toute l'Italie : à Modène on n'étoit pas trop diſpoſé à profiter de ſes Miſſions. Muratori n'en fit que plus d'inſtances pour l'attirer. Les ſuccès de ce Miſſionnaire furent ſi heureux, que toute la Ville combla de bénédictions celui qui l'avoit introduit. Segneri étant mort peu de temps après cette Miſſion ; pour ſignaler ſa tendre amitié envers ce Religieux, Muratori réſolut d'écrire la vie de cet homme Apoſtolique.

Dans l'état de simple Ecclésiastique, notre docte Bibliothècaire ne trouvoit pas assez d'exercice à son zèle : il souhaitoit un champ plus étendu : la Cure de Sainte Marie *della Pomposa* lui fut présentée en 1716, & il l'accepta volontiers. Cette Eglise n'avoit ni vases sacrés, ni ornements convenables : aux dépens de son nouveau Pasteur elle fut bientôt ornée ; enrichie, & dans la suite rebâtie toute entière. Il établit au même endroit des exercices spirituels pour les Ecclésiastiques : il fonda *une Compagnie de Charité* ; il érigea un mont de piété. Cette Paroisse, auparavant pauvre & déserte, devint une des plus riches & des plus fréquentées. On y vit renaître l'assiduité aux saints Offices & l'ardeur pour la fréquentation des Sacrements : la régularité du Pasteur à remplir toutes ses fonctions, entretenoit celle des Paroissiens à s'acquitter

de leurs devoirs. Les conquêtes qu'il faisoit sur le libertinage, lui attiroient quelquefois des affronts publics : sa patience les dévoroit avec une douceur qui préparoit ordinairement la conversion des plus insignes libertins. En 1733, sa santé, qui n'avoit pas été exemte de maladies considérables, se trouva prez de succomber sous le poids des fonctions curiales & des travaux littéraires ; alors il aima mieux renoncer à sa Cûre que d'emprunter des secours étrangers pour en soûtenir le fardeau : le ministère du Sacrement de Pénitence & la direction de sa Compagnie de Charité furent les seuls exercices que son zèle se réserva, & dont il s'occupa tout le reste de sa vie.

Ici l'Historien reprend la suite des Ouvrages que Muratori continua de composer : la plume ne lui tomba des mains qu'en 1749, où

ſa ſanté ſe dérangea abſolument: le 27. Novembre, ſon œil droit s'éteignit pendant qu'il travailloit à une de ſes Diſſertations; il ne s'en apperçut qu'en fermant par hazard l'œil gauche : le 4. Décembre ſuivant, l'œil gauche fut frappé d'un accident ſemblable. Quelque ſenſible que fût cette perte, Muratori n'en fut point troublé : ſa réſignation Chrétienne éclata même en actions de graces ; mais ces accidents étoient de fâcheux ſymptômes dans l'état du malade : enfin le 23. de Janvier de l'an 1750, muni de tous les Sacrements de l'Egliſe, il finit ſes jours par une mort auſſi édifiante que ſa vie l'avoit été. On n'eut point d'égard aux derniéres volontés que ſon humilité lui avoit inſpirées : on lui fit des obſéques dignes de ſon mérite & de ſa réputation.

2°. Excepté les Mathématiques, il n'y a preſque aucune ſorte de

Sciences que Muratori n'ait étudiée, ou enrichie de ſes découvertes, ou de ſes recherches. *Si* nous entreprenions de faire le Catalogue des Œuvres qu'on rapporte dans cette Hiſtoire, nous paſſerions les bornes qui nous ſont preſcrites; il faudroit tranſcrire les titres de 46 Volumes *in-folio*, de 32 Volumes *in*-4°, de 13 Volumes *in* 8°, & de 2 Volumes *in*-12; ſans compter ceux dont nous ignorons le format, ni les 12 Opuſcules inſérés dans des Ouvrages étrangers, ni 13 Lettres imprimées, ou ſéparément, ou dans les Livres de différents Auteurs, ni les Œuvres Poſthumes qui conſiſtent en un Volume *in*-8°, & dans trois Tomes *in*-4° ſur les Antiquités d'Italie, ni enfin les autres Ecrits dont on n'a point encore d'Edition, telles que 13 Diſſertations, un Panégyrique de Louis XIV, des Leçons de Philoſophie morale compoſées

pour l'instruction d'un Prince, sept Discours sur les obligations de l'Etat Ecclésiastique, d'autres pour la Neuvaine de Noel, une Exposition du *Pater*, des Paraphrases sur les Pseaumes qui ne sont pas encore finies, une Lettre écrite au nom d'une Dame Angloise Catholique à un de ses parents, Anglois Protestant; une seconde réplique à son Em. Mgr le C. Querini sur la diminution des Fêtes, & enfin ses Poësies Italiennes & Latines.

Dans l'étude des Antiquités Grecques & Romaines, Muratori long temps ne fut curieux que des monuments marqués au coin des beaux siècles : alors il étoit plus qu'indifférent à tout ce qui ne portoit l'empreinte que du moyen âge. Quand il en rencontroit quelques vestiges; à peine daignoit-il les regarder. Des considérations plus réfléchies lui firent concevoir qu'après tout chaque siècle a ses

beautés & ses agréments, quoique tous n'aient pas le même éclat; que depuis la renaissance des Lettres, il n'y a presque plus rien à glaner dans les siècles illustres; que les autres sont encore en friche & qu'on y pouvoit cueillir une abondante moisson. Il étoit pourvu de toutes les ressources nécessaires à ce genre de culture. Il n'y avoit point d'anciennes Ecritures dont il ne connût la date, point de titres, ni de diplômes qu'il ne sçût déchiffrer. Outre les Bibliothèques dont il s'étoit trouvé l'œconome & le dépositaire, il en avoit visité tant d'autres; il avoit fouillé dans les Archives de tant de maisons, il en avoit extrait tant de pièces rares, qu'il lui étoit plus aisé qu'à tout autre, de marcher sans s'égarer au milieu des siècles les plus barbares, d'en éclaircir l'obscurité, & par conséquent d'ouvrir cette

mine d'érudition, qu'en Italie on n'avoit preſque point encore entamée, comme l'avoient fait, en France, les Pithou, les du Cange, les Mabillon &c. Ce projet lui parut digne de ſon courage : il en partagea l'exécution en deux Parties ; l'une fut le Recueil des Hiſtoriens d'Italie depuis l'an 500 juſqu'en 1500 ; l'autre fut l'expoſition des Mœurs, Loix, Uſages & Coûtumes qui régnoient en Italie pendant ces temps de ténébres & d'ignorance. La premiére Partie fut compriſe en vingt-huit Volumes *in-folio* ; on nous en promet ici un nouveau Tome, avec la Table générale de tout le Recueil : la ſeconde contient les Antiquités Italiennes du moyen âge ; elles conſiſtent en ſoixante & quinze Diſſertations qui rempliſſent ſix Tomes *in-folio*. C'eſt de tous ſes Ouvrages celui où Muratori a mis plus de travail, & où il a étalé ſa

vaste & profonde érudition avec plus d'avantage : en ce genre, il n'avoit point eu de modele complet ; il a eu la gloire d'en servir à d'autres Sçavants, qui sont aujourd'hui ses imitateurs ou ses émules. C'est ce qui nous a déterminés à faire ici une mention spéciale de cette collection, & des Dissertations qui l'accompagnent.

3°. Dans la multitude des Ouvrages qu'a composés Muratori, dans la diversité des matières qu'il a traitées, il n'est pas étonnant qu'il lui soit échappé quelques méprises, ou même quelques erreurs qui aient donné prise à la critique. Ces fautes inévitables aux Ecrivains féconds & rapides, n'ont pas été la source la plus commune des querelles qui ont troublé la tranquillité de cet Auteur infatigable. Selon l'Historien, les guerres les plus vives que son oncle a soûtenues, se sont allumées pour

des opinions régnantes que ſa critique ne pouvoit épargner. Les partiſans & les défenſeurs de ces opinions devinrent les aggreſſeurs & les ennemis du Critique. Dans le Chapitre de ces diſputes, qui contient près de 85 pages, on s'apperçoit, plus que par-tout ailleurs, que chez le neveu, le ſang parle en faveur de l'oncle. Cependant l'Hiſtorien mérite ici un éloge qui fait honneur à ſon caractère ; c'eſt qu'en prenant toujours le parti de ſon oncle, il ſe borne aux armes défenſives : craignant de renouveller des combats dont il ne veut que retracer l'Hiſtoire, il n'en vient jamais à la guerre offenſive : ſi elles étoient encore ſenſibles, les cendres de Muratori applaudiroient à un procédé ſi ſage & ſi conforme à ſa façon de penſer. En s'élevant contre ſes Ecrits, la paſſion s'arma ſouvent des traits de la violence, la cenſure emprunta

quelquefois les anathèmes de la Religion ; elle y joignit les allarmes de la piété.

Dans l'affaire de Commachio, il avoit écrit pour maintenir les prétentions de la maison d'Est sur cette Ville & sur son domaine ; on lui en fit un crime auprès du saint Siége. Sa *méthode* de controverse contre les Protestants porte un caractère de modération, qui parut de mauvais augure à quelques Théologiens Catholiques. On l'accusa de ne pas penser favorablement sur toutes les prérogatives de la sainte Vierge, parce qu'il ne goûtoit pas tout ce que le zèle inspiroit pour en défendre quelques-unes. On se scandalisa de ce qu'il se déclaroit pour la diminution des Fêtes. Quelques autres opinions hardies, ou hazardées & peut-être mal interprétées, lui furent hautement reprochées : on en vint jusqu'aux accusations d'*Hérésie*

& d'Athéiſme. Sans jamais uſer de repréſailles contre de ſi odieuſes imputations, ſans ſe prévaloir de la régularité exemplaire de ſes mœurs eccléſiaſtiques, il montra qu'en ſes propres Ecrits il avoit toujours enſeigné la ſoumiſſion la plus entière au Siége Apoſtolique & à ſes déciſions ; qu'il y avoit combattu les dogmes hérétiques qu'on lui attribuoit ; qu'il y avoit défendu les privilèges de Marie & ſon culte le plus légitime ; en un mot, il ne laiſſa ſur ſes ſentiments aucun nuage dont la foi & la piété puſſent abſolument s'allarmer. On ne ſçauroit diſconvenir qu'à ſon égard bien des Ecrivains, tant Catholiques que Proteſtants, n'aient violé les Loix de la juſtice & de la charité : il s'eſt toujours abſtenu de ſuivre leur exemple ; ainſi de tant d'aſſauts différents qu'on lui livra, il réſulte que, ſi la ſcience n'eſt pas quelquefois ſelon le zèle, le zèle

non plus n'eſt pas toujours ſelon la ſcience. Nous ne dirons rien des autres procès purement littéraires qui furent intentés à Muratori : tout ce que nous en remarquerons, c'eſt que jamais il n'y perdit ce ton de douceur & de charité qui lui étoit comme naturel.

4°. Si les Œuvres du docte Muratori ſuſciterent contre ſon érudition des critiques & des cenſures fort amères, elles lui attirerent auſſi des éloges & des applaudiſſements très-flatteurs & très-glorieux. Preſque toutes les Académies de l'Italie, & pluſieurs des étrangères l'adopterent au nombre de leurs membres. Le grand Pape qui gouverne l'Egliſe, Benoît XIV, lui a témoigné ſon eſtime, en diſant que c'étoit un bon Prêtre, un homme à qui l'Italie, dont il étoit l'ornement, devoit, en fait de Littérature, non pas l'égalité ſeulement, mais la ſupériorité qu'elle

avoit ſur toutes les autres Nations; *un buon Sacerdote, ed un uomo, che nella Litteratura è il decoro della noſtra Italia, facendola comparire non che uguale, ma ſuperiore alle altre parti del mundo.* Dans un Bref à l'Evêque de Modène, ce Pontife déclare que *ſon bon Abbé Muratori* eſt la plus chère brebis qu'il ait dans le troupeau de ce Prélat, *la piu cara a noi pecorella è il noſtro buon Abate Muratori.* L'Empereur Charles VI. Georges I. Roi de la Grande Bretagne, Victor-Amédée Roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel ſon fils & ſon ſucceſſeur, les Ducs de Modène, Renaud I. & François III. une foule de Cardinaux & de Seigneurs, des Sçavants de tous les Ordres & de toutes les parties de l'Europe, ont honoré Muratori de leur eſtime & de leur confiance: ſes relations s'étendoient dans toute l'Europe, & même dans le Nou-

veau-Monde. Ses Mémoires sur les Missions du Paraguai attestent l'intérêt qu'il prenoit à la propagation de l'Evangile parmi les Infidèles : le commerce qu'il entretenoit avec les Missionnaires de l'Amérique, le touchoit plus que les relations qu'avoient avec lui les Princes, les Prélats & les Sçavants les plus distingués de l'Italie : on nous donne ici des Extraits de ces relations qui sont comme des Certificats de la considération dont jouissoit Muratori dans sa patrie.

Dans cette Vie de Muratori, telle que nous la donne son neveu, les gens de Lettres & les gens de bien trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer pour leur propre satisfaction. Après avoir pris une connoissance de ses différents Ouvrages & de leurs Editions, les premiers admireront, dans les Chapitres X & XI, la méthode & la continuité de ses études, la péné-

tration & la justesse de son esprit, la promptitude & la ténacité de sa mémoire, la rapidité de ses lectures &c. Les seconds seront enchantés de son immense charité pour les pauvres, de la vivacité de sa foi, de la profondeur de son humilité, de la douceur de son caractere, de sa tendre piété envers Dieu & le Sauveur du monde; enfin de toutes ses autres vertus, dont l'Historien a tracé la peinture dans les Chapitres XII^e, XIII^e, & XIV^e. Cette Histoire est terminée par une Oraison funèbre de Muratori, dont les paroles de Benoît XIV. que nous avons citées, ont fourni le plan & la division.

ARTICLE CIV.

PRAXIS LINGUÆ SANCTÆ ſecundùm Litteras ſpectatæ, complectens Grammaticam & Dictionarium Hebraïcum Biblico-Chaldaïcum & Rabbinicum in quo, ad inſtar Schreveliani Lexici Græci, voces omnes & vocum ipſarum inflexiones ordine alphabetico diſponuntur. Ut unuſquiſque per ſe & abſque Magiſtro facile & brevi Linguam Hebraïcam diſcere poſſit, & ſacrum Textum, optimoſque ejus Commentarios evolvere. Iis etiam qui puncta ſequuntur Maſſorethica opus non inutile. Auctore P. Bonaventura Giraudeau, Societatis JESU Sacerdote. *Pratique de la Langue ſainte, contenant une Grammaire & un Dictionnaire Hébraïque, ſelon*

la méthode de Schrevelius, &c. Par le P. Giraudeau, Jésuite. (Volume *in*-4°. de 608 pages.) Imprimé à la Rochelle chez Desbordes; & se trouve à Paris chez la Veuve Bordelet, rue S. Jacques. M. DCC. LVII.

QUAND on veut apprendre l'Hébreu de soi-même & sans le secours d'un Maître, on éprouve deux difficultés principales; celle d'arranger tout l'attirail des points, & celle de trouver la racine de chaque mot. On voit que nous parlons des méthodes ordinaires, c'est-à-dire de la pratique commune d'admettre les points dans la lecture, & de la loi que se sont comme imposée tous les Faiseurs de Dictionnaires d'instruire les Elèves par la nomenclature des Racines.

Le P. Giraudeau, Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons,

leve ces deux difficultés, la premiére en détruiſant tous les points, la ſeconde en formant ſon Lexique pour l'Hébreu, comme Schrévélius a formé le ſien pour le Grec. Tout le monde ſçait qu'outre les Racines, on a eu ſoin de placer, ſelon cette méthode, les mots tout conjugués & tout déclinés qui ſe rencontrent dans les Livres; mais Schrévélius n'a certainement pas épuiſé, dans ſon Dictionnaire, toutes les façons de parler, dont les Grecs ont fait uſage; au-lieu que le P. Giraudeau a tenu compte de tous les termes qui ſont dans la Bible.

Rien de plus commode par conſéquent que ce Dictionnaire: avec ſon ſecours on peut apprendre l'Hébreu dès qu'on ſçait diſtinguer les lettres; il ne s'agit que de chercher les mots à meſure qu'ils ſe préſentent, & de bien retenir leur ſignification. Or cette

manière vive & prompte d'entamer la lecture des Livres, ce qui s'appelle en ſtyle de Grammaire, *expliquer*, eſt tout-à-fait intéreſſante pour des Commençants : il n'y a rien qui leur inſpire plus de zèle & d'activité que de ſe voir initiés tout-d'un-coup dans le contexte ſçavant qu'ils ont l'ambition de vouloir pénétrer ; & ſans ſortir de l'exemple actuel, un Hébraïſant de deux jours qui peut lire & entendre quatre lignes de la Genèſe, dont il trouve tous les mots dans le Dictionnaire, ſe croit déja un Docteur & s'anime à déchiffrer tout le reſte de ſa Bible Hébraïque : en fait de Langues, l'explication eſt la route du ſuccès ; la multitude des régles préliminaires eſt la voie du dégoût & le moyen de ne rien apprendre.

Le P. Giraudeau détruit les points ſi renommés dans les méthodes vulgaires & ſi rebutants

pour les Elèves. Ce n'eſt pas qu'il adopte en entier la méthode de ce M. Maſclef, Chanoine d'Amiens, qui vint nous dire il y a 45 ou 46 ans que tout l'appareil de la ponctuation Hébraïque étoit un fatras ridicule. Si quelqu'un étoit curieux de revoir les procédés de cet Hébraïſant qu'on appella *Novateur* dans le temps, il n'auroit qu'à reprendre nos Mémoires d'Octobre, Novembre & Décembre 1711, & ceux d'Octobre 1731. Enſuite s'il ſe piquoit de rappeller les objections faites contre ce ſyſtême, peut-être avec plus de chaleur que la choſe ne le requéroit, il trouveroit les veſtiges de cette controverſe dans nos Mémoires de Juillet, Août, Septembre & Octobre 1732. On voit par-là combien les Journaux de Trévoux ont eu à cœur la queſtion des points Hébreux : le pour & le contre en cette matière ne nous a point

point échappé, & c'est pour achever de satisfaire le public que nous donnons encore quelques moments d'attention au même objet, qui est capital dans la Grammaire du P. Giraudeau.

Il n'est point Masclesite, quoique l'exemple de M. Masclef l'ait fort encouragé à secouer le joug des points. Voici trois propositions ; la premiére, que les anciens Hébreux ont lû & entendu leurs Livres sans le secours des points ; la seconde, que nous pouvons jouir du même avantage ; la troisième, que nous devons nous délivrer de la gêne des points, & nous en tenir aux seuls caractères qui forment les mots. Si la premiére de ces propositions est une fois démontrée, nous ne doutons pas qu'on ne se rende à l'évidence des deux autres.

En effet, supposé que les anciens Hébreux aient bien lû leurs

Livres ſans points & à l'aide des ſeuls caractères reçus dans la Langue, pourquoi ne pourrions-nous pas auſſi lire ces Livres ſans nous embaraſſer de toutes ces inventions des Maſſorèthes, de ces minucies qui ne font que charger les mots de la Langue & gêner les Lecteurs? Qu'on faſſe bien attention qu'il ne s'agit pas ici de prononcer l'Hébreu comme l'ont prononcé les Anciens; cette tâche ſeroit impoſſible; une Langue morte depuis tant de ſiècles ne ſe conſerve plus que ſur le papier & non dans la bouche de ſes Sujets. Cependant pour fixer les Lecteurs, on donnera ci-après une façon de prononcer qui ſera celle de l'Auteur. Que ſi indépendamment de telle ou telle façon de prononcer, on vient à bout d'entendre le Texte des Livres ſaints à l'aide des ſeuls caractères & ſans l'attirail des points, qui peut douter qu'on ne

doive ſe procurer cette aiſance ? quel plaiſir trouveroit-on à ſe moleſter par des ſoins inutiles ?

Le P. Giraudeau s'attache donc à bien prouver que les anciens Hébreux ont entendu leurs Livres ſans autre ſecours que celui des caractères. Eh ! comment auroient-ils eu beſoin des points qui n'ont été inventés par les Maſſorèthes tout au plutôt que dans le VI[e] ſiècle ? Avant ce temps-là les caractères étoient-ils dénués de force & d'expreſſion ? L'Hébreu étoit-il un idiôme inintelligible ? Quand on écrivoit des Lettres ou qu'on envoyoit des ordres en cette Langue, ceux qui les recevoient étoient-ils hors d'état de comprendre ce qu'on leur marquoit ? Cela ſans doute eſt incroyable & ſe réfute de ſoi-même.

Mais, dit-on, ces anciens Hébreux avoient une tradition orale qui les guidoit dans l'intelligence

de leurs Livres. A quoi notre Auteur répond que ce ſyſtême eſt inoui dans l'Antiquité ; qu'il n'en reſte pas le moindre veſtige ; que quand ces Anciens écrivoient des Lettres ou envoyoient des ordres, ils prétendoient ſe faire entendre par l'énoncé ſeul de leurs Ecrits : Joab, par exemple, conçut par la Lettre de David qu'il falloit faire périr Urie.

D'ailleurs que ſeroit-ce qu'une tradition orale qui eût été néceſſaire pour l'intelligence de chaque Ecrit ? Cette tradition auroit-elle regné & ſubſiſté dans les termes mêmes, dans le contexte, en ſorte que tout Lecteur eût conçu ce que le Livre ou Ecrit ſignifioit ? Ceci eſt aſſurément la même choſe qu'attribuer l'expreſſion & la force de ſignifier aux caractères indépendamment de toute tradition prétendue orale. Cette même tradition auroit-elle été donnée &

ſpécifiée pour chaque Ecrit ? Mais par qui auroit-elle paſſé de l'Auteur au Lecteur ? Eſt-ce, par exemple, le porteur de la Lettre de David à Joab qui eût fait connoître le ſens de cette Lettre au Général Iſraëlite ? Non, ſans doute, puiſque Urie qui étoit chargé de cette Lettre, auroit connu l'ordre intimé pour ſa mort. En vérité, ceux qui imaginent cette tradition orale, comme ayant été le nœud & le ſceau de toute la Langue Hébraïque, n'ont aucune idée claire, ils ne forment aucun ſens fixe, précis & capable de répandre le moindre rayon de lumière ſur la queſtion préſente.

Ce n'eſt pas cette tradition, *diſent quelques autres partiſans des points*, qui donnoit l'intelligence des écrits Hébreux, c'étoit la ſous-entente des voyelles : à la vuë des caractères écrits, on étoit comme déterminé à ſuppoſer des voyelles

qui animoient les consonnes ; ces voyelles étoient virtuellement & implicitement comprises dans les caractères écrits. Mais, *répond notre Auteur*, ou ces voyelles déterminoient le Lecteur d'une manière vague & confuse, ou elles le déterminoient clairement & sans équivoque. Dans le premier cas, cette Langue n'étoit bonne qu'à tromper & à faire illusion : ainsi Joab recevant la Lettre de David, n'avoit aucune certitude que ce Prince voulût faire mourir Urie. Dans le second cas, il est évident que toute la force de signifier étoit dans les caractères, & non dans ces prétendues voyelles supposées & sous-entendues. Les caractères devoient avoir leur force, leur sens, leur efficacité, avant que de leur annexer & associer des voyelles : car quelles auroient été ces voyelles, si l'on n'avoit pas sçû en faire choix, & quel choix pouvoit-

on en faire ſi le ſens des conſonnes n'étoit pas déja fixé & déterminé ? Il y a une très-bonne diſcuſſion de l'Auteur ſur ce point particulier de controverſe.

Mais enfin, *conclut-on*, il n'y aura donc point eu de voyelles dans la Langue Hébraïque, & comment imagine-t-on qu'une Langue puiſſe exiſter ſans voyelles ? les voyelles ne ſont-elles pas néceſſaires pour la prononciation ? Mais eſt-ce de Langue prononcée, *réprend l'Auteur*, qu'il s'agit ici ? n'eſt-ce pas de Langue écrite ? Et par quel principe de raiſonnement voudroit-on prouver qu'il ne peut y avoir de Langue écrite qui n'ait des voyelles ? Les Chinois ont bien une Langue écrite qui n'a ni voyelles, ni conſonnes, puiſque tout y eſt en caractères dont chacun ſignifie une choſe entière. Ici l'Auteur nous ſemble s'engager dans une difficulté : il y a en Chine

une Langue parlée & une Langue écrite ; la Langue parlée a certainement des voyelles & des conſonnes, quoique la Langue écrite n'en ait point. Peut-on croire que les Hébreux aient eu auſſi une Langue parlée diſtincte de leur Langue écrite ? Cela pourroit être ſans qu'il fût poſſible de démontrer le contraire. Mais pourquoi faire naître cette queſtion ? On donne ici ſix voyelles à la Langue Hébraïque, telle que nous la liſons aujourd'hui : pourquoi les anciens Hébreux n'auroient-ils pas eu ces ſix voyelles, qui ſont, pour nous ſervir du langage ordinaire : *Aleph* ou *a* bref, *He* ou *e* bref, *Ouau* ou *u*, *Iod* ou *i*, *Heth* ou *e* long, *Aïn* ou *a* long ?* Avec cela il n'y aura eu qu'une ſeule Langue tant

* On pourroit lire ce que Walton écrit ſur cela dans le Paragraphe troiſième de ſes Prolégomènes N° 49.

parlée qu'écrite ; bien entendu au reſte que ces anciens Hébreux auront eu leur manière de prononcer ces voyelles ſans être aſtreints à nos façons modernes d'en juger & d'en faire uſage.

Mais quoi qu'il en ſoit, c'eſt toujours une grande abſurdité que de recourir à la tradition orale ou aux voyelles ſous-entendues, pour gagner l'invention Maſſorèthique des points. Ces Maſſorèthes, en effet, qui étoient des Hébreux du ſixième ſiècle, tout-au-plutôt, auront-ils conſervé la tradition ou la ſous-entente des voyelles ; & ſans eux n'aurions-nous jamais rien conçu aux Livres ſaints ; & leur invention des points eſt-elle le moyen capital dont s'eſt ſervie la Providence pour nous initier dans la parole de Dieu ? C'eſt aſſurément faire trop d'honneur à ces Juifs, perſonnages, à ce qu'il paroît, fort médiocres pour l'érudi-

tion, & très-peu dignes d'être les organes dont Dieu auroit fait choix pour un ministère si sublime. Dans le systême des points, il vaudroit encore mieux remonter jusqu'à Esdras ou même jusqu'à Moyse, parce qu'on auroit pour point d'appui l'autorité divine qui se manifestoit par ces hommes inspirés; mais il y a aussi tant de difficultés dans cette hypothèse, que presque personne ne la défend aujourd'hui. Revenons-en donc à l'entière exemption des points, à l'Hébreu tout pur; n'entreprenons que de l'entendre, & voyons en peu de mots la régle que nous donne le P. Giraudeau pour le prononcer.

M. Masclef admettoit les six voyelles énoncées ci-dessus, le P. Giraudeau en fait autant; mais parmi ces voyelles il n'y a point d'*O*; notre Auteur saisit ce défaut, & expose ainsi sa régle : *Toutes les fois qu'il faut une voyelle pour*

prononcer, ſubſtituez un O ; & voilà tout l'artifice de cette nouvelle méthode : Exemple : on trouve דבר qui ſont les trois lettres *dbr :* comment prononcer cela ſans voyelles ? Le P. Giraudeau dit : *Suppléez deux o,* & prononcez *dobor ;* tout eſt dit. Remarquez que, dans tous les autres mots où quelqu'une des ſix voyelles ſe trouvera, on n'ira pas chercher la prononciation ailleurs ; on articulera cette voyelle ou ces voyelles : il n'y aura, encore une fois, que l'*O* à ſuppléer par-tout où une voyelle ſera néceſſaire & ne ſe trouvera point dans l'Hébreu. On ſçait bien que ceci eſt une affaire d'invention, une régle factice, une hypothèſe, un pur inſtrument : mais 1° en quoi cela préjudicie-t-il au fond de la Langue, & ne ſçait-on pas auſſi bien l'Hébreu en prononçant *dobor* que *dabar*, ou *daber?* 2° Que cherche-t-on ici ?

ſinon une manière de prononcer ; un moyen pour articuler, une eſpèce de fauſſe poſition pour n'être point embarraſſé dans la lecture.

Mais ce M. Maſclef comment s'y prenoit il pour lire ? Sa régle étoit d'aſſocier à chacune des conſonnes la première voyelle qui entre dans ſa dénomination : ainſi quand la lettre ב ſe rencontre, on lui aſſocie l'*e*, parce que cette lettre s'appelle *beth* dans le langage ordinaire ; quand on trouve la lettre ד, on lui joint l'*a*, parce que cette lettre s'appelle *daleth*, ainſi des autres ; par conſéquent le mot דבר doit être *daber*. Il y a, nous le croyons, deux petits défauts dans cette méthode ; le premier eſt d'emprunter ces dénominations artificielles des conſonnes, du ſyſtême commun, & même des Maſſorèthes : n'eſt ce pas là prendre chez les gens de quoi les attaquer & les battre ? Le ſecond très-petit

défaut c'eſt d'expoſer le Lecteur à quelques anxiétés, parce qu'il ſe trouve des mots fort différents, pour la ſignification, que le Maſclefiſme prononce néanmoins de la même façon : le P. Giraudeau en donne un exemple, auquel il nous ſemble néanmoins qu'un Maſcleſite pourroit répondre. Mais tout ceci eſt étranger à notre Analyſe.

Avec le ſyſtême de notre Auteur, il eſt clair que les Hébraïſants ne s'entendront plus s'ils prononcent de l'Hébreu les uns en préſence des autres, de façon que les uns liſent & les autres écoutent. On ne pourra s'entendre que le Livre en main, ou bien quand on ſera convenu de ſuivre la même méthode. Mais il en arrive bien autant dans la prononciation du Grec, qui eſt ſujette auſſi à deux ſortes de méthodes, dont l'une pourtant n'eſt peut-être qu'une fantaiſie.

Il est clair aussi que ce système est fort simple, fort commode & qu'il abrège tout en excluant pour toujours l'armée des points & des accents : espèce de fourmillière ou de nuée d'insectes, capable de désoler quiconque voyage dans le pays de la Langue sainte.

Après l'exposition de sa Régle, le P. Giraudeau donne une Grammaire complette qui est claire, courte & bien digérée : on voit bien qu'il appartient à l'usage seul de consommer l'idée qu'on en doit prendre ; & il en est de même du Dictionnaire. Ainsi nous n'en dirons pas davantage. Il seroit seulement à desirer que l'Auteur voulût détacher sa Grammaire du reste de l'Ouvrage, & la faire imprimer à part. Ceux qui ont déja le Dictionnaire de D. Guarin, ou celui de Robertson, ou quelque autre semblable & qui en sont contents, pourroient néanmoins se

procurer la nouvelle Grammaire; & *viciſſim* ceux qui ont des Grammaires antiques & qui veulent tenir aux points ou au Maſclefiſme, pourroient toujours s'accommoder du Dictionnaire. Cet Ouvrage au reſte eſt bien conditionné quant à la partie Typographique : ce qui eſt d'un grand mérite dans ces ſortes de Livres, qui paſſent de beaucoup la capacité des Imprimeurs ordinaires.

ARTICLE CV.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Provinces-Unies, dédiée à Monſeigneur le Duc d'Orléans premier Prince du ſang. Par M^rs D*** ancien Maître des Requêtes, S*** de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres. *A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule, 1757.* (Grand *in*-4°, trois Volumes.)

TOUTES les Nations de l'Europe ſemblent avoir travaillé de concert à immortaliſer la gloire de la Hollande. Elles lui ont fourni, pour écrire ſon Hiſtoire, des Sçavants & des génies du premier ordre, Strada, le Cardinal Bentivoglio, Grotius, le Chevalier

Temple, le Clerc, Basnage &c. Quelque pures cependant & quelque abondantes que soient les lumières que ces Auteurs célèbres nous ont données sur le Gouvernement de la Hollande, l'Ouvrage que nous annonçons pourra paroître encore nécessaire. En effet les Auteurs, dont nous avons parlé, uniquement frappés de l'éclat qui accompagne & qui caractèrise la grande révolution, sont presque tous partis de cette époque brillante pour commencer l'Histoire des Provinces-Unies. Les temps qui ont précédé cet évènement mémorable, ils les ont passés entiérement sous silence, ou ils se sont contentés d'en donner un précis très-abregé.

Mrs de Boispreaux & Sellius, sans être étonnés ou rebutés de la difficulté des recherches, se sont proposé de remplir un vuide de cette importance dans l'Histoire

de l'Europe ; & pour nous ſervir de l'expreſſion d'un fameux Négociateur (le Chevalier Temple) *peu contents de conſidérer l'eau qui coule devant leur porte, ils ont voulu remonter à ſa ſource.*

Dans la Préface, qui contient 40 pages, ils expoſent le plan de leur Ouvrage : ils rendent compte des pièces & des matériaux qu'ils ont mis en œuvre ; des ſecours qu'ils ont trouvés, des vuës qu'ils ont ſuivies & adoptées. Ils y tracent les régles d'une Critique ſage & judicieuſe, mais dont il eſt bien difficile de ne pas quelquefois s'écarter ; ils font un grand éloge de *l'Hiſtoire de la Patrie*, Ouvrage qui s'imprime en Hollande, & qui leur a beaucoup ſervi.

Quoique le titre d'Hiſtoire générale des Provinces Unies comprenne la Gueldre, la Hollande, la Zéelande, le pays d'Utrecht, la Friſe, l'Overyſſel, Groningue,

& les Ommelandes, nos Auteurs s'attachent, pour l'ancien temps, & jusqu'à l'union de ces Provinces, plus particulièrement à la Hollande, & ne touchent aux autres que quand les circonstances l'exigent. Ils partagent cette Histoire en cinq Périodes. La premiére présente ce qui s'est passé avant l'entrée des Romains dans la Basse-Germanie. La seconde renferme les temps de la domination des Empereurs. La troisième contient l'invasion des Francs, leur Gouvernement, & celui des Rois de la Branche Germanique. Les Comtes ouvrent & remplissent la quatrième Période. La cinquième commence avec la République. Les quatre premiéres Epoques forment l'Histoire ancienne, & la derniére compose l'Histoire moderne.

A la page onzième de la Préface, il s'est glissé une faute d'im-

pression qui doit être remarquée & corrigée. Il est dit *qu'aux anciennes Chansons des Bardes, on avoit substitué celles que Jornandés dit être venues des Gaules au commencement du quinzième siècle*, il faut lire *du cinquième siècle.*

L'Histoire ne commence qu'au second Volume : le premier fait comme un Ouvrage à part. Nos deux Auteurs, pour débarrasser leur narration de tout ce qui pouvoit l'interrompre & la rendre languissante, ont rempli ce premier Tome de dissertations & de discussions critiques, nécessaires pour l'intelligence des évènements qui forment le corps de l'Histoire. On trouve donc, dans ce premier Volume, le prècis des contestations qui se sont élevées entre les Sçavants sur l'ancienne Géographie de cette Contrée de la Basse-Germanie, sur le cours des riviè-

tes, ſur les changements cauſés par les inondations ou par la main des hommes, ſur la fondation des Villes, ſur la poſition de celles qui ont été détruites, ſur l'origine, les émigrations & les ligues des peuples, ſur la Religion, les Mœurs, les Uſages & la diſcipline Militaire, les Loix & le Gouvernement des anciens habitants de ces Provinces. Tous ces différents Articles traités avec l'étendue qu'ils exigent, ſont remplis de recherches & d'érudition. Nous en rendrons compte autant que les bornes d'un Extrait pourront nous le permettre. C'eſt ici la Partie de tout l'Ouvrage la plus ſçavante ſans doute, mais ce n'en eſt pas la plus agréable, ni la plus aiſée à manier par un Journaliſte.

Le Rhin a fait dans tous les temps la ſéparation des Gaules & de la Germanie : mais comme ce

fleuve ſe partage en pluſieurs bras ; on demande lequel de ces bras ſervoit de limites. Pour réſoudre cette queſtion, nos Auteurs entrent dans une diſcuſſion Géographique. Ils interrogent Ceſar, Pomponius Mela, Tacite, & Pline le Naturaliſte. De tous ces témoignages rapprochés, réunis, expliqués les uns par les autres, ils concluent que les limites des Gaules & de la Germanie n'ont pas toujours été les mêmes, qu'elles ont ſuivi les variations qu'ont éprouvées les bras du Rhin dans les différents temps. » L'Yſſel ſéparoit les Gau- » les de la Germanie ſous l'Empire » de Tibère. L'Iſle des Bataves con- » tenoit le pays qui eſt entre l'He- » lium & le Flevus. Le lit du mi- » lieu étoit le plus conſidérable du » temps de Ceſar : c'étoit alors » celui de l'Yſſel ; & le premier, » épuiſé par les ſaignées qu'on » continuoit de faire, s'eſt enfin

» perdu ſans avoir la force d'arri-
» ver juſqu'à l'Océan. «

Cette premiére Section eſt terminée par un Abregé hiſtorique des inondations ; époques trop mémorables dans les faſtes des Provinces-Unies. *Le travail obſtiné & l'induſtrie des Hollandois ont forcé la Mer à reſtituer quelques parties des terres qu'elle avoit englouties, & l'on continue à recouvrer ce qu'on peut en deſſéchant le terrein par le moyen des digues & des moulins.* L'origine & la fondation des digues ne remontent pas fort haut. Les premiéres furent élevées en 1037. Ce ne fut qu'en 1180 que l'on apprit à leur donner de la ſolidité. La conſervation de tout le pays dépendant de la bonté de ces digues, on créa en 1300 un Conſeil dont le ſiège eſt ambulatoire. Il eſt chargé de viſiter ces ouvrages, & de veiller à leur entretien.

La ſeconde Section préſente aux Amateurs de l'Antiquité des objets intéreſſants. Ils y trouveront des Diſſertations bien analyſées ſur l'étendue de l'Iſle des Bataves, ſur ſa ſituation, ſur ſes premiers habitants, ſur l'origine & la fondation des Villes de Nimègue, d'Utrecht, de Leyde &c. ſur l'étymologie de ces différents noms. On ſent bien que ces Articles ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait.

Dans la troiſième Section, nos Auteurs touchent à certains points de notre Hiſtoire. Ils y parlent de la ligue des Francs. Ce nom de *Franc* étoit celui de la ligue; elle comprenoit un grand nombre de petits peuples réunis ſous une même confédération. Quelques Critiques ont prétendu que les Francs étoient une Nation puiſſante qui donna ſon nom à ſes alliés; mais on leur objecte que ce nom ne ſe trouve pas dans les

anciens

anciens Auteurs ; qu'il étoit inconnu du temps de Tacite ; qu'il paroît pour la premiére fois sous l'Empire de Galien.

Les Saliens & les Ripuaires composoient la partie la plus importante de cette ligue. Les premiers, *disent nos Auteurs*, étoient considérés par leur noblesse, les seconds par leur nombre. Ces peuples avoient chacun sa Loi particulière qu'on distinguoit par leur dénomination. Le célèbre Leibnitz soûtient que ce fut la rivière de Sala qui donna son nom au peuple & à la Loi Salique. Mais en quel temps cette Loi fut-elle rédigée? c'est ce qui a fait naître des contestations. Leibnitz prétend que cette rédaction est antérieure à la conquête que les Francs firent des Gaules. Il observe qu'on ne voit pas que la Loi Salique ait été confirmée par le Roi, d'où il conclut que le Gouvernement des

Saliens n'étoit point alors Monarchique ; & que les Articles, qui concernent la Couronne & les Ambaſſadeurs, ont été ajoûtés, lorſque ce peuple ſe donna des Souverains. Cette opinion de M. Leibnitz a trouvé des adverſaires redoutables dans le P. Daniel & M. Gundling ; ils l'ont combattue avec beaucoup de force & de clarté : ils ſoûtiennent que la Loi Salique n'a reçu ſa forme que depuis l'établiſſement des Francs dans les Gaules ; ils diſent qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître, dans cette Loi, l'eſprit d'un Monarque Chrétien. M^rs de Boiſpréaux & Sellius tâchent de concilier ces deux ſentiments, quelque oppoſés qu'ils ſoient : il paroît, ſelon eux, que la Loi Salique ſubſiſtoit avant Clovis ; mais ils veulent que la Préface ſoit plus récente. La Loi tient encore de l'ancienne barbarie de la Nation ; & Clovis,

après avoir reçu le Baptême, a pû retrancher ce qui se ressentoit le plus du Paganisme. Le style de la Préface est plus poli, & l'on y reconnoît la douceur de la morale Chrétienne. Nos Auteurs examinent ensuite ce que l'on doit entendre par la qualification de *Salique* qui distinguoit certains fiefs : ce morceau de notre Droit public nous a paru rempli de recherches, & d'une bonne Critique.

La quatrième Section traite de l'Etat Ecclésiastique, Civil, Œconomique & Militaire des anciens Germains. Ces peuples, suivant Tacite, n'avoient ni Temples, ni Idoles. Ils reconnoissoient cependant des Dieux ; mais ils auroient cru déshonorer l'essence de leurs Divinités, en leur donnant une forme humaine, & en les renfermant entre des murailles. Ils consacroient à leurs Dieux des forêts entières, des rivières & des mon-

tagnes. L'endroit le plus épais du bois servoit de sanctuaire. Dans la suite, ils apprirent à bâtir des Temples & à se faire des Idoles. Les Temples consistoient dans de simples cabanes qu'ils plaçoient dans la profondeur de leurs bois sacrés; & leurs Idoles n'étoient que des arbres qu'ils façonnoient sur la place même & sans les transplanter.

» Les anciens Germains, *disent* » *nos Auteurs*, ne connoissoient pas » le Droit écrit. La tradition leur » apprenoit leurs usages ; les » mœurs régnoient à la place des » Loix..... Le bon sens & l'équité » décidoient les différends ; leur » simplicité les assuroit contre les » pièges de la chicane..... Pendant » la paix, ils s'occupoient à la » chasse ; ils s'exerçoient à la cour- » se, au saut, à nager, & ne pen- » soient qu'à boire & à dor- » mir. «

Leurs biens consistoient en armes, en chevaux & en bestiaux. Leur commerce se faisoit par échange. Ils étoient extrêmement adonnés au jeu : cette fureur les emportoit au point qu'après avoir perdu tout ce qu'ils possèdoient, ils se louoient eux-mêmes, & sacrifioient cette liberté dont ils étoient si jaloux, & pour laquelle ils étoient prêts à répandre leur sang.

Les Francs porterent la lumière de l'Evangile dans les deux Germanies. Le zèle de leurs Missionnaires vint à bout de planter la Croix de Jesus Christ jusques sur le bord de la Mer Baltique. Le Christianisme pénétra dans l'Angleterre à la suite d'une Princesse du sang de France. Berthe, fille de Sigebert Roi des Francs Orientaux, sollicita le Pape S. Gregoire de lui envoyer des Missionnaires. S. Augustin fut chargé de cette Mission, il baptisa Ethelrede, Roi

de Kent ; l'exemple du Prince gagna les peuples ; la Religion Chrétienne devint bientôt la Religion de toute l'Angleterre. Ce Royaume fournit auſſi des Apôtres à la Baſſe-Germanie. S. Boniface fit éclater un zèle & un courage à l'épreuve de tous les dangers. Il donna ſes ſoins à la converſion des Idolâtres, & à la réforme de la doctrine & des mœurs du Clergé, qui commençoit à tomber dans le relâchement. Il pourſuivit les reſtes du Paganiſme dont quelques Prêtres faiſoient un alliage monſtrueux avec le culte du vrai Dieu. Il s'eſt gliſſé quelques fautes dans l'expoſé que font nos Auteurs des travaux entrepris par S. Boniface. Nous tranſcrivons une partie de ce morceau. *Adalbert rejettoit la Confeſſion auriculaire, & ſoûtenoit qu'il n'appartenoit qu'à Dieu d'abſoudre le péché. Clement.... prêchoit que tous les hommes*

étoient rachetés par le sang de Jésus-Christ. Boniface poursuivit ces deux derniers qu'il fit déposer dans un Synode, & se servit de l'autorité du Prince pour les retenir en prison, jusqu'à l'assemblée d'un Concile que Zacharie convoqua à sa sollicitation, & dans laquelle Clement fut condamné comme hérétique. Il n'est pas parlé d'Adalbert.

Si nos Auteurs s'étoient donné la peine de consulter les Ouvrages qu'ils citent eux-mêmes en preuve de ce qu'ils avancent, ils y auroient vu 1° que Clement ne fut point condamné pour avoir prêché que *tous les hommes étoient rachetés par le sang de Jésus-Christ*; mais qu'il fut anathématisé, parce qu'il enseignoit que Jesus-Christ descendant aux enfers en avoit retiré tous les hommes qui y étoient renfermés, les Fidèles & Infidèles, les adorateurs du vrai Dieu & les Ido-

lâtres. *Qui contra fidem Sanctorum contendit, dicens quod Christus Filius Dei descendens ad inferos, omnes quos inferni carcer detinuit, inde liberasset, credulos & incredulos, laudatores Dei simul & cultores idolorum.* (Bonifac. Epist. 135 ad Zachariam. Bibliot. Patrum pag. 127. col. 2. Tom. 13.) Dans l'anathême qui fut lancé contre cet Evêque par le Concile tenu à Rome sous le Pontificat de Zacharie, voici ce qu'on lit: *Clemens qui per suam stultitiam Patrum statuta respuit ... dum Jesum Christum descendentem ad inferos omnes pios & impios exindè prædicat abstraxisse, ab omni sit sacerdotali officio nudatus & anathematis vinculo obligatus.* (Synod. Rom. inter Epist. Bonif. ibid. p. 128 col. 2.) Il n'est pas vrai que dans ce Concile il ne soit point parlé d'Adalbert. Cet Evêque fut déposé & condamné à une pénitence

Canonique ; & s'il ne se corrigeoit point, on lui disoit anathême. *Aldebertus sit ab omni officio sacerdotali alienus, agens pœnitentiam pro commissis ; sin autem in his erroribus perseveraverit..... sit ei anathema, (ibid.)* Dans la relation envoyée à S. Boniface de ce qui s'étoit fait dans le Concile, il est expressément dit qu'Aldebert ou Adalbert & Clement furent frappés d'anathême. *In* Adelberto & Clemente *sententia anathematis promulgata est.* (Bibliot. Patr. T. 13. Epist. Gemmuli inter Epist. Bonif.)

Nous avons cru ces observations nécessaires, parce que le récit de nos Auteurs, contre leur intention sans doute, prouveroit que le Concile ne toucha point aux erreurs d'Adalbert, tandis qu'il condamnoit Clement pour avoir enseigné une vérité catholique.

M[rs] de B. & S. tracent rapi-

dement le tableau des différentes sectes qui se répandirent en France sous les noms de Vaudois, de Tramontins, de Josephites, de Lollards, de Frérots & de Fratricelles. » Devenus les maîtres d'Alby, *disent nos Auteurs*, ils s'ac- » crurent sous le nom d'Albigeois. » Les Comtes d'Armagnac, de » Bigorre, de Beziers, & le Prince » de Bearn les soûtenant ouverte- » ment, Innocent III. chargea » S. Bernard, Fondateur de Ci- » teaux, de prêcher contr'eux une » Croisade à la tête de laquelle » étoit Simon de Monfort qui les » anéantit. Wiclef avoit porté leurs » erreurs en Angleterre dans le » treizième siècle. « Ce fut S. Dominique qui prêcha la Croisade contre les Albigeois en 1208. S. Bernard, Fondateur de Clairvaux, & non pas de Citeaux, étoit mort plus de cinquante ans avant cette Croisade. Il mourut en 1153,

le 20. d'Août. Quant à Wiclef, il naquit dans le quatorzième siècle, ainsi il n'a point *porté en Angleterre les erreurs des Albigeois dans le treizième.*

Les partisans de ces dogmes impurs, proscrits dans tous les Etats de l'Europe, furent obligés de se tenir cachés : on les vit reparoître en Allemagne sous le nom de Hussites ; mais la mort de Jean Hus & de Jerôme de Prague les replongea dans les ténébres. Ils se montrerent avec plus de fureur que jamais, lorsque Luther prêcha sa réforme. Cette nouvelle hérésie, qui n'étoit que le produit & le résultat des sectes précédentes, causa, dans l'Europe, les plus funestes révolutions. Les peuples avides de nouveautés reçurent avec empressement une réforme qui étoit si favorable à l'esprit d'indépendance. Utrecht fut, dans les Pays-Bas, une des premiéres Villes

infectées du poiſon de l'erreur. Elle étoit depuis huit cents ans ſoumiſe à la domination de ſes Evêques : elle en ſecoua le joug, & chaſſa Henri de Bavière qui en étoit alors Evêque. » Ce Prince, » *diſent nos Auteurs*, eut reçours » à Charles V. qui lui promit du » ſecours, à condition qu'il lui cé» deroit ſa ſouveraineté ; & Léon X. » qui ne pouvoit ſe paſſer de l'Em» pereur pour établir Medicis ſon » frère à Florence, en approuva le » tranſport, qui fut ſigné le 21. » Octobre 1528.« Ces époques ne ſont point exactes. Le Prince Henri de Bavière fut élu Evêque d'Utrecht en 1524. Léon X. mourut en 1521 ; ainſi ce n'eſt pas lui, mais ſon couſin Clement VII. qui approuva la ceſſion faite à l'Empereur de la ſouveraineté d'Utrecht. La Bulle qui l'autoriſe, fut expédiée en 1529.

Pendant la vie de Charles V. les

nouvelles erreurs firent peu de progrès dans les Pays-Bas. Son Gouvernement ferme & prudent fut une digue qui ſuſpendit & arrêta leur cours. Mais elles s'y répandirent avec rapidité ſous le Regne de Philippe II. Ce Prince imbû des maximes du Deſpotiſme, voulut établir, dans ces Provinces, l'obéiſſance purement paſſive. Les peuples frémirent à la vuë des fers qu'on leur préparoit. La crainte de l'Inquiſition dont on les menaçoit, les précipita dans la révolte. Tous les ordres de l'Etat étoient mécontents; ils ſe réunirent pour ſecouer la domination Eſpagnole. Cette démarche une fois faite, il s'agiſſoit de la ſoûtenir. Ils alloient avoir à combattre toutes les forces du plus puiſſant Monarque de l'Europe; ils donnerent entrée dans leurs Villes à toutes les ſectes nées du Luthéraniſme : ils acquirent par-là des ſoldats & des défenſeurs,

qui triompherent des efforts de Philippe II. La nouvelle République força l'Espagnol à reconnoître son indépendance, & même à partager avec elle les trésors du Nouveau Monde.

Les Sections VI^{e} & VII^{e} ont pour objet l'Etat Civil, Militaire, Œconomique & Politique des Provinces-Unies; le Commerce, les Navigations, les découvertes, & les établissements des Hollandois dans les autres parties du monde. Le plan du Gouvernement, introduit par Guillaume Prince d'Orange, Fondateur de la République, nous a paru exposé avec intelligence. On n'omet rien de ce qui concerne l'administration intérieure des Provinces-Unies; on y parle des différents tribunaux, de leur création, de leur département, des offices, des dignités, des charges qui donnent quelque autorité dans la Républi-

que ; l'origine, les droits, les révolutions du Stadhouderat ; le pouvoir du grand Penſionnaire, ſon influence dans les délibérations de l'Etat : tous ces Articles doivent être lûs par ceux qui veulent connoître le Gouvernement des Provinces-Unies. Cette République ſe ſoutient par la pratique exacte & conſtante de trois maximes fondamentales & néceſſaires à ſa conſervation. La premiére conſiſte à mettre les habitants à leur aiſe, en favoriſant la Navigation, la Pêche & le Commerce. L'avidité des Anglois, leur intolérance pour les autres Nations en fait de Commerce, l'ambition avec laquelle ils aſpirent à cette eſpèce de Monarchie univerſelle, ont fait grand tort au Commerce des Hollandois : quelle que ſoit l'attention des Etats-Généraux, *diſent nos Auteurs*, Londres commence à l'emporter ſur Amſterdam. La ſeconde maxime de

la République eſt de maintenir la paix autant qu'il eſt poſſible ; & la troiſième porte ſur l'exactitude la plus ſcrupuleuſe dans l'obſervation des Traités & des Alliances.

A la page 318, il eſt dit que le Roi d'Angleterre Henri VIII. en 1496, défendit l'entrée, dans ſes Etats, de tout ce qui venoit des Pays-Bas. Henri VIII. ne monta ſur le Thrône qu'en 1509 ; ainſi on a voulu dire Henri VII. Ce n'eſt apparemment qu'un faute d'impreſſion qui pourtant ſe trouve combinée quatre ou cinq fois dans deux pages, avec la citation d'une vie prétendue d'Henri VIII. par le Chancelier Bacon, qui n'a fait que la Vie d'Henri VII.

Dans la ſuite de nos Mémoires, nous rendrons compte des deux autres Volumes de cet Ouvrage, qui ſont déja imprimés. Nous déſirons, en général, qu'une Hiſtoire ſi conſidérable ſoit exempte,

autant qu'il ſe pourra, de fauſſes citations, de mépriſes, d'imputations hazardées. Nous pourrions citer, pour ce premier Volume, des exemples de ces trois défauts; mais nous n'en reconnoiſſons pas moins que les Auteurs ſont capables de porter leur entrepriſe au plus haut degré de perfection.

ARTICLE CVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DANNEMARC.

De Coppenhague.

Monuments de la Mythologie & de la Poësie des Celtes, & particulièrement des anciens Scandinaves, pour servir de supplément & de preuves à l'introduction à l'Histoire de Dannemarc. Par M. Mallet, Professeur Royal de B lles Lettres Françoises, de l'Académie Royale d'Upsal & de celle de Lyon. (Volume *in*-4°. de 178 pag.) M DCC. LVI. L'*Introduction à l'Histoire de Dannemarc* est un Livre estimable qui

parut en 1755. L'Auteur, M. Mallet, y promettoit la Traduction de quelques Poësies des anciens Scandinaves; & il remplit sa promesse aujourd'hui. Il nous donne même le plus antique monument de la Mythologie & de la Poësie de ces peuples: monument tout à la fois de la Religion des Celtes nos Ancêtres; car il faut bien se ressouvenir que la plûpart des peuples qui figurent actuellement en Europe, & qu'en particulier nous autres, Francs ou Gaulois, nous sommes Celtes d'origine.

Il y a eu une Religion Celtique, toute différente de la Religion des Grecs & des Romains: ces deux Religions ne valoient pas mieux l'une que l'autre; mais pourquoi les Sçavants ont-ils fait tant de recherches sur toutes les divinités d'Athènes & de Rome, & pourquoi ont-ils été si indifférents sur la Mythologie des Celtes? M. Mal-

let, dans un Avant-propos bien raiſonné, montre l'injuſtice de cette partialité. Il fait ſentir que les folies ſuperſtitieuſes de nos Ancêtres ne ſont pas plus indignes de la curioſité des érudits que les abſurdités du culte Grec & Romain. Après quoi il expoſe comment l'Iſlande a conſervé longtemps, & conſerve encore des reſtes de la Mythologie Celtique.

Ces reſtes ſubſiſtent ſur-tout dans un Ouvrage nommé *Edda*, diſtribué en deux Parties, dont la premiére eſt, à proprement parler, une *Théogonie* ou Généalogie des Dieux Celtiques ; la ſeconde eſt un Dictionnaire où les mots qui entrent le plus communément dans les Vers, ſont rangés ſuivant l'ordre alphabétique, avec des ſynonymes & des épithètes, dans le goût, à peu-près, de notre *Gradus ad Parnaſſum.*

L'antiquité de cette *Edda* eſt aſſez grande, puiſque la premiére rédaction ou collection qui en a été faite, remonte vers le milieu du XI^e ſiècle; la ſeconde eſt poſtérieure d'environ 120 ans. M. Mallet traduit ce qu'il y a de plus important dans cet antique Ouvrage, c'eſt-à-dire dans l'*Edda* proprement dite & dans le Dictionnaire. A quoi il ajoûte ſur la fin de ſon Volume quelques autres anciennes Poëſies Iſlandoiſes; & le tout eſt orné de Notes très-propres à éclaircir le Texte.

L'*Edda* proprement dite, ou la premiére Partie de cette doctrine Mythologique, comprend trente-trois Fables. On y ſuppoſe un Roi de Suède deguiſé ſous le nom de *Gangler*, qui fait des queſtions ſur tout ce qui concerne les Dieux, leurs généalogies, leurs fonctions, le culte qu'on leur rend, & en général ſur tous les devoirs de la

Religion idolâtrique des anciens Iſlandois ou Scandinaves. Vainement entreprendrions-nous de rédiger ce grand corps de Théologie profane : il nous ſuffit d'obſerver que, parmi tant de folies & d'abſurdités, il s'eſt conſervé quelques traits de la tradition Judaïque & Chrétienne ; qu'on y remarque des nuances confuſes de nos myſtères ; & que les vérités contenues dans nos ſaints Livres percent de temps en temps à travers le voile des Fables Celtiques. M. Mallet ne perd point l'occaſion de montrer les beaux reſtes d'une Religion vraiment divine, mais défigurée par les rêveries ou les paſſions des hommes.

Il inſiſte moins ſur le *Dictionnaire* qui termine l'*Edda*, parce que ce n'eſt qu'une nomenclature, abondante ſur-tout en épithètes : il a ſuffi, pour en montrer le goût, de citer quelques-uns de ces mots

qui, au fond, ne paroissent point mal imaginés ; c'est-à dire qu'ils sont assez poëtiques, & qu'ils présentent des images.

Quant aux pièces de Poësie qu'on nous traduit ici, soit d'après l'*Edda*, soit d'après quelques autres anciens monuments Islandois, ce n'est jamais le feu, ni la hauteur des pensées qui leur manque ; c'est plutôt une sorte d'aménité, ou plutôt de rapport avec nos mœurs actuelles ; & cela n'est point étonnant : nos Ancêtres, sur-tout ceux qui habiterent le Nord, ne prévirent pas qu'ils auroient un jour des descendants faits comme nous ; & ces descendants, à tout prendre, valent-ils mieux que leurs pères ? c'est une question de fait mêlée d'un point de morale que tout bon Observateur pourra décider. M. Mallet mérite des éloges sincères pour le Livre qu'il nous

donne : ſon travail eſt bon, & ſuppoſe beaucoup de connoiſſances.

On a vû, dans cette même Ville, une Brochure *in*-8°. intitulée : *Forme du Gouvernement de Suède avec quelques autres pièces concernant le droit public de ce Royaume, traduites en François ſur les Originaux Suédois imprimés en 1755 par ordre des Etats.* A cette Brochure eſt jointe une *Inſtruction pour le Gouverneur du Prince Royal de Suède & des autres Princes Héréditaires, avec les Pièces qui y ſont relatives, imprimée par ordre des Etats dans la Diette de l'année 1756, & traduite en François ſur l'Original Suedois.* Ceux qui ont ſuivi la lecture de nos Mémoires, pourront ſe reſſouvenir qu'au mois d'Octobre de l'année dernière, nous donnâmes un Abregé de pluſieurs Actes concernant le Gouvernement.

vernement de Suède, & qu'en particulier nous parlâmes de cette Instruction destinée au Gouverneur du Prince Royal ; sur quoi nous avertissons, à l'occasion de la Brochure qui est actuellement l'objet de notre annonce, que cette Instruction a été traduite en notre Langue par deux différentes personnes ; il suffit pour s'en convaincre de comparer les deux Pièces Françoises : mais le fond est toujours le même, & par cette raison nous renvoyons nos Lecteurs à ce que nous avons dit au mois d'Octobre dernier. Quant à la partie intitulée : *Forme du Gouvernement de Suède*, c'est le Recueil des Loix qui forment la constitution actuelle de ce Royaume. Il n'y a pas de doute que ces Loix ne soient plus authentiques & plus respectables que les Pièces qui nous ont guidés en travaillant nos Mémoires d'Octobre ;

mais nous n'avons pas laiſſé de dire toujours l'eſſentiel, & c'eſt encore une raiſon pour nous de ne pas inſiſter aujourd'hui ſur ces objets. Nous indiquons ſimplement la Brochure comme une production qui doit tenir un rang dans toutes les Bibliothèques des Politiques.

FRANCE.

DE PARIS.

Mémoire ſur la Comète qui a été obſervée en 1531, 1607, 1682, & que l'on attend en 1757, ou au plus tard en 1758, préſenté à l'Académie Royale des Sciences, avec une Carte céleſte, ſur laquelle ſont tracées les routes de cette Comète dans ſes trois derniéres apparitions. Par M. Jamard, Chanoine-Régulier de Ste Geneviève.

En raſſemblant ce que l'Hiſtoire

civile & aſtronomique marque des Comètes qui nous ont précédés, on eſt porté à croire que la même Comète reparoît tous les 75 ou 76 ans. On cite les apparitions faites en 1682, en 1607, en 1531, en 1456, en 1380, en 1305 : intervalles, comme on voit, qui ſont tous, à peu-près, de 75 ou 76 ans. Il eſt donc naturel d'attendre une apparition de Comète en 1757 ou 1758 : c'eſt l'avertiſſement déja donné par pluſieurs Aſtronomes, entr'autres par M. l'Abbé de la Caille dans ſes Leçons élémentaires d'Aſtronomie.

Mais M. Jamard explique plus au long le retour futur de ce corps céleſte ; & tout ſon Mémoire, qu'on lit avec plaiſir, nous met en état d'être attentifs ſur ce phénomène, & d'en deviner ou conjecturer les circonſtances.

Il débute, par un petit Abregé hiſtorique ſur les Comètes. Ces

grands corps furent mieux connus des premiers Philoſophes que de ceux qui ſe mêlerent de philoſopher dans le courant des ſiècles. Les Egyptiens & les Chaldéens comparerent les Comètes aux Planètes : ils jugerent que celles-là comme celles-ci avoient des révolutions réglées autour du Soleil. Ariſtote au contraire crut que les Comètes étoient de purs météores, des vapeurs terreſtres enflammées dans l'air ; & depuis Ariſtote juſqu'à Tycho-Brahé cette fauſſe opinion a regné parmi les Aſtronomes.

M. Jamard en fait bien ſentir la frivolité, & ſe mocque avec raiſon de la déférence aveugle qu'on a eue ſur ce point pour l'autorité d'un ſeul homme. Nous ajoûtons que cette autorité même, Ariſtote ne ſe l'attribuoit pas, qu'il étoit, à cet égard, ſans prétentions, & qu'il n'a jamais produit

ſon ſentiment ſur les Comètes que comme une probabilité & une conjecture. (On peut voir ſon premier Livre des Météores, Chap. 7.) Ainſi dans préſque toutes les matières qu'a traitées ce grand homme, on trouve toujours quelque choſe qui fait à ſa gloire ou à ſa juſtification.

Tycho-Brahé remit en honneur le ſyſtême des Anciens ſur les Comètes, & il les fit tourner dans de grands cercles autour du Soleil; Kepler & Galilée prétendirent qu'elles décrivoient des lignes droites; Newton les reſtitua dans des courbes, mais ces courbes furent des ellipſes très-approchantes de la parabole; Halley tâcha de faire voir que les mêmes Comètes revenoient après un certain temps, il jugea que la Comète de 1682 étoit celle de 1607, & qu'elle ſe feroit voir encore en 1759.

M. Jamard n'admet pas ce retar-

dement, (qui pourroit être d'une année entière) parce qu'en effet l'Auteur Anglois n'en donne aucune raiſon ſatisfaiſante. Cependant il y a ſi peu d'eſpace entre la fin de 1758, que M. Jamard n'exclut point de ſon ſyſtême, & le commencement de 1759 au-delà duquel M. Halley ne pouſſe pas le ſien, qu'on pourroit apparemment concilier ces deux habiles gens.

Quoi qu'il en ſoit, les éléments de la Comète de 1682, de 1607, de 1531 étant connus, il eſt poſſible de conjecturer le lieu qu'elle tiendra dans le Ciel relativement aux divers aſpects de la terre. On appelle éléments d'une Comète la poſition de ſon nœud aſcendant, l'angle d'inclinaiſon de ſon plan ſur l'écliptique, l'inſtant de ſon périhélie, le rapport de ſa moindre diſtance au Soleil. Tout ceci a été déterminé, par M. Halley,

pour la Comète des années 1682, 1607, 1531, & peut s'appliquer à la même Comète qu'on attend en 1757 ou 1758.

Sans calculs longs & épineux, M. Jamard nous indique, ſous certaines conditions, la route que doit ſuivre la Comète, & ce morceau qui eſt détaillé dans le Mémoire, inſtruira le Lecteur : nous y renvoyons ainſi qu'à la Carte ſur laquelle ſont tracées les routes de cette Comète dans ſes trois derniéres apparitions. On verra auſſi avec le Mémoire une Carte Géographique, ſur laquelle ſont rapportées les obſervations de cette même Comète de 1531, 1607, 1682, réduites à l'heure de midi, temps vrai au Méridien de Paris. C'eſt M. Buache qui a dreſſé cette Carte, & l'*on trouve le tout chez cet Académicien, premier Géographe du Roi, Quai de l'Horloge ; avec les autres ouvrages*

Géographiques de sa façon, & ceux de Guillaume Delisle.

Il n'est pas étonnant que la prédiction d'une Comète trouve des Incrédules. D'abord qu'on donne de la marge pour l'évènement, & qu'on l'annonce pour 1757 ou 1758, ou même, selon Halley, 1759, les Contradicteurs disent : *Voilà des gens qui ne sont pas sûrs de leur fait, & par-tant nous le nions tout net, nous parions même contre son existence future.* Il faut pourtant être bien hardi pour défier des Astronomes, & pour hazarder de l'argent contre eux.

Mais quoi qu'il en soit, on voit dans le Public une petite Brochure, où M. Gautier, de l'Académie de Dijon, prend acte contre la Comète : il en attaque le droit & le fait ; *le droit*, parce que, selon lui, les Comètes ne sont que des météores, & non des corps

céleſtes comparables aux Planètes ; *le fait*, parce qu'il y *a à parier 76 ou 75 contre un*, que la Comète prédite ne paroîtra point en 1757 ou 1758. Si cependant la Comète s'aviſoit de paroître au temps marqué, il y a toute apparence encore que M. Gautier ne ſe tiendroit pas pour vaincu : il ſe jetteroit dans la Phyſique, il trouveroit, dans la température de notre atmoſphère, quelque cauſe de production ; & la Comète exiſteroit comme météore. Que faire donc contre cet Auteur ? *Attendre l'évènement*, comme il dit, & nous croyons qu'en *attendant* ſa Brochure peut être conſervée avec le Mémoire de M. Jamard, comme pièces ſervant au procès Aſtronomique de la Comète.

Le même M. Gautier, véritablement célèbre par ſes Planches d'Hiſtoire naturelle, donne avis

qu'il continue de diſtribuer *une Collection ſuivie de Planches en couleur d'après les Animaux, les Plantes & tout ce qui concerne l'étude de la Nature :* le tout diviſé en cinq claſſes & du format *in*-4°. Il faut s'adreſſer à l'Auteur en ſon *Bureau, vis-à-vis la Comédie Françoiſe dans la maiſon de M. Le Roi, Marchand Bijoutier ; & à ſon Imprimerie, au-deſſus de l'Obſervatoire après la Barrière S. Jacques.*

Nous avons ſous les yeux un nombre de deſſeins qui nous font connoître les machines inventées par le Sieur THEVEU, déja célèbre par ſes travaux d'Architecture hydraulique. Ces machines ſe rapportent toutes à quelques-uns des objets ſuivants ; nettoyer & recreuſer les ports & les canaux ; enlever des blocs de pierre, des pièces de bois, des barres de fer à quelque

profondeur d'eau que ce ſoit ; tirer du fond de la mer ou des rivières toutes ſortes de marchandiſes *naufragées* ; arracher des pieus ou pilots de 20 ou 24 pieds de fiche & même davantage, les ſcier ou récéper dans l'eau à fleur du terrein ou à quelque hauteur que ce ſoit : tout ceci déja exécuté en grande partie à la ſatisfaction de tous ceux qui ont employé ledit Architecte, ou qui ont été témoins de ſes entrepriſes. Voici l'ordre & la ſuite des deſſeins qui nous paſſent ſous les yeux.

1°. *Plan & élévation d'une machine pour arracher les pilots qui embarraſſent le fond des rivières & gênent la navigation.* Deux batteaux portent chacun un treuil qui tire ſur une poulie engagée dans deux pièces de bois, de laquelle poulie pend une corde, ſervant à tenir & diriger une chaîne qui, jettée à l'eau, s'engage par

ſon extrémité faite en forme de boucle, & ſe ſerre autour du pilot qu'on veut arracher : cette machine eſt d'une force ſupérieure, on en prépare l'effet en ébranlant le pilot ou pieu, au moyen d'une demoiſelle ou faux-pieu armé de lardoire ou pointe de fer qu'on fait entrer à grands coups de maillet dans l'extrémité du pilot. Cette machine a été employée au Port de Rouen en 1752, en un jour elle a arraché 20 pilots de 15 pieds de long & de 12 pieds de fiche dans l'eau.

2°. *Plan & élévation d'une machine pour tirer de l'eau tel bloc de pierre ou de marbre que ce ſoit.* C'eſt, à peu-près, la même méchanique que dans l'Article précédent, excepté qu'on emploie, pour enlever les blocs de pierre ou de marbre, une eſpèce d'arbre de fer de trois pieds de long, ſur lequel il y a quatre branches cin-

trées & armées chacune de quatre dents ; au moyen desquelles tout objet enfoncé dans l'eau est accroché, serré d'autant plus qu'il pese davantage, & enfin tiré hors de l'eau.

3°. *Plan & élévation d'une machine pour enlever les sables, boues, vase, & atterrissements sous l'eau.* C'est un treuil double, qui fait jouer une sorte de cueillère tranchante, laquelle, après avoir pénétré dans les sables, vase & atterrissements, est enlevée, évacuée & remise en jeu ; ce qui nettoye en peu de temps le fond qui avoit besoin de cette opération. En 1750, M. Theveu a exécuté cette méchanique à Rouen sous le pont de batteaux. On voit ici dans un dessein particulier la coupe & le profil des atterrissements enlevés sous le premier batteau. On a aussi une autre machine inventée par le même Auteur en 1751 pour le même

objet : c'eſt une chaîne chargée de cueilleres de diſtance en diſtance; ſucceſſivement ces cueilleres balayent le fond de l'eau, & enlevent toutes les immondices qui s'y trouvent. Cette machine eſt peut-être encore plus efficace & plus prompte que la précédente. Quatre autres machines deſtinées au même effet tiennent leur place dans les inventions & les deſſeins du S[r] Theveu. Comme nous eſpérons qu'il donnera au public la deſcription & les gravures de toutes ces découvertes méchaniques, nous n'entrons pas ſur ce point dans un plus grand détail.

4°. *Plan & élévation d'une machine pour ſcier les pieux & pilots à telle profondeur qu'on jugera à propos dans le fond de l'eau, inventée en 1757.* Deux petits batteaux ſont liés entre eux par deux ſolives, ſur l'une deſquelles il y a un pivot qui reçoit une

flèche armée de trois barres de fer, dont la fonction eſt de ſoûtenir la ſcie qui deſcend dans l'eau & opère, à peu-près, comme dans un Chantier. Cette invention doit être d'une très-grande utilité, tant pour éviter la peine d'arracher des pieux enfoncés dans l'eau, que pour faire ſervir ces pièces de bois à de nouvelles conſtructions.

L'Auteur a été employé au Pont de Rouen, comme il a été obſervé plus haut; il a fait enlever 70 milliers de fer, qui étoient perdus près du Moulin de Conflans-Charenton à vingt pieds de profondeur dans l'eau; il a nettoyé le Port S. Paul à Paris, le cours de la rivière de Bièvre qui forme les canaux d'Arcueil.

Cet Artiſte, quoique déja bien connu, mérite de l'être de plus en plus, d'autant mieux qu'il a peu de prétentions du côté des profits pécuniaires, & qu'il travaille en

grande partie pour la perfection même de son Art, & par la considération du bien public. *Sa demeure est à Paris, rue des Barres derriére S. Gervais.*

Recueil curieux & édifiant sur les Cloches de l'Eglise, avec les cérémonies de leur Bénédiction &c. Petit in-12. *de 104 pages.* A Cologne; & se trouve à Paris chez la Veuve Lamesle, rue Vieille-Bouclerie. (Prix 24 sols relié, & 12 sols broché.) On a rassemblé en XV Chapitres tout ce qui concerne les Cloches de l'Eglise. On explique le nom, l'usage, les bénédictions des Cloches, l'esprit de ces bénédictions & leur antiquité, les cérémonies qui les accompagnent, les priéres dont on use dans ces bénédictions, le respect des Anciens pour les Cloches, les abus qu'on se permet quelquefois à leur égard &c. Sur ces objets,

il ſeroit difficile d'imaginer quelque choſe qui eût échappé à l'Auteur : c'eſt ce qui fait le mérite de ſon Ouvrage. Il faut le joindre dans les Bibliothèques, à tant d'autres qu'on a déja ſur les diverſes Parties des Offices & des Cérémonies Eccléſiaſtiques.

Choix des anciens Mercures, avec un Extrait du Mercure François. Chez Chaubert, Piſſot, Ducheſne, Cailleau, Cellot, 1757. Cette collection doit ſuivre la marche des Mercures qui paroiſſent tous les mois ; c'eſt le même format, le même Bureau, le même prix, & à bien des égards la même diſtribution des matières. Mais ce plan général explique peu de choſe : il nous a fallu comparer cette nouveauté périodique, avec les anciens Mercures ; & voici ce que nous avons trouvé.

D'abord l'Auteur rappelle au

monde l'ancien Mercure commencé en 1605 ; il en transcrit les Relations, non toutefois de suite, il abrège quand il juge les détails trop longs ou trop peu intéressants, mais d'ordinaire il copie cet ancien Mercure François, qui, véritablement, est un fort bon répertoire historique. Nous avertissons que, dans ses renvois, l'Auteur double les pages, parce que le *verso* n'est point cotté dans le Mercure ; ainsi quand vous trouverez *page 40* dans ce nouveau *Choix*, comptez que c'est *page 20* dans l'ancien Mercure François. Telle est la marche de la premiére Partie du Livre périodique que nous annonçons.

Vient la seconde, qui est presque toute prise de ce qu'on appelle les *Mercures Galants*, dont l'époque remonte à l'année 1672. On en extrait trois Articles, le premier, de Pièces fugitives ; en Vers

& en Profe ; le fecond, de matières concernant les Beaux-Arts, les Spectacles, les Livres nouveaux &c. le troifième, de Nouvelles publiques. Nous difons que cette Partie eft *prefque* toute prife des Mercures, parce qu'en effet il s'y trouve des additions du crû & du génie de l'Auteur, témoin dans le premier Volume ce qui concerne l'Hiftoire de l'Abbé Cottin & celle de Madame la Comteffe de Brégy, avec une réflexion à la fuite d'un *trait particulier fur Ninon Lenclos.*

Au refte, en faifant des emprunts dans ces Volumes du Mercure, on ne s'aftreint pas à fuivre les Volumes ; & quoiqu'on cite d'ordinaire les années & les pages, on fe difpenfe quelquefois de cette exactitude. Mais que penfer de toute cette entreprife littéraire ? Nous voudrions l'approuver dans toutes fes Parties, & cela ne nous

paroît pas possible. 1° Quant aux morceaux historiques tirés du *Mercure François*, c'est un service rendu au public que de les remettre en honneur, parce que l'ancienne Édition est rare : mais les retranchements qu'on y fait, n'altereront-ils pas ces monuments ? c'est sur quoi on peut disputer pour & contre. 2° Les Pièces fugitives, en Vers & en Prose, roulant presque toutes sur la galanterie ; cela forme-t-il un Livre digne d'occuper un public vertueux ? On dira que ces Pièces étoient déja imprimées ; mais aussi la plûpart étoient entiérement oubliées, & d'ailleurs elles ne se trouvoient point en bloc dans les vieux Mercures, au-lieu qu'ici presque tout ce second Article n'est qu'un composé de Nouvelles, de Vers langoureux & d'Historiettes, &c. Nous desirerions que l'Auteur, apparemment honnête homme & jaloux de concourir aux

bonnes mœurs, voulût apprécier au juste cet endroit de sa compilation. 3° L'Article des Beaux-Arts mérite communément des éloges, parce qu'il peut contribuer à l'instruction des Lecteurs. 4° Celui des Nouvelles publiques doit être mis au rang des Gazettes du siècle dernier, il y a des cas où cela peut servir de mémorial; mais la plûpart de ceux qui acquéreront ce Livre périodique, attendront l'occasion sans s'occuper actuellement de ces faits antiques. Voilà toute notre pensée; le public décidera si elle mérite d'être réprouvée ou applaudie.

Jean-Thomas Hérissant Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire, vient de mettre sous Presse *l'Abregé Chronologique de l'Histoire d'Espagne & de Portugal*; Ouvrage fort avancé par M. le Président Henault, &

continué par M. Macquer, à qui M. le Préſident Henault a remis ſon manuſcrit. M. Macquer eſt déja bien connu par d'autres Ouvrages eſtimés en ce genre. On a de lui un *Abregé de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, des *Annales Romaines*, &c.

Ducheſne vient de publier un Livre qui a pour titre : *L'Europe Eccléſiaſtique, ou Etat du Clergé*, &c. On y donne des Notices ſur toutes les dignités, fonctions, ſociétés de ce Corps immenſe, avec de petits plans d'Hiſtoire, de Chronologie, de Géographie, qui concernent chaque objet. Il faut inviter l'Auteur & l'Editeur à mettre un peu plus de correction dans cette nomenclature qui, en elle-même, eſt utile & commode. *Le prix eſt de 48 ſols en feuilles.*

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Octobre, 1757.
I. Volume.

ARTICLE XCIX. *Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules.* 2310
ART. C. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* 2337
ART. CI. Sculptura, Carmen, Auctore Lud. Doissin, S. J. *La Sculpture, Poëme. Par le P. Doissin, Jésuite.* 2362
ART. CII. Sarcotis, Carmen, Auctore Jacobo Masenio, S. J. *La Sarcothée, Poëme du P. Masenius, Jésuite.* 2377
ART. CIII. Vita del Proposto Ludovico-Antonio Muratori, &c. *La vie de M. Louis-Antoine Muratori, &c.* 2390

TABLE.

ART. CIV. Praxis Linguæ ſanctæ ſecundùm litteras ſpectatæ, &c. *Pratique de la Langue ſainte, &c.* 2421
ART. CV. *Hiſtoire génerale des Provinces-Unies, &c.* 2440
ART. CVI. Nouvelles Littéraires. 2466

ERRATA

Pour Septembre, 1757.

Pag. 2177, MANICHESME, liſez, MANICHÉISME.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 25. Septemb. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1757. II. vol.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 f. & par la Poste port franc 17 liv. 12 f.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément a la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités ; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 f. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente ; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757 ; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE *PRINCE* *SOUVERAIN* DE *DOMBES.*

OCTOBRE, 1757. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 722 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	14.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Octobre, 1757. II. vol.

ARTICLE CVII.

LA SPIRITUALITÉ & l'Immortalité de l'Ame, avec le ſentiment de l'Antiquité, tant ſacrée que profane, par rapport à l'une & à l'autre. Par

le R. P. Hubert Hayer, Recolet, ancien Lecteur de Théologie. (*Trois Volumes* in-12.) A Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins; & Hérissant, rue Notre-Dame. M. DCC. LVII.

VOICI une matière traitée une infinité de fois, mais souvent *d'une manière trop vague* ou trop superficielle. *C'est dans la vuë de remédier à cet inconvénient*, que l'Auteur très-estimable de ce Livre entreprend de comparer *les Loix les plus constantes du Méchanisme avec ce qu'il y a dans l'ame de plus intime.* Imaginez qu'on anatomise ici, pour ainsi dire, tout l'intérieur de l'homme; qu'on développe toutes ses facultés, toutes ses opérations, toutes ses affections, toutes ses passions; qu'on le considère dans tous les points de vuë où les évènements de la vie peuvent le placer; qu'on ap-

précie les divers ſentiments qu'il éprouve dans ces circonſtances variées preſque à l'infini. Concevez en même temps que toutes ces choſes ſont rapprochées de ce qui nous eſt connu des Loix de la Méchanique; qu'on recherche avec ſoin les rapports, les effets, les réſultats de ces Loix; qu'on examine s'il n'y a rien de plus dans toute l'œconomie de l'Etre qui penſe en nous; qu'on décide enfin la queſtion ſi *l'homme n'eſt que machine :* queſtion la plus grave & la plus importante qui puiſſe être traitée au tribunal de la raiſon. Malheureuſement le libertinage & les paſſions ont voulu corrompre l'intégrité de ce Juge. Que de ſubterfuges, de paradoxes, de faux ſyſtêmes, de principes inintelligibles ont été mis en œuvre pour faire diſparoître l'unique aſſertion qui peut faire notre bonheur & notre gloire ! Mais d'où ſont partis

tous ces nuages ? quels hommes & quels esprits les ont assemblés ? S'il y avoit quelque défaut dans ce Livre, on le trouveroit peut-être dans l'attention trop suivie de l'Auteur à réfuter certains Docteurs du Matérialisme, personnages décriés, même dans leur parti ; Ecrivains méprisables, qui semblent avoir renoncé aux lumières du bon sens, après s'être perdus de réputation par le dérangement de leur conduite. Celui qui reparoît le plus souvent dans le cours de cet Ouvrage, est le trop fameux de la Métrie, de qui l'on n'a que des Livres impies ou satyriques, *dans lesquels on ne trouve ni science, ni jugement, ni érudition :* c'est l'idée qu'on en donna presque aussi-tôt après sa mort, qui fut néanmoins, *dit-on*, assez raisonnable & assez chrétienne, pour qu'on puisse opposer ce moment de lumière aux ténébres d'une vie

aussi dénuée de sens commun que de religion. Voilà un des principaux adversaires de la Spiritualité de l'ame : il ne faudroit que cet exemple pour confondre & dépeupler la secte; mais, nous le répétons, le Matérialisme doit ses partisans à l'intérêt des passions & au libertinage. On voudroit périr tout entier à la mort, parce qu'on veut mener une vie d'Epicurien : ceci est donc plutôt une affaire de mœurs que d'exemple ou d'opinion.

Tous les détails que comprend ce Livre mériteroient une Analyse suivie, & c'est ce qu'il ne nous est pas possible d'exécuter. Attachons-nous à quelques Articles des plus importans.

Le Matérialiste fait consister tout son être dans les sens : de ce que nos sensations dépendent d'un Méchanisme très réel, le Matérialiste voudroit conclure qu'il n'y a quelque *affaire difficile*, de quelque

que du Méchanisme dans nos sensations ; & cette conclusion est très-vivement réfutée par l'expérience ; car 1° si les sensations consistoient dans le seul Méchanisme, jamais on ne pourroit distinguer les sensations, sans distinguer en même temps l'espèce de Méchanisme propre de chacune : or il est certain qu'on distingue très-bien les sensations ; qu'on ne confond jamais la vision avec le toucher, avec l'audition &c. au-lieu que le Méchanisme de la vuë ne se manifeste point comme distingué du Méchanisme du tact, de l'ouie &c. c'est une affaire de Science Anatomique que de saisir le jeu de ces différents organes. 2° S'il n'y avoit que du Méchanisme dans la sensation, jamais le Méchanisme n'existeroit sans que la sensation existât ; & il arrive néanmoins tous les jours qu'à la présence même des objets les plus sensibles, l'ame occupée de

question abstraite n'a aucune sensation relative à ces objets. » Syracuse est prise & saccagée par » l'armée Romaine. Quel tumulte, » quel fracas horrible! Cependant il » est dans Syracuse un Géomètre qui » n'entend rien de ce fracas, tout » horrible qu'il est : absorbé dans » ses calculs & ses démonstrations, » Archimède ne sçait seulement » pas s'il y a du bruit dans la Ville. » Or tout le Méchanisme de l'ouie » ne se trouvoit-il pas dans ce Géo- » mètre ? L'organe étoit ému & » vivement ému, point de sensa- » tion cependant. « 3° Si la sensation n'étoit que Méchanisme, la diversité des sensations ne seroit aussi qu'une diversité de Méchanisme, c'est-à-dire de mouvement & de figure; mais dans chacune des cinq sensations relatives aux cinq sens, il se trouve une variété infinie : la sensation, par exemple, de la couleur rouge qui

se rapporte à la vuë, est susceptible d'autant de diversités, qu'il y a de nuances différentes dans la couleur rouge ; il faudra donc aussi diverses sortes de mouvements & de figures pour constituer ces sensations si variées. Cependant qui de nous éprouve que son ame est diversement transportée ou figurée selon que les diverses espèces de rouge se présentent à ses yeux ? & quel seroit donc l'état de l'ame à la présence d'un champ ou d'un jardin émaillé de mille fleurs diverses ; comment recevroit-elle à la fois des combinaisons de mouvements & de figures si distinctes & si contraires ? Cet argument bien développé jetteroit un Matérialiste conséquent dans des hypothèses aussi ridicules qu'absurdes.

Les ennemis de la Spiritualité de l'ame ont prétendu tirer de grands avantages des raisonnements de Locke contre les idées

innées ; ils ont oſé en conclure que l'homme n'eſt qu'une machine déterminée par les objets extérieurs, à peu-près comme un moulin eſt mis en mouvement par la chute de l'eau. Mais cette concluſion eſt extrêmement hazardée : d'abord eſt-il bien vrai que Locke ait détruit le ſyſtême des idées innées ? Notre Auteur démontre le contraire ; il fait voir que le Philoſophe Anglois ne touche pas le point précis de la queſtion ; qu'il s'agiſſoit de prouver que le premier moment de la manifeſtation de nos idées eſt auſſi & toujours le premier moment de leur exiſtence : Article qui échappe à ce fameux Métaphyſicien trop loué par ſes partiſans, & trop peu ſuivi néanmoins dans ſes aſſertions, trop peu fidèle lui-même à ſes principes. Cet endroit eſt très-bien manié ; il peut ſervir à détromper une infinité de gens, même Philoſo-

phes juſqu'à un certain point, qui s'étoient laiſſés perſuader que les arguments de Locke contre les idées innées étoient ſans replique.

Mais enfin quand ils auroient cet avantage, c'eſt en vain qu'on prétendroit que la deſtruction des idées innées entraîne l'exiſtence du Matérialiſme. Le P. Hayer avance ici deux propoſitions ; la premiére, *que le ſyſtême des idées innées peut ſe concilier avec le Matérialiſme* ; la ſeconde, *que l'acquiſition ſucceſſive des idées par les ſens ne prouve rien en faveur du Matérialiſme.* Pour établir la premiére propoſition, il ſuffiroit de ſuppoſer, en ſuivant le ſyſtême des Matérialiſtes, que l'idée n'eſt qu'une certaine configuration du cerveau ; car qu'eſt-ce qui empêchera de dire que, dans ſa premiére formation, le cerveau de l'homme aura reçu ces configurations ? & dans ce cas, voilà des

idées innées. Elles pourront n'être pas apperçues d'abord, mais leur développement ſe fera ſelon le progrès des années. Quant à la ſeconde propoſition, qu'y a-t-il de plus ſimple que de concilier l'acquiſition ſucceſſive des idées avec la Spiritualité de l'ame? Il ſuffit pour cela de reconnoître que des idées toutes ſpirituelles peuvent venir à la ſuite du Méchaniſme, comme le Méchaniſme peut venir à la ſuite des idées ſpirituelles. *Le premier rapport ne rend pas plus l'idée matérielle, que le ſecond ne rend le Méchaniſme ſpirituel.* L'expoſition de tout le ſyſtême de l'acquiſition ſucceſſive des idées occupe l'Auteur dans la ſuite de cet Article; & nous croyons qu'il n'y a rien à perdre de cette doctrine.

Tout appuye de plus en plus le dogme de la Spiritualité de l'ame. La connoiſſance géomètrique & uni

verſelle des corps ; la conſidération des Arts tous fondés ſur des vuës purement intellectuëlles ; la ſcience des nombres, dont les vérités & les réſultats ne peuvent être du reſſort des ſens & beaucoup moins du Méchaniſme de la matière ; l'imagination, la mémoire, la faculté de juger, de raiſonner, de vouloir, de ſe déterminer ; voilà les ſources d'où l'Auteur tire ſes démonſtrations contre le Matérialiſte. Il fait valoir puiſſamment, pour la Spiritualité de l'ame ; le doute, l'attention, les diſtractions, les rêves, les deſirs, l'eſpérance ; la crainte, l'amour, la haine, la joie, la triſteſſe, la politique, l'héroïſme, l'envie, l'hypocriſie ; la voix de la conſcience &c. c'eſt-à-dire que l'expérience, qui nous inſtruit de toutes ces choſes, nous apprend en même temps qu'elles ne peuvent ſe trouver dans une pure machine. Voici quelques traits

pris comme au hazard dans une multitude d'excellents détails où entre l'Auteur.

1°. Sur le *desir*, preuve de la Spiritualité de l'ame : « Le desir, » s'il est violent, s'irrite des obsta- » cles, & en s'irritant il croît en » ardeur & en violence. Si, à son » départ de la Macédoine, vous » eussiez offert à Alexandre l'Em- » pire du monde entier, ses desirs » violents n'eussent été que foible- » ment satisfaits ; mais un monde » entier à conquérir, à subjuguer » par cent combats & à travers » mille hazards ; voilà aux yeux » d'un Alexandre un objet digne » de lui. Cette machine ambi- » tieuse, si Alexandre en étoit une, » comment, je vous prie, a-t-elle » été contre toutes les loix du Mé- » chanisme ? Dans toute autre ma- » chine, les obstacles rallentissent » le mouvement, le diminuent » pour le faire cesser entiètement.

» Ce n'est point ici la même chose, » c'est positivement le contraire. » Les obstacles sans nombre, que » l'ambition de ce Conquérant a » rencontrés, l'ont fait redoubler » de force, d'action, d'impétuo- » sité; preuve sensible que le vain- » queur de Darius n'étoit rien » moins qu'un homme machine. «

2°. Sur la *politique*, preuve de la Spiritualité de l'ame : » Pour- » quoi entend-on nos Matéria- » listes politiques blâmer celui-ci, » louer celui-là ? Quel coup d'état » manqué, s'écrient-ils, que Fran- » çois I. ait tenu Charles-Quint à » Paris, & qu'il ne l'ait pas con- » traint à lui restituer le Milanez ! » Pour se disculper dans les prin- » cipes du Matérialiste, ce Prince » n'avoit qu'à emprunter les ex- » pressions que Virgile met dans » la bouche de Junon : c'est le » destin qui m'a lié les mains, » *quippe vetor fatis*. Quelle im-

» prudence au Monarque Espa-
» gnol, s'écrient-ils encore, de
» s'être ainsi livré! Ce Prince, tou-
» jours dans les mêmes principes,
» n'avoit qu'à dire : Je suis, comme
» les autres, assujetti au destin,
» c'est l'indomptable fatalité qui
» m'a conduit à Paris. Renversons
» donc toutes nos idées. Entre le
» sage & le fou nulle différence
» réelle. Caligula, l'insensé Cali-
» gula qui fit son cheval Consul
» de Rome, a gouverné aussi bien
» que les plus sages Monarques;
» parce que chez le Matérialiste
» tout est bien, méchaniquement
» bien, autant bien qu'il peut être,
» souverainement bien : la raison
» en est évidente; il n'est pas possi-
» ble, philosophiquement parlant,
» qu'il y ait un Méchanisme plus
» parfait que l'autre. Mais ne pou-
» vons-nous pas conclure ici qu'au-
» tant qu'il est certain qu'entre une
» administration folle & une admi-

» niſtration ſage, il y a une diffé-
» rence eſſentielle, autant il eſt
» évident que le Politique ma-
» chine eſt un être follement ima-
» giné ? «

3°. Sur *la voix de la conſcience*, preuve de la Spiritualité de l'ame : cette voix ne peut être le réſultat d'un arrangement méchanique des parties les plus ſubtiles de l'être matériel & machinal de l'homme. La conſcience eſt uniforme dans ſes notions & ſes déciſions : le mouvement, le choc des parties matérielles qui ſeroient ſuppoſées la conſtituer, ne ſeroient-ils pas des principes de variété, de diſſonance, de deſtruction ? La conſcience fait ſouvent entendre ſa voix durant toute la vie d'un coupable, elle l'agite de remords conſtants : ſi quelquefois elle paroît lui laiſſer quelques moments de relâche, ce n'eſt que pour renaître avec plus de violence, & pour le tourmenter

avec moins de ménagement. Rien de tout cela ne peut être l'effet du Méchanisme. Les parties d'une ame matérielle vivement agitées & bouleversées, ne seroient pas deux instants dans la même position. Ces parties réduites au repos dans quelque occasion particulière, ou à la suite de quelque évènement, ne pourroient plus se remettre d'elles-mêmes en jeu, ni opérer ce qu'on appelle la conscience. Cette voix impérieuse du remords suppose le souvenir du crime, ce n'est même en grande partie que ce souvenir; mais comment une simple machine rappelleroit-elle le souvenir d'une action pareillement machinale qui auroit précédé?

Nous ne faisons qu'abrèger ici les raisonnements de l'Auteur. Il faut représenter d'après lui un sentiment aussi révoltant pour l'humanité qu'il est destructif de toute

Religion. Notre siècle apprendra par cet exemple quels monstres il a pû produire. C'est l'impie & l'insensé la Metrie qui a osé dire dans son Anti-Senèque. » Tous les méchants peuvent être heureux, s'ils » peuvent être méchants sans remords... O toi! qu'on appelle » malheureux & qui l'es vis-à-vis » de la société; devant toi-même » tu peux donc être tranquille: tu » n'as qu'à étouffer les remords » par la réflexion ou par des habitudes contraires... Ce n'est pas » tout, il faut que tu méprises la » vie, autant que l'estime ou la » haine publique. Alors, en effet, » je le soûtiens, parricide, incestueux, voleur, scélerat infame... tu seras heureux cependant... Qu'on ne me dise point » que j'invite au crime, car je n'invite qu'au repos dans le crime. « *Quelles horreurs, quelle extravagance*, reprend le P. Hayer! *Quoi?*

Promettre le repos & le parfait bonheur dans le crime, ce n'est point y inviter?... Quel monstre qu'un Matérialiste! mérite-t-il le nom d'homme? Oseroit-on dire encore, comme on l'a avancé tant de fois, qu'une République d'impies, tels que celui qu'on vient de nommer, seroit une société de bons citoyens & d'hommes tranquilles?

Jusqu'ici c'est l'esquisse du premier Volume, que nous avons donnée. Le second commence par insister beaucoup sur l'indivisibilité de l'être pensant, de ce *moi* qui est en chacun de nous, de ce sentiment d'existence propre & particulière que tout homme éprouve. *Dans le* moi *épicurien, si vous le supposiez composé de mille atômes; il y auroit mille êtres qui auroient chacun le sentiment d'une existence qui lui seroit propre & particulière, & par une suite néces-*

faire ; il y auroit mille moi. Ce seul moi *total se trouveroit donc affecté comme le sont mille hommes ; dont chacun, sans doute, se sent une existence qui n'est qu'à lui.* Ce *moi* est encore le principe unique qui distingue les diverses sensations dont chacun de nous est affecté, qui les compare, qui juge de leur différente force ; ce *moi* est le centre intime de la communication qui se fait entre mes facultés, mes opérations, mes passions, mes jugements, mes raisonnements ; centre qui doit être absolument indivisible & spirituel ; car ce qui est divisible & matière, n'a point d'unité. Une partie auroit de la mémoire, une seconde jugeroit, une troisième raisonneroit, une quatrième désireroit, une cinquième aimeroit ou haïroit &c. & nulle part le résultat ne se formeroit, la réunion ne se feroit sentir, la connoissance unique de

ces

ces diverſes choſes n'affecteroit l'homme, l'être penſant, le *moi*. Cette preuve paroiſſoit invincible, même au grand Pyrrhonien, Bayle; il diſoit que ceux qui n'en ſentoient pas l'évidence étoient des hommes qui ne pouvoient s'élever au-deſſus d'une imagination groſſière; & telle eſt, ſelon notre Auteur, l'idée qu'on doit ſe former de tous les Ecrivains de Matérialiſme, de l'Auteur des *Lettres Philoſophiques*, de celui de *la Philoſophie du bon ſens*, de celui de *l'Hiſtoire naturelle de l'Ame*, de *l'Homme machine*, de *l'Anti-Senèque*, &c. Au reſte, tout cet excellent morceau du *Moi*, que nous ne repréſentons qu'en petit, eſt fortement & ſçavamment défendu dans la ſuite de ce Volume contre les Sophiſmes de Locke: c'eſt aſſurément ce qu'il faudroit voir, ainſi que la réfutation pleine & entière du mauvais & très-faux

ſentiment de ce Philoſophe, qui enſeigne que Dieu, par ſa toute-puiſſance, peut rendre la matière penſante.

On démontre ici que la matière penſante ſeroit, dans les principes même de Locke, un être contradictoire. En effet, ce ſeroit une ſubſtance diviſible & indiviſible; 1° *ſubſtance diviſible*, puiſque Locke admet la diviſibilité de la matière à l'infini, & qu'il prétend d'ailleurs que Dieu peut faire penſer *un certain amas de matière*, lequel ne pourroit être que diviſible en qualité d'*amas*. 2° *Subſtance indiviſible*, & l'on le prouve par ce raiſonnement. » Si la matière étoit » l'être penſant qui ſe trouve dans » l'homme, ou, ce qui revient ici » au même, ſi l'être penſant de » l'homme étoit matière, il n'y » auroit pas en lui un être penſant » unique; mais un nombre infini » d'êtres penſants, qui ſeroient

» indépendants les uns des autres, » dont les forces & les idées se» roient distinctes, & qui par con» séquent ne pourroient jamais pro» duire cet ordre, cette harmonie, » cette beauté que l'on remarque » dans les raisonnements & dans la » conduite d'un homme sage. « Cet argument est calqué sur celui de Locke, démontrant la spiritualité de l'Etre éternel & créateur ; le P. Hayer défie qu'on lui fasse voir *une ombre de disparité réelle* entre ces deux preuves : » Dans un Etre » éternel & créateur & cependant » matériel, chacune des parties » dont il résulteroit, formeroit un » tout à part indépendant de toutes » les autres parties : cela est in» contestable. Une de ces parties » pourroit donc dire : Je veux que » l'univers existe, tandis que l'au» tre diroit, & moi je veux qu'il » n'existe pas. Ces Etres infinis en » nombre pourroient avoir des

» volontés variées à l'infini ; mais » cet ordre, cette harmonie, cette » beauté qu'on remarque dans la » nature, comment pourroient-ils » naître d'une telle confusion de » principes?... Cette même rai- » son prouve l'unité, la simplicité » substantielle, la spiritualité de » l'Etre pensant créé. Si mon ame » étoit un être matériel, elle seroit » composée d'une infinité d'êtres » indépendans les uns des autres, » dont les forces & les idées se- » roient distinctes ; il pourroit » donc y avoir en elle une infinité » d'êtres indépendans les uns des » autres, & quant à leur existence, » & quant à leurs opérations. Je » pourrois vouloir en même temps » une infinité d'objets divers, & » les vouloir avec une force & une » détermination égale. Mes volon- » tés infinies pourroient être égale- » ment absolues. Cela est-il possi- » ble? cela n'est-il pas même évi-

» demment abſurde ? « &c. La conclusion eſt qu'il implique, même ſelon les principes de Locke, que Dieu rende la matière penſante.

Tout ceci doit être lû & médité. Plus on ſe familiariſera avec la manière de raiſonner de notre Auteur, & plus on approuvera la force & la ſolidité de cet habile Métaphyſicien. Dans la ſuite de ſon Ouvrage, il examine quelques autres façons de penſer trop libres ſur la nature de l'ame, & il finit par l'expoſition du ſentiment des Patriarches, des Apôtres, des ſaints Pères, des Philoſophes, à l'égard de ce grand objet. *Nous en dirons quelque choſe avant que de rendre compte du troiſième Tome, qui roule tout entier ſur l'immortalité de l'Ame.*

ARTICLE CVIII.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Provinces-Unies, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orléans premier Prince du sang. Par M[rs] D*** ancien Maître des Requêtes, *S**** de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres. *A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule, 1757.* Suite de l'Article CV. au I. vol. d'Octobre.

SI l'Histoire des Provinces-Unies ne nous présentoit qu'une suite de révolutions, de guerres sanglantes, & d'exploits militaires, elle n'auroit rien qui la distinguât de l'Histoire des peuples les moins civilisés. En effet, les Nations barbares ont eu leurs Guerriers &

leurs Conquérants. Ce genre de gloire si fatale à l'humanité, dont elle est un des plus terribles fléaux, n'a point manqué aux habitants des Pays-Bas ; mais ce n'est point-là ce qui rend leur Histoire intéressante aux yeux du sage. Elle le devient, moins par leurs victoires & par leurs triomphes dans la guerre, que par leurs occupations, & par les succès qui ont couronné leurs travaux dans la paix. On aime à suivre la marche des opérations qui les ont conduits à ce degré de considération dont ils jouissent. On veut sçavoir par quel Art ils sont devenus si riches dans un pays si pauvre. Les Hollandois, resserrés dans un terrein très-borné, presque submergés par un élément contre lequel ils sont souvent obligés de se défendre, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, ont rendu leur pays un des plus abondants de l'Europe. Leur Com-

merce embraſſe les deux hemiſphères, & leurs Villes ſont devenues les magaſins du monde. Nous le répétons ; voilà ce qui intèreſſe, dans leur Hiſtoire, un Lecteur philoſophe & citoyen.

L'origine des peuples eſt toujours enveloppée d'épaiſſes ténèbres, que l'œil de la Critique la plus éclairée peut à peine percer & diſſiper. Les Nations les plus fameuſes ont leurs chimères ; l'Hiſtoire n'admet que ce qui eſt appuyé ſur des monuments authentiques ; elle abandonne au Roman les fables & le merveilleux. Nos Auteurs ſont trop inſtruits pour s'arrêter à ce que les Chroniques racontent de l'Antiquité des Bataves. Ils en fixent l'établiſſement, entre le Wall & le Rhin, vers la centième année avant l'Ere Chrétienne. Cette Nation formoit déja un peuple nombreux & puiſſant cinquante-quatre ans avant Jeſus-

Christ, lorsque Cesar porta la guerre dans l'extrémité des Gaules. Les Battes ou Bataves faisoient partie des Cattes ; ils habitoient anciennement les bords de la Forêt d'Hercinie. Ils quitterent leur patrie, afin de se soustraire aux insultes fréquentes qu'ils avoient à essuyer de la part de leurs voisins inquiets & d'un caractère féroce. » Après une assez longue naviga» tion, ils arriverent dans l'Isle » que forment le Wall & le Rhin, » la nommerent Batavie ; & pour » conserver le nom de la Nation » dont ils sortoient, ils appelle» rent plusieurs endroits du nom » de Catte, comme Cattuyek, Cat» tendrecht, Catten-Polder « &c.

Les Bataves signerent avec Cesar un Traité, par lequel ils s'obligeoient à fournir un certain nombre de troupes, à condition qu'ils seroient exempts des tributs auxquels les autres peuples étoient

assujettis. Depuis ce Traité, ils servirent dans les armées Romaines en qualité d'Auxiliaires. Ils demeurerent constamment attachés à Cesar qu'ils suivirent dans son expédition de la Grande-Bretagne ; & lorsque la guerre civile s'alluma entre Cesar & Pompée, ils accompagnerent le premier dans les Espagnes & dans la Grèce. Ce grand homme dut en partie à leur bravoure le gain de la bataille de Pharsale, qui décida du sort de Pompée & de Rome. Tant de services méritoient une récompense ; & le nouvel Empereur, convaincu de la valeur & de la fidélité dont ces peuples avoient donné tant de preuves, leur accorda l'entrée dans ses gardes, & le titre glorieux d'*amis & de frères du peuple Romain*. AMICI ET FRATRES POPULI ROMANI. Ils obtinrent encore de nouveaux privilèges sous Auguste. On peut voir, dans nos Au-

teurs, le détail des ſervices que les Bataves rendirent aux Empereurs Tibère, Caligula, Claude, Néron &c. & la part qu'ils prirent aux différentes révolutions qu'éprouva l'Empire Romain, lorſque des armées de Barbares ſorties de la Germanie & des pays du Nord, vinrent inonder & conquérir les Gaules, les Eſpagnes & l'Italie. Nous paſſons rapidement ſur tous ces évènements, & nous nous hâtons d'arriver à des ſiècles moins éloignés du nôtre.

Mrs de Boiſpréaux & Sellius ont inſéré, dans le ſecond Livre de leur Hiſtoire, les Diſſertations du célèbre M. Frèret ſur l'antiquité de notre Monarchie. Ils adoptent le ſentiment de ce Sçavant contre l'opinion du P. Daniel au ſujet de nos premiers Rois. Comme cet Ouvrage de M. Frèret eſt très-connu, & que d'ailleurs nos Mémoires en ont fait mention plu-

ſieurs fois, nous nous diſpenſerons d'en parler. On trouvera peut-être que le premier & le ſecond Livre de cette Hiſtoire des Provinces-Unies ſont trop remplis de digreſſions.* Les Bataves, ancêtres des Hollandois, diſparoiſſent trop ſouvent. C'eſt leur Hiſtoire qu'on annonce, & cependant ils ne jouent qu'un rôle très-ſubalterne dans ces deux premiers Livres. La narration des faits qui les intéreſſent, eſt ſouvent interrompue. On les laiſſe de côté pour nous parler des Romains, des Germains, des Francs, des Armoriens, des Saxons, des Herules, des Huns, des Viſigoths, des Goths &c. Il

* Les deux Auteurs ont apparemment ſenti ce petit défaut : ils préviennent ſur cela le Lecteur à la tête de leur ſecond Livre ; mais ils aſſurent en même temps que ces digreſſions leur *ont paru néceſſaires.*

regne dans ces deux premiers Livres un ton de Dissertations, qui étouffe la narration historique ; & le style n'en est pas toujours exact. Il est dit, par exemple, que, dans une Lettre de Valerien, *on trouve les noms de plusieurs Capitaines qui sonnent avec la Langue des Francs*, (p. 121.) Qu'Attila fut étouffé *par une hémorrhagie de sang*, (p. 180.) Ces négligences & quelques autres pourront être corrigées dans une seconde Edition.

Cette Histoire ne commence, à proprement parler, qu'au troisième Livre. Les digressions s'y montrent avec plus de retenue, & communément elles sont intéressantes sur-tout pour un Lecteur François. On y trouve des recherches & des observations curieuses sur les mœurs, & le Gouvernement de la premiére race de nos Rois. Ces différents morceaux méritent d'être lûs. Si nos Auteurs

décrivent encore les guerres que les différentes parties de la Monarchie Françoiſe ont eues à ſoûtenir, c'eſt toujours relativement à la part que les Provinces-Unies ont eue à ces guerres. Ces Provinces étant elles-mêmes ſoumiſes à la domination de nos Rois, devoient néceſſairement entrer dans les guerres & dans les révolutions, auxquelles la Monarchie Françoiſe fut expoſée ſous la premiére & ſous la ſeconde race. Le bonheur d'être éclairées des lumières de l'Evangile, ces Provinces le dûrent au zèle de nos Souverains, & à la protection qu'ils donnerent aux Miſſionnaires qui allerent y prêcher le Chriſtianiſme. La magnificence & la pieuſe libéralité de ces Princes éclaterent dans la fondation des Egliſes Epiſcopales, & des riches Abbayes qui tenterent l'avidité des Seigneurs Proteſtants, lorſque les Pays-Bas ſecouerent en

même temps le joug de l'Eſpagne & de la Religion Catholique.

Le Regne de Charlemagne eſt le Regne le plus glorieux pour la Nation Françoiſe, & le plus intéreſſant pour l'Europe. Ce Prince reſſuſcita l'Empire d'Occident, éteint depuis Momyle Auguſtule: le Danube, la Teiſſe & l'Eyder devinrent les frontières de ſes vaſtes Etats. L'Italie, une partie de l'Eſpagne, la Dacie, la Dalmatie, l'Iſtrie reconnurent ſes Loix. C'eſt du démembrement de cette puiſſante Monarchie que ſe ſont formés tous les Etats qui diviſent l'Europe; & les partages qui continuerent d'être en uſage ſous la ſeconde race, ont donné à l'Occident la forme qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Nos Auteurs nous donnent un précis de la vie de ce grand Prince. Ils nous permettront de faire quelques remarques ſur ce qu'ils racontent de ſa vie privée.

On y dit qu'après la mort de Luitgarde qui ne laiſſa point d'enfants, *ce Prince prit quatre concubines à la fois.* Il n'eſt point prouvé que Charlemagne ait eu quatre concubines à la fois : M. Fleury parle de ces quatre concubines, mais il ajoûte que » Charlemagne » les eut dans l'eſpace de treize » ans. Or il eſt certain, *continue* » *le même Auteur*, que chez les » Anciens le nom de concubine » ſignifioit ſouvent une femme lé» gitime ſelon les Loix de l'Egliſe, » mais dont le mariage n'étoit pas » ſolemnel ſelon les Loix Civiles, » enſorte que les enfants n'étoient » pas héritiers..... D'ailleurs il eſt » vrai-ſemblable qu'après la mort » de Luitgarde, Charlemagne qui » ſe voyoit trois fils en âge de » régner, ne voulut plus prendre » de femme à titre de Reine : & » il n'eſt pas impoſſible que trois » de ces derniéres femmes ſoient

» mortes dans l'eſpace de douze » ans; *enſorte qu'il n'en ait jamais » eu qu'une à la fois.* Car il paroît » juſte de ſuppoſer tout ce qui na» turellement eſt poſſible ; plutôt » que de croire qu'un Prince oc» cupé dans ſa vieilleſſe auſſi ſain» tement que nous l'avons vû, ait » fini dans la débauche. « (Fleury Hiſt. Eccl. Liv. 46.) A ce témoignage ſi déciſif, nous en joindrons un autre qui ne l'eſt pas moins. C'eſt celui de M. le Préſident Henault. Voici ce que dit cet Annaliſte élégant, exact & judicieux, en parlant des *enfants naturels* de Charlemagne. » Nous » appellons aujourd'hui *enfants » naturels* ceux qui ſont nés de » concubines ; mais il faut remar» quer que ce qui ſe nommoit » *concubinage*, & qui nous paroît » aujourd'hui contraire aux Loix » Civiles & Eccléſiaſtiques, étoit » alors une eſpèce de mariage, qui,

» pour être moins solemnel, n'en » étoit pas moins légitime. Les » femmes portoient le nom *de » femmes du second Ordre.*« (Nouvel Abregé Chronol. Histoire de France, Tome I. p. 61.)

La vie de Charlemagne fut une suite continuelle de voyages & de triomphes. On le voyoit passer rapidement des Pyrénées en Allemagne, & d'Allemagne en Italie. Au milieu de ces occupations tumultueuses, il trouva le temps & le moyen de cultiver les Lettres, & de faire les établissements les plus utiles. On peut en voir le détail dans nos Auteurs, ainsi que le caractère de ce grand Empereur.

Sous les Rois de la premiére race, la Flandre n'étoit qu'une vaste forêt, remplie de marais impratiquables, peuplée de monstres & de brigands qui troubloient le Commerce. Les Rois avoient crû remédier à ces désordres en nommant

un Grand-Foreſtier pour veiller à la ſûreté publique. Lideric qui, du temps de Charlemagne, étoit Grand-Foreſtier dans la Belgique, obtint, par ſa valeur & par la ſageſſe de ſon Gouvernement, l'hérédité pour une place qui juſqu'alors avoit été amovible. Ces Foreſtiers devinrent Comtes de Flandre ſous Charles le Chauve.

Nos Auteurs n'ont pas fait attention que Charlemagne avoit eu deux fils qui ſe ſont appellés *Pepin*. La reſſemblance du nom les a trompés. Ils diſent que *Pepin, Roi d'Italie, ſe révolta contre ſon père; qu'il fut arrêté & renfermé dans le Couvent de Pruym.* Le Pepin qui ſe révolta contre Charlemagne ſon père, n'eſt pas le Roi d'Italie, mais un autre Pepin, dit le Boſſu, que Charlemagne avoit eu d'Himiltrude avant qu'il fût marié. Voici ce qu'en diſent Meſſieurs de Ste Marthe dans leur

Histoire de la Maison de France, Liv. 7^e^. » Pepin, dit le Bossu, ... » étoit beau de visage, mais de si » mauvais naturel qu'il conspira » contre le même Roi son père, » lorsqu'il étoit empêché en la » guerre contre les Huns l'an 792. » La punition qu'il encourut, fut » seulement d'être relégué Moine » dans l'Abbaye de S. Gal, & de-là » tranféré en celle de Prum au » Diocèse de Trèves. *Ceux-là se » méprennent qui le confondent » avec le Roi d'Italie son frère » aussi nommé Pepin.* «

Nous citerons encore une autre erreur qui, comme la précédente, a pû être occasionnée par la ressemblance des noms. Nos Auteurs disent que Judith, seconde femme de Louis le Débonnaire, avoit introduit, dans la familiarité de cet Empereur, *le jeune Bernard, fils du malheureux Roi d'Italie,* & lui avoit fait donner la charge de

Chambellan : ils ajoûtent que *les entrées que ses fonctions lui donnoient auprès de l'Impératrice, firent soupçonner un commerce plus intime* ; que *l'on répandit des bruits peu favorables à l'honneur de cette Princesse.* Le Comte Bernard, dont il s'agit ici, étoit Comte de Barcelone. Il n'étoit point fils de Bernard Roi d'Italie. Ce Prince, à qui son oncle fit crèver les yeux, ne laissa qu'un fils en bas âge, qui s'appella Pepin, & fut la tige des anciens Comtes de Vermandois. (Voyez Mrs de Ste Marthe & le P. Anselme, à l'Article des Comtes de Vermandois, & le P. Daniel sous le Regne de Louis le Débonnaire.)

Pendant la vie de Charlemagne, on entendit à peine parler des Normands, des Anglois & des Danois. Le nom de ce grand Prince, cinquante ans de succès, de conquêtes & de gloire veilloient à la garde

de nos côtes, & contenoient ces Barbares. S'ils firent quelques excursions, elles furent passagères. Le Regne foible & changeant de Louis le Débonnaire leur donna de l'audace. Leurs Flottes infesterent nos Mers; ils firent des descentes dans nos Provinces Maritimes; ils commirent les plus affreuses cruautés dans le Kennemerland. Anvers, Dordrecht & plusieurs autres Villes furent sacagées. » C'est à cette » époque, *disent nos Auteurs*, » qu'on peut rapporter les noms de » Zéelande & de Hollande que ces » Provinces reçurent des Danois. » Les anciens Bataves s'étoient ré- » fugiés depuis long-temps dans la » Beturwe, à laquelle ils avoient » donné leur nom, & qui pour-lors » étoit séparée de la Gueldre. «

Les Normands toujours attirés par l'espérance du butin, ne cesserent plus de rentrer en France & d'y faire de nouveaux ravages. Les

descendants de Charlemagne toujours divisés d'intérêts, s'affoiblissoient les uns les autres, par des guerres sanglantes, au-lieu de se réunir contre l'ennemi commun qui profita de ces divisions fatales, & parvint à se faire céder des Provinces entières. Un des Chefs Normands, nommé *Godefroy*, fut mis en possession de la Frise. Pour faire connoître le caractère de ce Prince barbare, il suffira de rapporter un trait qu'en citent nos Auteurs. » Godefroy avoit peine » à se faire obéir de ses nouveaux » sujets. Les Frisons accoûtumés à » l'indépendance, le fatiguoient » par des révoltes continuelles..... » il leur défendit le port des ar- » mes, & fit publier une Ordon- » nance qui leur enjoignit de por- » ter une corde au col pour les » faire souvenir du supplice qui les » attendoit à la moindre désobéis- » sance. «

Vers ce temps-là Sigefroy, autre Chef de Normands, s'empara de Louvain, pilla les Provinces voiſines, traverſa la France & joignit auprès de Pontoiſe une nouvelle armée qui ravageoit la Neuſtrie où elle étoit entrée par la Seine. Maître de Pontoiſe, Sigefroy entreprit le ſiège de Paris. Ce ſiège célèbre, dans nos Annales, fut ſoûtenu par le Comte Eudes, fils & non pas *frère de Robert le Fort*, comme le diſent nos Auteurs. Il dura deux ans, & Sigefroy le leva, mais à des conditions avantageuſes pour lui. Charles le Gros acheta la paix par un Traité honteux. La belle défenſe du Comte Eudes lui valut, quelques années après, le ſuffrage des François, qui l'appellerent au Thrône & l'y placerent.

Sigefroy fut aſſaſſiné par ſes ſoldats outrés d'avoir perdu le pillage de Paris. Quelques-uns prétendent qu'il

qu'il périt avec son armée par une conspiration que les Frisons avoient tramée pendant son absence. Ce peuple, qui n'étoit redevable de sa liberté qu'à son courage, résolut de se maintenir dans l'indépendance. Profitant de la foiblesse de Charles le Gros, la Frise secoua le joug de l'Empire dont elle faisoit partie, & s'érigea en République. Elle conserva cette forme de Gouvernement jusqu'au temps où elle fut conquise par les Comtes de Hollande.

M^rs de Boispréaux & Sellius examinent & discutent, au commencement du troisième Volume de cette Histoire, quel a été le premier Comte souverain de la Hollande, & en quel temps s'est faite l'érection de ce Comté. Tous les Historiens des Pays-Bas s'accordent unanimement à reconnoître Théodoric pour premier Comte de Hollande; mais ils sont par-

tagés entr'eux ſur le temps où cette Province fut érigée en Comté. Jean-François le Petit, * & Gregorio Leti ** ſur la foi de quelques vieilles Chroniques placent cet évènement ſous Charles le Chauve en 863. Nos Auteurs le fixent ſous le Regne de Charles le Simple en l'année 923 : & leur ſentiment nous a paru appuyé ſur les preuves les plus ſolides.

A l'exemple de Jean-François le Petit & de Gregorio Leti, M[rs] de Boiſpréaux & Sellius ont enrichi leur Ouvrage des portraits des Comtes de Hollande. Mais comme les portraits que ces différents Auteurs nous donnent des mêmes perſonnes, n'ont entr'eux aucune

* Dans ſa Chronique ancienne & moderne de Hollande, Zéelande, Weſtfriſe &c.

** Dans l'Ouvrage intitulé *Theatro Belgico, &c.*

ressemblance, on peut croire que ce ne sont là que des portraits d'imagination.

Théodoric I. joignit à son Comté la Westfrise, qu'il obtint des Rois de France en forme de donation. Ce Prince, après un Regne de quarante ans, se trouvant trop affoibli par l'âge pour soûtenir le poids du Gouvernement, en remit les rènes dans les mains de son fils, nommé, comme lui, *Théodoric.*

Les Regnes suivants jusqu'à celui de Florent I. ne nous présentent qu'une suite de petites guerres, & l'application constante des Comtes de Hollande à étendre leurs domaines. A force d'usurpation & de petites conquêtes, ils devinrent assez puissants pour donner de l'ombrage à leurs voisins. Il se forma des ligues contre eux; mais leur bonheur ou leur sagesse dissipa ces ligues & les rendit inutiles. Théodoric IV. eut à soûtenir les

efforts réunis de l'Empereur Henri III. & de Baudouin Comte de Flandre : trop foible pour résister seul à la puissance formidable de l'Empire, il suscita des affaires à l'Empereur en se ménageant du côté de la Haute-Lorraine une diversion favorable à ses intérêts. Il fit proposer à Godefroy, qui étoit mécontent de l'Empereur Henri, de se joindre à lui pour attaquer ce Prince à frais communs. » La » partie ainsi liée, *disent nos Au-* » *teurs*, Godefroy se jetta sur Ni- » megue dont il se rendit maître, » & brûla le magnifique Palais, » bâti par Charlemagne. « Mrs de Boispréaux & Sellius ont oublié que ce Palais ne subsistoit plus alors, s'il est vrai, comme ils le marquent, (page 403 du second Tome) que les Normands s'étant rendus maîtres de Nimegue en 881, *brûlerent le Palais, & réduisirent en cendres le plus beau mo-*

nument de la magnificence de Charlemagne.

Florent I. ſuccèda de plein droit à ſon frère Théodoric IV. mort ſans avoir été marié. C'eſt le premier exemple de l'hérédité en ligne collatérale dans l'Hiſtoire des Comtes de Hollande. Ce Prince, ainſi que ſon prédéceſſeur, vit l'Empereur & l'Allemagne s'armer contre lui. La Hollande fut miſe au Ban de l'Empire. Florent ne s'étonna pas du grand nombre d'ennemis qu'il avoit à combattre. Il choiſit un camp avantageux; dans toutes les avenues qui y conduiſoient, il fit creuſer des foſſés profonds qu'il couvrit de clayes & de gazons. Les Allemands qui voyoient des files entières de leurs ſoldats diſparoître à meſure qu'ils approchoient, commencerent à s'ébranler. La Cavalerie ſurvenant, écraſoit, par ſa chute, ceux qui s'étoient laiſſés tomber

dans les fossés. Le Comte de Hollande profita du désordre où étoient les ennemis, il les attaqua de tous côtés, & les mit en fuite du premier choc. Si l'on en croit les Chroniques, plus de quarante mille Allemands périrent dans cette journée.

Nos Auteurs se sont trompés en plaçant la seconde Croisade en l'année 1139 sous le Pontificat d'Eugène III. Ce Pape ne fut élû que le 27. Février 1145, & la seconde Croisade ne fut prêchée qu'en 1146. Ils disent encore que Théodoric VI. Comte de Hollande, *passa par Rome* (dans son voyage de la Terre-Sainte) *& qu'il obtint d'Innocent II. un Bref qui soumettoit au S. Siège les Abbayes d'Egmond & de Rhinsburg.* Ce voyage de Théodoric n'a pû se faire que depuis l'an 1146 jusqu'en 1149, & certainement il ne trouva point alors

dans Rome Innocent II. qui étoit mort le 27. Septembre 1143.

Pendant les schismes & les guerres qui diviserent si long-temps le Sacerdoce & l'Empire, Guillaume II. Comte de Hollande, fut élu Roi des Romains. Innocent IV. ennemi des Empereurs de la maison de Suabe, ainsi que son prédécesseur Gregoire IX. fit proposer la Couronne Impériale au Comte de Hollande. Ce Prince, quoiqu'il n'eût que vingt ans, avoit donné des preuves de son ambition & de sa valeur, il se rendit sans peine aux desirs du Pape. Son élection se fit en 1247; mais il ne fut couronné à Aix-la-Chapelle que l'année suivante. » Cependant, *disent nos Auteurs*, les » Allemands le retranchent communément du nombre de leurs » Rois, & prétendent que son » élection étoit nulle de droit par » l'absence & les oppositions des

» Electeurs de Saxe & de Bavière, » & parce qu'un grand nombre de » Villes & de Princes de l'Empire » ne voulurent pas le reconnoître. « Il ne jouit pas long-temps de sa nouvelle dignité. Il fut tué dans une expédition contre les West-frisons qui s'étoient révoltés. Il donna des Loix & des Privilèges à plusieurs Villes de Hollande & de Zéelande. Ces exemptions favoriserent le Commerce, & la puissance des Villes augmenta considérablement sous ce Regne.

La premiére race des Comtes de Hollande, après avoir regné pendant quatre siècles, finit dans la personne de Jean I. mort sans enfants. Ses Etats passerent à la maison d'Avesne déja en possession du Hainault. Guillaume III. Comte de Hollande, fut un des plus grands Princes de son siècle. » Brave Soldat, bon Capitaine, » sage dans le Conseil, hardi dans

» l'exécution, ſevère dans le Gou-
» vernement, il étoit doux & fa-
» cile dans la ſociété. «

Nos Auteurs nous donnent l'Extrait du Diſcours que Voſſius, dans le 3^e Livre de ſes Annales de Hollande, fait tenir par Guillaume III. au moment de ſa mort à ſon fils. Ce morceau eſt rempli des plus ſages maximes : nous en rapporterons quelques-unes : » Ménagez
» le cœur de vos ſujets, mon fils,
» & l'amitié de votre nobleſſe.....
» Les Hollandois ne peuvent ſup-
» porter l'indépendance, ni la ſer-
» vitude. Si vous voulez être tran-
» quille, gouvernez-les avec fer-
» meté ; mais cachez la main qui
» les force d'obéir. Un cœur bien
» né ne connoît de ſatisfaction que
» dans la vertu ; la louange que
» l'on ne mérite pas, devient un
» reproche ..... N'oubliez jamais
» que l'univers a les yeux ſur vous,
» & que vous êtes comptable de

» toutes vos actions au moindre de
» vos sujets. «

Guillaume IV. mourut sans laisser de postérité. Cet évènement eut des suites qui causerent à la Hollande les plus violentes secousses. Marguerite, sœur aînée de Guillaume & femme de l'Empereur Louis de Baviere, devint Comtesse de Hollande. Après la mort de son mari, cette Princesse céda à son second fils, Guillaume de Baviere, les trois Provinces de Hollande, de Zéelande & de Frise, sous la réserve d'une pension viagère. Le peu d'exactitude du fils à payer la pension convenue, donna lieu à l'Impératrice de se repentir de s'être ainsi dépouillée; elle assembla ses partisans, & reprit en main le Gouvernement que son fils lui remit, parce qu'il n'étoit pas en état de résister. Cependant Guillaume réduit au désespoir, eut le secret de gagner la plûpart des

Nobles, & des grandes Villes; bientôt il se vit à la tête d'un puissant parti, qui le proclama de nouveau Comte de Hollande. Marguerite étoit dans le Hainaut lorsqu'elle apprit cette révolution. Elle s'adressa au Roi d'Angleterre, & lui promit de lui céder le Gouvernement pendant un certain nombre d'années, & à certaines conditions, s'il venoit à son secours.

Ce Traité mécontenta ses sujets, & forma deux partis qui déchirerent long-temps la Hollande & la Zéelande. » Ceux qui tenoient » pour le Prince s'appellerent *Ca-* » *beliaux*, du nom d'une espèce » de poisson fort commun dans » ces pays, signifiant par-là qu'à » l'exemple de ce poisson ils dévo- » roient les plus petits ; & les au- » tres prirent le nom de *Hoekins*, » du mot d'*Hoek* qui dénote le » filet avec lequel on prend le » *Cabeliau*. « Ces deux partis qui

ſe diſtinguerent par la couleur de leurs bonnets, furent auſſi funeſtes à la Hollande & à la Zéelande que les factions des Guelfes & des Gibelins à l'Italie.

La contagion de la révolte eſt comme un feu dévorant qui fait dans peu de temps les plus rapides progrès. La Hollande & la Zéelande reſpiroient à peine des maux que lui avoient fait éprouver les Cabeliaux & les Hoekins, lorſque la France devint le théâtre des ſcènes les plus ſanglantes & les plus tragiques. Les factions de Bourgogne & d'Armagnac mirent le Royaume à deux doigts de ſa perte. Au mépris des Loix fondamentales de l'Etat & des Droits ſacrés de la nature, on vit un Etranger placé ſur le Thrône, & préféré à l'Héritier préſomptif de la Couronne. Les crimes affreux & les troubles qui déchirerent la France pendant le long & malheureux

Regne de Charles VI. intèresſèrent toute l'Europe. Guillaume VI. Comte de Hollande, y prit la part la plus vive. Ce Prince avoit l'honneur de tenir à la maiſon de France par ſa femme, ſœur du Duc de Bourgogne; & par ſa fille Jacqueline, mariée à Jean Duc de Touraine, ſecond fils de Charles VI. Il entreprit de concilier cette Cour diviſée. Il en vint à bout; mais la paix ne fut pas de longue durée. On ſçait quelles furent les agitations des derniéres années de Charles VI. Nos Auteurs terminent leur troiſième Volume par l'Hiſtoire & les malheurs de cette Princeſſe Jacqueline, qui, de Dauphine de France, devint épouſe du Duc de Brabant, puis du Duc de Gloceſter, enſuite d'un ſimple Seigneur, nommé Borſelen, & qui mourut enfin dans une eſpèce de misère. Il y a, dans ces avan-

tures, des points de vuë qui feront plaiſir au Lecteur.

Nous rendrons compte de la ſuite de cette Hiſtoire, à meſure qu'il en paroîtra des Volumes.

ARTICLE CIX.

IN OMNIA L. CŒLII Lactantii Firmiani opera Diſſertationum præviarum Decas prima &c. c'eſt-à-dire, *Premiére Décade de Diſſertations préliminaires à l'Edition de toutes les Œuvres de L. Cœlius Lactance.* (Deux Volumes *in*-8°.) A Rome, M. DCC. LIV.

CETTE Décade de Diſſertations ſera ſuivie de trois autres, & elles accompagneront toutes enſemble la nouvelle Edition que nous annonçons au Public. L'Editeur eſt le R. P. Edouard de Saint-

Xavier, Carme Déchaussé. A ce grand nombre de Dissertations dont il enrichit son Edition, il joint des variantes, des notes & des corrections. Ce sçavant & laborieux Editeur n'a rien épargné pour la gloire de son Auteur: aussi se flatte-t-il de nous donner la meilleure Edition qui ait paru des Œuvres de Lactance: il est cependant fâcheux que les soins de l'Imprimeur n'aient pas répondu aux travaux de l'Editeur.

Un goût décidé pour Lactance, une lecture assidue de ses Ouvrages, des taches remarquées dans la plûpart des Editions précédentes, & sur tout les infidélités reconnues dans celles qui sont sorties des Presses hérétiques; voilà ce qui a fait concevoir au P. Edouard de S. Xavier, compatriote de Lactance, le projet de nous donner une Edition plus correcte & plus complette des Œuvres de cet Ora-

teur qui a mérité le titre de *Ciceron Chrétien :* il faudroit lire la Préface & le Préambule de ce nouvel Editeur, pour avoir une notion exacte de ſon plan & de ſon travail.

Les dix Diſſertations, qui rempliſſent les 356 pages du premier Volume *in*-8°, roulent ſur le nom, la famille, la vie, les œuvres de Lactance, & en particulier ſur ſes deux premiers Traités, dont l'un, qui ne comprend qu'un Livre, eſt intitulé *de l'ouvrage de Dieu, ou de la formation de l'homme ;* l'autre contient ſept Livres, ſous le titre d'*Inſtitutions divines :* nous ne parlerons des Diſſertations relatives à ce dernier Ouvrage, que quand nous aurons reçu le Tome où il ſera placé.

Dans le nom de *Lucius Cœlius Firmianus Lactantius*, que notre Editeur attribue à ſon Auteur, il n'y a preſque aucun mot ſur lequel il n'ait fallu diſſerter contre M. Ba-

luze, le P. Nourry & plusieurs autres Sçavants : le P. Edouard de S. Xavier se sert de l'autorité des plus anciens Manuscrits pour combattre le sentiment de ces Auteurs & pour défendre le sien.

Sur la patrie de Lactance, les Sçavants sont encore plus partagés que sur son nom : l'Afrique & l'Italie se disputent ce célèbre Ecrivain : son Editeur l'assure à l'Italie. De toutes les preuves qu'il en donne, celle qu'il tire des Ecrits de son Auteur, nous paroît la plus décisive.

Lactance s'y confond avec les Italiens & les Romains, il en parle comme de ses concitoyens, *nostri* : le caractère de *douceur*, *d'humanité & de politesse*, dont il les loue, est un attribut trop ancien & trop *constant*, pour que l'Afrique puisse s'en glorifier. Ce langage convient beaucoup moins à un Etranger qu'à un Italien né dans

la marche d'Ancone. Cependant comme la famille *Cœlia* a eu des établiſſements, & occupé des Magiſtratures en Afrique, Lactance, qui étoit de cette maiſon, a pû non-ſeulement voyager, mais naître en Afrique, y prendre des leçons d'Arnobe, & néanmoins ſe regarder toujours comme citoyen Romain : c'eſt un milieu qu'on propoſe pour concilier toutes les parties : les conjectures qu'elles s'oppoſent mutuellement, ne ſont pas des titres pour rejetter cette voie de conciliation.

En l'honneur de Lactance & de ſa patrie, l'Editeur prodigue l'érudition avec une abondance dont les Antiquaires même ſeront ſatiſfaits, pourvu qu'ils ſoient curieux des monuments conſacrés à la gloire des Picentins ou habitants de la marche d'Ancone. Ces peuples introduiſirent dans les armées Romaines l'uſage des Troupes

légères, & formerent toujours la plus brillante portion de cette Milice : les inſcriptions, les médailles, les pierres gravées en fourniſſent des preuves authentiques.

Quelque illuſtre qu'ait été Lactance, on n'a rien qui fixe exactement l'époque de ſa naiſſance & de ſa mort ; tout ce qu'on en ſçait, c'eſt qu'il a vécu & fleuri dans le troiſième & dans le quatrième ſiècle. Il enſeigna la Grammaire & la Rhétorique avec tant de ſuccès que Dioclétien le choiſit pour ouvrir à Nicomédie une école d'éloquence. Lactance ne put la rendre auſſi célèbre que s'en flattoit l'Empereur. Les Grecs ne ſe croyoient pas faits pour être les diſciples d'un Romain, ſa claſſe fut bientôt déſerte. Il étoit fort âgé, quand Conſtantin lui confia l'éducation de ſon fils Criſpe. On conjecture que Lactance engagea cet Empereur à abolir le ſupplice de la

Croix, par reſpect pour Jeſus-Chriſt qui en avoit fait l'Autel de ſon Sacrifice.

On nous donne ici les Œuvres de Lactance dans l'ordre où l'on croit qu'elles ont été compoſées : il ſemble qu'il régla ſon travail ſur un plan méthodique, dont le but étoit de combattre les préjugés de la Philoſophie, & les ſuperſtitions des Idolâtres qui s'oppoſoient au progrès du Chriſtianiſme. En pouſſant ſes adverſaires, Lactance s'enfonce ſouvent dans tout ce qu'il y a de plus profond en matière d'érudition profane & ſacrée : il y a entraîné preſque tous ſes Commentateurs ; ſon nouvel Editeur s'engage à les ſuivre dans cette vaſte carrière ; ſon goût l'y attire, & ſa capacité le met en état de la fournir.

L'intention de Lactance étoit donc d'inviter les Gentils à la Foi, de fortifier les Fidèles dans la pro-

feſſion de l'Evangile, de les inſtruire de leurs devoirs, d'affermir leur eſpérance & d'enflammer leur charité à la vuë du bonheur éternel qui doit être le prix de leur ferveur & de leur perſévérance. Dans les Analyſes que l'Editeur donne de ces différents Traités, on verra comment Lactance approprioit ſes travaux aux beſoins du ſiècle où il écrivoit : on trouvera de plus, dans ces Analyſes, la ſolution de pluſieurs points controverſés, ſur leſquels les Critiques & les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques n'ont encore pû s'accorder.

Après ce Volume de Diſſertations, à la tête du ſuivant, nous trouvons une introduction où l'Editeur ſe propoſe de rectifier le génie du ſiècle, *Iſagoge ad ingenium ſæculi emendandum.* Une délicateſſe inquiéte, une érudition faſtidieuſe, une paſſion pour les nouveaux ſyſtêmes, une conjura-

tion contre l'antiquité, une fureur de franchir les bornes où la raison doit se renfermer, un plan de Philosophie commode, un goût décidé pour les Brochures légères, élégantes & ingénieuses ; voilà, selon le P. Edouard de S. Xavier, ce qui caractérise le siècle, voilà le piège où l'ignorance se laisse prendre, & l'attrait qui séduit jusqu'au sexe. Aux dangers d'une contagion si rapide & si funeste, le zèle de notre sçavant Editeur se hâte d'opposer les charmes & l'éloquence chrétienne d'un Orateur, que S. Augustin regardoit comme un illustre Israëlite qui avoit dépouillé l'Egypte pour enrichir le Tabernacle ; cela signifie que tous les trésors de la Littérature Payenne que possédoit Lactance, se trouvent employés dans ses Ouvrages au service de l'Eglise Chrétienne.

Lactance avoit étudié les Philosophes, il avoit saisi leurs systê-

mes, il les expoſoit avec élégance, il les apprécioit avec intelligence, il les combattoit avec zèle : ſous ſa plume, la vraie Foi triomphe de la fauſſe Philoſophie en n'empruntant contre elle que les armes de la raiſon. Dans les Ouvrages de cet Auteur nous les retrouvons donc, ces ſyſtêmes, que nos modernes Incrédules oppoſent à la Religion ; on ne fait aujourd'hui que les déguiſer, les rajeunir, les décorer d'un nouveau vernis. Ces génies fiers & préſomptueux qui attaquent nos dogmes, ne ſont donc, conclut l'Editeur de Lactance, que des impoſteurs qui cherchent à nous ſurprendre. S'encenſer éternellement les uns les autres, décrier injuſtement des adverſaires qu'ils ne peuvent ſolidement réfuter, exalter la Philoſophie qu'ils profeſſent, mépriſer la Foi qu'ils ignorent ; voilà les reſſources où tous leurs talents ſont réduits. La

défenſe de leur cauſe n'eſt que dans la malignité de leur eſprit, & dans les prétentions de leur vanité. Notre Editeur le leur fait bien ſentir en leur prouvant qu'ils ne ſont que des Reſtaurateurs de *mazures ruinées*, tandis qu'ils ſe donnent pour de merveilleux Architectes : ſes preuves ſont tirées des écrits de Lactance, il leur montre, dans ſon Auteur, tous les matériaux de l'édifice qu'ils voudroient relever, & tous les inſtruments qui l'ont démoli &c.

Auſſi Lactance ramenoit toujours les *Sophiſtes* de ſon temps à ce principe, dont il faiſoit la baſe & le fondement, le faîte & le comble de tout le ſçavoir philoſophique. Point de ſageſſe ſans Religion, point de Religion ſans ſageſſe, *Scientiæ ſummam breviter circumſcribo, ut neque Religio ulla ſine ſapientia ſuſcipienda ſit, neque ulla ſine Religione probanda*

banda ſapientia. La ſageſſe doit donc nous éclairer dans le choix de toute Religion, & cette Religion elle-même doit être le ſceau de la véritable ſageſſe : l'une ſans l'autre n'eſt qu'une pure illuſion : une ſageſſe ſans Religion eſt un délire abſurde, comme une Religion ſans ſageſſe eſt une ſuperſtition fragile : la néceſſité de cet accord, de cette union entre la foi & la raiſon, Lactance la prouvoit & la rappelloit ſans ceſſe aux Philoſophes ennemis du Chriſtianiſme naiſſant : *Homines ideo falli quod Religionem ſuſcipiant omiſſa ſapientia, aut ſapientiæ ſoli ſtudeant omiſſa Religione : quorum alterum ſine altero eſſe non poſſit.* Voilà ce qu'il ſuffit encore de démontrer à l'irréligion renaiſſante, pour la replonger dans les ténébres où l'avoient précipitée les premiers Docteurs du Chriſtianiſme. Alors, comme aujourd'hui, on traitoit la

Religion de foibleſſe, on la regardoit comme un fantôme imaginé pour faire peur aux eſprits, on ſe faiſoit un mérite de les délivrer de ces vaines frayeurs : à la Religion qu'on leur ôtoit, on ſubſtituoit je ne ſais quelle vertu plus ſpécieuſe que réelle : ſon ombre offroit un abri où l'on vouloit ſe croire en ſûreté, & braver toutes ces terreurs de Religion : c'eſt toujours Lactance qui parle : *Non tantum Religionem aſſerere noluerunt ; verum etiam ſuſtulerunt, dum ſpecie falſæ virtutis inducti, conantur animas omni metu liberare.* Et c'étoit le nom de la Nature qu'on empruntoit pour ſapper le crédit de la Religion : la Nature étoit l'unique divinité dont le culte pouvoit être ſage & légitime : voilà le plan d'irréligion qu'inventerent ces Phyſiciens, *quæ Religionis everſio Naturæ nomen invenit.*

Lactance deſcend avec eux dans le ſanctuaire de la Nature, il l'interroge, il recueille ſes oracles, & il en tire des arguments très-philoſophiques contre tous les ſyſtêmes d'incrédulité : ainſi c'eſt au tribunal où ils en appelloient, qu'il pourſuit ces Philoſophes ; c'eſt des propres mains de la Nature qu'il reçoit les foudres qu'il lance contre leurs blaſphêmes. Dans ſes Ecrits, la foi, la raiſon & la nature s'uniſſent & forment un concert d'où il réſulte qu'en fait de Religion, cette tolérance, cette indifférence, (*adiaphoria*) dont quelques Philoſophes voudroient faire une vertu ſuprême, n'eſt qu'un maſque deſtiné à couvrir les difformités les plus révoltantes.

Quelques-uns de ces Philoſophes ont cependant oſé s'appuyer de Lactance, pour ſoûtenir qu'en

faisant abstraction de toute Religion, & sans se décider pour aucun culte, on pouvoit ramener les hommes à l'équité & à l'humanité naturelle. Notre Editeur leur cite les textes les plus formels, où son Auteur établit la Religion comme l'unique lien capable d'enchaîner tous les devoirs de l'homme ; où il présente Dieu comme le centre auquel tout se rapporte ; où il enseigne que la Religion mise à l'écart, les idées de bien & de mal n'ont plus de solidité, ni la société aucune consistence. *In colendo sapere debemus, id est, scire quid nobis & quomodo colendum sit : & in sapiendo colere, id est, re & actu quod scierimus implere. Ubi ergo sapientia cum Religione conjungitur? ibi scilicet, ubi Deus colitur unus, ubi vita & actus omnis ad unum caput & ad unam summam refertur..... sublatâ Dei Religione boni quoque ac mali*

ſcientiam perdiderunt : ſic homi-nibus intercidit communitas vitæ & diremptum eſt fœdus ſocietatis humanæ.

Dans toute cette Introduction, le P. Edouard de S. Xavier preſſe vivement tous les *eſprits-forts* de notre ſiècle : de quelque Nation qu'ils ſoient, il connoît leurs Ouvrages: quelque Langue qu'ils parlent, il l'entend : en quelque aſyle qu'ils ſe retranchent, il les y force. Il paſſe enſuite aux autres ennemis de la Religion Catholique, & ſous les auſpices du grand Pape qui la gouverne, & à qui il dédie ſon travail, il confond toutes ces ſectes acephales, avant que de nous offrir le premier Ouvrage de Lactance, *de Opificio Dei*. Dans ce Livre, la ſtructure du corps humain, la fabrique de ſes organes, la nature de l'ame & de ſes facultés, la liberté qu'elle exerce, l'im-

mortalité où elle aſpire ; en un mot une peinture élégante de notre organiſation, & une analyſe exacte de nos penſées & de nos ſentiments, voilà le riche tableau où la Providence divine, ſous le pinceau de Lactance, brille d'un éclat que ni le Matérialiſme d'Epicure, ni le Fataliſme de Zénon, ni aucune eſpèce d'Athéiſme ne ſauroient obſcurcir.

Dans ſes Notes, l'Editeur n'eſt pas ſeulement un Grammairien habile, un Correcteur intelligent des Verſions défectueuſes & des fauſſes interprétations ; il eſt de plus un profond Philoſophe & un Phyſicien éclairé, qui ſait rapprocher les Anciens & les Modernes, & comparer leur ſavoir. Le même Editeur forme un projet qui vraiſemblablement ne ſera pas mis en exécution. Ce ſeroit d'admettre la lecture de Lactance dans les Ecoles publiques ; de partager, entre

ſes Ouvrages & ceux de Cicéron, l'attention des Elèves. Tout ce que que nous pouvons dire de ce Projet, c'eſt que, ſi l'éducation Latine y perdoit quelque choſe, l'éducation Chrétienne y gagneroit beaucoup.

ARTICLE CX.

HISTOIRE DU BAS-EMPIRE, en commençant à Conſtantin le Grand. Par M. le Beau, Profeſſeur Emérite en l'Univerſité de Paris, Profeſſeur d'Eloquence au College Royal, Secrétaire ordinaire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. (Tome I. *in-12.* pag. 630.) *A Paris, chez Deſaint & Saillant, rue*

Saint - Jean de Beauvais. M. DCC. LVII.

NOus rendons compte ici d'un Livre qui nous a beaucoup intéreſſés par le ſujet que l'Auteur embraſſe, & par la manière dont il commence à le traiter. C'eſt *l'Hiſtoire de la vieilleſſe* de l'Empire Romain. Les grands hommes conſervent, dans le déclin de l'âge, des traces de leur vigueur primitive ; ils ſont encore grands quand la grandeur commence à les abandonner ; & cet Empire de Héros, ce peuple deſtiné par la Providence à donner des Loix au monde, lutta long-temps contre les aſſauts du temps, des vices, de ſes ennemis domeſtiques & étrangers. La puiſſance des Romains, tout altérée qu'elle étoit dans ſes principes, ſubſiſta mille ans, & dans cet immenſe tableau d'évènements ſouvent funeſtes, on remarque

encore des traits dignes de l'ancienne Rome.

M. le Beau prélude à l'Hiſtoire de Conſtantin par une *Introduction*, où l'on voit ce que fut l'Empire ſous Dioclétien, Maximien, Galère & Conſtance Chlore. Le premier aſſocia d'abord Maximien à la ſouveraine Puiſſance ; tous deux enſuite firent deux Céſars, dignité qui donnoit, outre l'eſpérance de monter au Thrône Impérial, une autorité actuelle ſur pluſieurs Provinces. Galère & Conſtance Chlore, revêtus de la qualité de Céſars, eurent des diſtricts ſéparés ; mais le premier ſe laſſa de n'être qu'en ſecond dans le Gouvernement de l'Empire ; il força Dioclétien & Maximien à quitter le titre d'*Auguſtes* ; il le prit avec ſon Collègue Conſtance Chlore ; & il créa deux nouveaux Céſars, Sevère & Daja, *deux hommes ſans nom & ſans honneur* ;

Pour Constantin, fils aîné de Constance, quoique très-digne du même rang, il ne fut point alors créé César ; mais après la mort de son père, il parvint au faîte de la grandeur, & il réunit peu-à-peu en sa personne toute la Majesté de l'Empire.

Tel est le coup-d'œil général de *l'Introduction* placée à la tête de ce Volume. Ce qui prévient avantageusement le Lecteur, c'est l'attention qu'a eue M. le Beau de peindre les personnages qu'on vient de nommer. On jugera de ces portraits par celui-ci : » Maximien étoit un esprit subalterne, en qui il ne se rencontroit » d'autres qualités éminentes que » celles que Dioclétien désiroit » dans celui qu'il associeroit à » l'Empire, l'expérience militaire » & la valeur. Vain & présomptueux, mais d'une vanité de » soldat, il étoit très-propre à

» ſuivre, ſans s'en appercevoir, les
» impreſſions d'un homme habile.
» Né en Pannonie, près de Sir-
» mich, dans une extrême pau-
» vreté, nourri & élevé au milieu
» des allarmes & des courſes des
» Barbares, il n'avoit fait d'autre
» étude que celle de la guerre,
» dont il avoit partagé toutes les
» fatigues & tous les périls avec
» Dioclétien...., Honoré du titre
» d'Auguſte, il conſerva la rudeſſe
» de ſon pays & de ſa premiére
» profeſſion. Soldat juſques ſur le
» Thrône; il étoit à la vérité plus
» franc & plus ſincère que ſon
» collègue, mais auſſi plus dur &
» plus groſſier. Prodigue plutôt
» que libéral, il pilloit ſans ména-
» gement pour répandre ſans me-
» ſure : hardi, mais dépourvû de
» jugement & de prudence : brutal
» dans ſes débauches; raviſſeur,
» & ſans égards aux loix ni à
» l'honnêteté publique. Avec ce

» caractère ſauvage, il fut pour-
» tant toujours gouverné par Dio-
» clétien, qui mit en œuvre ſa va-
» leur, & ſçut même profiter de
» ſes défauts. «

Nous ne devons pas ſuivre les détails de l'Hiſtoire du grand Conſtantin ; notre attention ſe porte ſimplement à quelques traits particuliers, qui pourront faire connoître le mérite de cet Ouvrage.

Conſtantin entrant dans le monde, eut à combattre la méchanceté & le mauvais exemple de tous ceux qui partageoient l'Empire avec lui. Galère étoit un monſtre altéré du ſang de ſes ſujets. Le mérite de Conſtantin lui faiſoit tant d'ombrage qu'il chercha long-temps à ſe défaire d'un rival dont les bonnes qualités étoient la cenſure de ſes vices. Maximin Daja étoit plongé dans les plus infames débauches ; il ajoûtoit à ſes turpitudes une ſuper-

ſtition inſenſée & une haine féroce contre le Chriſtianiſme. Sevère *n'avoit ni bon ſens, ni courage.* Licinius *étoit dur, colère, cruel, diſſolu, d'une avarice ſordide, ignorant, ennemi des Lettres, des Loix & de la Morale.* Maxence *ne mettoit aucunes bornes à ſes rapines, à ſes débauches, à ſes cruelles ſuperſtitions.* Maximien d'abord Empereur, puis particulier; enſuite jaloux de reprendre la pourpre, & toujours le jouet de ſon ambition & de ſa vanité, étoit un eſprit mal fait, une tête capable de projets inſenſés, un homme ſanguinaire dès qu'il s'agiſſoit de ſa fortune, & de la haine qu'il portoit à la Religion Chrétienne. Le plus raiſonnable de ces Maîtres du monde auroit été *Dioclétien, s'il n'avoit pas terni le luſtre de ſes grandes actions* par ſon orgueil & *par l'Edit ſanglant qui fit périr tant de Chrétiens.*

La gloire de Constantin ne put que gagner au contraste de tant de Princes nés pour le malheur de l'Empire. Cependant il ne laissa pas en diverses occasions de se permettre aussi des actions indignes d'un Empereur. On diroit que la rudesse des mœurs & la férocité du caractère étoient alors des vices comme inséparables de la suprême Puissance. M. le Beau, Ecrivain impartial, ne dissimule pas les taches de son Héros : c'est ce qui doit lui attirer la confiance des Lecteurs quand il rend aussi justice aux actions vertueuses de ce Prince.

Aussi-tôt après sa promotion à l'Empire, Constantin alla faire la guerre à nos ancêtres les Francs, Nation dès-lors belliqueuse, & très-attentive à profiter de l'absence des Romains, pour faire des courses en-deçà du Rhin. Ils furent vaincus par Constantin, qui usa de

sa victoire en barbare. Deux de leurs Rois qui avoient été pris, périrent dans l'amphithéâtre par les morsures des bêtes : action indigne qui a été louée par les fades adulateurs de Constantin, mais qui au fond ne mérite que *l'horreur de la postérité.* C'est la pensée de notre Auteur plus judicieux en ce point que M. de Tillemont qui semble excuser ce cruel traitement, sous prétexte qu'il étoit nécessaire pour retenir les Francs dans l'obéissance.

On trouve pareillement ici plus de détails que dans M. de Tillemont sur le fait si mémorable de l'apparition du signe de la Croix, lorsque Constantin étoit sur le point d'aller combattre Maxence. M. le Beau commence par observer que *la vérité de la Religion Chrétienne ne dépend pas de celle de ce miracle.* » Cette Religion, » *ajoûte-t-il*, pose sur des princi-

» pes inébranlables : c'est un édi-
» fice élevé jusqu'au ciel, établi
» dans le même temps & par la
» même main que les fondements
» de la terre, qu'il doit surpasser
» en durée : ce miracle n'en est
» tout-au-plus qu'un ornement qui
» pourroit tomber sans lui rien
» ôter de sa solidité. « Ensuite il rapporte tout *ce qu'on a dit pour détruire ou pour autoriser la réalité de ce miracle* ; mais quoi qu'il se porte pour ne vouloir rien *décider*, il est néanmoins très-aisé de reconnoître que l'autorité d'Eusèbe & le serment de Constantin écartent de son esprit toute défiance sur la vérité de cette apparition.

Tout ce qu'on seroit tenté peut-être de desirer encore à ce sujet, c'est que M. le Beau eût voulu dire un mot du sentiment comme mitoyen qu'a ouvert Albert Fabricius dans le sixième Tome de sa Biblio-

thèque Grecque. Cet Auteur ne regarde pas la vision de Constantin comme un miracle, mais il se permet encore moins de la traiter, comme quelques Modernes, de fable ou de *fraude pieuse*. Il reconnoît que les yeux de cet Empereur furent véritablement frappés d'une Croix lumineuse qui parut au-dessus du Soleil ; mais il croit que ce phénomène n'étoit rien autre chose qu'un de ces météores qu'on appelle *Parhélies* ; & quand il en vient à se proposer l'objection, tirée des caractères qui formoient, dans le Ciel, la phrase *in hoc vince*, il tâche de faire entendre que ce n'étoient point-là de vrais caractères ; que Constantin ne lut point ces mots autour de la Croix ; mais qu'à l'occasion de la couronne lumineuse qui entouroit ce signe du salut, le même Prince se crut assuré de la victoire. C'est assurément ici la partie foi-

ble de l'explication ; les termes dont ſe ſert Euſèbe & Sozomène après lui, ſignifient une véritable écriture, & la manière dont cela eſt énoncé, ne met point l'interprétation du phénomène ſur le compte de Conſtantin ; cette manière expoſe ſimplement ce que le phénomene étoit en lui même, une *Croix lumineuſe entourée d'une écriture qui diſoit : Vainquez en ceci.* D'ailleurs toute l'armée fut témoin de l'évènement ; & Conſtantin voulut en conſerver la mémoire préciſe & exacte ſur ſes étendards. Si l'on n'avoit pas lû dans le Ciel, *Vainquez en ceci*, le *labarum* auroit-il bien rendu l'apparition, & les ſoldats n'auroient-ils pas demandé pourquoi ces mots étoient ajoûtés, ſur cette enſeigne, à la Croix lumineuſe ? Quant au prétendu *parhélie*, c'eſt une imagination pure de Fabricius. Ce météore très-connu des An-

ciens, puiſque Ariſtote en parle diſertement, auroit-il échappé à toute une armée Romaine ? Et enfin ce ſyſtême ſe montre ſi tard & fait le procès à tant d'habiles gens qu'on peut bien s'en paſſer au XVIII^e^ ſiecle, puiſqu'on l'a méconnu pendant plus de treize cents ans.

La converſion de Conſtantin ſuivit de près ſa victoire, & la paix de l'Egliſe fut le fruit de l'une & de l'autre. *Quand le Chriſtianiſme*, dit très-bien notre Auteur, *n'eut plus beſoin de perſécutions pour prouver ſa céleſte origine, les perſécuteurs devinrent Chrétiens, les Princes ſe ſoumirent au joug de l'Evangile, & l'on peut dire que le miracle de la converſion de Conſtantin fit ceſſer ſur la terre un plus grand miracle*, ſavoir la conſervation & l'accroiſſement de la Religion au milieu des opprobres & des ſupplices.

Octob. 1757. II. vol.

Le portrait de Constantin, vainqueur & libérateur de Rome, est magnifique. On vit, au jour de son triomphe, la Noblesse délivrée des affronts & des allarmes, le peuple affranchi des véxations les plus cruelles..... au lieu de captifs chargés de fers, l'avarice, la tyrannie, la débauche enchaînées à son char... d'illustres Senateurs sortis des cachots, qui embrassoient ses génoux en pleurant, qui se prosternoient devant ses étendards*, & adoroient la Croix de Jesus-Christ. On lui érigea une Statue d'or & un Arc de triomphe ; mais les Arts d'alors étoient déchus du goût & de la gloire des beaux siècles ; & l'inscription qu'on lui consacra & qui subsiste, *annonce par son amphase le déclin des Lettres.*

L'Empereur de son côté signala sa magnificence par des bienfaits & par les embellissements qu'il fit dans Rome. Il répara les anciens

édifices, éleva des portiques, bâtit des thermes, & l'on vit, dans cette Capitale, des *Statues d'or* non ſimplement *couvertes* de ce riche métal, ainſi que M. de Tillemont a cru devoir traduire Aurelius Victor. M. le Beau, dont nous trouvons toujours la marche en conſultant les ſources, rend fidèlement ce qu'il y trouve. Un avantage encore qu'a eu cet Hiſtorien, c'eſt de ſavoir bien déterrer les Antiquités dans les médailles & dans les inſcriptions. Gruter, par exemple, interrogé à propos, lui ſert à réfuter Zozime, qui *oſe taxer* Conſtantin *d'avarice & d'exactions accablantes*, tandis que les inſcriptions le juſtifient. Il eſt pourtant vrai que celle dont on fait uſage ici (p. 188,) ne parle que d'un affranchiſſement d'impôts dans des Provinces d'Eſpagne, mais c'en eſt toujours aſſez pour détruire l'imputation générale d'avarice

hazardée par Zozime à l'égard de Conſtantin.

Il y a, dans la vie de ce Prince, des détails curieux en matière de dons faits aux Egliſes, de Loix portées ſur toutes les parties du Gouvernement, d'attentions pleines de zèle pour réprimer les Schiſmatiques & les Hérétiques. On a ici l'Hiſtoire du Schiſme des Donatiſtes ; & en général celle de toutes les *querelles Théologiques*, qui agiterent l'Egliſe ſous le Regne de Conſtantin, mais l'Auteur *évite les détails étrangers à ſon objet, & il laiſſe le fond des diſcuſſions à l'Hiſtoire de l'Egliſe, à laquelle ſeule il appartient de décider ſouverainement ces queſtions.*

Le plan d'éducation que Conſtantin forma pour ſes enfants, mérite auſſi d'être remarqué. Ils les fit de bonne heure Céſars, *il leur donna une maiſon & des troupes ;* mais il les aſſujettit en même

temps à prendre les leçons des plus habiles Maîtres, ſans compter les premiéres & les plus importantes qu'il leur donnoit lui même. Criſpe, déja Gouverneur des Gaules, étoit ſous la diſcipline de Lactance, un des hommes les plus cultivés, les plus vertueux & les plus pauvres de tout l'Empire. *Il étoit beau de voir un Céſar de vingt ans, qui gouvernoit de vaſtes Provinces & commandoit de grandes armées, au ſortir d'un Conſeil ou au retour d'une victoire, venir avec docilité écouter les leçons d'un homme qui n'avoit rien de grand que ſes talents & ſes vertus.* Il ſe faiſoit ainſi un accord ſingulier de la domination & de la dépendance.

L'Empereur donnoit preſque dès le berceau le Conſulat à ſes enfants; mais cette dignité n'étoit plus qu'un titre deſtiné à fixer les dates des évènements & des loix.

Le jeune Conſtantin étoit Conſul à quatre ans ; & comme *cet enfant ſavoit déja écrire, l'Empereur exerçoit ſa main à ſigner des graces, il ſe plaiſoit à faire paſſer par ſa bouche toutes les faveurs qu'il accordoit : noble apprentiſſage de la Puiſſance ſouveraine, née pour faire du bien aux hommes.* Il eſt bien ſurprenant qu'un Prince ſi attentif à l'éducation de ſes enfants ſe ſoit oublié au point de faire mourir l'aîné & le plus aimable, Criſpe, en un mot, qui fut accuſé par une Marâtre paſſionnée, & qui périt par les ordres d'un père trop peu maître de ſon reſſentiment. L'Hiſtoire de Conſtantin eſt ainſi tachée d'avantures malheureuſes, qu'il ſe reprocha, qu'il put expier par ſes larmes, mais qui arment toujours, en quelque ſorte, la poſtérité contre ſa mémoire.

Un autre défaut de ce Prince fut

fut de ſe laiſſer éblouir par les apparences de la vertu. L'hypocriſie devint un des vices de ſa Cour ; on ſe contrefaiſoit en la préſence de l'Empereur, *& hors de ſa vuë, on ſçavoit bien ſe dédommager de cette contrainte.*
» Au-lieu de punir les déſordres, » Conſtantin plaçoit ſon zèle dans » des fonctions étrangères à ce » que ſon rang exigeoit de lui : il » compoſoit des Diſcours, & les » prononçoit lui-même : on peut » croire qu'il ne manquoit pas » d'Auditeurs . . . . Ce goût de » Conſtantin paſſa à ſes ſucceſſeurs. » Il introduiſit, dans la Cour de » Conſtantinople, un mêlange bi- » zarre des fonctions Eccléſiaſti- » ques avec les fonctions Impéria- » les. C'étoit un article du cérémo- » nial que les Empereurs prêchaſ- » ſent leur Cour dans certaines Fêtes » de l'année ; & pluſieurs d'entre » eux étant tombés dans l'héréſie,

» comme ils avoient la puissance
» exécutrice & que la foudre sui-
» voit leur parole, ils furent, mal-
» gré leur incapacité, de très-
» redoutables & très-dangereux
» Prédicateurs. «

L'Histoire de l'Arianisme & celle du grand Concile de Nicée ne peuvent être séparées de la vie de Constantin. M. le Beau traite ces deux points avec beaucoup de sagesse & de vérité. Il fait connoître Arius, les deux Eusèbes, & les principaux d'entre les saints Evêques du parti Catholique. Nous ne citerons que le caractère du grand Athanase. » Il fut, pendant
» quarante-six ans que dura son
» Episcopat, le Chef de l'armée
» d'Israël, & le plus ferme rempart
» de l'Eglise. Cinq fois banni, sou-
» vent en danger de perdre la vie,
» toujours en butte à la fureur des
» Ariens, il ne se laissa jamais ni
» vaincre par leur violence, ni sur-

» prendre par leurs artifices. Génie
» vraiment héroïque, plein de
» force & de lumières, trop élevé
» pour être en prise aux séductions
» de la faveur, inébranlable au mi-
» lieu des orages, il résista à des
» cabales armées de toute la puis-
» sance de l'Enfer & de la Cour.
» Ce fut dans la suite un malheur
» pour Constantin & une des plus
» grandes taches de son Regne, de
» s'être laissé prévenir contre un
» Evêque si digne de sa confiance;
» & rien ne montre mieux com-
» bien les ennemis d'Athanase
» étoient adroits & dangereux. «

Une des grandes entreprises de Constantin fut la fondation de Constantinople : entreprise qui a immortalisé son Auteur, & ruiné l'ancienne Rome. On voit ici tous les détails d'une si célèbre construction, les dimensions, les Edifices, les Places publiques, les Palais, les Statues, les Eglises, les Privi-

lèges, la Police de cette nouvelle Capitale. La Dédicace s'en fit au mois de Mai 330, après que Constantin eut commencé les travaux en 325, ou 326, ou 328, ou 329; car il y a partage de sentiments sur toutes ces années : le P. Pagi est pour 325, M. du Cange pour 326, le P. Pétau pour 328, M. de Tillemont pour 329. M. le Beau paroît s'attacher à l'opinion du P. Pétau, qui, en effet, est la plus suivie, quoique celle du P. Pagi ait encore des probabilités, après même tous les raisonnements qu'on a faits contre elle, & qu'il faudroit voir dans le quatrième Tome des Empereurs de M. de Tillemont. Il semble, indépendamment de toutes autorités, qu'une Ville, comme Constantinople, qui fut dédiée au mois de Mai 330, a dû commencer avant 329 ou même 328. Car quoiqu'il soit certain qu'elle ne reçut sa dernière per-

fection qu'au bout d'environ neuf ans, comme on le prouve par un passage de l'Empereur Julien, elle doit, en 330, avoir eu la forme d'une grande Ville, & mériter les honneurs d'une Dédicace ; mais étoit-ce trop de quatre ou cinq ans pour lui ménager cet avantage ? Cette preuve acquiert une nouvelle force, si l'on considère que Constantin s'attacha scrupuleusement à mettre sa nouvelle Ville sur le pied de l'ancienne Rome, à y répéter tous les monuments, tous les édifices publics, toutes les beautés de détail, en un mot, qu'on admiroit dans la Capitale du monde.

Mais laissons ces épines Chronologiques, pour jouir de l'exposition que nous fait notre Auteur de l'état où se trouvoit Rome quand Constantin prit la résolution de transporter à Byzance le Siège de l'Empire. » Ce n'étoit

» plus depuis long temps le séjour
» de la vertu & d'une simplicité
» magnanime ; c'étoit le rendez-
» vous de tous les vices & de
» toutes les débauches. La mol-
» lesse, la parure, la pompe des
» équipages, l'ostentation des ri-
» chesses, la depense de table y
» tenoient lieu de mérite. Les
» Grands y dominoient en tyrans ;
» & les petits rampoient en escla-
» ves. Les hommes en place ne
» récompensoient plus que les ser-
» vices honteux ou les talents fri-
» voles. La Science & la probité
» étoient rebutées comme des qua-
» lités inutiles ou même importu-
» nes. On achetoit des valets la
» faveur des maîtres. Les études
» sérieuses se cachoient dans le
» silence : les amusements étoient
» seuls en honneur. Tout reten-
» tissoit de Chants & de Sympho-
» nie. Le Musicien & le Maître
» de danse tenoient, dans l'éduca-

» tion, une place plus importante
» que le Philoſophe & l'Orateur.
» Les Bibliothèques étoient des
» ſolitudes ou plutôt des ſépul-
» chres, tandis que les Théâtres &
» les Salles de concert regor-
» geoient d'Auditeurs : & dans une
» diſette publique où l'on fut obli-
» gé de faire ſortir les Etrangers,
» on chaſſa tous les Maîtres des
» Arts libéraux, & l'on garda les
» Comédiennes, les Farceurs &
» trois mille Danſeuſes avec autant
» de Pantomines, tant la ſcience
» & la vertu étoient devenues
» étrangères. Ajoûtez à cette pein-
» ture toutes les intrigues de la
» corruption, toutes les manœu-
» vres de l'ambition & de l'ava-
» rice, l'yvrognerie de la popu-
» lace, la paſſion déſeſpérée du
» jeu, la fureur & la cabale des
» ſpectacles. Telle eſt l'idée que
» nous donne de cette Ville un
» Auteur judicieux qui peignoit à

» la postérité ce qu'il avoit sous les » yeux. « Cet Auteur est Ammien Marcellin, qui ne place néanmoins ce portrait que sous le Regne de Constance, fils de Constantin, en 353. Mais il est à croire que la corruption de Rome datoit de plus haut, & c'est ce qui autorise M. le Beau à faire usage d'un morceau qui embellit son Histoire. Il est mieux ici que dans Ammien, Ecrivain fort & nerveux, mais dur & embarrassé dans son style. Au reste, cette peinture de la Capitale du monde, au quatrième siècle, pourra servir de tout temps à rendre les mœurs de toute grande Ville qui se sera corrompue par le luxe; *mutato nomine de te fabula narratur*, pourroit-on dire encore à nos Capitales d'Europe.

Constantin mourut en 337; & voici quelques traits de l'idée qu'en donne notre Auteur : » Il aima » l'Eglise; elle lui doit sa liberté

» & ſa ſplendeur ; mais facile à
» ſéduire , il l'affligea lorſqu'il
» croyoit la ſervir : ſe livrant trop à
» ſes propres lumières & ſe repo-
» ſant avec trop de crédulité ſur la
» bonne foi (prétendue) des mé-
» chants qui l'environnoient , il
» livra à la perſécution, des Prélats
» qui méritoient à plus juſte titre
» d'être comparés aux Apôtres.....
» Incapable lui-même de diſſimu-
» lation , il fut trop aiſément la
» dupe des hérétiques & des cour-
» tiſans. Imitateur de Tite-Anto-
» nin & de Marc-Aurèle , il aimoit
» ſes peuples & vouloit en être
» aimé ; mais ce fond même de
» bonté , qui les lui faiſoit chérir ,
» les rendit malheureux ; il ména-
» gea juſqu'à ceux qui les pil-
» loient..... Au reſte il fut chaſte ,
» pieux , laborieux & infatigable ,
» grand Capitaine , heureux dans
» la guerre , & méritant ſes ſuccès
» par une valeur brillante & par

» les lumières de son génie ; pro-
» tégeant les Arts & les encoura-
» geant par ses bienfaits..... Il
» fonda, comme Auguste, un nou-
» vel Empire ; mais moins habile
» & moins politique, il ne sçut pas
» lui donner la même solidité ; il
» affoiblit le corps de l'Etat, en y
» ajoûtant, en quelque façon, une
» seconde tête par la fondation de
» Constantinople &c. «

Cette Histoire est fidèle, instructive, agréable : on ne peut qu'en désirer la suite, quoique ceci doive être apparemment, par la matière & par l'intérêt des évènements, le plus bel endroit de l'*Histoire du Bas-Empire*.

ARTICLE CXI.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE de Chirurgie. Tome III. (*In*-4°. plus de 800 pages.) A Paris, chez la Veuve Delaguette, rue S. Jacques. M. DCC. LVII. *Suite de l'Article XCVI. au mois de Septembre.*

PARMI les trente-un Mémoires qui forment la partie principale de ce Volume, nous en choisissons un petit nombre pour remplir cet Article. Les autres, moins susceptibles d'Extrait, sont abandonnés à la curiosité des Lecteurs.

D'abord nous faisons attention à une plaie singulièrement envenimée par l'intromission d'une assez grande quantité de Mercure. Un jeune homme faisant des expé-

riences de Physique au mois de Juillet 1753, cassa un tube de verre plein de Mercure, & pour empêcher la perte de ce fluide qui sortoit avec force, il appuya le pouce de la main droite sur le bout cassé. Le tube, en cet endroit, avoit pris malheureusement la figure du bec d'une plume à écrire, cette pointe entra dans le pouce du jeune homme, & y forma une plaie dont les commencements parurent très-peu de chose, les progrès très-dangereux, les pansements très-inefficaces jusqu'à ce que M. Morand se chargea du malade & lui procura enfin une pleine guérison. On tâcha d'abord de dissiper le mal par tous les topiques qu'on pût imaginer; & tout l'effet qu'on en obtint fut de retirer sans cesse de la plaie des globules de Mercure. Ce fluide s'étoit insinué si avant, & se tenoit éparpillé en tant de parties, qu'on ne pouvoit

épuiser cette source empoisonnée, cette cause féconde d'accidents fâcheux. On parloit déja d'emporter l'os, lorsque M. Morand, qui ne le croyoit pas vicié, proposa des lotions dans une lexive de cendres de sarment. Ce remède tempéra la fièvre & la douleur; mais on ne put se flatter encore d'une guérison radicale; il fallut en venir à découvrir le périoste, à dépouiller le pouce de toute la peau imprégnée de Mercure, & ce ne fut qu'après ces opérations salutaires que le malade recouvra la santé & l'usage de son pouce.
» Que seroit-il arrivé, *reprend* » *M. Morand*, si la plaie avoit été » faite avec les mêmes circonstan- » ces dans une partie qui auroit eu » plus de surface & de volume?... » Je crois que, dans cette suppo- » sition, une pareille blessure seroit » fort dangereuse, puisque l'exem- » ple, en petit, fourni par la bles-

» ſure du doigt, donne lieu de » conclure que le Mercure diſperſé » ne peut être enlevé qu'avec la » partie même, & que les topi-» ques n'y peuvent rien. « Cette obſervation de M. Morand prouveroit peut-être ce qui a été ſoûtenu par de ſavants Médecins, tels, par exemple, que Sennert & Zacchias, ſavoir, que le *Mercure eſt venimeux*; mais il faudroit, ce ſemble, auſſi modifier cette aſſertion, & nous laiſſons cette tâche aux gens du métier.

M. Verdier a entretenu l'Académie de deux plaies conſidérables dans le même ſujet, & accompagnées de circonſtances dignes de remarque. En 1731, un homme de trente-cinq ans, d'une forte compléxion, & attaqué d'un violent accès de folie, ſe donna deux coups de raſoir; l'un à la région antérieure du ventre & l'autre à la gorge. La plaie du ventre don-

noit iſſue à un grand volume d'inteſtin, & de plus le même coup avoit détaché deux portions conſidérables de l'épiploon; c'eſt, comme on ſait, la membrane très-fine & très-graiſſeuſe qui couvre toute la partie antérieure des inteſtins. M. Verdier réduiſit d'abord l'inteſtin qui heureuſement n'avoit point été endommagé, & il l'aſſujettit par trois points de ſuture: enſuite il panſa la plaie ſelon la méthode ordinaire; il n'y eut point d'accident fâcheux dans le cours des panſements, & la cure fut conſommée en quatorze ou quinze jours. Ce qu'il y a de très-remarquable dans le procédé de M. Verdier, c'eſt qu'il ne fit aucune ligature aux portions de l'épiploon qui flottoient encore ſur l'inteſtin. On conçoit que les lambeaux qui s'en étoient ſéparés, laiſſoient cette membrane dans un grand délabrement; on auroit cru que c'étoit

le cas de faire des ligatures aux portions qui restoient de la même membrane, soit afin d'arrêter le sang, soit pour procurer la séparation des extrémités qui pouvoient se corrompre & porter la corruption dans les intestins. Mais notre habile Académicien observant que ces lambeaux d'épiploon ne rendoient point de sang, & que les ligatures d'ailleurs seroient fort difficiles & fort dangereuses, parce qu'il faudroit les faire tout auprès des intestins; c'en fut assez pour le déterminer à la suppression de ces ligatures; & il se borna au pansement tout simple de la plaie: ce qui lui réussit parfaitement. Cette première Partie du Mémoire est accompagnée d'un examen où entre l'Auteur, des cas qui exigent la ligature de l'épiploon; matière traitée fort rarement, peut-être point du tout, par les Maîtres de l'Art. Il est difficile de trouver,

en ce genre, une discussion plus curieuse, plus importante & plus instructive que celle-ci.

L'autre plaie que s'étoit faite l'homme furieux dont on vient de parler, étoit au-dessus du larinx & pénétroit dans le fond de la bouche, en sorte que les liqueurs données à ce malade s'échappoient au dehors. M. Verdier rapprocha d'abord les lèvres de la plaie & les assujettit par trois points de suture, pour empêcher la sortie des aliments liquides ; mais peu de jours après il coupa les fils, parce que les lèvres de la plaie se renversoient en dedans, & demeuroient d'ailleurs approchées par un bandage relatif à l'état du malade. La cure s'avança heureusement & fut consommée selon les régles ordinaires. Mais ce qui mérite d'être observé dans le cas présent, c'est que le blessé perdit la parole dès qu'il eut la gorge coupée, & qu'il ne la

recouvra qu'après sa guérison. Cependant on trouve, dans Ambroise Paré, des exemples de gens qui ayant eu la gorge & même la trachée-artère coupée, recouvroient la parole dès qu'on avoit fait des sutures à la plaie. M. Verdier cite ces faits, & il en trouve la raison dans une conjecture fondée sur les principes même de Paré; c'est qu'apparemment les nerfs du larinx qu'on appelle *recurrents*, & qui sont essentiels à l'organe de la voix, n'étoient point entamés; au-lieu que dans le sujet qu'a opéré M. Verdier, ils pouvoient ou devoient l'être. Cet Article est intéressant, 1° parce qu'il rappelle le jeu méchanique de la voix avec toutes les parties de l'animal qui contribuent à la former; 2° parce qu'il ouvre des moyens pour soulager les malades, dont le larinx ou les autres parties internes de la gorge seroient enflammées,

gonflées, rendues incapables de ſervir à la reſpiration : car il ne ſeroit queſtion dans ces circonſtances que de faire des inciſions ; c'eſt-à-dire d'ouvrir le conduit de la reſpiration & de faciliter le paſſage de l'air ; on appelle cette opération *Bronchotomie :* rien de plus facile & de moins dangereux, pourvû que la gangrène ne ſoit pas déja dans le larinx. Nous conſeillons de joindre à la lecture de ce Mémoire, celle du *Liv. 10, Chap. 30 & 31* d'Ambroiſe Paré. Il parle, comme M. Verdier, des *nerfs recurrents* du larinx ; excepté qu'il ajoûte que ſi ces nerfs ont été totalement coupés, jamais le malade *ne pourra parler pour ce que l'inſtrument qui eſt cauſe de la voix, eſt tranché.* Notre Académicien au contraire ſemble reconnoître que la coupure de ces nerfs eſt ſuſceptible de guériſon, & qu'ainſi la parole peut revenir au malade.

Des Lecteurs plus habiles que nous jugeront de ces deux ſentiments.

On trouve ici un fort bon Mémoire ſur les *exoſtoſes des os cylindriques*. On appelle *exoſtoſe* toute excroiſſance ſurvenue contre nature aux os : la cauſe principale de cet accident eſt dans l'extravaſation & dans l'épaiſiſſement de la lymphe ; mais ce qu'il faut bien conſidérer avec M. Houſtet, Auteur du Mémoire, c'eſt qu'on diſtingue trois ſortes d'exoſtoſes ; la premiére cauſée par l'épanchement des ſucs lymphatiques dans la cavité des os cylindriques ; la ſeconde produite par l'infiltration de ces mêmes ſucs dans la ſubſtance des os ; la troiſième toute extérieure & occaſionnée tantôt par l'épaiſſiſſement du perioſte, & tantôt par des ſucs nourriciers qui ſe répandent à la ſurface des os : cette derniére eſpèce paroît ſous des formes très-régulières ; les deux

autres ſuivent plus ordinairement la forme de l'os qu'elles diſtendent & gonflent ſimplement, ſans le charger plus d'un côté que de l'autre. M. Houſtet produit des exemples de ces trois exoſtoſes, ſurtout de la derniére qui fut accompagnée de circonſtances très-remarquables. Elle vint à un Officier, en conſéquence d'un effort violent qu'il avoit fait. Le ſiège du mal étoit dans la cuiſſe gauche; les fondants & les frictions ne purent en délivrer le malade; il eut le courage, & en même temps l'imprudence de faire la campagne en 1735; la tumeur empira les années ſuivantes & fut rebelle aux Topiques, aux Bains, aux avis des plus habiles gens. Le deſir de guérir fit implorer l'Art pernicieux d'un Charlatan qui entreprit le traitement avec la pierre à cautère. Tout alla de mal en pis, & l'Officier mourut à trente-huit

ans, après trois ans & cinq mois de douleurs très-vives. M. Houstet fit la dissection de cette partie malade; & il en décrit ici toutes les affections : ce qui est d'un très-grand prix, vu la singularité & la rareté de cet exemple. Nous ne croyons pas qu'il y ait rien à perdre d'une exposition si bien faite.

Un des morceaux les plus considérables de ce Volume est intitulé : *Recherches historiques & critiques sur la Néphrotomie ou taille du rein.* Par M. Hévin. La Néphrotomie est l'opération par laquelle on extrait une ou plusieurs pierres au moyen d'une incision qu'on fait à la région lombaire, & qui pénétre jusques dans la cavité du rein. On dispute fort sur les avantages & sur les dangers de cette opération. Deux sortes de gens se sont déclarés pour elle; les uns s'autorisant de l'essai prétendu fait sur le Franc-Archer dont il est parlé dans

l'Hiſtoire de Louis XI. & dans celle de Charles VIII. les autres s'appuyant d'un paſſage d'Hippocrate, où la Néphrotomie paroît indiquée & conſeillée. Mais M. Hévin prouve très-bien, contre les premiers, que l'Hiſtoire du Franc-Archer qui obtint ſa grace, ſous la condition de ſe laiſſer tailler, n'eſt nullement déciſive en ce point; puiſqu'on ne peut prononcer affirmativement ſur le lieu qu'occupoit la pierre dont on croit que l'extraction fut faite. Il démontre, contre les ſeconds, que le paſſage d'Hippocrate doit s'entendre ſimplement des circonſtances où la maladie du rein ſe manifeſte par des tumeurs & des abſcès. Dans ce cas l'Auteur approuve aſſez la Néphrotomie, ſans diſſimuler néanmoins les dangers qui l'accompagnent toujours. La Partie hiſtorique de ce Mémoire eſt très-recherchée & très-étendue. M. Hévin

cite beaucoup de Livres & conſulte preſque tous les Maîtres de ſon Art. Il réfute quelques-uns des plus illuſtres à l'occaſion du ſentiment d'Hippocrate, qui probablement n'avoit point été lû & étudié dans ſa ſource. Il n'y a rien de plus vrai que l'interprétation de notre Auteur ſur cet endroit particulier des Œuvres du Père de la Médecine. On pourroit y ajoûter, par ſurabondance de preuve, deux autres textes du même Livre où l'on voit qu'Hippocrate n'a jamais permis l'ouverture du rein que dans l'hypothèſe des tumeurs & des abſcès. Nous laiſſons toute cette ſçavante diſcuſſion, qui exigeroit auſſi de notre part un Traité, ſi nous voulions en rendre compte auſſi parfaitement que le ſujet le mérite. Ce grand Mémoire occupe près de cent pages dans le Volume de l'Académie.

M. Guattani, premier Chirurgien du

du Pape, a communiqué aux Académiciens de Paris ses confrères quelques vues utiles *sur l'Œsophagotomie* ou incision de l'Œsophage. Cette opération pourroit avoir lieu quand des Corps étrangers se sont arrêtés dans ce conduit, & mettent le malade en danger d'être suffoqué. Cependant M. Guattani n'en parle que comme d'un projet: il a bien trouvé l'occasion d'opérer en ce genre; il expose les moyens qu'il auroit dû prendre pour réussir dans l'opération : il rapporte les expériences qu'il a faites sur des chiens & sur des cadavres, mais nul exemple encore de succès à l'égard d'aucun malade. Celui dont il parle, dans son Mémoire, auroit pû & dû se livrer aux soins & au zèle d'un si habile homme; c'étoit un particulier, âgé de 40 ans, qui, jettant en l'air une chataigne bouillie & voulant la recevoir dans la bouche,

eût le malheur de la ſentir tout-à-coup engagée dans l'œſophage : cette partie eſt ſituée à gauche, & s'étend le long des extrémités de la trachée artère. Après la chûte de la chataigne, le malade, quoique très-incommodé, reſpiroit encore, parloit & pouvoit expliquer ſon mal : on mit tout en uſage pour dégager le conduit des aliments, & comme rien ne pouvoit forcer la chataigne à rebrouſſer chemin ou à s'ouvrir une route, M. Guattani propoſa de faire une inciſion dans l'œſophage, mais le malade ne voulut jamais y conſentir. Les ſymptômes devinrent plus fâcheux de jour en jour, & il périt après avoir épuiſé tous les autres remèdes. On voit par l'Hiſtoire de la diſſection, qui fut faite enſuite ſur le cadavre, comment ce corps étranger avoit occupé tout l'œſophage, & s'y étoit cantonné comme *dans une poche* d'où l'in-

cision seule de la partie malade auroit pû le tirer.

Il faudroit presque transcrire ici un Mémoire de M. Pibrac *sur l'abus des sutures.* La pratique ordinaire des Chirurgiens, même des plus habiles, même d'Ambroise Paré, a été de tout temps d'employer les sutures pour rejoindre les lèvres des plaies faites par des instruments tranchants. Or voici un très-célèbre Chirurgien, qui assure qu'*il n'y a presque point de cas où l'on ne puisse, & par conséquent où l'on ne doive se dispenser de faire des sutures*, & leur substituer les bandages. On conçoit aisément, sans être initié dans les mystères de l'Art, que les sutures sont une cause de douleur, d'inflammation & d'accidents fâcheux : mais écoutons notre Académicien : Quand on emploie les sutures, » la » peau & la graisse que comprend » l'anse du fil, s'enflamment ; il se

» fait un gonflement suivi de dou-
» leur ; les saignées & l'application
» des remèdes les plus adoucissants,
» ne calment pas toujours ces acci-
» dents ; on voit sortir par les trous
» que l'aiguille a faits & qui servent
» à loger l'anse du fil, une matière
» purulente ; on se trouve obligé
» de couper ce fil & de le retirer :
» si on le fait à temps, & qu'un
» bandage méthodique soûtienne
» les parties, la plaie se tiendra
» réunie ; mais si l'on tarde trop à
» supprimer la suture, la plaie se
» rouvrira : le fil étoit un corps
» étranger qui avoit causé tout le
» désordre ; à peine est-il ôté que
» le calme se rétablit. On ne fait
» point une nouvelle suture ; le
» bandage procure la réunion des
» lèvres de la plaie, & l'on connoît
» qu'elle n'a été différée, cette réu-
» nion, que par les inconvénients
» que la suture avoit déterminés,
» par les nouvelles plaies que font

» les points d'aiguille, par la gêne
» & le tiraillement des parties com-
» prises dans l'anse du fil, par le
» gonflement de la peau & des
» chairs &c. «

M. Pibrac a pratiqué la suture, comme les autres Chirurgiens ses Confrères, & ce n'est que la force de l'expérience qui l'en a désabusé pour donner la préférence aux bandages. Il rapporte ici un très-grand nombre de cures qui ont été parfaites & consommées sans le secours des sutures : plaies du bas-ventre, plaie de l'opération appellée *bec-de-lièvre*, plaies de la langue, plaies transversales de la gorge, plaies des tendons, plaies en général, ce sont-là comme autant d'Articles qui fournissent des preuves d'expérience à l'Auteur du Mémoire. Il les fait valoir habilement, & de plus il écrit fort bien. Il y a un fait singulier & terrible dont nous devons dire

quelque choſe. Une Demoiſelle de dix-neuf ans, ſujette depuis ſa naiſſance à de fréquentes attaques d'épilepſie, ſe coupa un jour preſque entièrement la langue : c'étoit dans un accès très-violent, ſa langue s'étoit trouvée priſe entre ſes dents, & la bleſſure étoit ſi conſidérable qu'il étoit à craindre que la ſéparation totale ne ſe fît : la portion de cette langue coupée pendoit ſur le menton, les mouvements convulſifs duroient encore quand M. Pibrac fut appellé : il ne pût jamais venir à bout de faire ouvrir la bouche à la malade au moyen d'une cuillere : il imagina de préparer une eſpèce de coin de bois & de l'introduire entre les dents du côté que le morceau de la langue tenoit encore : avec cette méchanique on fit rentrer ce lambeau dans la bouche, mais il en fut rejetté deux ou trois fois avec l'écume que l'air de

la reſpiration pouſſoit. Cependant cette portion de langue coupée fut comme aſſujettie par un morceau de linge que le Chirurgien fit mettre tranſverſalement entre les dents : on peut imaginer le travail de cette opération durant des mouvements convulſifs ; mais ce n'étoit encore rien en comparaiſon des ſoins qu'il falloit prendre pour réunir les deux portions de la langue & guérir cette plaie. L'Auteur fit faire une petite bourſe de linge fin pour loger la langue, & il fixa cette bourſe au moyen d'un fil d'archal replié ſous le menton & retenu par deux rubans liés derrière la tête. Cette eſpèce de bridon, qui faiſoit en même temps les fonctions d'un bandage, ſuffit pour procurer la réunion des deux parties de la langue. M. Pibrac n'y employa d'ailleurs que des fomentations avec du vin mêlé de

miel-roſat, & la plaie fut guérie en très-peu de jours. Dans un autre accès d'épilepſie, la même perſonne ſe coupa encore la langue & l'on eut recours au même traitement. Enſuite les attaques étant devenues très-fréquentes, on a pris le parti (quand il eſt poſſible de les prévenir, ce qui arrive aſſez ſouvent,) de mettre le bridon, & de l'appliquer même toutes les nuits pour plus grande ſûreté. Or depuis qu'on a eu cette attention, les dents ne ſe ſerrent plus & la langue par conſéquent n'eſt plus en danger. Indépendamment de la preuve ſingulière d'induſtrie qu'a donnée ici l'Auteur, il démontre, par cet exemple, le bon effet des bandages, & l'inutilité des ſutures : ajoûtez que, dans le cas préſent, il eût été comme impoſſible d'être aſſez maître du ſujet pour faire des points de ſuture à cette langue

agitée de mouvements convulsifs.

Nous desirerions fort donner l'analyse des autres Mémoires que comprend ce Volume rempli de tant de choses curieuses & utiles, mais on sait les loix, les bornes, les usages des Ouvrages périodiques : ainsi nous remettons aux Amateurs de la Chirurgie le soin de profiter des richesses abondantes qu'on leur offre ici.

ARTICLE CXII.

DESCRIPTION d'un Tableau repréſentant le Sacrifice d'Iphigénie, peint par M. Carle-Vanlo.

CEtte Deſcription ne forme qu'une Brochure de 30 pages; mais elle dit beaucoup en peu de mots, & c'eſt ce qui nous autoriſe à raiſonner quelques moments ſur cet agréable Ouvrage. Il y a eu un temps où les expoſitions de Tableaux, au Salon du Louvre, faiſoient naître ſur le champ un eſſain de mauvaiſes critiques. L'Auteur de cette Deſcription apprécie au juſte ces petites ſentences de Connoiſſeurs encore plus petits. Il les appelle des *jugements précipités, injuſtes & bizarres;* il auroit pû les appeller auſſi des

ſaillies de jeunes gens ; car voilà ce qui ſe paſſe parmi nous : il eſt bon d'en inſtruire le public & ſurtout la Province qui a trop ſouvent la complaiſance d'admirer ce qui lui vient de Paris.

Un jeune homme entend parler de Tableaux, parce que c'eſt le goût régnant ; il ſaiſit à la volée quelques termes de l'Art, parce qu'on les prodigue dans tous les Livres ; il ſe tranſporte au lieu où ſont expoſés les chef-d'œuvres de nos Maîtres, & il commence par faire l'Important, le Connoiſſeur, le Réformateur, le Vengeur des Arts. Il écrit enſuite, il hazarde ſes penſées, il dit des choſes qui feroient fuir Apollon & Minerve, ſi l'excès de mauvais goût & d'ignorance ne ſe décéloit au point d'indigner les honnêtes gens, & de raſſurer les Artiſtes. On voit bientôt que ces critiques éphemères ne ſont qu'une affaire de mode,

un enthouſiaſme de faux bel-eſprit; quelquefois une ſorte de reſſource imaginée contre l'indigence.

L'Auteur de cette Deſcription n'écrit point contre cette nuée d'Ariſtarques ; *mais la Société*, dit-il, *fournit une autre eſpèce de juges véritablement dignes d'attention, & d'autant plus redoutables que les Peintres ſont communément moins en garde contre eux... Ces juges peuvent ſe réduire à trois claſſes ; à l'homme de Lettres qui n'obſerve que le point d'Hiſtoire & le Coſtume ; à l'homme d'eſprit qui n'eſt touché que des expreſſions ; à l'homme d'Art qui ne conſidère que l'exécution.* On conçoit que chacun de ces juges borne trop ſon genre ; que l'homme de Lettres devroit étendre ſes recherches aux expreſſions & à l'exécution ; que l'homme d'eſprit devroit avoir égard au point d'Hiſtoire & à la manière

ſont le Peintre exécute ſon deſſein ; que l'Artiſte enfin devroit tenir compte de ce qui attache les deux autres Connoiſſeurs ; que des attentions ſur l'Hiſtoire & l'expreſſion ſeroient bien placées de ſa part, & qu'il feroit très-bien d'oublier quelques moments la pratique de l'Art pour s'occuper de la Théorie. *Je m'adreſſe*, dit notre Auteur, *à ces trois ſortes de Critiques en leur préſentant, ſous les différents points de vuë qui leur ſont familiers, la Deſcription du Tableau que M. Carle-Vanlo vient d'exécuter, pour le Roi de Pruſſe, ſur une toile de vingt pieds ſur quatorze.* On voit aſſez, par le détail de la Brochure, que notre Auteur a prétendu faire l'éloge de M. Vanlo & de ſon Ouvrage dans tous les points que la Critique pourroit ſe propoſer, *hiſtoire, expreſſion, exécution.*

Il s'agit d'abord du ſujet : c'eſt

Iphigénie en Aulide, c'eſt ce fameux ſacrifice qu'Euripide a décrit, & que tous les Poëtes & tous les Peintres ont chanté ou copié d'après lui. En faveur des gens de Lettres, l'Auteur de la Deſcription rapporte fidèlement le texte d'Euripide; après quoi il fait connoître juſqu'où & comment M. Vanlo a rendu cette belle narration. Il s'eſt permis de ſubſtituer un bucher à l'autel, lieu deſtiné de tout temps à l'immolation des victimes; *la belle maſſe & les belles oppoſitions qui réſultent de ce bucher, autoriſent la liberté que* ce grand Peintre *a priſe.* Euripide parle de Clytemneſtre, mère d'Iphigénie, *comme abſente du ſacrifice*; M. Vanlo au contraire la place dans ſon Tableau, & elle y produit un très-bel effet. *La Peinture*, dit notre Auteur, *n'a qu'un inſtant*, il eſt néceſſaire d'y *employer toutes les puiſſances &*

toutes les ressources de l'Art; mais qu'y a-t-il de plus intéressant, *dans le sacrifice d'une fille, que la présence de sa mère?*

Remarquons ici le concert de la *Description* avec l'*Avertissement* placé par M. le Comte de Caylus à la tête de ses Tableaux tirés d'Homère & de Virgile. *La Poësie*, dit l'illustre Académicien, *peint la succession des temps; elle exprime le mouvement, les nuances passagères & l'enchaînement des actions. La Peinture ... ne peut présenter aux yeux que l'instant heureux d'une nature frappante, en réunissant tout ce qui peut concourir à la rendre claire à l'esprit, & capable de produire sur l'ame l'impression la plus forte & le sentiment le plus vif.* L'Auteur de la Description est dans les mêmes principes; on vient de voir ce qu'il pense de la Peinture & de sa circonscription dans un

moment. Sur la Poëſie, qu'il conſidère ſur-tout ici comme dramatique à cauſe d'Euripide qui le premier a traité le ſujet d'Iphigénie, il obſerve que *l'Art conſiſte à ſéparer quelques-uns des principaux Acteurs, pour autoriſer le récit des circonſtances qu'il veut nous apprendre, & qu'il n'a pas pû mettre en action.* La concluſion eſt qu'il faut ſavoir gré à M. Vanlo d'avoir rapproché, dans ſon Tableau, des perſonnages que le Poëte avoit été obligé de diſperſer. Le Peintre, ajoûte-t-on, *n'a fait que ce qu'auroit fait Euripide, s'il avoit tenu le pinceau, au-lieu de la plume.*

Il y a encore une circonſtance où M. Vanlo s'écarte du Poëte, c'eſt dans le perſonnage d'Agamemnon, père d'Iphigénie. Euripide le repréſente, la tête couverte de ſa robe, pour ne pas voir l'immolation de ſa fille, & le Peintre

Timanthe, qui ſe fit admirer de l'antiquité pour ſon excellent Tableau du ſacrifice d'Iphigénie, avoit auſſi voilé le viſage d'Agamemnon : ſur quoi les Poëtes & les Orateurs ont exalté la ſageſſe de cet Artiſte qui, ayant nuancé toutes les différentes eſpèces de douleur ſur les viſages des diverſes perſonnes préſentes à ce ſacrifice, *déſeſpéré de ne trouver aucune expreſſion pour rendre la douleur d'Agamemnon, prit le parti de lui voiler le viſage.* Ce procédé, embelli par Pline, par Cicéron, par Quintilien, par Lucrèce, & par une foule d'autres, a quelque choſe de frappant, de *ſublime* même; mais notre Auteur l'examine de ſang-froid, & il prétend que la Peinture pouvant varier ſes nuances à l'infini, pour exprimer le langage des paſſions qui ſe combinent auſſi d'une infinité de manières; c'eſt un coup de l'Art mieux

entendu & plus parfait de repréſenter Agamemnon le viſage découvert que le viſage voilé : il n'eſt queſtion que de lui donner un caractère de douleur plein de force, d'éloquence & de ſentiment ; & c'eſt ce qu'a fait M. Vanlo : » Agamemnon debout eſt entièrement vû de face. L'Artiſte n'a » rien caché de ſa douleur ; elle » eſt empreinte ſur tous les traits » de ſon viſage ; on lit dans ſes » yeux tout l'abattement de ſon » ame. Il ne pleure point, ſa douleur eſt trop profonde ; ſes mains » élevées juſqu'à ſa poitrine ſont » jointes & s'accordent avec ſes » regards, pour reprocher au Ciel » la rigueur de ſes ordres. Il » n'eſt point tourné du côté de ſa » fille, il a jetté ſur elle ſes derniers regards, il ne la verra plus... » Ce Prince eſt vêtu richement & » convenablement au Roi qui commande à tant de Rois. Cette

» magnificence, loin de détruire
» l'expreſſion de ſa douleur, la
» rend peut-être encore plus forte,
» en conduiſant l'eſprit, par des rou-
» tes cachées, à l'idée des malheurs
» attachés à l'humanité, & dont
» la pompe & la majeſté du thrône
» ne garantiſſent point les Monar-
» ques. «

Voilà donc toute l'*Hiſtoire* du Tableau d'Iphigénie, juſtifiée aux yeux des Littérateurs, qui veulent que tout quadre avec les connoiſſances qu'ils ont de l'antiquité.

Mais on peut ſentir, par le détail où nous venons d'entrer, que la partie de l'*expreſſion* y eſt auſſi bien expoſée, & qu'ainſi notre Auteur s'eſt déja comme acquitté envers les gens d'eſprit qu'il ſe propoſoit de ſatisfaire, en leur développant le bel Ouvrage de M. Vanlo. Cependant il nous reſte encore quelques objets à conſidérer.
» Dans ce Tableau, l'intérêt eſt

» absolument répandu sur toute la
» personne d'Iphigénie : son ex-
» pression & son attitude ne rap-
» pellent que la douceur & la sou-
» mission. L'abandonnement de sa
» tête & de ses bras ; une tristesse
» douce qui, loin d'altérer sa beau-
» té, en tempère seulement l'éclat
» & la rend encore plus touchante ;
» tout indique que son action est
» volontaire, & que, soumise aux
» ordres de l'oracle, la gloire &
» l'avantage de sa patrie ont suffi
» pour la faire consentir au sacri-
» fice de sa vie. La couleur de ses
» habits & la richesse simple du
» tapis sur lequel elle est posée,
» concourent à la convenance de
» sa situation & à la décence de son
» état. Elles produisent encore un
» beau contraste avec le bucher,
» dont les détails forment une
» masse également heureuse & na-
» turelle. Ces objets attirent l'œil,
» attendrissent le cœur & parlent

» à l'esprit d'une façon si claire » qu'on est forcé de reporter sur » cette intéressante victime, toutes » les douleurs dont elle est envi- » ronnée. «

L'Auteur expose ensuite toutes les autres beautés *d'expression* qu'on admire dans ce Tableau : Clytemnestre *est évanouie* entre les bras de ses femmes ; les Rois qui l'environnent sont plus *agités d'ambition* que de *douleur* ; *Calchas est attendri en levant le couteau sur la victime ; le jeune Sacrificateur qui lui a présenté le fer, baisse les yeux* ; le *Victimaire*, qui doit recevoir le sang de la victime, *détourne la tête* ; Diane, qui arrive & qui semble *fondre & planer sur le bucher*, attire les regards des soldats placés sur le premier plan du Tableau : *Toutes leurs expressions indiquent les sentiments de surprise, d'admiration, d'espérance dont ils sont pénétrés.*

Vient enfin, pour les Artiſtes, le jugement de l'Auteur quant à *l'exécution.* Il eſt vrai qu'en ce qui concerne un ouvrage moderne & placé ſous les yeux de tout le monde, il faut être très-réſervé dans l'éloge qu'on en fait, ſur-tout dans la préférence qu'on feroit tenté de donner à la manière du Peintre ſur celle d'un autre : c'eſt le cas d'attendre le ſuffrage infaillible de la poſtérité. Cependant notre Auteur ne laiſſe pas de dire » du Tableau de M. Vanlo, que le » deſſein en eſt élégant ; que les » paſſions y ſont exprimées dans » le point de juſteſſe qu'elles de- » mandent ; que les draperies ſont » bien jettées, les armures & les » ornements traités dans la plus » grande perfection, les grouppes » ſavamment liés par le deſſein & » par le concours des actions, les » couleurs placées avec une ſim- » plicité qui cache toutes les médi-

» tations de l'Art... les dégrada-
» tions du fond du Tableau colorées
» pour leur point de diſtance ſelon
» les régles de la perſpective aë-
» rienne & locale « &c.

Nous affoibliſſons cette belle Deſcription en l'abrégeant ; il faut la lire & déſirer que l'Auteur donne un Ouvrage qu'il promet *ſur l'harmonie* dans la Peinture : il étend ce mot non ſimplement à l'accord des couleurs, mais encore à toutes les parties de l'Art, au deſſein, à l'expreſſion, à la perſpective &c. Il ſouhaite, en finiſſant, que la nouvelle *Iphigénie* ſoit *reproduite* par la Gravure, & il croit que ſa Deſcription qu'il appelle le *Commentaire* du Tableau, paroîtra pourlors *plus rapprochée de l'Eſtampe.*

Ce petit morceau eſt écrit ſagement, agréablement, & de la manière la plus propre à inſtruire tout le monde. Si nous en connoiſſions l'Auteur, nous le nommerions. Les

Connoiſſeurs en ce genre d'écrits pourront le deviner, comme ils devinent le nom des Peintres à l'inſpection de leurs Ouvrages.

ARTICLE CXIII.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Huns, des Turcs, des Mogols, & des autres Tartares Occidentaux avant & depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à préſent; Ouvrage tiré des Livres Chinois & des Manuſcrits Orientaux de la Bibliothèque du Roi. Par M. Deguignes, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres &c. *Trois Volumes* in-4°. A Paris, chez Deſaint & Saillant. M. DCC. LVII.

MONSIEUR Deguignes vient de développer toutes ſes connoiſſances Orientales, pour nous apprendre

apprendre l'origine & l'Hiſtoire des Huns, ce peuple ſi long-temps redouté & ſi peu connu. Le Chinois, l'Arabe, le Perſan & bien d'autres Langues lui ont frayé les voies qui l'ont conduit à des découvertes nouvelles pour les François, & peut-être même pour pluſieurs Savants de la Tartarie & de la Chine.

C'eſt cependant ſur les confins de ce grand Empire, au Nord des frontières Septentrionales des Provinces de Chenſi, de Chanſi & de Petcheli, que M. Deguignes a trouvé ce peuple qui a donné naiſſance à tant de Nations célèbres, connues depuis ſous le nom de Huns, de Turcs, de Mogols, de Hongrois & de Tartares. Il le croit auſſi ancien que les Chinois, & ſorti, comme eux, des plaines de Sennaar peu de temps après le déluge; il ne doute point encore qu'on ne l'ait d'abord appellé

Chan Yong, c'eſt-à-dire *Barbares des Montagnes.* Ce peuple eut d'autres noms ſous les Dynaſties, des Hia & des Tcheou. Enfin ſous la Dynaſtie des Han, il porta celui d'Hiong-Nou. C'eſt de ce mot, dont M. Deguignes ignore la prononciation & qu'il croit même avoir été altéré par les Chinois, qu'eſt formé le nom de Huns.

Ces Barbares, dont les mœurs & les uſages ſe conſervent encore chez les Tartares, ont toujours été les ennemis déclarés de la Chine. Pendant long-temps ils firent diverſes excurſions, tantôt heureuſes & tantôt malheureuſes. M. Deguignes ne touche que fort ſuperficiellement, & en quatre pages, celles qu'ils firent pendant plus de dix ſiècles. Cependant l'Hiſtoire fournit ſur ce point quelques détails aſſez circonſtanciés; & il paroît que M. Deguignes n'a point connu le Livre qui fut compoſé

ſous les Han Orientaux, & qui eſt intitulé Si-Kiang-Tchouen. C'eſt-là que ſont renfermées toutes les traditions ſur les Nations étrangères. Il pouvoit auſſi trouver des invaſions faites ſous la premiére Dynaſtie, quoiqu'il diſe que l'Hiſtoire n'en rapporte aucune. On y voit, dès le Regne du voluptueux Tay-Cang, ces Barbares inquieter l'Empire. Siang ne put les réduire qu'après ſept années de guerre. Et ſous le Regne de Kie, le dernier Empereur des Hia & le plus mauvais des Princes, la Nation Kuen-Y entra dans la Chine, & s'établit dans le pays de Si-Gan-Fou & de Fon-Tſiang-Fou dans le Chenſi. Il ſeroit même à ſouhaiter que M. Deguignes eût examiné ſi ces Barbares ne ſont pas originairement Chinois. Il n'eſt peut-être pas hors de vrai-ſemblance qu'ils viennent de la Nation San-Miao que Yao relegua dans le pays de San-Ouei ; &

comme elle étoit toujours inquiéte, Chun la diſperſa dans les différents pays du Nord.

Sous la Dynaſtie des Chang, que M. Deguignes nomme les Cham, ſuivant la prononciation Portugaiſe, qu'il mêle ſouvent avec la prononciation Françoiſe, on voit encore ces Barbares attaquer l'Empereur Siao-Y. Son fils Ting, qui fut nommé après ſa mort Cao-Tſong, les dompta, & mérita, par ſes victoires éclatantes, les louanges qu'on lui donne dans les Odes du Chi-King. Ces Nations remuerent toujours ſous ſes ſucceſſeurs; & les Dynaſties ſuivantes ne trouverent pas de meilleur moyen pour arrêter leurs incurſions que de leur oppoſer cette fameuſe muraille, qui forme un boulevart de plus de 400 lieues de long depuis Ling-Tao dans le Chenſi juſqu'à Leao-Tong.

M. Deguignes a raiſon d'obſer-

ver que l'Empereur Tſin-Chi-Hoang n'eſt pas l'Auteur de ce grand & unique Ouvrage. Mais il n'en a pas connu tous les Fondateurs. Dès la fin du quatrième ſiècle avant Jeſus-Chriſt, le Prince Tſin avoit conſtruit une muraille dans ſes Etats du Chenſi, le Prince Tchao dans ceux du Chanſi, & le Prince Yen dans le Petcheli. Ces Etats, qui avoient été démembrés de l'Empire, y ayant été réunis par le célèbre Tſin-Chi-Hoang, il réunit ces murs différents, ſuppléa ce qui pouvoit manquer, & par-là il eut la gloire de conſommer l'ouvrage que ces Princes avoient commencé.

Cette barrière, qui fermoit l'entrée de la Chine, ne ſervit qu'à donner de nouvelles forces aux Huns. Ils s'armerent contre les Tartares Orientaux; & ils en firent un horrible maſſacre. Ils marcherent enſuite contre ceux du Midi

& de l'Occident. La victoire accompagna toujours leurs armes : & Me-Tsé devint le Prince le plus puissant qu'eussent encore eu les Huns.

Quand il vit sa puissance affermie, M. Deguignes dit qu'il pénétra en Chine l'an 201 avant Jesus-Christ, qu'il assiégea la Ville de Ma-Ye, où étoit renfermé le Prince Sin, Commandant-Général des armées Chinoises. M. Deguignes ajoûte que Sin ne recevant pas les secours qu'il avoit demandés à l'Empereur Cao-Ti, & voyant même que sa fidélité étoit suspecte, il remit la Ville aux Huns, accepta le commandement de leur armée, & marcha contre l'Empereur. Nous avons de la peine à concilier ces faits avec ce que nous lisons dans les Historiens Chinois. Car cette année-là même 201, Sin, un des plus grands Guerriers que la Chine ait eus, mais aussi des

plus ambitieux, obtint la Principauté de Hou-Couang. A peine y fut-il rendu qu'il devint ſuſpect. L'Empereur prit le prétexte d'un voyage, & alla s'aſſurer de la perſonne de ce Général. Il lui ôta ſa Principauté en lui en donnant cependant une autre, mais d'un rang inférieur; & il le retint à la Cour. Cinq ans après, Sin voulut encore intriguer. L'Impératrice découvrit ſes liaiſons avec des rebelles, & le fit poignarder dans le Palais. Trois ans auparavant, l'Empereur avoit été contraint de faire ſa paix avec les Mongols, & avoit donné à leur Roi une Princeſſe en mariage. Il faut que ces Mongols ſoient les Huns dont il s'agit dans cette Hiſtoire.

Quoi qu'il en ſoit de ces circonſtances, la paix fut bientôt interrompue, malgré les préſents de ſoie qu'on faiſoit tous les ans aux Barbares. Les hoſtilités recommen-

cerent, & les Huns étoient toujours redoutés dans la Chine. Mais des intérêts différents armerent ces Barbares les uns contre les autres. Le ſage Ming-Ti profita de ces diviſions pour aſſurer la tranquillité de ſon Empire. Il remporta pluſieurs victoires, & quelques années après, ſous le Regne de Ho-Ti, quatre-vingt-treize ans après Jeſus-Chriſt, les Chinois pouſſerent leurs conquêtes juſqu'à cinq cents lieues dans la Tartarie.

Ce terrible échec fut pour les Huns la ſource de leur gloire. Ils ſe répandirent de toutes parts dans l'Aſie & dans l'Europe : & le formidable Attila fit tout frémir au bruit de ſon nom. La Chine étoit cependant aſſez tranquille. Mais Tou-Muen, vil eſclave & Hun d'origine, trouva le moyen de former un nouveau peuple, qui porta le nom de Turc ou de Tou-Kue, comme il eſt écrit dans les Annales

Chinoiſes. Cette Nation s'appuya d'abord des Chinois pour dompter les Tartares. Elle attaqua enſuite ſes bienfaiteurs ; & ſous la Dynaſtie des Tang, elle fut leur terreur. Elle eut auſſi ſes revers, qui lui occaſionnerent de nouvelles conquêtes & des établiſſements plus brillants que ceux qu'elle avoit eus juſqu'alors. Elle fonda les Nations des Hongrois, des Uzes & des Patzinaces. Elle monta ſur le Thrône de Perſe, où elle ſe ſignala ſous le nom des Seljoucides. De-là elle étendit ſa domination juſqu'au détroit de Conſtantinople. Elle forma divers Etats à Iconium, à Damas, à Alep, & dans le Kerman. L'eſprit de domination étoit tellement propre de ce peuple altier que juſqu'à des eſclaves, achetés dans le Captchaq, ſubjuguerent l'Egypte & devinrent ces terribles Mamlucs, dont il eſt parlé dans tant d'Hiſtoires. Il ne fallut que

quelques poignées des Seljoucides d'Iconium, cantonnés dans les montagnes de l'Asie mineure, pour fonder la puissance Ottomane, qui est encore aujourd'hui maîtresse de Constantinople. Ce peuple impérieux ne bornoit pas ses conquêtes à l'Occident de l'Asie. Gengiz-Khan & Tamerlan surent également faire plier tout l'Orient & l'asservir avec encore plus d'empire. Telles sont les formes différentes que prirent les Huns. M. Deguignes les développe avec beaucoup d'intelligence & quelquefois même d'intérêt, lorsque ces faits se rapprochent des évènements connus dans nos Histoires Grecques, Romaines & des Croisades.

Mais on voit sans peine qu'il a fallu prendre bien des mesures, pour mettre les Lecteurs en état de suivre des détails si peu connus. Aussi M. Deguignes n'a-t-il rien négligé pour cela, & il y a consa-

cré plus d'un Volume. Il commence ſon Ouvrage par une Table du Cycle de Chine qu'il compare avec les années de Jeſus-Chriſt. Il y a joint les Tables de Gravius, pour rapprocher le calcul de l'Hégire de notre calcul ordinaire. On trouve enſuite une longue Chronique Chinoiſe, avec des Tables qui mettent ſous les yeux toutes les différentes métamorphoſes des Huns, & la ſuite des familles des Francs qui ont regné en Syrie, telle que le Père Labbe l'a donnée à la fin de ſon Alliance Chronologique de l'Hiſtoire ſacrée & profane. Une Deſcription circonſtanciée de la grande Tartarie, qui a été le berceau de ces peuples, termine ces longs, mais néceſſaires, préambules. Il nous paroît qu'une Carte Géographique n'auroit pas été inutile pour fixer l'attention des Lecteurs, & les mettre en état de ſui-

vre tant de marches différentes & si peu connues.

C'est tout ce que nous dirons de la premiére Partie de ce grand Ouvrage, qui aura sûrement plus d'Admirateurs que de Critiques, & qui doit donner une haute idée des vastes connoissances que M. Deguignes a acquises en Europe. On y trouvera plusieurs vuides que le défaut de monuments n'a pas permis de remplir. Les conjectures ont souvent été nécessaires à cause de l'éloignement des temps & des lieux. M. Deguignes en a fait plusieurs ; & il s'en trouve de fort heureuses, ce qui est un mérite très-rare. Les Mémoires du Père Gaubil, Missionnaire à Peking, fort connu par sa belle Histoire de Gengiz-Khan & des Mongous ses successeurs & par plusieurs autres morceaux de littérature Chinoise, nous ont servi à en vérifier quelques-unes. C'est dans l'Histoire de

la Dynaſtie des Tang que nous avons vû qu'il reconnoiſſoit, comme M. Deguignes, les Tou Kue, ou les Turcs des Annales Chinoiſes pour les peres de ces peuples qui ont fondé tant d'Etats dans l'Aſie, & ſi puiſſants encore ſous le nom d'Ottomans.

M. Deguignes a fait une longue digreſſion ſur la naiſſance & ſur la doctrine de Fo. Il y a ajoûté une choſe, qu'il répéte en pluſieurs endroits, que Fo eſt ſouvent pris pour Jeſus-Chriſt, & que la Religion de Jeſus-Chriſt eſt ſouvent déſignée ſous le nom de la Religion de Fo. Ces opinions, qui pourroient paroître aſſez bizarres en France, nous ſont confirmées par le témoignage du Père Gaubil, qui marque en termes exprès que, dans les Annales Chinoiſes, on trouve le nom de Fo mis pour celui de Jeſus-Chriſt; qu'on y lit qu'à Manille on honore Fo, que

Fo eſt révéré chez les Portugais ; qu'ils ont des Temples de Fo. On y lit même que, dans le Royaume des Grecs, on voit des monnoies d'or & d'argent, qui ont d'un côté la figure de Fo, & de l'autre le portrait du Prince ou du Roi. Et la Notice Chinoiſe du Royaume des Ruſſiens marque que ces peuples honorent Fo. Ces témoignages ſont des preuves évidentes que, depuis que le culte impie de Fo s'eſt introduit chez les Chinois, ils donnent ſouvent au Dieu des Etrangers le nom de leur fauſſe divinité. Ainſi, dans tous les endroits où les Livres Chinois parlent de Fo, on ne doit pas toujours entendre le Dieu monſtrueux des Indes ; mais pluſieurs regardent la Religion Chrétienne qui, dans différents temps, a pénétré dans la Chine. Nous ſouhaiterions que le Père Gaubil eût également traité ce qui regarde les Hiong-Nou, mais ils étoient

antérieurs à la Dynaſtie des Tang ; ce qui nous prive de pluſieurs éclairciſſements ſur ce point. Il n'y a qu'un ſeul endroit où le Père Gaubil ait parlé de ces Hiong-Nou, & il convient que ce ſont les Huns. Cet accord de deux Savants, dont l'un écrit à Peking & l'autre à Paris, eſt un très-fort préjugé en faveur de cette Littérature étrangère.

ARTICLE CXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

ΤΟΥ ΕΝ ΑΓΙΟΙΣ ΙΩΑΝΝΟΥ ΤΟΥ ΧΡΥΣΟΣΤΟΜΟΥ ΠΕΡΙ ΙΕΡΩΣΥΝΗΣ ΛΟΓΟΙ ϛʹ. Del Sacerdozio Lib. 6. Volgarizzati e con annot. illuſtrati in Roma 1757. della Stamp. di Giuſeppe Collini e Benedetto Franceſi. *In*-4°. pag. 430. *Les Livres du Sacerdoce de ſaint Jean-Chryſoſtome*, (en Italien.)

Le nouveau Traducteur (Monſeigneur Michel Ange Giacomelli) reconnoît que beaucoup d'autres avant lui ont cru rendre ſervice

au Public, en détachant des autres Ouvrages de S. Chryſoſtome ſon Traité ſur le Sacerdoce. J. Clénard le fit imprimer à part, à Louvain en 1529, il ne donna que le Texte. Hocſchelius, en 1599, en fit une Edition à Auſbourg, & il joignit au Grec une Verſion Latine, partie de Jacques Ceratin, partie de Germain Brice, accompagnant le tout de quelques obſervations, en petit nombre, mais utiles & dignes de ſon érudition. En 1710, Jean Hughes fit imprimer ce même Traité à Cambrige, en donna une nouvelle Traduction Latine, l'enrichit de Prolégomènes & de Notes. Deux ans après, Thirlby corrigea & ajoûta quelque choſe à l'Ouvrage de Jean Hughes, & le fit réimprimer. Enfin Albert Bengelius entreprit, ſur nouveaux frais, une nouvelle Edition de l'Ouvrage du ſaint Docteur, en fit paroître, à Studgard 1725, une Traduction de

ſa façon, accompagnée de Notes abondantes. Il y a, ſans doute, à profiter, pour l'érudition, de ces trois derniéres Editions, *dit Monſeigneur Giacomelli;* mais l'héréſie y a mêlé, en quelques endroits, ſes préjugés & ſes erreurs. C'eſt ce qui a fait naître la penſée de donner une Edition, qui, du côté de l'érudition, ne laiſſât rien à déſirer, & qui fît rentrer la vérité dans ſes droits, qui conſervât à nos dogmes toute leur intégrité. Pour cela, le nouvel Editeur n'a pas fait difficulté d'adopter le Texte Grec tel que l'a donné Bengelius; il reconnoît que, dans le choix des différentes leçons, cet habile Proteſtant prend d'ordinaire très-bien ſon parti. Monſeigneur Giacomelli nous donne auſſi des Notes & des Remarques. Il eſt trop riche pour qu'elles ne fuſſent pas abondantes; mais il avoit trop de goût pour ne pas faire régner par-tout le choix

jusques dans l'abondance même. Quelques-unes des Remarques regardent le Texte, & feront sans doute plaisir aux Amateurs du Grec, qui semblent vouloir renaître presque par-tout; malgré l'espèce de conjuration, formée par quelques beaux-esprits, pour le proscrire ainsi que le Latin, nous représentant l'étude de ces deux Langues comme une sorte de servilité propre seulement de ces esprits reptiles, qui ne sauroient rien dire si quelqu'un ne l'a dit avant eux, en Latin ou en Grec. Dans les autres Remarques, Monseigneur Giacomelli prend en main la défense du dogme Catholique contre les attaques des Hughes, des Thirlby, des Bengelius. Plusieurs autres de ses Notes & observations ne sont que de pure érudition sacrée, & ne servent guères qu'à faire voir le concert des SS. Pères. Elles sont particulièrement destinées à l'usage

& à la méditation des personnes consacrées au service des Autels. Quand l'érudition profane a pu entrer sans affectation, on a cru devoir l'employer pour l'intérêt, si non de la vérité, du moins de la variété. Ceux à qui cette polymathie pourroit être une pierre sur la route, pourront sauter par-dessus sans regret, parce que le Livre seul a de quoi les édifier. La Traduction est en Langue vulgaire, pour répandre d'autant plus les fruits qu'on a droit de se promettre de la lecture d'un si excellent Ouvrage.

DE FLORENCE.

Gli Ufficii di M. T. Cicerone e sopra di essi Commentari di Giurisprud. d'Etica Filosofica, di Politica, e di Filologia, dal Marchese Andrea Luigi de Silva Gentiluomo di Camera de sua Altessa Reale il Ser. Principe D. Filippo Infante

di Spagna, Duca di Parma &c. In Vizenz. 1756... Andrea Bonducci.., *in-fogl.* pagg. 348. *Les Offices de Ciceron, traduits en Italien, avec des Commentaires, &c.*

Cet immortel Ouvrage de Ciceron, que deux des plus ſages Empereurs Romains avoient lu ſi aſſiduement qu'ils le ſavoient par cœur, mérite toujours d'être offert & recommandé aux Grands, comme un Livre de choix & digne d'occuper les plus précieux moments de leur loiſir. M. de Silva, qui l'a dédié à ſon A. R. le Sérén. Inf. Duc de Parme & de Plaiſance, ne s'eſt pas contenté de mettre à la tête de ſon Ouvrage une gravure d'un très-beau travail & du meilleur goût, où l'on voit le buſte du Prince, ſoûtenu en l'air par une Renommée, qui ſemble prendre plaiſir à le donner en ſpectacle à l'univers; plus bas, Ciceron aſſis au milieu de ces quatre Vertus,

que nous avons nommées les Vertus Cardinales, & autres figures ſymboliques : enfin, dans un petit écuſſon ſéparé, Hercule jeune encore, & que la Vertu & la Volupté tâchent d'attirer tour à tour ; mais qui ſurmonte enfin celle-ci, pour ſuivre l'autre juſqu'au haut du roc eſcarpé où eſt placé ſon temple. Ce n'eſt-là qu'un ornement : le Commentaire que M. de Silva joint à l'Ouvrage de Ciceron, & où brille l'érudition la mieux digérée, eſt d'un tout autre prix. Dans une Préface qu'il faut bien ſe garder de paſſer comme une pièce inutile, on trouve l'Analyſe du Traité de Ciceron. Là, & dans toute la ſuite de ſon Commentaire, M. de Silva tâche de réduire en un ſyſtême plus lié qu'il n'eſt, toute la morale de ce Conſul Romain, de ſubſtituer à des maximes douteuſes les principes les plus ſolides. Une Métaphyſique lumineuſe

lui ſert à établir, d'une manière invincible, l'eſſence inconteſtable & la néceſſité de ce qu'on appelle *l'honnête*, à montrer, à développer la Loi naturelle, ſon exiſtence, ſon origine, ſes rapports, ſa fin &c. Si Ciceron eſt un modèle pour le ſtyle & le langage, les Connoiſſeurs diſent qu'on trouve, dans le ſtyle & dans les expreſſions de M. de Silva, toute la pureté & toute l'élégance du langage Toſcan.

De Venise.

Il Naufragio di San Paolo riſtabilito nella Melita Illirica contro la Diſſertazione Cronolog. Geog. del R. P. Carlo Giuſeppe di San Fioriano Minore Riformato, Preliminari dell' Abb. Stefano Sciugliaga. In Venez... Franc. Pitteri 1757. *in*-4°. pag. 46. *Le naufrage de ſaint Paul près de l'Iſle de Malte, &c.*

Ce n'eſt là qu'une premiére eſcarmouche ou l'eſſai d'un combat à fer émoulu, pour lequel le ſavant Abbé Sciugliaga fait les plus grands préparatifs ; il nous promet de faire paroître inceſſamment *Exercitationes Geographicæ, Anemographicæ & Hydrographicæ de naufragio S. Pauli Ap. ejuſque adventu in inſulam Melitam Illyricam :* ſive, *Mare Adriaticum ſuis finibus reſtitutum.* Un P. Ignace-Georgi de l'Ordre S. Benoît avoit déja tâché d'accréditer ce ſentiment ; un nommé *Giantar* l'avoit attaqué ; & tout nouvellement le P. Charles-Joſeph de San Fioriano, Franciſcain, s'étoit joint audit Giantar, dont il n'a fait que compiler l'Ouvrage, (dit le P. Sciugliaga.) C'eſt contre ſa Diſſertation que le ſavant Abbé vient d'imprimer ſa Brochure, qu'il croit ſuffiſante contre un tel adverſaire. Le grand Ouvrage qui doit ſuivre ſera

ſera contre les adverſaires paſſés, préſents & futurs.

D'ASCOLI.

Storia di Paleſtrina citta del priſco Lazio da Leonardo Cecconi Veſcovo di Montalto, illuſtrata con antiq. Inſcrizioni e Notizie finora inedite in Aſcoli 1756... Nicc. Ricci... in-4°. pag. 431. *Hiſtoire de Paleſtrine, &c.*

On prend cette Ville dès ſon origine, on nous la montre dans toutes ſes différentes révolutions, on en ramaſſe tous les traits hiſtoriques juſqu'à préſent. L'Auteur y insère des Curioſités & des Anecdotes qui ſervent à déſennuyer un Lecteur qui ne ſeroit pas né à Paleſtrine. On y trouve une bonne liſte des Evêques & un bon *Index* des matières, lequel peut être d'un grand uſage aux Lecteurs à qui le temps eſt cher.

D'AREZZO.

Orlando Furioſo di M. Lod. Arioſto tradotto in Verſi Latini dal S. Marcheſe Torquato Barbolani Tenente Colonello di Cavaleria nelle truppe di Toſcana di ſua M. Imp. In Arezzo 1756. Preſſo Michele Bellotti. *Roland le Furieux, en Vers Latin, &c.*

Voilà une étrange entrepriſe, de vouloir mettre en Latin toutes les plaiſanteries de l'Arioſte; plus étrange encore qu'un Militaire ait ſongé à en occuper ſon loiſir; mais ce qui doit ſurprendre plus que tout le reſte, c'eſt que l'Auteur ait réuſſi juſqu'à pouvoir être lû du moins par ceux qui n'en ſavent pas aſſez, en Italien, pour ſentir toutes les beautés intraduiſibles de l'original.

De Bologne.

Auvertimenti di Giam-Petro Cavazzoni Zanoſti per lo incamminamento d'un Giovane alla Pittura. In Bologna... Lelio della Volpe 1756. *in*-8°. pag. 135. *Avis pour un Elève de Peinture, &c.*

On vante l'Ouvrage comme écrit avec une grande élégance Toſcane. On y inſtruit le jeune Aſpirant à la Peinture, des qualités qui lui ſont néceſſaires pour eſpérer quelques ſuccès dans cet Art; du choix d'un Maître, de ſes devoirs envers ce Maître, de l'utilité qu'il y a à copier les Ouvrages des grands Peintres, de la néceſſité qu'il y a à chercher le vrai de la nature, à le ſaiſir, à s'y tenir inviolablement attaché; de ce qu'il faut ſavoir en Perſpective, en Anatomie, pour rendre les objets avec cette vérité qui fait le mérite des

Arts d'imitation ; de l'invention ou dessein, de la composition ou ordonnance, des aspects, du coloris, du *costume*, de la bonne grace.

De Lucques.

Viatico Teologico &c. in Lucca 1756. Presso Vincenzio Giuntini. *in*-8°. pag. 106. *La Théologie pour les Voyages, &c.*

Cet Ouvrage, dont on donne la Traduction Italienne, a été composé d'abord en Latin, par le célèbre Jacques Facciolati, Professeur à Padoue, mais imprimé sans nom d'Auteur. Ce Professeur respectable, qui a cherché toute sa vie à être utile à la jeunesse, n'a pû voir sans frayeur la facilité imprudente, avec laquelle grand nombre de jeunes Cavaliers de sa Nation entreprennent des voyages dans le Nord, sans songer à se munir de préservatifs contre les

dangers qui les attendent au terme ou ſur la route. C'eſt du tréſor de leur foi qu'il eſt ſur tout inquiet ; il veut leur fournir des armes capables de le défendre contre ceux qui tenteroient de le leur enlever ou de leur en inſpirer du mépris. Pour qu'ils apprennent à l'eſtimer, il s'applique à leur en montrer l'excellence, la divinité, les fondements inébranlables ſur leſquels cette foi eſt appuyée ; il paſſe aux objections principales qu'ont oppoſées de tout temps les héréſies ou le libertinage, & il fournit des réponſes au jeune Voyageur : tout cela, dans un ſi petit eſpace, ne peut être traité avec une certaine étendue, mais on vouloit faire un Livre d'un uſage journalier, qui ne chargeât pas trop la valiſe, & qu'on pût porter en poche dans le beſoin : ainſi Grotius fit autrefois, en faveur des gens de Mer, ſon excel-

lent, quoique très-petit, Ouvrage de la vérité de la Religion Chrétienne. La Traduction que nous annonçons, eſt d'un Père Jean-Baptiſte Marcucci, de la Congrégation dite *de la Mère de Dieu*, Académicien obſcur, *Academico oſcuro*, &c.

FRANCE.

De Paris.

On trouve chez Bauche l'*Introduction au S. Miniſtère* de M. l'Abbé de Mangin; Ouvrage en ſix Volumes, avec la ſuite qui eſt ſous preſſe & doit comprendre quatre Volumes *in*-12. Le premier contient des *Avis généraux pour les Confeſſeurs*. Les trois autres forment une eſpèce de *Code* de cas de conſcience. Cette ſuite aura pour titre: *Science des Confeſſeurs*, ou *le Guide des Curés*.

Le même M. de Mangin a entrepris une *Histoire Ecclésiastique* du Diocèse de Langres, & il est très-capable de remplir cette tâche avec succès. Par son *Prospectus*, qui se trouve apparemment chez Bauche, Quai des Augustins, il invite toute les personnes qui pourroient s'intéresser à cet Ouvrage, de concourir à sa perfection, en communiquant des Mémoires, Notices, Anecdotes, Recherches &c.

Tableau du Pair des Monnoies & des Changes des principales Villes de l'Europe. C'est une grande feuille partagée en douze colonnes, dont chacune est subdivisée en cases, le tout servant à montrer l'état des monnoies actuelles de l'Europe, avec le change & le pair qui les concernent. On appelle *pair* le rapport qu'il y a entre les espèces d'or &

d'argent d'un pays, & celles des pays étrangers ; ou le résultat de la comparaison faite de leurs poids, titre & valeur. Le poids de marc de France (de huit onces) est la base de tout le calcul contenu dans ce Tableau ; & c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue en évaluant les monnoies des principales Villes de l'Europe. En étudiant bien ce Tableau, on acquérera donc toutes les connoissances qu'on peut desirer sur la valeur, la parité & le change des monnoies : ce qui n'empêche pas qu'on ne pût encore perfectionner une invention si utile. Par exemple, l'explication, placée au-bas du Tableau, n'est ni assez étendue, ni assez claire : on devoit y donner des notions de ce qu'on appelle *change*, *courant*, *monnoies courantes*, *monnoies servant à tenir les écritures*, &c. sur-tout il falloit expliquer ce que c'est que *remède*

en ſtyle de Monétaire. On dit que *l'écu d'argent de France* (valant 6 liv.) *eſt au titre de 11 deniers au remède de trois grains.* Tout le monde n'eſt pas obligé d'entendre cette phraſe; il falloit avertir que le *remède*, en fait de monnoies, eſt la permiſſion qu'on accorde aux Monétaires d'affoiblir un peu le titre des eſpèces: ainſi, dans notre argent de France, le titre eſt affoibli de trois grains, ou, ce qui eſt la même choſe, il s'en faut trois grains que le titre de notre argent n'ait douze deniers complets.

Du reſte, ce Tableau eſt proprement gravé; on en doit les ornements & les empreintes au Sieur Eberts, la lettre au Sieur Lattré; le tout ſous la direction de M. Wille, Graveur du Roi. *On en trouvera des Exemplaires chez Lattré, rue S. Jacques.*

Tilliard, Libraire, Quai des Auguſtins, diſtribue aux Souſcripteurs le premier Volume du Virgile gravé par les ſoins de M. Henri Juſtice : Ouvrage annoncé, il y a pluſieurs années, dans nos Mémoires. On nous aſſure qu'il eſt bien exécuté, & cela doit être, ſi le temps fait quelque choſe au ſuccès. Virgile auroit fait un autre Poëme depuis qu'on s'eſt mis en devoir de graver ſon Enéïde. Au reſte, ceux qui voudront acquérir ledit Ouvrage, ſeront admis au bénéfice de la ſouſcription chez le même Libraire.

On a vu une Gravure allégorique, ſur la victoire remportée par les troupes du Roi à Haſtembecke près d'Hamelen. Un léopard, armé du flambeau de la diſcorde, porte par-tout le trouble & la déſolation ; un coq hardi & vigilant s'oppoſe à ſes violences ; d'un coup de

patte bien asséné il terrasse le léopard. L'allégorie est sensible : le léopard entre comme pièce principale dans les armes de Hanover, & le coq est le symbole des François. L'invention de ce petit morceau est duë à M. de Palmeus père, qui signale toujours son zèle dans les prospérités publiques.

Pasquier, rue S. Jacques, a publié une très jolie Estampe, représentant la *sainte Vierge au berceau.* La disposition des figures est gratieuse ; & la décoration qui en résulte, bien-loin d'offusquer le principal personnage, lui donne un nouvel éclat.

On a communiqué au Public un recueil d'*Epreuves des Caractères du fond des Sanleeques.* Les Connoisseurs en Typographie savent que les deux Sanlecques, père & fils, furent les plus habiles hom-

mes de leur temps dans l'Art de tailler des Poinçons, & de faire des Matrices pour les Caractères d'Imprimerie. Ces Caractères ont ſervi aux Editions ſi eſtimées des Cramoiſy, Vitré, le Petit, Savreux, Léonard, Elzevirs &c. On en redonne aujourd'hui des *Epreuves* qui forment, en ce genre, un petit Livre curieux, *imprimé chez Auguſtin-Martin Lottin, rue S. Jacques, au Coq.*

Le Sieur Julien, à l'Hôtel de Soubiſe, annonce un *nouveau Théâtre de guerre, ou Atlas géographique & militaire, qui comprend le Royaume de Bohème, le Comté de Glatz, les Marquiſats de Moravie & de Luſace, le Duché de Silèſie, & la Saxe-Electorale avec leurs frontières.* La premiére Partie ſe diſtribue actuellement au prix de 18 liv. elle contient vingt-quatre Cartes,

qui peuvent ſe raſſembler en ſix feuilles. Ces Cartes, au reſte, ont été dreſſées avec beaucoup de ſoin ſur les deux Cartes de Bohème & de Moravie, en trente-trois feuilles, levées par le Capitaine Muller, & ſur le grand Atlas de Siléſie en ſeize feuilles, mis au jour en 1751 par les héritiers d'Homann, Géographes de Sa Majeſté Impériale.

Le Sieur Julien, qui eſt toujours très-attentif à prévenir les goûts des Curieux, fait graver une Carte générale, en deux feuilles, pour ſervir à aſſembler celles de l'Atlas. Cette attention nous paroît extrêmement bien placée, & d'ailleurs cette Carte générale, quoique de la même grandeur que celles de l'Atlas, devant être fort diſtincte & fort nette, bien des perſonnes ſe contenteront de cette acquiſition. On grave auſſi le plan & la deſcription de la

bataille de Chotzemitz, gagnée par les Impériaux ſur les Pruſſiens.

Le Sieur Hugnin, Elève de feu M. l'Abbé de la Grive, donne avis au Public que, s'étant rendu Adjudicataire des Ouvrages de M. l'Abbé de la Grive, il continuera de les débiter au même prix. Ces Ouvrages conſiſtent en neuf feuilles des environs de Paris, un Plan de Paris en une feuille, un Plan de Verſailles & un Plan de S. Cloud; le tout ſur grand Aigle, ainſi que le Plan détaillé de la Cité ou Iſle du Palais, qui eſt la premiére feuille d'un nouveau Plan de Paris, que M. l'Abbé de la Grive méditoit ſur le même modèle, & que le Sieur Hugnin ſe propoſe de continuer. Il donnera inceſſamment le Plan détaillé du quartier de Ste Geneviève. Il continuera auſſi le débit des petits

Plans de M. l'Abbé de la Grive; ſavoir, une petite Carte des environs de Paris extraite de la grande, un petit plan de Paris, la Place de Louis XV. les Boſquets de Verſailles, les Châteaux & Jardins de Marly ; & une petite Carte de Bohême, qui comprend auſſi la Moravie, la Silèſie, & une petite partie de l'Electorat de Saxe, extraite de la grande Carte de Muller. Tous ces petits Plans s'impriment ſur papier ou ſur peau, pour mettre dans la poche. Le Sieur Hugnin vend auſſi le Calendrier perpétuel qu'il a publié l'année derniére. *A Paris, Quai de Bourbon, Iſle Notre-Dame.*

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, diſtribuent une nouvelle Edition, en cinq Volumes, des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire univerſelle, &c.* du P. d'Avrigny, Jéſuite.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires sur de nouvelles découvertes en Physique ; savoir, la loi de l'action de la chaleur ; celle de la dilatation des Liqueurs, & une nouvelle construction de Thermomètres par le moyen de la lumière d'une Lampe. Par M. DE *BARROS, de l'Académie des Sciences de Berlin, & Correspondant de celle de Paris.*

Putaverunt egregii multi Philosophi.... qualitatum corporearum vires decrescere in ratione reciproca quadratorum distantiæ ab centro generante illam qualitatem..... sed tamen lex decrescendi longe alia est. *Boerhaave Tract. de igne.*

MM. RR. PP.

1. C'est ainsi que pensoit Boerhaave, celui de tous les Physiciens qui a examiné avec le plus de soin

& d'aſſiduité les effets & les propriétés du feu. Juſqu'à cet homme célèbre, perſonne n'a entrepris de décider ſi la chaleur diminue dans la raiſon renverſée des quarrés des diſtances. J'avois penſé, il y a déja plus de cinq ans, à l'examen de la loi, ſuivant laquelle la chaleur agit : c'étoit avant que d'avoir lu Boerhaave, & de ſavoir même ſi les Phyſiciens avoient médité ſur ce ſujet. Environ deux ans après, j'ai penſé à entreprendre les expériences que j'ai jugées convenables pour parvenir à cette connoiſſance. Je me ſuis ſervi de la lumière d'une lampe, miſe dans un tuyau de fer-blanc, & de la boule d'un thermomètre, placée à différentes diſtances de cette lumière. Ces expériences m'ont parfaitement réuſſi, & elles m'ont fait connoître, par les différentes élévations de la liqueur dans différents thermomètres, que réellement la

loi de l'action de la chaleur est dans la raison réciproque des quarrés des distances.

2. Quand il manque de la simplicité dans les moyens, & dans la disposition la plus naturelle, qui est toujours la plus avantageuse, il n'est pas surprenant qu'on manque dans la réussite. Boerhaave est dans ce cas : il n'a pas été heureux dans l'examen de cette importante connoissance, qui auroit sûrement conduit son grand génie à nous faire encore connoître bien d'autres choses intéressantes, & qui auroit donné à sa théorie sur le feu beaucoup plus d'ordre, de simplicité, de liaison & de conséquence.

3. Lorsqu'on usera, dans les expériences que je viens d'annoncer, de toutes les attentions convénables, on trouvera que les résultats ne different du calcul que d'une différence fort petite, quoi-

qu'on la trouve quelquefois dans un ſens oppoſé ; c'eſt-à dire, qu'on trouve une différence en plus, lorſqu'elle devroit être en moins, & au contraire. Souvent le calcul s'accorde ſi bien avec l'expérience qu'il n'y a pas même une différence ſenſible ; mais ces petites différences ſont inévitables, & elles proviennent des différentes dilatations du verre.

4. On pourra même, par ces expériences, connoître la loi de la dilatation du verre. Car ayant deux thermomètres du même verre, dont les tuyaux ſeront d'un même diamètre, les boules de différente capacité, & dont on connoîtra les rapports, il eſt évident que ces thermomètres étant remplis d'une même liqueur & expoſés au même degré de chaleur, doivent donner des différences, à peu-près, proportionnelles, qui feront connoître la loi cherchée.

5. La connoissance de la loi de la dilatation des liqueurs fournit une nouvelle manière de construire des thermomètres qui auront un aussi grand nombre de points qu'on voudra, & dont on connoîtra, avec toute la précision possible, la chaleur relative. On sera sûr, par ce moyen, que la liqueur, dans une telle élévation, montre réellement un tel degré de chaleur, en le rapportant à celui de l'eau chaude. Car, dans ces expériences, après que la liqueur a acquis le plus grand degré de chaleur qu'elle peut avoir à la distance où elle se trouve de la lumière, elle s'arrête & demeure fixe aussi long-temps que la mèche brûle avec la même force. Ainsi en supposant un point fixe, celui de l'eau chaude, par exemple, on en aura autant d'autres qu'on voudra, dont on connoîtra le degré de chaleur. Et il n'importe pas que la différente

dilatation du verre y puiſſe cauſer quelque irrégularité, parce que, ſi la liqueur monte un peu plus haut, ou un peu plus bas qu'elle n'auroit monté ſans cet effet du verre, cela ſera connoître, en même temps, non ſeulement les endroits où le thermomètre eſt défectueux, mais auſſi la quantité de ces défauts.

6. Après ces connoiſſances, on pourra rechercher avec beaucoup de ſuccès la loi de l'élévation des liqueurs dans les tuyaux capillaires ; & il ſera auſſi fort aiſé, dans les premiéres expériences, de décrire & de connoître la nature de la courbe, dont les coordonnées donneront le rapport des élévations de la liqueur dans différents temps donnés, à meſure qu'elle monte juſqu'à s'arrêter dans ſon point fixe reſpectif, à la diſtance où le thermomètre ſe trouve de la lumière.

7. Je ne puis indiquer ici ces

connoiſſances que d'une manière abregée, je les ai déja communiquées à différentes perſonnes ; mais mon ſilence envers le public auroit pû faire croire qu'on en eſt redevable à quelque autre ; c'eſt pour cela que j'en conſigne l'annonce dans vos Mémoires. Je donnerai bientôt le détail de mes expériences, les réſultats comparés avec les calculs, & les autres recherches ſur cette matière.

Je ſuis, &c.

A Paris, 1. Octobre, 1757.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois d'Octobre, 1757.
II. Volume.

ARTICLE CVII. *La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, &c.* 2501

ART. CVIII. *Histoire générale des Provinces-Unies, &c.* Suite de l'Art. CV. au I. vol. d'Oct. 2526

ART. CIX. In omnia L. Cœlii Lactantii Opera. *Dissertations préliminaires à une nouvelle Edition de Lactance.* 2558

ART. CX. *Histoire du Bas-Empire, &c.* Par M. le Beau. 2575

ART. CXI. *Mémoires de l'Académie de Chirurgie, &c.* Suite de l'Art. XCVI. au mois de Septembre. 2603

ART. CXII. *Description du Tableau d'Iphigénie, peint par M. Vanlo.* 2626

ART. CXIII. *Histoire générale des Huns, &c.* 2640
ART. CXIV. Nouvelles Littéraires. 2656

ERRATA

Pour Octob. 1757. I. vol.

Pag. 2391, *lig.* 12, érudition, *lis.* mérite.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 1. Octob. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'immortalité de l'Ame &c.* *Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément a la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

NOVEMBRE, 1757.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or. }

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 723 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13
1710.	12.	1739.	14
1711	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	15.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Novembre, 1757.

ARTICLE CXV.

ESSAI SUR L'USAGE des aliments, pour servir de Commentaire aux Livres Diététiques d'Hippocrate. Tome

ſecond,* *in*-12. pag. 436. A Paris, de l'Imprimerie de Vincent, rue Saint-Severin, &c. M. DCC. LVII.

LEs matières de ce Volume ſont diſtribuées en cinq Chapitres, qui roulent ſur la *différence des régimes* qu'exige la différence des tempéraments, des états & des âges; des climats & des ſaiſons; des maladies, ſoit aigues, ſoit chroniques.

On ne doit point preſcrire de régime à un ſujet, ſans avoir aſſez étudié ſon tempérament pour le bien connoître. Mais cette connoiſſance ne s'acquiert qu'en remontant aux *ſources phyſiques*, d'où réſultent la *différence des hommes* & la diverſité de leurs tempéra-

* Le premier a paru en 1754. Voyez nos Mémoires.

ments : cette *différence* eſt le flambeau qui doit éclairer dans l'application des préceptes diététiques. Notre Auteur inſiſte ſur ce point, dans un *préliminaire* de 89 pages, dont il n'y a rien à perdre ; il en ſort une lumière, qui ſe répand ſur toutes ſes *loix hygiaſtiques* où régles de ſanté.

Il diſtingue deux ſortes de *différences entre les hommes* : les unes ſont *eſſentielles*, comme l'âge, le ſexe : toutes les autres ſont *accidentelles* au moins dans leur origine ; car il y en a qui ſe perpétuent *de race en race*, & qui, par leur perpétuité, rentrent dans la claſſe des *eſſentielles*, juſqu'à ce que, dans les familles ou dans les Nations, où elles ſont héréditaires & comme naturelles, elles s'effacent par leurs alliances & leur mêlange avec des maiſons ou des peuples à qui ces différences ſoient étrangères.

Cette obſervation ne préjudicie point à l'uniformité des éléments & des principes qui concourent à l'organiſation humaine : c'eſt toujours la même matière que la nature emploie ; c'eſt toujours ſur le même modèle qu'elle la façonne. Dans la conſtruction de la machine humaine, comme le dit l'Auteur, *la charpente* eſt toujours *uniforme*, la ſeule *baſe*, qui en conſtitue la partie ſolide, eſt la *fibre ſimple :* cette fibre eſt le centre & l'appui de toutes les parties qui compoſent cette charpente. La ſtructure & la figure de ces parties dépendent de la manière dont s'arrangent réciproquement les autres fibres & vaiſſeaux, qui ſortent de la *fibre ſimple* comme de leur racine ou de leur tronc général : la tenſion & l'élaſticité ſont ſes *propriétés eſſentielles :* elle ne les perd qu'en ſouffrant, ou quelque rupture dans ſes ſolides,

ou quelque perte dans ſes fluides.

Parmi les fibres qu'on remarque dans l'animal vivant, les unes ne ſont guères que des *fils inſenſibles* ; les autres ſont des fibres *vivantes & organiques :* on doute ſi les premiéres peuvent acquérir de la ſenſibilité ; il n'eſt pas douteux que les ſecondes peuvent perdre la leur. Dans le corps humain, la ſenſibilité & la mobilité ſont le produit de l'organiſation méchanique : l'une & l'autre ſont ſujettes à des variétés & à des variations : le plus ou le moins de délicateſſe, de force ou de groſſeur dans les fibres, les rend plus ou moins ſuſceptibles des impreſſions & par conſéquent des altérations qu'elles peuvent recevoir de la part des objets étrangers. Ces nuances inégales ſervent à fixer le degré de force ou de foibleſſe, qui eſt propre à chaque homme. Les fibres les plus fortes & les plus ſolides

ſont les plus inébranlables : elles conſervent plus long-temps que les fibres les plus grêles & les plus minces, le degré de force qu'elles ont reçu de la nature. Les changements qui troublent l'état des fibres délicates, ſont d'autant plus dangereux que ces fibres ſont moins robuſtes & moins capables d'y réſiſter : ainſi, quoique leur délicateſſe ne ſoit pas un *vice actuel*, c'eſt toujours un défaut qu'il eſt à propos de diminuer : il eſt utile de les fortifier & d'augmenter la réſiſtance dont elles ſont capables : il n'eſt pas impoſſible de les affermir contre beaucoup d'accidents qui peuvent troubler leur état. *Ne voyons-nous pas tous les jours des gens qui ſont nés délicats, devenir robuſtes ?*

L'Auteur nous donne ici des *loix* pour tempérer la ſenſibilité & la mobilité des fibres, pour en gouverner la tenſion & l'action,

pour les prémunir contre les accidents qui peuvent en vicier l'harmonie, & y causer un relâchement funeste, ou une irritation dangereuse. Quoiqu'il rapporte principalement à l'état des solides, les *variétés* dont il recherche les *sources*, il ne prétend pas que *les humeurs ne puissent être les sources des vices ;* il croit seulement que *c'est par les solides qu'elles les transmettent à nos sens.* Les fluides & les solides, & tout ce qui peut animer ou rallentir leur action, conserver ou déranger leur état naturel, sont donc autant de causes d'où naissent les différences de tempérament : comme il n'y a peut-être pas, dans le monde, deux hommes en qui tous ces ressorts soient montés au même ton, il n'y en a point dont les tempéraments soient absolument semblables.

Le bon état du corps dépend du jeu des solides, de leur action sur

les aliments, & de la facilité qu'ils ont à leur donner, ſans ſe forcer & ſans ſe fatiguer, l'attenuation convenable à *l'aſſimilation :* de-là vient que le choix & la quantité des aliments doivent être toujours proportionnés à la force des ſolides & n'en exiger qu'un exercice modéré. C'eſt là qu'on doit chercher ce milieu *tant vanté par les ſages*, ce milieu où réſide la perfection du régime, & d'où réſulte celle de la ſanté. Ici l'Auteur entre dans les détails les plûs importants ſur les déſordres qui affligent la ſanté, entr'autres ſur l'acrimonie des humeurs, ſur les eſpèces, les ſymptomes, les époques ou périodes des maladies qui en dépendent, & ſpécialement ſur ce qu'il peut y avoir de contagieux dans leurs vices. Tout cet endroit eſt plein de faits & d'obſervations que l'Auteur a tirées des plus grands Maîtres de l'antiquité & de notre

ſiecle, auſſi-bien que de ſon expérience.

Cet eſſai étant encore plus deſtiné à prévenir par le régime, qu'à combattre par les remèdes les différentes affections humorales, l'Auteur de ces affections caractèriſe les ſignes pour ne pas confondre les genres & les eſpèces de maladies qu'elles annoncent, il avertit même d'un écueil, ou plutôt d'une illuſion aujourd'hui très-commune; c'eſt d'imaginer le ſcorbut par-tout où l'on voit quelques ſymptomes de de cette maladie, dont le regne eſt peut-être plus étendu par le préjugé dominant qui la ſuppoſe, que par les cauſes naturelles qui la produiſent.

Les divers tempéraments des hommes naiſſent donc des différentes manières, dont ſe trouvent combinés les divers éléments néceſſaires à l'organiſation de leur machine. De-là les diviſions éta-

blies chez les Anciens, pour différencier chaque tempérament. Si les éléments s'y mêloient à parties égales, ils l'appelloient un tempérament que la nature avoit compoſé la balance à la main, *temperamentum ad pondus*. Si, dans ce mêlange, la nature n'avoit conſulté que les proportions convenables à la perfection de l'eſpèce & de l'individu, ils le nommoient un tempérament où la doſe des éléments avoit été réglée dans une juſte meſure, *temperamentum ad juſtitiam*, ces définitions ſont trop vagues pour être ici d'aucun uſage.

D'ailleurs quelque prévenu que ſoit notre Auteur en faveur des Anciens, il ne fait pas grand cas de leur doctrine ſur les tempéraments : il penſe que l'action des ſolides ſur les fluides, eſt une *théorie* qui leur étoit auſſi inconnue que le méchaniſme de l'organiſation,

& qu'ils n'avoient aucune *expérience anatomique*, ni aucune ſcience de l'œconomie animale. De ces bornes qu'il donne peut-être trop gratuitement à leur ſavoir, il conclut qu'ils étoient réduits à l'obſervation des faits, & *à ne voir les choſes que dans leurs effets ſenſibles*; qu'ils n'avoient pas apperçu la prééminence des ſolides dans le jeu de l'œconomie animale, & que leur origine & leur uniformité avoit échappé à leurs recherches : c'eſt cependant de ce jeu des ſolides que dépendent toutes les qualités des fluides, & toute l'habitude du corps animé.

Ainſi, ſelon notre Auteur, *trois ſources* concourent également aux différences qu'il faut ſaiſir pour avoir *une juſte & entière idée des tempéraments :* 1° la digeſtion; l'eſtomach & les inteſtins étant les premiers laboratoires où la nature

travaille nos liqueurs, & les exprime de nos alimens; 2° le chyle qui passe dans le sang, circule dans nos vaisseaux, & y reçoit de nouvelles façons; 3° l'évacuation des matières superflues, dont le poids inutile ne tarderoit pas à être nuisible. Mais, comme le marque l'Auteur, c'est en naissant que les hommes se ressemblent davantage; à mesure qu'ils s'éloignent de la premiére enfance, cette similitude s'efface, & les différences qui doivent caractèriser leur tempérament, se développent & se manifestent plus sensiblement, & même se multiplient selon le cours de la vie & des passions.

Quoique notre Auteur n'adopte pas la doctrine des Anciens sur la nature des tempéraments, cependant, avec toute l'école, il se conforme à leur langage en distinguant quatre sortes de tempéraments, le sanguin, le bilieux, le

pituiteux, & le mélancolique. A chacun de ces tempéramens il dicte un régime approprié aux besoins qui lui sont particuliers, c'est-à-dire un régime propre à améliorer son état naturel, ou à en conserver les forces & à prévenir les accidents dont il peut être menacé. Ce régime consiste toujours dans un choix de nourriture, de boisson, & d'exercices convenables à chaque espèce de tempérament, & dans une exclusion de tout aliment, de toute liqueur, & de tout travail contraires à la nature de ces différentes compléxions.

Dans les gens sanguins, les vaisseaux sont *trop souples :* cet excès de souplesse, qui vient ou de la délicatesse, ou du relachement des vaisseaux, n'empêche pas que leur estomach & leurs viscères n'aient une activité qui se tourneroit contre ces mêmes organes, si, dans les aliments qu'on leur donne à

digérer, ils ne trouvoient une occupation qui ſerve *d'entraves* à leurs forces. Quelque activité qu'aient, dans les ſanguins, leurs organes digeſtifs, leurs vaiſſeaux n'en tendent pas moins à l'inaction, & par conſéquent à la cachéxie, qui ſe combine ſouvent avec la pléthore : il faut donc interdire aux ſanguins tout ce qui peut favoriſer cette fâcheuſe diſpoſition, comme l'uſage habituel de tous les alimens farineux, non fermentés, les légumes ſiliqueuſes à cauſe de leur viſcoſité, les aromates & toutes les ſubſtances trop acres. Les aliments qu'on leur conſeille ici, ſont les fruits récents & légèrement acides, les végétaux ſavonneux ; on leur donne, pour boiſſon, l'eau pure ou mêlée avec *des vins auſtères*, & le cheval pour principal exercice.

Les conſtitutions bilieuſes ſont ſujettes aux maladies inflamma-

toires : il faut donc leur prefcrire un régime propre à combattre la denfité & l'acreté des liquides, la féchereffe & la tenfion des folides : car ce font-là les principes qui conftituent le tempérament des bilieux, & qui le rendent fi fufceptible d'inflammation. Dans les fujets qui ont cette conftitution, les organes de la digeftion ont une force qui demande des aliments capables de lui réfifter, tels que les légumes *les plus durs :* on doit leur défendre tous les mets qui fourniffent un fuc putride, reftreindre à leur égard l'ufage des viandes fur-tout en été, & celui des poiffons en toute faifon : ils ont befoin d'une boiffon plus abondante que celle des fanguins, parce que leurs fibres font *pleines de fels & d'huiles exaltées qu'*on ne fauroit trop délayer, & que leur bile & leurs urines font un *favon* qu'on ne fauroit trop *détremper*... Du *Novembre*, 1757.

reſte, leur nourriture, quant à la quantité & à la qualité, doit être proportionnée à la nature & à la meſure de leurs travaux.

Selon notre Auteur, la foibleſſe de l'eſtomach & des viſcères digeſtifs eſt le *premier principe* du tempérament pituiteux : ce qu'il y a ici de fâcheux, c'eſt que la pituite relâche les fibres qu'elle inonde, & que les fibres relachées engendrent la pituite qui les relâche : ainſi cette conſtitution pêche par deux vices qui ſe produiſent & s'entretiennent réciproquement. De-là vient qu'il lui faut un régime qui augmente la force des viſcères, la tenſion des fibres & leur action ; c'eſt-à-dire, une nourriture dont les principes ſoient très-attenués : ſelon M. Boerhaave, la baſe de cette nourriture doit être un pain bien fermenté & cuit deux fois. Notre Auteur y joint les végétaux *qui portent aux urines*, & qui con-

tiennent *un léger principe alkali-volatil, & un aromate gracieux* ; il en écarte les aliments farineux & légumineux, les acidules même & les fruits d'été, & sur-tout les plantes fraîches & aqueuses. Le mouton, le bœuf, le faisan, la perdrix, les jeunes volailles sont des viandes qui conviennent aux pituiteux ; mais il faut en retrancher les chairs baveuses des jeunes animaux, & les parties grasses & huileuses. Le poisson leur est pernicieux. Pour leur boisson, ils doivent rechercher ce qu'il y a de plus parfait parmi les liqueurs fermentées, comme la bierre de Brunswick, les vins de Bourgogne, l'hippocras, les vins de liqueur &c. mais les doses de toutes ces boissons doivent être également petites & rares. Enfin les pituiteux sont ceux à qui notre Auteur permet moins de nourriture & ordonne plus d'exercice.

Avant que de fixer un régime aux mélancholiques, on avertit ici de ne pas confondre ce tempérament avec la mélancholie : celle-ci eſt une maladie ; l'autre eſt *un état naturel ou approchant de la ſanté*, mais qui *dégénère promptement en intempérie* par la ſéchereſſe des ſolides & des fluides. Dans les mélancholiques, le ſang s'épaiſſit, les humeurs durciſſent, les glaires deviennent *poiſſeuſes*. La mélancolie eſt le plus naturel & le moindre des maux qui attaquent ce tempérament : de peur d'en favoriſer les vicieuſes diſpoſitions, on lui défend ici tous les aliments viſqueux ou glaireux, tous les farineux non-fermentés, tous les légumes & toutes les ſubſtances qui pourroient ſe pourir dans l'eſtomach & dans les inteſtins, ou donner au ſang *des principes putrides*. Les viandes les plus ſimples, comme celles des jeunes volailles & des animaux qui

ne vivent que d'herbes, doivent faire le fond de la nourriture qui convient aux mélancoliques : il faut leur assaisonner ces viandes avec des herbes potagères, dont le suc savoneux & léger forme un chyle capable d'augmenter les sécrétions sans les forcer, & avec des *aromates légers*, comme ceux qui croissent en France. Ce régime est ordonné pour diviser les fluides sans les aigrir, & pour *aiguillonner* les solides sans les irriter : les vins blancs & lègers, la petite bierre, le petit cidre sont les boissons les plus analogues à ce régime. L'Auteur croit aussi l'usage du petit-lait salutaire aux mélancoliques.

Dans les tempéraments, comme dans les maladies, il y a des complications & des singularités, qui demandent des régimes particuliers : nous sommes obligés de renvoyer au Livre même pour

s'en inſtruire, & d'avouer que nous ne faiſons ici qu'effleurer des préceptes fondés ſur les principes de la plus ſaine Phyſique & de la Médecine la mieux raiſonnée.

Dans le Chapitre où l'Auteur paſſe en revuë les différents âges de la vie & en détermine le régime, on trouve une méthode de prolonger la vie de l'homme : il ſeroit à ſouhaiter que tous ceux qui aſpirent au but où elle conduit, priſſent, pour y parvenir, les moyens qu'elle enſeigne d'après Bacon & Boerhaave ; la ſanté y gagneroit autant que les paſſions y perdroient.

En preſcrivant des régimes aux différents états, l'Auteur n'a pas oublié les laboureurs, les ſoldats, les *artiſans ſédentaires*, les *femmes oiſives*, ni les gens de Lettres : il tâche de déſabuſer ceux ci d'une *douce erreur* qu'il leur reproche ; c'eſt l'uſage du caffé : il penſe que

cette liqueur *amère & aromatique* nuit autant à leur ſanté qu'elle flatte leur goût, à moins que leur embonpoint, leur eſtomach languiſſant & leurs humeurs glaireuſes ne la rendent néceſſaire, pour donner à leurs ſolides & à leurs fluides l'action & le mouvement qui leur manquent.

La différence des ſaiſons & des climats ouvre un champ immenſe au zèle de l'Auteur : en le parcourant, il ſeme ſur ſa route les plus ſages préceptes d'*hygienne*. Dans les temps de contagion, les remèdes qu'on regarde comme des préſervatifs, lui paroiſſent un ſecours dangereux : il leur préfère un régime ſalubre, comme étant ce qu'il y a de plus propre à *écarter* ces *miaſmes étrangers* qui empeſtent l'air qu'on reſpire.

C'eſt aux Maîtres de l'Art encore plus qu'aux malades à étudier dans les deux derniers Chapitres

de cet Eſſai, le régime qu'on doit obſerver dans les différentes maladies, ſoit aigues, ſoit chroniques. Dans ces Chapitres & dans tous les autres de cet Ouvrage, pluſieurs points importants qui partagent nos Praticiens, ſont diſcutés avec beaucoup de ſavoir & d'intelligence. Hippocrate, M. Boerhaave & leurs plus célèbres diſciples ſont preſque toujours les oracles qu'on écoute, mais en général, on ne ſe rend guères qu'à l'autorité la mieux établie par le concert des faits & des principes.

Tout cet Eſſai eſt d'un goût qui inſpire de la confiance a l'égard de l'Auteur qui l'a compoſé. Le ſavoir qu'il y déploye, réduit tout l'art du régime à prendre le ton de la nature; & comme la voix de la nature n'eſt que l'écho de la vertu, toutes lés régles de ſanté qu'on applique ici à l'uſage des aliments,

ne vont qu'à proſcrire les vices d'intempérance, & les déréglements des paſſions qui ſont le fléau de l'œconomie animale autant que l'opprobre de la raiſon.

ARTICLE CXVI.

STORIA E FENOMENI del Veſuvio eſpoſti dal P. Giov. Maria della Torre Cler. Regol. Somaſco. In Napoli 1755. (*In* 4°. pag. 120.) *Hiſtoire & phènomènes du Veſuve, expoſés par le P. della Torre, Clerc Régulier Somaſque, &c.*

DIVISAMENTO CRITICO ſulle correnti opinioni intorno a fenomeni del Veſuvio e degli altri Volcani dal P. Gaetano d'Amato della Comp. di Gesù. In Napoli 1756. (*In*-8°. pag. 90.) *Diſſertation critique ſur*

les opinions courantes, touchant les phénomènes du Vesuve & des autres Volcans. Par le P. d'Amato, Jésuite, &c.

L'Histoire du Vesuve, par le P. della Torre, mérite, MM. RR. PP.,* que vous la connoissiez. Elle porte l'empreinte d'une main bien exercée aux opérations propres de la Physique; elle fait l'éloge du coup-d'œil de cet habile Observateur. Mais on ne peut s'empêcher de frémir des dangers auxquels il s'est exposé si souvent, pour dérober à la Nature quelques-uns de ses secrets. Une fois entre autres, s'il ne s'étoit pas rejetté à temps hors de la direction d'une exhalaison sulphureuse, qui commençoit à l'investir & à le suffo-

* Cet Extrait en forme de Lettres a été envoyé de Rome.

quer, il alloit augmenter la liſte des illuſtres victimes de la Philoſophie.

Son Ouvrage eſt diviſé en ſix Chapitres. Dans le premier, l'Auteur expoſe l'état préſent du Véſuve. Le ſecond & le troiſième Chapitre ſont employés à nous décrire ce même état, tant du dedans que du dehors de la montagne, d'après les différentes relations des anciens Auteurs, & à en faire la comparaiſon avec ce que nous en voyons aujourd'hui : ce qu'il met ſous les yeux, tant par des détails bien circonſtanciés, que par ſept planches où il a fait graver tous les principaux aſpects de cette montagne, avec les routes que s'eſt frayées la *lave* ou matière bitumineuſe & enflammée, qui en eſt échappée en différents temps. Dans le quatrième Chapitre, on trouve une ſuite Chronologique des éruptions, avec un Catalogue de ceux

qui en ont traité avec quelque étendue parmi les Modernes. Dans le cinquième, on a une liste des différentes matières que ce Volcan a poussées, ou par sa cime, ou par ses flancs entr'ouverts. Dans le sixième, l'Auteur cherche à rendre raison de ces éruptions & des différents phénomènes qui les accompagnent.

Un Extrait s'ajusteroit mal à la nature d'un Ouvrage dont le plus grand prix est sur tout dans ses détails. Je n'insisterai que sur le dernier Chapitre pour pouvoir plus aisément faire contraster son Ouvrage avec celui du P. d'Amato, dont la Dissertation consiste plus en spéculations de Physique, qu'en détails d'histoire & d'opérations méchaniques. Cependant avant le rapport que je dois vous faire, il faut placer une courte description de l'état actuel du Vesuve.

Ce n'est aujourd'hui qu'un cône

tronqué, dont l'aire ou la plate-forme est creusée jusqu'à la profondeur d'environ cent trente pieds, & forme un cratère qui de circonférence en a 5624, mesure de Paris : deux hommes peuvent se promener de front sur cette circonférence, espèce de margelle d'un vaste & horrible puits. Par deux endroits on peut descendre assez aisément au fond de cette coupe ou cratère. Là vous trouvez sous vos pieds un terrein spongieux, recouvert de bitume dans plusieurs endroits & parsemé de pierres calcinées ou noircies par le feu. Ce terrein dangereux, qui se gonfle & se souleve quelquefois jusqu'assez près des lèvres du cratère, est d'ordinaire percé en différents endroits par où s'exhale de la fumée, & dans certains temps des flammes. Ces ouvertures se referment quelquefois, tandis qu'il s'en fait d'autres ailleurs ; mais

deux bouches énormes y ſont conſtamment ouvertes, l'une plus grande, l'autre plus petite : c'eſt ſur le bord de l'une de ces ouvertures qu'à travers des amas confus de terres, de pierres & de rocs bouleverſés, un œil intrepide & tranquille peut voir quantité de routes ou canaux que le feu s'eſt ouverts dans les flancs de la montagne ; & qu'en abaiſſant perpendiculairement la vuë il apperçoit très-diſtinctement ces ruiſſeaux qu'on croiroit de cryſtal liquide ; en un mot, ces lacs de feu dignes des forges poëtiques de Vulcain qu'on a mieux aimé placer en Sicile au fond de l'Etna : ce n'eſt pas qu'on ne lui ait donné, dans le voiſinage, une place ou arſenal, *forum Vulcani*, appellé aujourd'hui la *Solfatara*, lieu près de Pouzole, & à quelques milles de Naples. Il ne ſeroit pas ſi aiſé de voir à travers l'autre bouche, dont

les bords ſont tous recouverts de cendres ou de pierres calcinées, qui ſemblent former, pour ainſi dire, la hotte d'une cheminée devenue preſque une montagne par les dépôts de matières qui s'y arrêtent tous les jours.

Maintenant, d'où naiſſent ces feux terribles du Veſuve, quels fonds fourniſſent à leur aliment & à ces éruptions de matières, les unes calcinées, les autres fondues, à ces amas de ſables, de cendres, & ſur-tout à ces tourbillons de fumée que ce Volcan ne ceſſe de pouſſer hors de ſon ſein depuis tant de ſiècles ? Pour répondre à la première queſtion, l'Auteur, d'après les meilleurs Livres de Chymie, ſe met à expliquer les principes de l'effervеſcence, à nommer les matières qui, par leur approximation & leur mêlange, ſont propres à la produire. Or, par le détail qu'il en a fait dans le 5e Chapi-

tre, il eſt conſtant que l'intérieur du Veſuve eſt plein de ſoufre, de bitume, (eſpèce de naphte ou pétrole,) de quantité de vitriol, de parties de fer, de cuivre & autres minéraux; & ce ſont là, comme on ſait, des matériaux qui ne peuvent être balottés & mêlés enſemble, ſans produire, dans la maſſe qui en réſulte, des mouvements inteſtins, des efferveſcences enfin, d'où l'on voit bientôt ſortir le feu & la flamme. Tant que ces matières ſont ſéparées, ou empriſonnées, & hors de l'action de l'air, du ſoleil & de l'eau, elles demeurent en repos, mais que la compreſſion produite par les maſſes ſupérieures vienne à ceſſer en quelque endroit & par quelque cauſe que ce ſoit; qu'il vienne, par exemple, à ſe faire quelques félures qui puiſſent donner accès à l'air, au ſoleil, aux eaux de pluie; ces parties ſe détachent, ſe dégagent inſenſi-

blement, se mêlent, s'agitent, la chaleur croît par degrés, la force d'expansion, dans les matières huileuses & bitumeuses, jointe à l'activité & au ressort violent des parties de fer, heurte & s'efforce de soulever tous les corps environnants, & dès qu'une fois ces masses en fermentation ont réussi à briser, en quelque endroit, les côtés ou les voutes de leurs prisons, alors soumises plus que jamais à l'impression des agents que nous venons de nommer, air, eau, vent, soleil; le feu s'allume, la flamme brille, l'air & l'eau, raréfiés avec excès & cherchant avec une impétuosité & une force incroyable à s'échapper, emportent avec eux leurs anciennes prisons, cendres, sables, pierres calcinées, pierres fondues, écume &c. qui se répandent en torrents par les anciennes issues, ou par les voies nouvelles qu'ils viennent de s'ou-

vrir. Juſqu'en 1036, les matières éjectées n'étoient pas encore des matières bien fondues & amalgamées enſemble, ſi je puis ainſi parler; ce n'étoit qu'amas de cendres, de ſables, de parcelles de terres, que l'eau, le ſouffre, le bitume tenoient rapprochées, il eſt vrai, mais ſans qu'elles fiſſent corps : c'eſt que l'effervеſcence n'étoit pas encore parvenue à ce degré capable d'opérer une cuiſſon parfaite, mais elle eſt devenue telle depuis; en ſorte que la *lave* forme un corps très-bien fondu, très-compact & ſi dur qu'on n'a rien de mieux à Naples pour paver les rues d'une manière à réſiſter long temps au broyement continuel des voitures & des carroſſes.

Comme la ſurpriſe eſt grande de la part de ceux qui voient tant de débris épars, tant de matières ammoncelées ſur les flancs, au

pied, & dans tous les environs de cette montagne jusqu'à la Mer, & comme on croit y voir de quoi former quatre montagnes aussi considérables que le Vesuve ; de-là naît cette question, comment ce Volcan a-t-il pû fournir la valeur de quatre fois sa substance ? Y auroit-il, comme quelques-uns l'ont débité, des réservoirs, des lacs de feu, des torrents de bitume enflammé qui en roulant sous-terre par des routes profondes, servissent à réparer tant de pertes, & à fournir la matière des nouveaux incendies ? Y auroit-il une végétation dans les pierres, dans les terres, dans les minéraux, capable de les reproduire ? &c. ou les Volcans se prêteroient-ils secours mutuellement ? &c. Le R. P. della Torre rejette toutes ces imaginations que rien n'appuie, & il dit volontiers avec le comique Plaute : *Nostræ oculatæ sunt ma-*

nus, niſi quod vident nihil credunt, en fait de pure Phyſique s'entend. Il croit pouvoir prouver que tant de debris, déduction faite de l'excès en volume que le feu & le bitume ont donné aux matières éjectées, n'occuperoient pas plus de place qu'il n'y en a de vuide. Vous voyez, *dit-il*, un amas, ce ſemble, prodigieux de Livres jettés & entaſſés au hazard, vous ne croiriez jamais que tel vaiſſeau de Bibliothèque, qu'on pourroit vous montrer, pût les contenir, & cependant, *ordinis hæc virtus*, ils y ſeroient à l'aiſe. Il ne ſe contente pas d'une comparaiſon pour le prouver: il calcule combien il y a de pieds cubes de ces différentes matières dans tous les endroits où l'on les voit éparſes & entaſſées, il calcule enſuite les vuides ſenſibles de la montagne, & il évalue autant qu'il peut ceux qui échappent à un cal-

cul plus exact & plus rigoureux.

Ses résultats paroissent d'abord rendre son assertion assez vraisemblable ; mais le P. d'Amato dérange furieusement toutes ces opérations arithmétiques par un autre calcul qu'il leur oppose. Avant que d'en venir à cet endroit de la Dissertation de ce Père, il faut vous dire en peu de mots ce qu'elle contient. Elle est divisée en six Parties : la premiére expose, dans un Préliminaire historique, ce qu'il faut savoir du Mont-Vesuve, son gisement, sa hauteur au-dessus du niveau de la Mer, (d'environ un tiers de mille Italien, selon quelques-uns,) les différents endroits qui, dans l'espace de vingt quatre milles, forment, pour ainsi dire, la circonférence de sa sphère d'activité ; ou, pour le dire autrement, qui sont les plus exposés aux tristes effets de ses éructations ; les changements qu'il a éprouvés dans sa

ſurface & dans ſon intérieur &c. Dans un ſecond Préliminaire, l'Auteur propoſe les queſtions qui doivent faire le principal objet de ſa Diſſertation ou Examen critique &c. 1° Quel eſt l'agent immédiat, qui prépare & diſpoſe les matières à l'efferveſcence & à l'aſcenſion. 2° Quelle eſt la cauſe prochaine & immédiate des ſecouſſes violentes qui ſe font ſentir quelquefois ſi loin dans le temps que cette inflammation ſe prépare ou s'opère. 3° D'où tire le Veſuve la prodigieuſe quantité de matières qu'il vomit. 4° Le Veſuve communique-t-il avec la *Solfatara* ſa voiſine ? 5° Les eaux de la Mer ne fourniſſent-elles pas à ces copieuſes éjections du Veſuve ? 6° Ce que l'on ſait, ce que l'on voit à Naples de l'état, du compoſé, des phénomènes de cette *ſolfatara* ou campagne de feu, *forum vulcani, campus phlegræus*, ne peut-il

pas conduire à une explication facile & raiſonnable de tous les phénomènes du Veſuve & de tous les Volcans quelconques ? Aux parties de fer près, cette campagne recèle, dans ſon ſein, toutes les matières propres à être elle-même un Volcan ; mais en vérité, c'eût été trop pour Naples que deux voiſins ſi fâcheux. Naples, ſans doute, n'exiſteroit plus depuis long-temps, ou plus probablement Naples jamais n'eût exiſté au lieu où il eſt.

Je ne puis ſuivre cet Auteur dans le développement de toutes ces propoſitions, il eſt ſi concis qu'il faudroit tout tranſcrire. Je me borne à indiquer légèrement quelques points de doctrine, où il n'eſt pas toujours d'accord avec le R. P. della Torre. Après avoir ſuppoſé avec ce Père & avec tous les Chymiſtes les principes de l'efferveſcence, & que le Veſuve n'eſt que trop rempli de ces matières

propres aux incendies, deſquels on a déja une ſuite bien connue juſqu'au nombre de 24, il ne faut pas, *ajoûte-t-il*, s'imaginer que toutes ces matières ſe trouvent arrangées de près-à-près dans le ſein des Volcans comme dans le laboratoire d'un Chymiſte, & comme dans cette pâte que M. Lemery fit enfouir ſous-terre, pâte compoſée à plaiſir de tous les ingrédiens en terres & en minéraux, propres à l'efferveſcence & à une forte inflammation. Ces amas & ces combinaiſons ne ſont pas choſe ſi aiſée à expliquer qu'il paroît à quelques-uns. Le Veſuve eſt, dans ſa plus grande partie, un compoſé de talc, de tuf, d'arène, de lits de pierre & de maſſes énormes de rocher : les couches de terre en ſont la plus petite partie. Or c'eſt ſurtout du ſein de ces matières dures & compactes qu'il faut extraire ces parcelles de feu, de fer, d'alun &c.

qui y ſont empriſonnées & retenues ſous de forts liens : ſuffit-il donc, pour un tel effet, de livrer ces maſſes dures, & preſque impénétrables à l'action paſſagère & extérieure de l'air, du vent, de quelques rayons de ſoleil ou d'une foible quantité d'eau, dont ſi peu pénètre ou pénètre ſi peu avant ?

Le P. d'Amato penſe qu'il faut recourir à quelque agent plus fort & plus actif, à quelques eaux fortes, & il prétend qu'en effet il y a des réſervoirs d'eau de cette nature placés ſous la montagne, ainſi qu'on ne peut en douter par rapport à la *ſolfatara*. Ces eaux, dont l'exiſtence ſe prouve par des faits que plus d'une hiſtoire des éruptions du Veſuve, nous ont tranſmis, de quelque part que vous les faſſiez venir, doivent s'impregner d'abord des qualités de terres plus aiſées à diſſoudre, à travers leſquelles elles ſe traînent & ſe

filtrent, & au milieu deſquelles elles ſéjournent : qualités corroſives qui en font une ſorte de menſtrue violent. La ſimple chaleur, qui ſe trouve toujours au ſein des terres & des montagnes, ſuffit pour occaſionner une grande abondance de vapeurs qui s'éleveront de ces eaux & en auront les qualités, & voilà dès-lors un agent capable de mordre ſur la pierre & ſur le roc même : en s'y attachant, en les rongeant ſans ceſſe, il faut qu'à la longue tout ſe délie, ſe décompoſe. Les différentes particules des minéraux ſe détachent de leurs guaines, & tombant au fond de ces eaux, s'y accumulent : que ces maſſes viennent à s'élever en quelque endroit au-deſſus de ces eaux, l'efferveſcence alors loin d'en être empêchée, ne ſera qu'aidée de leur mêlange & de leur union ſi propre à diviſer, à atténuer les matières & à les liaiſon-

ner. Bientôt elles fermentent; enfin elles s'enflamment, & les eaux, où trempent leur pied ou leur baſe, bouillonnent avec des frémiſſements & des ſifflements horribles : premier phénomène, avant-coureur de l'éruption. L'air & les vapeurs raréfiées ſans borne, & cherchant à s'échapper d'une priſon trop étroite, frappent alors par ſecouſſes redoublées ou le haut de la montagne ou ſes flancs : ces mouvements communiqués au loin, voilà la cauſe de ces tremouſſements, de ces tremblements qui ne manquent preſque jamais, plus ou moins, de précéder l'éructation. Du milieu de ces réſervoirs d'eaux bouillantes, les exhalaiſons & les vapeurs toujours multipliées & pouſſées avec une nouvelle violence, achevent de rompre & de briſer ainſi des pierres, des maſſes entières de roche, qui pleuvent enſuite & tombent pêle-mêle.

au fond de l'abyſme : de-là ces retentiſſements qui ſe répètent dans toutes les ſinuoſités de la montagne, & les coups de tonnerre que l'on croit entendre. Enfin l'expanſion de l'air, de l'eau, du bitume étant pouſſée à l'excès, & les obſtacles ne faiſant plus déſormais qu'irriter & redoubler les forces de ces matières, en les ramaſſant & en les reſſerrant, il ſe fait un dernier effort qui lance en l'air les obſtacles mêmes, & qui emporte, dans un torrent commun, tout ce qui s'oppoſoit au paſſage.

L'exiſtence de ces eaux corroſives n'eſt point du tout une ſuppoſition gratuite. Leur qualité deſtructive & cauſtique n'eſt que trop connue des malheureux voiſins du Veſuve, puiſqu'il eſt arrivé plus d'une fois qu'en tombant même en pluie très-fine & en gouttes preſque impalpables, on les a vu deſſécher & brûler juſqu'à

la racine les différents végétaux des jardins & des campagnes, même à des diſtances très-éloignées, c'eſt-à-dire, lorſque le vent, lorſque le froid de l'atmoſphère auroit dû les dépouiller de leur chaleur. Mais d'où viennent ces eaux qui, dans les mains du P. d'Amato, ſe changent en un diſſolvant ſi efficace, & qui, outre qu'elles coulent en torrents dans la plûpart des éruptions, fourniſſent encore à cette fumée éternelle dont nos yeux ſont témoins? les ſeules eaux de la pluie peuvent-elles y ſuffire? Vous ſupputez en vain ce qu'il en tombe dans une année, ſi vous n'avez égard aux non-valeurs : combien s'en écoulent du ſommet & des flancs de la montagne, pour s'enfoncer dans la plaine, (on y trouve de l'eau preſque par-tout, pour peu que l'on creuſe,) ou pour ſe perdre dans la Mer qui en eſt ſi proche? combien

s'en diſſipe en vapeurs par l'action du ſoleil, de l'air & du vent? combien n'en faut-il pas pour la nourriture des végétaux qui, du pied de la montagne, la couvrent juſqu'à mi-côte? combien pour fournir à celles qu'on voit ſourciller au pied de cette même montagne, & fournir à des ruiſſeaux qu'on ne voit point tarir dans le temps même de ces éructations copieuſes dont nous avons parlé?

Le P. d'Amato croit donc que l'on peut, que l'on doit même néceſſairement recourir aux eaux de la Mer, pompées par la forte attraction de la montagne, ou plutôt pouſſées par l'action & le poids de l'atmoſphère juſqu'au ſein du Veſuve. Certainement l'air étant toujours fort raréfié à la gueule de ce Volcan, ſur-tout au temps de ſes incendies, on voit bien que la colonne d'air, qui y doit correſpondre, étant comme détruite,

ou du moins que ſon poids étant réduit à très-peu, & ne faiſant plus équilibre avec la colonne antagoniſte, qui peſe ſur les eaux de la Mer; ces eaux doivent monter par les mêmes routes ſecrettes, par leſquelles il en découle tant ſans ceſſe de la montagne dans la plaine & juſques dans la Mer. Un fait bien propre à juſtifier la penſée du P. d'Amato, eſt ce qu'on vit arriver à la déflagration du Veſuve en 1632. Les eaux du Golfe laiſſant à ſec les barques des pêcheurs quoique aſſez loin du rivage, & refluant ſur elles mêmes parurent s'enfoncer au fond de quelque abyſme; ſortant enſuite en partie par la bouche du Volcan, & en partie rentrant dans la Mer par des voies ſecrettes & profondes, elles allerent porter la mort aux habitants du Golfe: bientôt ſes bords furent couverts de poiſſons cuits & deſſéchés, & les ſables brûlants

que la montagne avoit vomis pêle-mêle avec l'eau, furent reconnus pour vrais sables de la Mer. Quand on dit que le tremblement, qui se fit sentir alors, en balançant le bassin des eaux leur donne ce mouvement, on devroit dire pourquoi ce réflux & ce bouleversement ne dura qu'un quart-d'heure, tandis qu'au contraire les secousses continuerent plusieurs jours.

Derniére question, dont je ne dirai qu'un mot. Comment le Vesuve répare-t-il ses pertes, & d'où a-t-il pris de quoi y fournir jusqu'à présent? Le R. P. della Torre, qui sembloit donner à entendre que la montagne avoit tout fourni de son fonds, puisque tout ce qu'on voit & qu'on connoît de ses ruines & de ses débris, correspond assez exactement à ce qu'on lui fait de vuides, en la prenant selon toutes les dimensions; sans doute, n'avoit

pas fait aſſez d'attention à ces fumées épaiſſes, qui, outre l'eau, contiennent tant d'autres parties étrangères, ſels, ſoufres, terres &c. Voilà bien de la matière dont il n'a pas rendu compte, & le calcul qu'en fait ici le P. d'Amato, ſemble prouver ſenſiblement que tous les débris calculés par le P. della Torre, ne ſont pas une partie infinitéſimale de toute la matière ſortie en effet du ſein de la montagne. Le même P. della Torre, par une eſpèce de contradiction, ce me ſemble, nous dit enſuite que les pluies ſervent non-ſeulement à réunir & à raffermir les terres de la montagne réduites en pouſſière par le feu, mais encore à revivifier les pierres calcinées par l'introduction de tant de parties hérérogènes dont ces eaux ſont chargées : voilà donc des matières érrangères à la montagne, il en eſt donc ſorti bien plus de ma-

tiéres qu'il n'y en avoit à ſa premiére formation, & qu'il n'en pouvoit entrer dans tous ces grands vuides diſſéminés qui la traverſent. Le P. d'Amato tâche de prouver qu'il ſe fait une régénération des ſoufres, terres, bitumes & des autres compoſants de la montagne, par l'introduction de ces parties hétérogènes des eaux, ſoit du Ciel, ſoit de la Mer; que dans ces laboratoires ſoûterreins, tout ſe recompoſe, y croît, y végéte &c. Mais c'en eſt aſſez ſur ces deux Ouvrages: celui du P. della Torre, comme je vous l'ai dit, eſt d'un Obſervateur attentif & habile, & qui d'ailleurs a voulu tout dire & tout voir ſur ſa matière. On pourroit peut-être lui reprocher de s'étendre un peu trop ſur le manuel de ſes opérations, & ſur des manières de procèder trop connues. On le voit toujours équerre & compas à la main, ne bâtiſſant

nulle part, ni quoi que ce ſoit, qu'il ne montre tous ſes échafauds, tous ſes inſtruments, grues, cordes, poulies, cabeſtans &c. Le P. d'Amato, dans ſon Ouvrage beaucoup plus petit, ſe montre avec moins de faſte & d'appareil, ſa maniere eſt plus bruſque & plus conciſe ſans être moins méthodique & philoſophique. Je voudrois ſeulement qu'il ne ſe permît pas quelques expreſſions qui paroiſſent trop peu aſſorties à la gravité d'un Phyſicien; mais étranger comme je ſuis, je hazarde peut-être ici une critique téméraire, & je m'aviſe de faire mal-à-propos le procès à un homme d'ailleurs très-innocent. Je ſuis, &c.

ARTICLE CXVII.

DIVERS DISCOURS lûs dans des Académies.

NOUS raſſemblons ici trois Diſcours qui nous paroiſſent mériter l'attention du Public.

I.

Diſcours qui a remporté le prix d'Eloquence, propoſé par l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beſançon, pour l'année 1756. Par M. DURBY d'Harnoncourt, Receveur-Général des Finances.

Le ſujet de ce Diſcours étoit, *Pourquoi le jugement du public eſt-il ordinairement exempt d'erreur & d'injuſtice?* Il faut bien

remarquer le terme *ordinairement*, parce qu'il y a des cas où véritablement le public ſe trompe, & où il prononce des déciſions injuſtes. Si l'on vouloit former une propoſition abſolue, il faudroit dire : *Pourquoi le jugement de la poſtérité eſt-il toujours exempt d'erreur & d'injuſtice?* La poſtérité eſt auſſi le public, & de plus elle a des prérogatives particulières, qui garantiſſent la vérité & l'équité de ſes jugements.

Mais quoi qu'il en ſoit, l'Auteur du Diſcours diviſe ainſi : *Le public eſt ordinairement exempt d'erreur & d'injuſtice*, 1° parce que *les lumières du public ſont moins bornées & plus pures que celles des particuliers*, 2° parce que *ſes vuës ſont moins intéreſſées & plus libres.* Dans la premiére Partie, on forme un contraſte judicieux entre les lumières du public & celles des particuliers : ce morceau d'ailleurs

eſt fort bien écrit, & il eſt terminé par cet exemple : » On a vu, dans » les plus beaux jours de la Littérature Françoiſe, d'ingénieux » Ecrivains, Diſſertateurs enjoués, » Controverſiſtes adroits, ſoûtenir » la ſupériorité des Auteurs modernes ſur les Anciens ; d'autres » zélés partiſans de la reſpectable » Antiquité, & non moins habiles » que ces Antagoniſtes, ſe ſont » hâtés de prendre ſa défenſe. Les » eſprits s'échaufferent, le combat » fut opiniâtre, & la victoire trop » long-temps indéciſe. Quelle que » fût l'adreſſe, la force des Athlètes, » aucune des deux factions n'avoit » droit ſans doute de s'arroger la » palme. Mais comment ſe pouvoit-» il que des hommes ſi pleins d'eſ-» prit, fuſſent ſi oppoſés de ſenti-» ment ? Il eſt évident que l'un » des deux partis ſe trompoit ; mais » comment, avec du goût & des » talents réels, ſe tromper en ma-

» tière de goût & de talents ? C'eſt
» que ceux qui jugeoient fauſſe-
» ment, étoient renfermés dans le
» cercle étroit de leurs idées par-
» ticulières ; c'eſt que la chaleur
» de la diſpute, l'envie de briller,
» la honte de céder, étoient autant
» de vices ſecrets, qui corrom-
» poient leur raiſon, qui offuſ-
» quoient leurs lumières : vices
» qui ne peuvent jamais entrer
» dans le jugement public. Le pu-
» blic intervint : il ſçut apprécier,
» chez les Anciens, ce beau natu-
» rel, cet amour du vrai, cette
» clarté d'expreſſions, cette abon-
» dance de choſes, ce génie d'in-
» vention qui les diſtingue. En ren-
» dant hommage aux talents des
» Modernes ; il ſentit que les plus
» grands d'entre eux ne l'étoient
» qu'à proportion qu'ils avoient
» imité les beaux modèles de l'An-
» tiquité. L'étendue & la pureté

» des lumières du public furent la
» baſe de ſon arrêt &c. «

Les particuliers ſont ſuſceptibles de crainte, d'amitié, d'adulation, de haine, de rivalité, d'envie. Le public eſt exempt de ces paſſions, & c'eſt-ce qui fonde l'équité de ſes jugements : telle eſt la matière traitée dans la ſeconde Partie ; le tout un peu trop court par la néceſſité de ſatisfaire aux Loix Académiques. Mais le germe d'un grand Ouvrage ſe trouve ici ; en le développant, on inſiſteroit ſur les divers genres de mérite ; on tireroit des exemples de cette multitude de profeſſions qui partagent les devoirs publics ; on inſinueroit auſſi en quoi & comment le public pourroit ſe tromper ; par quels moyens il ſort ordinairement de l'erreur, & par quelle fatalité certaines parties du public ſemblent faites pour ne jamais démêler le vrai. Il y a, dans tout ceci,

bien des points de vuë aussi picquants qu'instructifs. L'Auteur de ce Discours couronné mérite de traiter toujours des sujets philosophiques : sa manière paroît faite pour ce genre qui, au fond, suppose une grande connoissance des hommes.

II.

Discours de M. du Saulx*, Commissaire de la Gendarmerie, prononcé en présence de S. M. le Roi de Pologne, dans une séance publique & extraordinaire, pour sa reception à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy, le 30. Juin 1757.*

L'Auteur a entrepris une Traduction de Juvenal ; il en a communiqué des essais à l'Académie de Nancy, qui s'est fait un mérite de l'adopter pour un de ses Mem-

bres. Dans ce Diſcours de reception & de remerciement, il trace avec feu l'éloge du Roi de Pologne, Fondateur ; & cette matière traitée tant de fois, mais toujours inépuiſable, prend un coloris tout nouveau ſous la plume de M. du Saulx. Il paſſe de-là au récit de ſes tentatives ſur Juvenal : ce qui lui donne occaſion de caractèriſer ce grand Auteur. » Juvenal n'eſt pas » un Poëte dont l'eſprit calme » s'amuſe, dans un paiſible loiſir, » à châtier les mœurs en riant; » c'eſt un Cenſeur infléxible, un » Miſantrope indigné des crimes » affreux de ſon ſiècle, qui ne rou- » git point d'en pénétrer les ſom- » bres horreurs. On regrette qu'il » ait ſali ſa verve par des tableaux » obſcènes ; mais on ne ſauroit lui » refuſer l'éloge d'avoir tiré de » l'ordure des maximes qui ſont la » régle des mœurs ; de faire fri- » ſonner lorſqu'il ſévit contre les

» crime, & de ravir l'ame lorf-
» qu'il chante la vertu... Vœux,
» craintes, colère, volupté, toutes
» les passions qui tourmentent les
» hommes, furent les matériaux de
» son Livre ; vaste carrière, bien
» digne de ce bouillant génie....
» Juvenal, trop indulgent pour
» lui-même, a pû quelquefois se
» trop abandonner à son ardeur ;
» mais quel génie s'élançant vers
» le sublime, s'arrêta toujours à ce
» point que l'on sent bien mieux
» qu'on ne le sauroit définir ? «

M. du Saulx continuant de peindre son Héros avec une force de pinceau, & une chaleur de style que Juvenal n'auroit point méconnue, ébauche une sorte de parallèle entre ce Poëte & le grand Corneille, tous deux génies fiers, sublimes, extrêmes dans les accès de leur enthousiasme. Ensuite le nouvel Académicien rappelle quelques traits épars dans les Satyr

immortelles de Juvenal; les vœux des hommes, la frivolité de leurs projets, l'inconſtance de la fortune, les glaces de la vieilleſſe, les cendres d'Annibal *peſées* dans la balance philoſophique du Poëte, la cataſtrophe du Favori de Tibère, les talents de Demoſthène & de Ciceron, ſource de leur malheur &c. Tous ces grands ſujets, traités de la plus grande manière, font connoître le Satyrique du ſiècle de Néron; & le Traducteur, M. du Saulx, parle de tout ceci en homme tout rempli du feu terrible, puiſſant & dévorant de ce fameux Cenſeur. Ce Diſcours donne de grandes eſpérances pour la ſuite. L'Auteur jeune, Militaire, & nourri de la lecture de Juvenal, doit conſerver long-temps l'enthouſiaſme des penſées & la chaleur du ſtyle: deux choſes très-voiſines du génie, ſi même elles ne le ſuppoſent pas.

III.

De l'influence des Loix sur les Mœurs, Mémoire présenté à la Société Royale de Nancy, par P. J. GROSLEY, Avocat à Troyes, pour sa reception dans cette Société.

Cette pièce est en style didactique. L'Auteur a voulu mettre beaucoup d'ordre dans son Ouvrage, & par cette raison il distribue toutes les Loix en trois classes, Loix Politiques, Loix Œconomiques, Loix Civiles : ces derniéres même sont encore partagées en plusieurs branches, & du tout ensemble résulte une espèce de corps de législation, ou d'*Esprit des Loix*, si l'on veut. Ce n'est pourtant pas que M. Grosley s'établisse le rival de M. de Montesquieu; il n'a que de l'admiration pour ce

fameux Auteur, toujours ſelon la méthode régnante qui conſiſte à louer beaucoup ce génie conſidéré en général ou en gros, & à le critiquer dans les principaux détails de ſon Ouvrage. M. Groſley, par exemple, s'éleve fortement & avec raiſon contre le ſyſtême des *climats*, qui, en effet, ne vaut guères mieux que les illuſions de l'Aſtrologie judiciaire ; or il eſt très-connu que ce ſyſtême eſt la baſe de l'*Eſprit des Loix* ; qu'avec ce principe de ſolution, le célèbre Préſident ſe pique de rendre raiſon des différences qui ſe remarquent entre les divers peuples. M. Groſley cherche ailleurs la cauſe de ces différences ; & il croit la trouver dans les Loix : c'eſt-ce qui lui fait entreprendre d'expliquer l'*influence des Loix ſur les Mœurs*.

Nous ne pouvons nier que cet Auteur n'ait beaucoup d'eſprit &

même de profondeur dans ſa maniére d'analyſer les objets qu'il conſidère ; mais nous déſirerions trois choſes pour la perfection du préſent Mémoire. La premiére ſeroit que la diviſion des Loix fût priſe plus en grand : juſqu'ici il paſſoit pour certain que la Loi en général ſe diviſe en Loi naturelle & poſitive ; la Loi poſitive en divine & humaine ; la Loi poſitive-humaine en Eccléſiaſtique & Civile ; & ſous cette Loi Civile ſe trouvoient rangées les Loix Politiques, les Loix Œconomiques, dont les ſous-ordres ou les branches inférieures ſont preſque infinies. Ici on ſemble nous réduire à ces derniéres & comme ſubalternes diviſions : ce qui paroît trop borner ou reſſerrer la queſtion de l'*influence des Loix ſur les Mœurs*. Le ſecond objet de nos deſirs ſeroit que la notion du terme de *Mœurs* fût fixe & invariable dans ce Mé-

moire. Quelquefois l'Auteur le prend pour signifier les *manières* & les *usages* d'un peuple ; d'autres fois il s'en sert pour désigner proprement le *mérite moral*, c'est-à-dire le vice ou la vertu. A la premiére inspection du frontispice de cet Ouvrage, on se détermineroit naturellement pour cette derniére signification. Qui dit le regne des *Mœurs* est censé raisonner sur ce qui constitue l'homme en raison du bien & du mal. Mais nous ne laissons pas de convenir que les *Mœurs* s'entendent aussi des manières & des usages : *ceci est dans nos mœurs*, disons-nous ; *ceci répugne à nos mœurs ; telles furent autrefois nos mœurs ; c'est depuis ce temps-là qu'ont changé nos mœurs, &c.* Cependant, nous le répétons, quand il s'agit d'*influence sur les mœurs*, l'esprit se monte aux rapports qui concernent la probité, l'honnêteté ou

leurs contraires; & dans le détail de ce Mémoire, on voit que M. Grosley tire parti de cette idée. Enfin pour un si beau sujet, il seroit extrêmement à propos que l'Auteur voulût donner un Ouvrage dans les formes : la matière est ici trop abregée; on n'y apperçoit que des nuances, des principes, des étincelles de lumière; & ce peu qui nous frappe, excite vivement nos desirs pour des discussions plus étendues dont l'Académicien-Jurisconsulte est très-capable. Nous ne laisserons pas de l'écouter quelques moments.

Dans des considérations générales sur *l'influence des Loix*, l'Auteur se propose incidemment une autre question, qui pourroit bien être aussi l'objet d'un Mémoire raisonné, savoir quelle *influence les Mœurs ont sur les Loix* : l'attention de M. Grosley, à cet égard, & l'aveu qu'il fait de la

dépendance où les Législateurs se sont trouvés quelquefois des usages déja établis, nous paroissent, dans ce Mémoire, l'effet d'une bonne Logique. C'étoit d'ailleurs une précaution nécessaire, car dès le commencement de l'Ouvrage tout Lecteur forme, dans son esprit, l'objection réciproque de *l'influence des Mœurs sur les Loix.* Si les Loix, *se dit-il à lui-même*, influent sur les Mœurs, les Mœurs influent bien aussi sur les Loix; & il seroit possible de faire voir que la plûpart des Loix humaines n'ont eu leur établissement qu'en conséquence des manières de penser & d'agir, déja reçues dans l'usage public. M. Grosley indique judicieusement la solution qu'il pourroit développer dans un Ouvrage à part. Ensuite il assure qu'un grand nombre de Loix *causerent une heureuse révolution dans les Mœurs des peuples qui les reçurent :* ce

qui est très-vrai, sur-tout des *Loix de Moyse* que l'Auteur met à la tête de toutes les institutions; mais qu'il auroit pû encore révérer davantage en avertissant le Lecteur qu'elles sont d'un autre ordre que celles *de Lycurgue, de Solon, &c.* Ceux-ci n'ont eu que des lumières humaines, & Moyse au contraire s'est montré par tout l'organe & l'envoyé de Dieu. Les Loix que reçut le peuple d'Israël, firent sans doute *sa gloire & son bonheur, tant qu'elles furent observées*, & ce n'est qu'avec des disproportions qu'il n'est pas permis d'oublier ou de taire, qu'on peut attribuer ces heureux effets aux institutions *des autres anciens Législateurs.*

Nous ne pouvons suivre que rapidement l'Auteur dans l'examen qu'il fait, par rapport à sa Thèse, des Loix Politiques, Œconomiques & Civiles; il les parcourt toutes d'un pas lèger, il les

effleure ſimplement, &, par exemple, dans l'Article des Loix Politiques, il ne donne une attention bien particulière qu'à l'influence du Gouvernement Démocratique *ſur le caractère d'eſprit.* Encore pourroit-on croire qu'il s'y attache trop à relever les avantages des temps orageux de ligues, de minorités, de rivalités entre les grands, d'animoſités entre les divers ordres d'une même Nation. Mais il faut bien ſaiſir la penſée de l'Auteur qui ne ſonge, en cet endroit, qu'à l'ébranlement & au rafinement de l'eſprit : effets naturels des révolutions politiques. Du reſte, il convient que ce qu'on *gagne* alors *du côté du génie, du courage, des qualités brillantes,* on *ſemble le perdre du côté des mœurs, des vertus, & des qualités ſolides.* Il y a auſſi, ſous cet Article, un mot bien ſujet à diſpute, ſavoir ſi le *Deſpotiſme* eſt une eſpèce de Gou-

vernement, comme la Monarchie, l'Ariſtocratie, la Démocratie. Les habiles, dans le Droit public & dans l'Hiſtoire, diſent que le Deſpotiſme eſt l'abus de tous les Gouvernements, & non une eſpèce de Gouvernement comparable aux trois autres ; ils aſſurent que, dans Rome, par exemple, quand le peuple abuſoit de ſon pouvoir, quand il ſe permettoit des violences contre les Loix, c'étoit un Deſpotiſme auſſi formel que celui des Rois d'Aſie. On a dit & écrit ſur cela beaucoup de bonnes choſes en examinant le Livre célèbre du Préſident de Monteſquieu.

Pour faire voir que les Loix Œconomiques influent ſur les Mœurs, M. Groſley cite les Loix d'Athènes & de Lacédémone ; les premiéres, douces & bienfaiſantes, rendoient les Athéniens ſenſibles, tendres & compatiſſants ; les ſecondes toutes dirigées à un Gou-

vernement Militaire, mettoient dans les Spartiates des Mœurs Sauvages. Ensuite il s'agit, dans de courts Paragraphes, *de la multiplication des Loix*, effet & cause d'une infinité d'abus; *des Loix sur la Finance*, qui ne peuvent que tout perdre, si elles tendent à distinguer & honorer cette profession; *des Loix sur les Monnoies, sur le Serment*, avec un mot sur ou plutôt contre l'*Inquisition*, dont on parle comme l'Auteur de l'Esprit des Loix.

Il est assez difficile d'estimer la différence que notre Auteur met entre les Loix Civiles & les Loix Œconomiques; les premiéres, il les prend, à ce qu'il paroît, dans le sens de Justinien, qui disoit que *le Droit Civil est celui que chaque peuple s'est imposé*; or les Loix Œconomiques ne peuvent-elles pas être considérées sous ce point de vue?

Quoiqu'il

Quoi qu'il en ſoit, le morceau qu'on a ici ſur les Loix Civiles, eſt, ſans contredit, la partie de l'Ouvrage la plus travaillée, la mieux écrite & la plus eſtimable. M. Groſley n'y examine néanmoins *l'influence des Loix Civiles ſur les Mœurs* qu'en ce qui concerne les Droits des ſucceſſions & ceux du mariage; mais les idées qu'il a ſur ces deux objets eſſentiels ſont très-remarquables : il n'eſt partiſan ni des diſpoſitions teſtamentaires, ni de l'inégalité des partages entre les enfants, ni des prérogatives attachées au droit d'aîneſſe, ni des conventions matrimoniales qui excluent la communauté de biens entre conjoints. Il croit que toutes ces choſes influent en mal ſur les Mœurs. Par exemple, » il eſt fa- » cile de voir, *ſelon l'Auteur*, que » les habitants du Maine, du pays » de Caux, de toute la Norman- » die, *quos pater à ſe pellit, præter*

» *unum quem sui juris hæredem*
» *relinquit*, doivent être plus at-
» tentifs, plus délicats, plus cau-
» teleux, plus défiants dans toutes
» les choses d'intérêt, & consé-
» quemment dans le Commerce
» de société, que les peuples qui
» vivent sous les Coûtumes de Pa-
» ris & sous les autres Coûtumes
» d'égalité. La Loi de ces derniers
» leur donnant des espérances &
» leur assurant des droits égaux
» dans les successions communes,
» bannit de leur cœur & de leurs
» procédés, les inquiétudes, les
» ombrages, les défiances & toutes
» les jalousies que l'inégalité de
» partage peut & doit produire. «
Il y a aussi des observations très-sensées sur les inconvénients qu'entraîne le défaut de communauté de biens entre mari & femme, dans tout le pays de Droit écrit & dans plusieurs Provinces de Droit coûtumier.

Les Coûtumes néanmoins ſont plus ordinairement portées à maintenir la communauté, & c'eſt une des raiſons qui engagent M. Groſley à préférer nos Coûtumes au Droit Romain. Les teſtaments que celui-ci favoriſe, & que les Coûtumes regardent comme odieux, ſont encore un des Articles que l'Auteur croit peu appropriés à la conſervation des Mœurs. On ſent que ce Juriſconſulte eſt très-éloigné de faire le métier *d'Hérédipète*, perſonnage ſi mépriſable & ſi commun autrefois dans Rome.

L'Auteur, en commençant cet Article des Loix Civiles, rend un beau témoignage à la Religion Chrétienne. *Elle ſeule*, dit-il, *oſe attaquer de front l'intérêt, principe, germe & mobile de toutes les paſſions les plus deſtructives de la ſociété... Combien* par conſéquent *cette Religion eût-elle épargné de détails & applani de difficultés aux*

Légiſlateurs purement politiques! Ceci, ſans doute, eſt une preuve bien ſenſible de la vérité du Chriſtianiſme. Comment pourroit-il ſe faire que la Loi qui ſeule peut rendre les hommes vraiment bons, juſtes, raiſonnables, aimables, ne fût pas une Loi véritable dans ſon Auteur, dans ſes principes, dans ſes fins?

Nous invitons M. Groſley à traiter toute ſa matière en grand. *On trouve ce Mémoire, qui eſt un* in-4°. *de 44 pages, à Nancy chez Hæner; & à Paris, chez Cavelier, Prault fils, Ducheſne.*

ARTICLE CXVIII.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de Jesus. *Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Diſſertations critiques & hiſtoriques, de l'Hiſtoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c.* (XVI. Volumes *in*-4°.) Années M. DCC. LV. & ſuiv. A Paris, chez Boudet, rue S. Jacques, & autres Libraires aſſociés.

La ſuite de cette Hiſtoire nous a conduits au Regne de François I. Nous le trouvons orné de quatre Articles d'obſervations; & c'eſt par-là que nous commençons notre Analyſe. Le P. Griffet,

Auteur de cette nouvelle Edition, nous parle du *Connétable de Bourbon*, *du Cardinal du Bellay*, *du Chancelier du Prat*, *du Cardinal de Tournon*, quatre perſonnages qui figurerent beaucoup ſous François I; le Connétable tout-à-fait en mal par la conſpiration qu'il forma contre ſon Prince & contre ſa patrie. Le P. Daniel ne diſcute pas toutes les particularités de cet attentat, &, à l'égard de quelques-unes qui paroiſſent lui avoir été connues, il ne fait pas choix des monuments les plus authentiques; ou bien il ne ſonge pas à relever les défauts d'attention qui ſe ſont gliſſés dans les Auteurs qu'il conſulte.

Par exemple, M. du Puy racontant les commencements de la révolte du Connétable, dit que le Roi en apprit quelque choſe à S. Pierre le Mouſtier, par la voie de deux Gentilshommes de Nor-

mandie, l'un nommé d'Argouges & l'autre Matignon. Le P. Daniel adopte ce même fait, qui ne peut néanmoins ſe concilier avec ce que rapporte le même du Puy, d'après les pièces du procès, ſavoir que d'Argouges & Matignon furent envoyés par le Sire de Brézé, Lieutenant-Général du Roi en Normandie, vers Madame la Régente mère du Roi, laquelle étoit à Blois, & qu'ils y déclarerent en préſence du Chancelier & du Conſeil, ce qu'ils ſavoient de la conjuration. Nous ne marquons, pour abrèger, que cette contradiction très-ſenſible dans le narré de M. du Puy, & très bien remarquée par le P. Griffet. Il entre dans d'autres diſcuſſions propres à rectifier de plus en plus le texte de ſon Auteur; & en général tout ce premier Article étoit tout à-fait néceſſaire pour mettre dans tout

ſon jour un point d'hiſtoire ſi important.*

L'Article qui concerne le Cardinal du Bellay, fait connoître les emplois & les ſervices de ce Prélat, avec les révolutions qu'eſſuya ſon crédit à la Cour, quoiqu'il fût très-jaloux de le conſerver. Le P. Griffet le venge aſſez ſur l'imputation de connivence ou de penchant même à l'égard des nouvelles héréſies. Quant au diſcours de Brantôme qui prétend qu'étant Evêque

---

* A la page 613 de ce neuvième Volume, il s'eſt gliſſé une faute d'impreſſion qui pourroit arrêter le Lecteur; on dit que *le Roi fit expédier une commiſſion au Sieur de Brion, premier Préſident de Rouen, pour interroger* quelques autres complices du Connétable; il faut lire *Brinon*: l'avertiſſement que nous donnons paroît d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt fait mention de deux autres perſonnes nommées *Brion*, dans ce même procès du Connétable.

& Cardinal, du Bellay avoit épousé secrétement Blanche de Tournon, notre nouvel Editeur ne le réfute que par une conjecture. *Il y a grande apparence*, dit-il, *que c'étoit un bruit fondé, peut être, sur quelques liaisons trop particulières que ce Prélat entretenoit avec* cette Dame. Or, d'après d'excellentes observations qui se trouvent dans l'Ouvrage de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, nous osons assurer que ce prétendu mariage du Cardinal de Bellay avec Blanche est une pure fable. Nous n'indiquons que ces trois preuves qui sont des démonstrations.

1°. On lit, dans Brantôme, que le Cardinal du Bellay *est mort marié avec la Dame de Châtillon* : c'étoit Blanche de Tournon, mariée d'abord en 1495 à Raymond d'Agoult, puis en 1505 à Jacques de Coligny, Seigneur de Châtillon,

Le texte de Brantôme fait entendre que du Bellay avoit encore cette Dame pour épouſe, c'eſt-à-dire qu'elle vivoit encore quand ce Cardinal mourut en 1560. Mais il eſt certain que du vivant même de François I. mort en 1547, la Dame de Châtillon ceſſa de vivre, puiſque Brantôme dit que ſa Grand'Mère la Sénéchale de Poitou fut donnée, par ce Prince, à la Reine Marguerite ſa ſœur, pour remplir la place de la Dame de Châtillon après la mort de ladite Dame. *Il paroît*, dit M. l'Abbé Joly, *que ce fut avant 1540* que la Sénéchale de Poitou ſuccèda à la Dame de Châtillon; c'eſt plus de vingt ans avant la mort de du Bellay: comment ſeroit-il donc vrai qu'il eſt *mort marié* avec cette Dame?

2°. Brantôme & Bayle après lui inſinuent aſſez clairement que la Dame de Châtillon étoit *jeune*

veuve quand le Cardinal du Bellay l'épousa *étant Evêque & Cardinal*; mais du Bellay ne fut promu au Cardinalat qu'en 1535, & il ne revint en France qu'au mois de Juillet 1536. Ce mariage prétendu n'a donc pû se faire au plutôt que durant les cinq derniers mois de cette même année. Or Blanche de Tournon avoit été mariée pour la première fois en 1495. Qu'on lui donne alors quinze ans, elle en aura eu cinquante-six en 1536, est-ce là une *jeune veuve?* Mais Brantôme d'ailleurs, dans l'Historiette qu'il raconte d'elle & de la Reine Marguerite, donne lieu de croire que cette Dame de Châtillon étoit *vieille & ancienne* dès l'année 1514. Combien plus l'aura-t-elle été en 1536? & comment alors (temps de son prétendu mariage avec du Bellay) aura-t-on pû la représenter comme une *jeune veuve?*

3°. On trouve dans un *Factum*, imprimé il y a plus de cent ans, que Blanche de Tournon, veuve en premiéres noces du Seigneur d'Agoult, &, en secondes noces, du Seigneur de Châtillon, fit son testament le 16. Juillet 1532 *au profit de François* de Tournon, *Cardinal, son frère, avec charge de substitution.* Voilà certainement, en quelque sens qu'on la prenne, une disposition très-contraire au prétendu mariage de ladite Blanche de Tournon avec le Cardinal du Bellay en 1536. Nous renvoyons, pour les autres discussions de ce même point de Critique, aux Remarques de M. l'Abbé Joly (Article Jean du Bellay.) On verra par cet exemple avec quelle facilité les Ecrivains du caractère de Brantôme, se portent à calomnier les gens en place, sur-tout quand ils appartiennent au Clergé.

Le P. Griffet fait remarquer ici, ſur le Cardinal du Prat, Chancelier de France, combien on s'eſt permis de diſcours contre ce Miniſtre, & il réfute très bien quelques-uns de ces *petits contes*; du reſte, il ſemble paſſer condamnation ſur deux Articles qui ſont le procès ſuſcité au Connétable, pour avoir lieu de le priver des biens de la maiſon de Bourbon, & l'amour exceſſif des richeſſes dont ce Cardinal fut poſſédé. Sans prétendre le juſtifier en tout, nous ne ſommes pas fâchés de faire encore uſage d'une obſervation de M. l'Abbé Joly répondant à Bayle, qui dit que le Chancelier du Prat fut *un habile homme, mais non un homme de bien*: » De tous les Au» teurs, *reprend M. l'Abbé Joly*, » que Bayle allégue contre ce » Chancelier, il n'y en a aucun » qu'on ne puiſſe récuſer. Combien » de témoins oculaires, qui ont

» rendu témoignage à la probité
» de ce Magistrat, ne pourroit-on
» pas leur opposer ! «

On lira volontiers l'Article qui roule sur le Cardinal de Tournon. L'Editeur y a rassemblé ce qu'il y a de plus curieux dans la vie de ce Prélat vraiment homme de bien & très-zélé Catholique. L'éloge qu'en fait M. de Thou & qu'indique le P. Griffet, mérite d'être lû tout entier.

Après le Regne de Henri II. la nouvelle Edition est enrichie de trois Articles en cet ordre & sous ces titres : *Du duel de Jarnac & de la Châteigneraye ; du Maréchal de Biez & du Sieur de Vervins son gendre ; de Renée de France, Duchesse de Ferrare.* Le premier & le troisième Article sont un abregé bien fait de ce qui se trouve dans les Additions de le Laboureur sur Castelnau. Le second Article, où est discuté le procès criminel qu'on

intenta ſous Henri II. au Maréchal de Biez & à Vervins ſon gendre, porte ſur les Mémoires de Martin du Bellay & ſur le Recueil des procès criminels par du Puy. Le P. Griffet traite à charge & à décharge l'affaire de ces deux Seigneurs, qui furent condamnés ſous Henri II. & dont la Mémoire fut rétablie ſous Henri III. *ce qui montre*, ajoûte l'Editeur, *qu'il étoit au moins reſté quelque doute ſur la juſtice de leur condamnation.*

Le Regne très-court de François II. eſt ſuivi de quatre Articles d'obſervations ; le premier, ſur *le procès d'Anne du Bourg* ; le ſecond, ſur *la conjuration d'Amboiſe* ; le troiſième, ſur *la Renaudie* qui fut chef de cette conjuration ; le quatrième, ſur *les Etats d'Orléans en 1560*. Il n'y a rien à perdre de ces obſervations, parce que le Regne de François II.

& tout ce qui le concerne, forment un des points les plus importants de notre Histoire. Ne disons qu'un mot du quatrième Article : c'est une suite d'éclaircissements sur ces fameux *Etats* avant l'ouverture desquels fut instruit le procès du Prince de Condé. Le P. Daniel & d'autres Ecrivains ont omis ou altéré quelques circonstances relatives à ce grand évènement. Par exemple, » le P. Daniel suppose que l'ordre d'arrêter le » Vidame de Chartres fut donné » à Orléans où la Cour s'étoit rendue, selon lui, le 18 Octobre » 1560. M. de Thou dit au contraire » que le Vidame avoit été mis à la » Bastille dès le 26. d'Août 1560, (lisez le 27. il y a dans le Latin *VI. Cal. Septemb.*) » & il place » l'arrivée du Roi à Orléans au » 17. Octobre de la même année. « Il y a, dans l'Edition de M. de Thou que nous consultons, *XV.*

Cal. Novemb. par conséquent *le 18. d'Octobre*, c'est apparemment l'Edition qu'a suivie le P. Daniel. » Cet Historien prétend, d'après » la Popelinière, que l'Arrêt con- » tre le Prince Condé fut signé de » tous ceux que l'on avoit appellés » au Conseil pour le jugement de » cette grande affaire, excepté du » Chancelier, du Sieur du Mor- » tier & du Comte de Sancerre. » M. de Thou contredit formelle- » ment ce récit, & il paroît le dé- » truire par une preuve sans répli- » que : c'est que Christophe de Thou » son père, qui étoit premier Com- » missaire dans ce procès, lui avoit » dit plusieurs fois que l'Arrêt fut » dressé, mais qu'il ne fut pas si- » gné.« Le P. Daniel ne parle point du dessein prétendu qu'eurent le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de S. André de se défaire du Roi de Navarre, en le mettant dans une sorte de nécessité de par-

ler vivement au Roi François II. ce qui, ſelon eux, devoit engager ce Monarque à lui faire ôter la vie. Toute cette intrigue eſt expoſée dans M. de Thou & dans un Ecrit publié ſous le nom de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre ; mais le premier de ces Auteurs ne l'affirme pas, & témoigne même des doutes à cet égard. * L'écrit qui porte le nom de la Reine de Navarre, pourroit bien avoir été fabriqué par les Huguenots de ce temps-là, ennemis mortels des Guiſes & de S. André. Le P. Griffet ſe ſert de ces deux conſidérations, pour juſtifier le ſilence du P. Daniel, & pour infirmer ce prétendu complot ; il ajoûte le témoignage du Seigneur de Caſtelnau qui ne dit rien du

* Le tort de pluſieurs Ecrivains, de Jurieu en particulier, eſt de raconter ce fait d'un ton abſolu, qui n'eſt pas celui de M. de Thou.

projet affreux, raconté par M. de Thou & par l'Auteur du papier attribué à la Reine de Navarre. Tout ceci rassemblé forme, en effet, une présomption favorable au Cardinal de Lorraine & à S. André, mais on ne seroit pas fâché de recouvrer encore quelques pièces authentiques qui pussent décharger de plus en plus ces Seigneurs : sans quoi il restera toujours un fonds de soupçons que des conjectures, même raisonnables, ne peuvent dissiper.

Il étoit nécessaire d'ajoûter beaucoup de choses au Regne de Charles IX. parce que les évènements & les personnages de ce temps-là sont très-propres à piquer la curiosité des Lecteurs. Le P. Griffet donne ici des observations sur dix points d'Histoire & de Critique ; il parle *des conférences de Bayonne* entre la Cour de France & celle d'Espagne en 1564 ; *du Duc de*

Guiſe, aſſaſſiné par Poltrot; de la réconciliation des Guiſes avec les Colignys; du maſſacre de la S. Barthelemy; de l'Amiral de Coligny; du Maréchal de Tavannes; du Chancelier de l'Hôpital; de Jean de Montluc, Evêque de Valence; du Maréchal de Vieilleville; de la mort de Charles IX. Nous ne pouvons qu'effleurer quelques particularités.

Les obſervations ſur *le Duc de Guiſe* ſont très-bien. Outre pluſieurs traits hiſtoriques qui n'avoient pas été ſaiſis par le P. Daniel, le nouvel Editeur raſſemble pluſieurs Anecdotes de la vie de ce Prince; *elles peuvent ſervir à faire connoître ſon caractère & les mœurs de ſon ſiècle.* Le P. Griffet raiſonne auſſi très-à propos ſur la proteſtation que fit le Duc, avant que de mourir, *de n'avoir pas été l'auteur du maſſacre de Vaſſy que les Huguenots lui ont tant repro-*

ché. Bayle, dans ſon Dictionnaire, a voulu infirmer cette proteſtation, mais ſa partialité eſt viſible, & ſa manière de raiſonner à ce ſujet eſt pitoyable. De ce que Maimbourg & Varillas ne s'accordent pas ſur ce point, il en conclut que le fait ne mérite aucune croyance; mais ce n'eſt ni à Maimbourg, ni à Varillas qu'il faut s'en rapporter; c'eſt à Brantôme, témoin oculaire & très diſert ſur cette circonſtance des derniers moments du Duc. La diſcuſſion où entre ici le P. Griffet, ne laiſſe aucun lieu à la réplique. Nous pourrions peut-être ajoûter 1° que Belleforeſt, dans ſes *neuf Charles*, rapporte la même proteſtation, ſur l'affaire de Vaſſy, d'après le témoignage d'un Gentilhomme, nommé *Crenay*, qui couchoit ordinairement dans la chambre du Duc de Guiſe, & qui fut préſent à ſa mort. 2° Qu'à bien examiner les deux récits, de Maim-

bourg & de Varillas, on découvre très-diſtinctement qu'ils ne ſe contrediſent point. Nous abandonnons cet examen au Lecteur.

Sur *le maſſacre de la S. Barthelemy*, on trouve ici quantité d'obſervations qui ſuppoſent beaucoup de recherches. L'Editeur porte l'attention juſqu'à ne pas oublier les trois Vers de Stace que le premier Préſident, Chriſtophe de Thou, appliquoit à ce funeſte évènement.

Occidat illa dies ævo, nec poſtera credant
Sæcula : nos certè taceamus & obruta multâ
Nocte tegi noſtræ patiamur crimina gentis.

L'Article de *l'Amiral de Coligny* inſiſte beaucoup ſur la part qu'eut ce Seigneur à l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe. Tous ces faits bien

analyſés forment, contre Coligny, une ſorte de démonſtration morale ; mais les temps étoient très-orageux. *L'Amiral fut déchargé de l'accuſation par un Arrêt du Conſeil. Ainſi la mort du Duc de Guiſe ne fut proprement vengée qu'au maſſacre de la S. Barthelemy* ; mais ce ſont-là de ces vengeances pires encore que le crime qui en eſt cauſe. Le P. Griffet explique, dans la ſuite de ces Obſervations, comment on ſe piqua, pour le ſuccès de cette malheureuſe affaire, d'un ſecret & d'une diſſimulation ſans exemple dans l'Hiſtoire.

Sur *Jean de Montluc, Evêque de Valence*, on obſerve d'abord qu'*étant ſorti de l'Ordre des Jacobins, il fut ſacré Evêque de Valence & de Die en 1553.* C'eſt ainſi que parlent preſque tous les Hiſtoriens d'après Brantôme. D'où il faudroit conclure que l'Hiſtoire

de ce Prélat, par le P. Colombi ſon Apologiſte, manque d'exactitude; puiſque cet Auteur ne le fait point Dominicain avant ſa promotion à l'Epiſcopat : c'eſt même tout le contraire; il le place à Rome, faiſant ſes études dans la Cour de Paul III. & il ne le repréſente, au retour de ce voyage, que comme un Courtiſan tout livré aux intérêts de Catherine de Médicis. Nous nous défions pareillement des preuves de Catholicité que cet Auteur allégue en faveur de Montluc. Le P. Griffet ne l'épargne pas de même; il parle, comme tout le monde, du penchant que témoignoit cet Evêque pour les nouvelles erreurs. Il y a plus; c'eſt que la plûpart des Livres de piété & des Sermons que Montluc donna au public & qui ſubſiſtent dans les Bibliothèques, ſont juſtement ſuſpects à cauſe de quelques façons de parler qu'on y

remarque.

remarque. Nous croyons, par exemple, après quelque attention ſur cette matière, que l'inſtruction, donnée par ce Prélat à ſes Curés pour l'adminiſtration des Sacrements, conſerve trop le langage des Sectaires, ſur-tout en ce qui concerne l'Euchariſtie. On peut voir auſſi, dans la Bibliothèque des Ecrivains de l'Ordre de S. Dominique (Tome II.), les reproches qu'ont eſſuyés les Ouvrages du même Evêque, de la part des Docteurs de Paris. Cette Bibliothèque, au reſte, confirme le récit de Brantôme touchant les premiers engagements de Montluc dans l'Ordre de S. Dominique. Le P. Griffet ne fait pas plus de grace à ce perſonnage ſur ſa conduite & ſur ſes mœurs. Cet homme qui ne parloit que de l'ancienne diſcipline, qui invectivoit fort contre les déréglements de ſes Curés, ſe permit une eſpèce de mariage dans

les formes, & prétendit faire légitimer ſon fils naturel, ſi connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Balagny*. Jurieu dit quelque part de ce Prélat : *Nous ne ſommes pas fâchés que le Calviniſme fût ſon ſeul défaut, & qu'il ne fût ni débauché, ni concubinaire.* Mais, dans les principes & ſelon les Loix de l'Egliſe Catholique, dans le ſein de laquelle Montluc ſe portoit pour Evêque, ſon mariage prétendu n'étoit qu'une *débauche* & un *concubinage*. En finiſſant, il nous ſemble qu'un jugement littéraire ſur les talents de cet homme fameux ne ſeroit point de trop ; il écrivoit très-bien en Latin, & ſes Ouvrages François ſont précis, pleins de force & dans un très-bon langage pour le temps. Quant au manège de Cour & aux intrigues politiques, il fut trop habile pour un Evêque.

Il nous reſte de cette Hiſtoire

les *Obſervations ſur les Regnes de Henri III. & de Henri IV.* avec toute *l'Hiſtoire du Regne de Louis XIII.*

ARTICLE CXIX.

ORDONNANCES DES ROIS de France de la troiſième race, recueillies par ordre chronologique, &c. Par M. Secouſſe, ancien Avocat au Parlement, & Aſſocié de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres. (Tomes IV^e^, V^e^, VI^e^, *in-fol.*) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.*

NOus avions laiſſé ce grand Recueil après le troiſième Volume, bien réſolus de le reprendre & de le ſuivre juſqu'au bout. Mais une multitude d'autres objets, & la néceſſité de lire ces *in-fol.*

dans toute leur étendue, ont retardé notre marche. Nous entrons dans le quatrième Tome, mi-parti entre le Roi Jean & Charles V. son fils, deux Princes aussi différents pour le caractère que pour la fortune.

Quoique nous soyions assurément très-partisans de l'Ouvrage de M. Secousse, ainsi qu'on a pû le remarquer dans nos deux premiers Extraits, nous ne laissons pas d'être étonnés de deux choses; la première, qu'il n'ait pas pris plus à tâche de nous développer l'esprit de cette multitude infinie d'Ordonnances qui sont émanées de nos Rois; la seconde, qu'il ne se soit pas assuré des caractères de toutes & chacune des années, qui forment le tissu chronologique de ce Recueil, Sur ce dernier Article, par exemple, nous remarquons que le quatrième Volume des Ordonnances débute par une faute: l'Au-

teur marque que l'année 1350 commença le 22. d'Août, & finit le 16. Avril. Il est impossible, dans le Calendrier Julien, que l'année *commence par le 22. d'Août :* aussi M. Secousse se retracte-t-il dans ses additions & corrections mises à la fin du Volume, & il nous avertit de lire le *28. d'Avril, au lieu du 22. d'Août ;* mais ceci est encore une faute, 1° parce que quand l'année commençoit à Pâques, jamais ce commencement ne pouvoit être plus tard que le 25. d'Avril, qui est le dernier terme Pascal ; 2° parce qu'en effet, en 1350, Pâques & le commencement de l'année furent le 28. de Mars, & non le 28. d'Avril.

Autre exemple à la page 112 & à la page 124 de ce quatrième Volume, il est dit que l'année 1353, *suivant du Cange dans son Glossaire, commença le 24. d'Avril ;* cela est vrai, mais du

Cange s'est trompé ; cette année commença le 24. Mars avec le jour de Pâques qui tomboit ce jour-là. Les deux fautes que nous venons de remarquer, doivent engager tous les Lecteurs de cet Ouvrage à bien vérifier les dates, surtout celles qui sont prises sur le Glossaire de du Cange, personnage très-habile, mais non-infaillible.

Quant à l'Esprit des Ordonnances de nos Rois, nous reconnoissons que, dans les Préfaces de M. Secousse, il y a des éclaircissements qui touchent, en quelque sorte, cette matière : par exemple, en lisant cet immense Recueil, on trouve à tout instant des Ordonnances, pour diminuer le nombre de feux qu'on comptoit autrefois dans les Villes ; & M. Secousse, à la tête de son sixième Volume, rend raison de cette Police contraire en apparence aux intérêts

du Gouvernement. C'eſt que pluſieurs Villes, privées d'une partie de leurs habitants durant les guerres, ſupplioient le Roi de diminuer le nombre de leurs feux, afin que les ſubſides qui ſe levoient ſur chaque *feu*, fuſſent plus tolérables. On conçoit, en effet, qu'une Ville diviſée en cinquante feux au lieu de cent qu'on y comptoit auparavant, ſe trouvoit ſoulagée tout-d'un-coup de la moitié des impoſitions. Mais comme les temps étoient fâcheux & que le Gouvernement étoit d'ordinaire très-à-l'étroit pour les Finances, les Villes qui obtenoient des diminutions de feux, recevoient ordre en même temps de payer une certaine ſomme au Tréſor Royal : ce qui formoit une maſſe d'argent comptant, qu'on eſtimoit être d'une grande reſſource dans le beſoin, quoiqu'au fonds l'Etat perdît beaucoup à cette convention. M. Se-

cousse donne véritablement l'Esprit de ces Ordonnances sur les *diminutions de feux*.

Il explique de même très-bien, dans la même Préface du Volume VI^e, les motifs & les raisons qui déterminerent le sage Roi Charles V. à faire des dispositions pour la Tutèle & le Gouvernement de son fils encore mineur. Nous pourrions encore citer d'autres exemples de l'attention qu'apporte le même Auteur, pour faire connoître la cause & l'esprit de quelques autres Loix ; mais à la lecture suivie de tous les détails compris dans ces grands Volumes, on s'apperçoit aisément que les Observations historiques, politiques, philosophiques pouvoient être plus multipliées. Nous produisons deux exemples pour faire bien concevoir notre pensée.

1. On trouve à la page 112 du quatrième Volume une Ordon-

nance, *qui porte que les Appels des Juges du Duché de Bretagne seront d'abord portés devant les grands jours ou Parlement de ce Duché, & que les Appels de ce Parlement seront portés au Parlement de Paris.* Cette Loi est répétée d'après les dispositions déja faites par les Rois Philippe le Bel, Louis Hutin, Philippe le Long & Philippe de Valois : dispositions qui auroient pû donner lieu à des éclaircissements historiques sur la nature & les caractères de l'ancienne mouvance de Bretagne. On voit, par ces Ordonnances, que les Ducs de cette Province, bien loin de disputer la suzeraineté à nos Rois, leur demandoient même comme une sorte de grace que les causes de leurs sujets fussent portées en dernier ressort à la Cour du Roi ; mais on remarque aussi que cette grace ayant été une fois accordée, ces Ducs prétendoient

en jouir ſans préjudice de leur Juriſdiction. Sur quoi nos Rois conſentoient à ne recevoir les Appels des Bretons que quand le Tribunal des grands-jours ou du Parlement de Bretagne auroit jugé, c'eſt-à-dire qu'il fut convenu qu'on n'appelleroit point des Sénéchaux de cette Province au Parlement de Paris, ſans avoir paſſé par le Tribunal des grands-jours ou Parlement de Bretagne. Et c'eſt ainſi, ſans doute, que fut entendu un Article du Traité conclu, long-temps après, entre le Roi Louis XI. & François Duc de Bretagne: Article qui portoit que le *Duc & ſes Sujets devoient obéir en reſſort au Parlement de Paris.* Au reſte, les Ordonnances, dont on vient de parler, établiſſent, ce ſemble, une différence entre la vaſſalité des Ducs de Bretagne & celle des autres Pairs du Royaume. Philippe le Bel, par exemple, déclare que

le Duc de Bretagne ne peut être traduit par ſes ſujets à la Cour du Roi ; or il n'en étoit pas de même du Duc de Guyenne, puiſqu'Edouard, Prince de Galles, non-obſtant ſa qualité de fils du Roi d'Angleterre, fut traduit à la Cour du Roi Charles V. par le Comte d'Armagnac, le Sire d'Albret & d'autres Seigneurs de Gaſcogne. Les Amateurs de notre Hiſtoire conviendront ſans peine qu'un point de cette conſéquence méritoit d'être éclairci dans une Edition complette, raiſonnée, ſavante & inſtructive des Ordonnances des nos Rois.

2. On a, en divers endroits de ces Volumes 4[e], 5[e], 6[e], des Ordonnances contenant pluſieurs privilèges accordés aux Marchands Caſtillans, Portugais, Italiens qui commerçoient alors dans le Royaume. Et dans les clauſes de ces privilèges, on remarque un fonds de

politique qui, malgré la barbarie prétendue de ces temps-là, l'emporte ſur tout le rafinement de nos principes. Voici des exemples : il eſt marqué dans quelques-unes de ces Loix, que ſi les Puiſſances reſpectives, comme la France & la Caſtille, viennent à entrer en guerre l'une contre l'autre, on ne pourra néanmoins arrêter les Caſtillans, ni ſaiſir leurs biens, ſi ce n'eſt pour délits par eux commis ; que ces Marchands pourront ſortir du Royaume en toute ſûreté, eux & leurs effets, même en temps de guerre ; qu'on entretiendra, pour la facilité de leur Commerce, le Port de Harfleur, avec les Chauſſées, les Quais, les Feux ou Fanaux, ſans qu'ils ſoient obligés de payer aucuns droits pour cet entretien ; que s'ils viennent à mourir en France, tous leurs biens ſeront conſervés à leurs héritiers &c. Toutes les autres diſpoſitions de

ces Ordonnances appropriées au Commerce & destinées à en avancer le progrès, mériteroient d'être transcrites ici ; & ce corps entier de réglements si sages ne devroit point se trouver dans un recueil de législation, sans être accompagné de vuës savantes & d'observations patriotiques.

Dans ces derniers temps, on a fait voir, par de beaux discours, combien il seroit avantageux aux Etats de ne point envelopper le Commerce & les Commerçants, le Négoce de Terre & de Mer, dans les guerres qui naissent entre les Puissances de l'Europe. On a dit que la guerre devoit être faite à des Soldats & non à des Marchands ; qu'il seroit beau de laisser l'industrie agissante des peuples se partager, en tout temps & en tous lieux, les biens que la Providence répand dans cet univers &c. Or ce systême qui contient tant de

bonne Philoſophie, étoit non-ſeulement connu du Roi Charles V. mais ce grand Prince, la meilleure tête de ſon ſiècle & peut-être encore de pluſieurs décades de ſiècles, en avoit fait une loi formelle & expreſſe. Quel coup-d'œil pour quelqu'un qui étudie les citoyens dans leurs actions, & les Monarques dans leurs Loix!

Nous convenons qu'il y a, dans ce Recueil, beaucoup d'Ordonnances dont il ſeroit inutile & frivole de rechercher les motifs & l'eſprit : combien d'exemptions particulières, de privilèges accordés peut-être trop libéralement, de ſauve-gardes obtenues par importunité ou à prix d'argent, de changements de monnoies, multipliés par le malheur des circonſtances! &c. Des diſpoſitions de cette eſpèce ſe manifeſtent trop d'elles-mêmes, inſtruiſent peu la poſtérité & ne peuvent ſervir

d'exemples aux Législateurs. Mais nous croyons assez connoître cette grande & belle compilation, pour assurer qu'elle présente mille instructions utiles, tantôt sur ce qui concerne la Jurisprudence, tantôt dans la partie des Arts & des Métiers, tantôt en fait d'arrangements pour la réunion des domaines aliénés, pour l'extinction des dettes de l'Etat, pour le recouvrement des subsides, pour la conservation du bien des mineurs, pour l'entretien des exercices militaires &c. Charles V, le moins Guerrier par lui-même & le plus redoutable des Rois par ses Conseils & par ses Généraux, ne vouloit pas que ses Sujets perdissent leur temps aux jeux de Dez, de Dames, de Quilles, de Billard, de Pallet; il leur enjoignoit de *s'exercer & habiliter en fait de trait d'Arc ou d'Arbaleste, ès beaux lieux & places convenables*, le tout pour

le bon état, sûreté & défense de son Royaume, de la chose publique & de ses Sujets. Ce Prince encore n'attendoit pas les besoins de son peuple pour le soulager. Il avoit appris qu'après la guerre d'Espagne, le Prince de Galles, Edouard, alloit retourner en Guyenne avec *les gens des Compagnies*; c'étoient ces brigands qui avoient déja désolé le Royaume, & qui, sans emplois, ne pouvoient manquer de reprendre leur train de vie, de piller les villes & les campagnes; Charles prévint l'orage par une Ordonnance où tout est médité, arrangé, préparé pour obvier aux désordres des Compagnies; & cette Loi fut portée dans une assemblée générale des trois Ordres de l'Etat. Nous ne finirions pas sur les traits de sagesse, dont toute la législation de ce grand Roi est remplie; & nous répétons qu'un précis ou un tableau de tant de choses infini-

ment précieuses & communément négligées par les Historiens, feroit un plaisir sensible à des Lecteurs qui tâchent encore de réclamer contre la frivolité de notre Littérature moderne. Revenons cependant au travail de M. Secousse.

Il consiste, comme nous l'avons déja remarqué, en trois choses très-estimables, savoir 1° des Préfaces instructives sur quelques points particuliers contenus dans les Ordonnances, comme *Amortissements*, *Monnoyes*, *Etats-Généraux*, &c. Il y a, dans la Préface du sixième Volume, un fort bon *Mémoire historique & critique sur quelques changements arrivés au commencement du Regne de Charles VI. pendant les années 1380, 1381, 1382.* Comme nous réservons, pour un autre Article de notre Journal, les Ordonnances de Charles VI, nous dirons alors

quelque choſe de ce Mémoire hiſtorique.

Le ſecond caractère du Recueil de M. Secouſſe eſt l'explication du Texte, ſoit en ce qui regarde la Lettre ſouvent corrompue, ſoit en ce qui touche la Partie hiſtorique, géographique ou légale des Ordonnances. Tout cela s'exécute par des Notes au-bas de chaque page ou dans les marges. M. Secouſſe étoit fort inſtruit des façons de parler de nos Ancêtres & du ſtyle des Chartres ; c'eſt ce qui lui donne la facilité d'éclaircir les ténèbres de cette barbarie. Les hommes qui ſe conſacrent à ce travail, ſont comme Hercule qui évacuoit les étables d'Augias, ou comme Saturne qui dévoroit des cailloux. Les beaux eſprits mépriſent une occupation ſi laborieuſe ; mais l'amour du bien public eſt l'ame de ces entrepriſes. Il ne faut pas croire que les Savants, tels

ue M. Secouſſe, s'aveuglent ſur la dureté de leur profeſſion. Voyez, à la tête du Dictionnaire de du Cange, maître & modèle en ce genre d'études, la belle Planche qui repréſente la bonne & antique Latinité toute éplorée & couchée ſur les débris de la magnificence Romaine ; c'eſt l'expreſſion des ſentiments de l'Auteur : il regretoit la perte des monuments qui avoient illuſtré les beaux ſiècles, & il ne ſe jettoit qu'en déſeſpoir de cauſe dans les profondeurs de la barbarie, pour y démêler quelques curioſités utiles à l'Hiſtoire.

Enfin M. Secouſſe excelle dans ſes Tables compoſées en forme de réſultats : on y voit l'Abregé des Ordonnances : ce qui n'empêche pas l'Auteur de placer encore des *Sommaires* à la tête de celles qui comprennent pluſieurs Articles de Réglements. C'eſt l'uſage ſeul qui peut faire connoître tout le prix

de ces Tables & de ces Sommaires.

Nous ne pouvons quitter cet important Ouvrage ſans jetter encore un coup-d'œil ſur nos Volumes IV^e^, V^e^, VI^e^. C'eſt par cette légère & rapide inſpection que nous terminerons notre Extrait.

TOME IV. page 46, M. Secouſſe place une Note très-judicieuſe. Il avoit été trompé dans deux de ſes conjectures ſur des Textes corrompus ; c'eſt ce qui le dégoûta de conjecturer dans la ſuite ; c'eſt ce qui lui fit prendre la réſolution d'avouer plutôt ſon ignorance dans les cas d'obſcurité, que de hazarder des explications qu'on pourroit toujours très-légitimement taxer d'incertitude ou même de fauſſeté.

Page 125, il ſe trouve ici des *Statuts pour les Eſpingliers de Paris* ; & dans le premier, une diſpoſition aſſez ſingulière, qui eſt

ie, pour le profit & l'avancement du métier, tous doivent cesser leur travail à l'heure de Complies pendant toute l'année; la même chose est ordonnée plus bas sous peine d'amende. Les Curieux desireroient pénétrer la raison de cette Ordonnance, & M. Secousse n'en dit rien, peut-être encore pour éviter les dangers inséparables des conjectures. On peut croire, ce semble, que la petitesse des Ouvrages propres de ce métier, exigeant le grand jour, on ne voulut pas permettre que le travail fût poussé dans la nuit, de peur que la marchandise ne fût mauvaise. Il faudroit consulter sur ce point les gens de la profession, & il en est de même de plusieurs autres traits concernant les divers métiers dont il est souvent parlé dans les Ordonnances. M. Secousse a eu quelquefois cette attention; elle ne peut être trop recom-

mandée pour la perfection de ce grand Recueil.

Page 499, Charles V. défend à toutes perſonnes d'exercer la Chirurgie, ſans avoir été examinées par les Maîtres Chirurgiens-Jurés. Ce Prince avoit extrêmement à cœur le progrès de cet Art. Il donne aux Chirurgiens les titres de *Maîtres*, de *Licentiés*, de *Bacheliers*; il les exempte de faire la Garde, comme les autres Bourgeois, aux Portes de Paris &c. Cependant une des attentions du même Monarque fut de pourvoir au ſoulagement des plus pauvres d'entre ſes ſujets; & c'eſt pour cela que, dans pluſieurs Ordonnances qui font partie de ce Recueil, on voit les Barbiers autoriſés à exercer la petite Chirurgie, à panſer *toutes manières de cloux, boſſes*, & plaies non-conſidérables; *attendu que les poures gens* ne pourroient avoir reçours aux

Chirurgiens-Jurés, qui ſont *gens de grand eſtat & de grand ſavoire.*

TOME V. page 100, on lit la Bulle d'un Pape, nommé *Gregoire*, qui défend de jetter l'excommunication ou l'interdit ſur les terres du Roi ſans un ordre ſpécial du Saint Siège. Il s'agiroit de ſavoir quel eſt-ce *Pape Gregoire ?* M. Secouſſe conjecture que c'eſt Gregoire IX. & que la Bulle rappellée ici par Charles V. étoit originairement adreſſée à S. Louis. Mais voici une difficulté, & nous la propoſons d'autant plus volontiers que ce Recueil d'Ordonnances ne pouvant ſe perfectionner ſans l'exactitude la plus ſcrupuleuſe des dates, il eſt bon, en cette matière, d'entendre toutes les obſervations de la Critique. La Bulle eſt datée d'Orviète le 24. Mars, & la premiére année du Pontificat de ce Pape Gregoire : M. Secouſſe

convient de ces Articles. Or Gregoire IX. fut élu le 20. Mars 1227, & le 23. étant encore à Rome, il annonça sa promotion par des Bulles à tous les Princes de l'Europe, & le IX. d'Avril suivant, qui étoit le jour de Pâques, il fut couronné dans la même Ville : on ne voit point-là de séjour à Orviète ; mais quand il y auroit séjourné dans cet intervalle, peut-on croire que, dès le 24. de Mars jour de son arrivée, puisqu'il étoit à Rome le 23, il ait expédié la Bulle en question ? & le même Pape auroit-il pû dire, dans cette même Bulle, qu'elle étoit expédiée en conséquence des *suppliques* qui lui avoient été présentées par le Roi de France ? Un Pape élu à Rome le 20. de Mars, peut-il avoir reçu les suppliques d'un Roi de France avant le 24. du même mois, & ce jour-là même peut-il être celui où la grace soit expédiée ?

Nous

Nous ſommes donc perſuadés que ce Pape *Gregoire* n'eſt point *Gregoire IX.* mais nous ne déterminons pas quel *Gregoire* ce peut être.

Page 564 & ſuiv. On voit, en cet endroit des Ordonnances, l'accueil que le Roi Charles V. fait aux habitants de la Rochelle, des Iſles de Ré, d'Oleron, d'Aix &c. qui s'étoient remis, depuis peu, ſous ſon obéiſſance en ſecouant le joug des Anglois. Il accorde la Nobleſſe aux Maire, Echevins & Conſeillers de la Rochelle, & une multitude de très-beaux privilèges aux habitants de cette Ville : il fait également des avantages conſidérables à ceux des Iſles de Ré & d'Aix qu'il dit s'être ſi *bénignement retournés* vers ſon obéiſſance. Quant à l'Iſle d'Oleron, il l'unit inſéparablement au domaine de la Couronne, *ſi que jamais n'en ſoit, ou puiſſe être diviſée ou ſéparée, pour quelconque cauſe,*

couleur ou occasion que ce soit.

TOME VI. Ce Volume est orné d'une belle *Table, contenant les prix du marc d'or & d'argent, en œuvre & en billon, le nom des espèces, leur loi, leur poids, taille & valeur, depuis le commencement de la troisième race jusques & compris l'année 1382.* Cet Ouvrage, ainsi qu'un petit Mémoire qui le précéde, est d'un ami de M. Secousse, lequel a la modestie de ne vouloir pas être nommé. Il faut suivre le plan & l'exécution de ce travail qui suppose bien de l'attention, de l'exercice; de la combinaison & du calcul. Il y a onze colonnes dans cette Table; en y ménageant une douzième, pour faire voir, au coup-d'œil, le rapport de ces monnoies anciennes avec celles d aujourd'hui, on n'auroit pas fait une chose bien savante, mais le public auroit sû gré à l'Auteur de sa complaisance. En toute

affaire, on veut voir promptement des résultats qui se concilient avec les usages présents.

Page 26 & suiv. C'est la célèbre Ordonnance de Charles V. qui fixe la majorité des Rois à l'âge de quatorze ans. Cette Loi précieuse & vénérable a été copiée par M. Secousse sur un des Originaux qui font partie du Trésor des Chartres. Nous disons *un des Originaux*, parce qu'il y en a trois revêtus de leurs sceaux & très-bien conservés. La date est du mois d'Août 1374, mais la publication, dans le lit de Justice que tint Charles V. au Parlement, n'est que du 21. de Mai 1475. Le Roi, dans cette auguste cérémonie, étoit accompagné du Dauphin son fils aîné, du Duc d'Anjou son frère, de plusieurs Princes du sang, de douze tant Archevêques qu'Evêques, du Recteur & des Députés de l'Université, de plusieurs membres de

l'Eglise de Paris, des principaux Magistrats & d'une multitude de Seigneurs. Le style de cette pièce est un peu plus soigné que celui des Actes ordinaires de ce temps-là, mais on y remarque toujours de la gêne, de l'affectation & des vestiges très sensibles de la barbarie régnante. Le fonds des choses en est néanmoins excellent, & les raisons qui s'y trouvent déduites, sont bien dignes du grand Roi auquel est dûe une disposition si sage. *Si les Monarques*, dit-il dans un endroit, *se portent volontiers à protéger les particuliers dans leur minorité & à leur accorder des dispenses d'âge, pour qu'ils puissent disposer de bonne heure de leurs biens ; à combien plus juste titre ne doit-on point user de la même indulgence envers les enfants des Rois ; les périls de leur minorité étant plus grands, & les besoins des peuples plus pressants.*

Page 40 & ſuiv. Ordonnances très-remarquables par rapport à la fabrication des Eſpèces en Bretagne. Le Roi Charles V. agit ſur cela en Maître abſolu. Il ordonne au Général-Maître de ſes Monnoies d'en faire fabriquer à Rennes, à Nantes, à Vannes, d'y mettre autour de l'Ecu de Bretagne, *Moneta Britanniæ*, au-lieu de *Johannes Dux Britaniæ*; d'établir, dans le pays, des Gardes, Changeurs & autres Officiers de Monnoies; ordre en même temps à tous Capitaines, Baillis, Prévôts, Chaſtelains de la Duché de Bretagne, de faire jouir ledit Général des Monnoies de tous ſes droits & privilèges. Le Roi ne nomme pas même le Duc de Bretagne, ſi ce n'eſt, comme on vient de le voir, pour ordonner que ſon nom ſera ſupprimé du type des Monnoies.

Page 222 & ſuiv. Réglement général ſur les Eaux & Forêts:

Morceau très-digne d'attention, & qui a ſervi de modèle à quantité d'autres Ordonnances poſtérieures ſur le même ſujet. En ce temps-là, comme aujourd'hui, on voloit, on pilloit, on détérioroit les bois du Roi. Charles V. détaille tous les ſubterfuges de la cupidité, & il tâche de lui donner un frein. C'eſt ce qu'il faut ſuivre dans ce Volume, ainſi qu'une multitude d'autres Ordonnances dont la nomenclature ſeule nous meneroit trop loin. *Nous parlerons dans un dernier Extrait des Volumes VII. VIII. IX.*

ARTICLE CXX.

COLLECTION ACADÉMIQUE, composée des Mémoires, Actes ou Journaux des plus célèbres Académies & Sociétés littéraires étrangères, des Extraits des meilleurs Ouvrages périodiques, des Traités particuliers & des Pièces fugitives les plus rares, concernant l'Histoire Naturelle & la Botanique, la Physique expérimentale & la Chymie, la Médecine & l'Anatomie, traduits en François & mis en ordre par une Société de Gens de Lettres. (Tome IV^e de la Partie étrangère, & le premier Volume de l'Histoire Naturelle séparée.) *A Dijon, chez François Desventes, &c. A Paris, chez Jean Desaint & Charles Saillant, &c. Louis-Novembre*, 1757. C6 iv

Etienne Ganeau, &c. Pierre Guillyn, &c. (*In*-4°. pages 605, ſans y comprendre l'Avertiſſement & la Table des Matières.) M. DCC. LVII.

LE véritable but de cette Collection, *nous dit l'Editeur dans ſon Avertiſſement*, c'eſt d'épargner du temps, des recherches, du travail & de la dépenſe aux gens de Lettres. Par les premiers Volumes que nous avons annoncés, on connoît la méthode dont les Collecteurs ont fait uſage : en avançant on la perfectionne, ſans ſe départir de l'ordre chronologique auquel on s'eſt aſtreint. Cette méthode ne peut être abſolument parfaite : mais, en ce genre de travail, comme en beaucoup d'autres, il y a toujours des défectuoſités inévitables. La Critique néanmoins en tire des objections; l'Editeur ne ſe les diſſimule pas,

il y donne des réponſes qui déve-loppent & juſtifient le plan qu'il s'eſt formé.

Nous ſommes toujours ſurpris de ce que, ſans y être néceſſité par la nature de ſa Collection, l'Editeur ſemble nous ramener en-core au ſyſtême des molécules orga-niques, & de la matière vivante. En le reproduiſant ſans ceſſe & ſi gratuitement, il auroit dû détruire les batteries qu'on a dreſſées contre cette hypothèſe, ou plutôt fermer les brèches qu'on y a faites. Ne devroit-il pas craindre qu'en Phy-ſique il n'en ſoit de ce ſyſtême, comme de tant d'autres, qu'il traite de *préjugés qui jettent des reflets infidèles ſur les objets obſervés?* Ne pourrions-nous pas compter au nombre de ces *reflets*, cet *art de faire des monſtres*, ce *moyen de produire des eſpèces nouvelles, ou de fondre pluſieurs eſpèces en une ſeule*, cet *art par lequel*

l'homme pourroit augmenter ſa puiſſance ſur les individus, & étendre ſon empire juſques ſur les eſpèces? Ces idées, ces projets que l'Editeur hazarde avec complaiſance, & qui ne ſont tolérables que dans l'hypothèſe qu'il adopte, ſont-elles autre choſe que de flatteuſes promeſſes dont on nous repaît pour nous faire goûter de trompeuſes illuſions? *Cette loi cachée qui dirige tout le déſordre des irrégularités apparentes*, & dont on nous propoſe la recherche comme un moyen *pour perpétuer les irrégularités avantageuſes, détruire, à la ſource, les irrégularités nuiſibles, & perfectionner non-ſeulement l'eſpèce humaine, mais encore toutes les races d'animaux que l'eſpèce humaine employe à ſes beſoins & à ſes plaiſirs*, cette loi myſtérieuſe eſt-elle différente de la loi qui préſide au cours régulier de la nature? Ces

vuës qui devroient tourner au décri du ſyſtême d'où on les fait éclore, on nous les découvre comme des avantages qui pourroient augmenter notre puiſſance dans le monde: mais ne ſont-elles point des artifices plutôt pour étendre le regne du ſyſtême parmi les Philoſophes, que notre empire dans la nature?

Les ſources d'où l'on a tiré les matériaux qui rempliſſent ce Volume, ſont 1° les Tranſactions Philoſophiques depuis l'année 1665 juſqu'à l'année 1683; 2° les Ephémérides des Curieux de la Nature d'Allemagne depuis l'année 1670 juſqu'à l'année 1686; 3° le Journal Littéraire de l'Abbé Nazari; 4° Les Mémoires de l'Académie de Coppenhague; 5° les Œuvres de Sténon, de Rédi & de Willis. Ce Volume eſt plein de deſcriptions & d'obſervations anatomiques ſur toutes ſortes d'animaux:

une des plus curieuſes découvertes en ce genre, c'eſt l'Analogie qui regne entre les veines des plantes & celles des animaux, c'eſt l'exiſtence de cette Analogie démontrée dans toutes les plantes, *ſans en excepter même le champignon*; on l'obſerve juſques dans la partie la plus ſimple de la plante qui eſt la feuille : » Les veines, *dit* » *M. Liſter*, accompagnent toutes » les nervures, & ſe diſtribuent » dans toutes les parties de la » feuille, ſuivant les ramifications » de ces nervures, & forment avec » elles une eſpèce de filet. « Mais il ne détermine point encore *ſi c'eſt par inoſculation, ou par le ſimple contact.* Tout ce qu'il affirme c'eſt qu'en coupant une feuille tranſverſalement, la fibre ou nervure du milieu, par exemple, paroît rendre une groſſe goutte d'un ſuc laiteux, qui en ſort comme ſi c'étoit d'une ſeule veine, quoi-

qu'au microſcope on voie *clairement* pluſieurs veines contribuer à la formation de cette goutte &c.

A la page 38[e], on nous rapporte une expérience dont il paroît qu'on pourroit tirer une méthode utile pour la culture des pommiers : c'eſt une façon d'en ſemer les pepins, d'en greffer l'arbriſſeau & de le tranſplanter tellement qu'un *pommier venu de ſemence, donne du fruit parfaitement mûr au bout d'un an & demi.*

Dans un autre endroit (page 163) nous liſons un phénomène aſſez ſingulier : au mois de Mars, on avoit planté quelques boutures de vigne, pour faire un berceau dans un jardin : à la plus foible, on donna pour ſoûtien un bâton de bouleau deſſéché, épais de trois pouces, & coupé depuis plus de ſept mois : au bout de deux mois, tous les autres ceps avoient des feuilles ſur leur premiére pouſſe;

mais celui qui étoit appuié, pouſſoit ſi lentement qu'on en déſeſpéroit : enfin on apperçut une pouſſe de vigne ſortir du bâton de bouleau : elle s'éleva à la hauteur de deux pouces, & ſe chargea de douze ou quinze petites feuilles ; mais *trois mois & demi après les feuilles ſe flétrirent & tomberent deſſéchées.*

On publie ici quelques autres découvertes qui intéreſſent encore de plus près l'humanité. Dans les forêts d'Ecoſſe, il croît, en abondance, une certaine herbe qui a la vertu d'étancher le ſang & de guérir les bleſſures ; les bêtes fauves étant bleſſées, vont ſe coucher ſur cette herbe, & y trouvent leur guériſon. M. le Chevalier Makenzie, qui rapporte ce fait, en ayant été inſtruit par les Gardes des Bois, prit une certaine quantité de cette herbe : avec de la cire & du beurre il en fit une emplâtre :

il l'appliqua ſur des coupures légères, elle les fit diſparoître ſur le champ; mais il n'a oſé eſſayer ſur des bleſſures plus profondes un remède dont la vertu eſt ſi prompte & ſi efficace. Depuis il a découvert le nom de cette plante qu'il ignoroit alors : c'eſt l'Aſphodèle que Johonſton appelle *Aſphodelus Lancaſtriæ verus*, (page 78.)

Le remède qu'on enſeigne ici contre la morſure de la vipère, paroît également heureux & facile: » Il conſiſte à appliquer pluſieurs » fois un fer rouge à une certaine » diſtance de la plaie faite par la » vipère; ce fer attire tout le venin, » & Boyle a guéri de la ſorte plu- » ſieurs perſonnes. «

Les Obſervations de Rédi ſur les animaux vivants qui ſe trouvent dans les animaux vivants, forment, dans cette Collection, un morceau très-important & très-étendu : nous n'en extrairons que

quelques remèdes pour les maladies des vers, auxquelles les enfants ſont ſi ſujets. Les remèdes qu'on leur adminiſtre, ſont ordinairement aſſez dégoûtants, & ne ſont pas toujours ſouverains : la plûpart n'ont pas ſoûtenu leur réputation dans les épreuves que Rédi en a faites. En voici quelques autres qui ont eu le ſuccès le plus prompt & le plus heureux. 1° Dans un vaiſſeau de verre, une demi-once de poivre pulvériſé avec ſix onces d'eau commune : 2° Une aſſez grande quantité de ſucre rafine, diſſoute dans de l'eau commune : 3° Un mêlange de deux onces de Sirop violat-purgatif, & de deux onces d'eau commune : 4° Dans une certaine quantité d'eau commune, diſſoudre du ſel commun des Salines de Volterre, autant qu'il peut s'y en diſſoudre naturellement, & juſqu'à ce que le ſel reſte au fond du vaiſſeau dans une forme

oncréte : à cette eau filtrée, refroidie & ſalée, on mêle une égale quantité d'eau pure ſans que le remède en ſoit moins prompt, ni moins efficace : 5° L'eau de la fontaine *Teſtucio*, dont la ſource eſt dans la Vallée de Nievole en Toſcane, près du Mont Catini. » Cette » eau, *ajoûte Rédi*, eſt un ſpéci» fique sûr contre les diſſenteries, » remède unique & ſi efficace qu'on » ne voit preſque perſonne mourir » à Florence de la diſſenterie. « Il en certifie encore le *grand* ſuccès dans les jauniſſes, les coliques bilieuſes, les maladies hyſtériques &c. Le tranſport ne lui fait rien perdre de ſa vertu. 6° L'eau de fleurs d'orange diſtillée, l'eau roſe, l'eau de fleurs de myrthe font auſſi mourir les vers en peu d'inſtants, *& ſont très-contraires aux inſectes, ſoit aquatiques, ſoit terreſtres.* 7° Le miel d'Eſpagne

détrempé dans un peu d'eau commune. *

Sur le témoignage d'un ancien Miſſionnaire, on nous atteſte (page 550) qu'au Bréſil le remède le plus uſité pour les bleſſures, eſt le ſuc de tabac frais, ou de feuilles de tabac. On vante auſſi la vertu de ces feuilles contre la gangrêne qui ſurvient dans les plaies : Rédi n'en fait ici aucune mention.

Dans le cours de cette Collection, on rencontre une foule de merveilles naturelles, qui, ſi elles n'impoſent pas à tous les Lecteurs la néceſſité de les croire, amuſeront au moins la curioſité de ceux qui ont un certain attrait pour tout ce qui leur paroît plus rare & plus extraordinaire : par exemple, des

* Il faut ſe ſouvenir que tous ces remèdes n'ont été éprouvés que contre des vers vivants, après qu'on les avoit tirés du corps humain.

œufs couvés par une poule *blanche* qui deviennent lumineux pendant la nuit ; une bergeronnette qui, sur un rocher, prenoit de l'eau de mer dans son bec, & se la séringuoit en forme de clistère, pour percer une pustule qui fermoit entièrement le passage des excréments ; dans les Isles de Féroe, * un jeune corbeau blanc qui apprit facilement à parler quand on lui eut coupé le sifflet &c. Dans les mêmes Isles, le corbeau est toujours en guerre avec la *lunde* : c'est un oiseau un *peu plus gros* qu'un pigeon : son bec est fort & crochu.
» Dès que le corbeau approche,
» la lunde prompte, comme un
» éclair, le saisit à la gorge avec
» son bec & lui serre la poitrine
» avec ses oncles, afin qu'il ne

* Ces Isles sont au Nord de l'Ecosse au 62. degré de latitude, & appartiennent au Roi de Dannemark.

» puiſſe lui faire de mal, mais qu'il » cherche ſeulement à s'envoler; » cependant elle le tient toujours » ferme juſqu'à ce qu'il ſoit arrivé » au-deſſus de la mer ; alors elle » ſe laiſſe tomber avec lui, & l'é- » trangle dans l'eau. « Parmi les merveilles dont nous parlons, on n'a pas oublié les glaces d'Iſlande, qui ſervent de voiture aux ours pour paſſer & repaſſer dans cette Iſle : ſur ces glaces flottantes, ces ours vont du Groenland en Iſlande exercer de grands ravages pour appaiſer leur faim dévorante. Une propriété ſingulière qu'on attribue ici à ces glaces, c'eſt de rendre aveugles les merlans qui en *approchent de trop près*.

Les exemples dont on ſe ſert ici pour prouver *la ſagacité de* l'odorat ſont ſi ſinguliers que, pour leur concilier quelque créance, on n'a pas manqué de citer l'aveugle d'Utrecht, qui diſcernoit les cou-

eurs au tact ; le fameux Mamurra, dont parle Martial, lequel n'avoit besoin que de consulter son nez, pour savoir si le cuivre qu'on lui présentoit, étoit de Corinthe ; les Marchands Indiens qui ne faisant que sentir une pièce de monnoie, *décident sûrement de son titre, sans pierre de touche, sans balance & sans eau-forte*, & qui, si c'est une espèce de cuivre recouverte d'une feuille d'argent, reconnoissent la fraude par le seul odorat. Quand on est instruit & convaincu de la vérité de ces faits, on ne doit pas être tenté de contester celui d'un Religieux de Prague, qui, lorsqu'on lui donnoit quelque chose à sentir, *distingoit au nez avec autant de certitude que le meilleur chien, à qui elle appartenoit, ou par qui elle avoit été maniée.* L'odorat des guides, dont on se sert dans les déserts de l'Arabie, nous paroît

encore plus exquis : *ſeulement en mettant le nez contre terre & en flairant le ſable, ils connoiſſent à combien de milles on ſe trouve de Babylone.* On nous parle encore d'un ſinge à queuë, dont la ſagacité étoit ſi admirable qu'il diſtinguoit les différentes maladies : il étoit fort attaché à ſa maîtreſſe : quand elle étoit malade, il en étoit inſéparable ; ſi la contagion ſe mêloit à la maladie, il en avoit un preſſentiment qui lui faiſoit abandonner ſa maîtreſſe, & il ne revenoit que quand le danger de la contagion étoit diſſipé. La plûpart de ces phénomènes qui roulent ſur la fineſſe de l'odorat, ſont tirés des Actes de Coppenhague, où Olaus Borrichius les a conſignés ; ils ſeroient fort ſuſpects, ſi ſa Phyſique n'étoit pas plus ſûre que ſa Logique : par exemple, de ce qu'on fait couver à la poule des œufs de canne, il conclut que

s *canards, toutes les bêtes, à* *lus forte raiſon les hommes ont* *:s idées innées.* Nous avons extait cette concluſion d'une des Iotes de l'Editeur. Le même Au:ur Danois explique d'une façon ſſez ſinguliere la formation des ierres : il prétend que l'eau comnune *en eſt la ſeule matière :* plus ette eau eſt *pure*, plus elle eſt ıomogène, plus ſon repos eſt parait; plus auſſi la pierre qu'elle ›roduit, en ſe durciſſant, eſt ſolide k précieuſe. De-là vient, *dit-il*, ju'en briſant de *certains cailloux* *ıoirâtres* qui ſe rencontrent par:out, on trouve *de très-petits* *diamants glacés & comme enchaſſés dans le milieu de ces pierres.* On lira avec plaiſir, dans cette Collection, le ſyſtême qu'il a imaginé, pour expliquer comment ſe forment les pierres dans la terre & dans les corps des animaux.

La Diſſertation de Sténon ſur

les corps ſolides, qui ſe trouvent naturellement contenus dans d'autres corps ſolides; les expériences de Rédi ſur *la génération des inſectes, ſes obſervations ſur les animaux vivants qui ſe trouvent dans les animaux vivants*, ſont trois Articles où l'on reconnoît des Phyſiciens qui ſavent obſerver, réfléchir & raiſonner en grands Maîtres. Sténon & Rédi furent contemporains, & quelquefois compagnons d'études & d'obſervations à la Cour de Florence, dans le temps que cette Cour étoit, ſelon notre Editeur, *le rendez-vous des Savants les plus illuſtres de l'Europe*. L'un & l'autre avoient la vraie méthode d'étudier la nature, le talent d'obſerver ſa marche, & cet heureux génie qui s'ouvre des vuës ſyſtématiques. Rédi a fait ſur les tortues, une découverte extrêmement ſingulière : c'eſt que ces animaux vivent très-long-temps après qu'on

leur a enlevé tout le cerveau, & que les tortues terreſtres réſiſtent plus long-temps aux ſuites de cette opération que les tortues d'eau douce. Fidèle dans le récit de ſes obſervations, ce Naturaliſte n'étoit rien moins que crédule au merveilleux dont tant d'Ecrivains enrichiſſent leurs relations : les erreurs les plus accréditées n'échappent guères au ſoin qu'il prend pour les détruire, à meſure qu'elles embarraſſent ſon chemin. Il relève, par exemple, la crédulité de quelques Auteurs qui diſent » qu'aux environs de Goa, les cor-» nes de bœufs & de moutons qui » tombent ſur la terre, y pouſſent » des racines comme des choux, » & deviennent des plantes ani-» males qu'on arrache de la terre » très-difficilement, & qui repul-» lulent, ſe multiplient & végétent » de nouveau lorſqu'on les a arra-» chées. «

Cependant Borelli assûre qu'il a vû lui-même, en Europe, diverses cornes de moutons, de bœufs & de buffles qui avoient jetté des racines dans la terre. Mais Rédi n'est point disposé à se rendre au témoignage de ce Naturaliste d'ailleurs estimable; il ne fait guères plus de cas de toutes ces singularités que des merveilles publiées par les Chinois, pour vanter les productions de leur pays; telles que ces poissons rouges qu'on pêche dans un certain fleuve, & dont le sang fait marcher sur les eaux, sans y enfoncer, ceux qui s'en frottent la plante des pieds; ces puits de la Province de Xamsi, dont le feu cuit toutes sortes de viandes, ne consume point le bois, se renferme dans des tuyaux & se transporte dans les pays les plus éloignés; ce lac de la Province de Pekin, dont l'eau, qui rougit comme du sang, lorsqu'on y jette une pierre, à la

vertu de transformer en hirondelles vivantes les feuilles des arbres qui sont sur ses bords, lorsqu'elles tombent sur ses eaux ;
» ces poissons écailleux des Mers
» de la Chine, qui au printemps se
» dépouillent de leurs écailles, ac-
» quièrent des plumes & des aîles,
» & s'envolent dans les bosquets
» des montagnes, où ils passent
» l'été & l'automne sous cette for-
» me qu'ils quittent à l'entrée de
» l'hyver, pour reprendre celle de
» poisson & pour habiter de nou-
» veau les mers. « Les Chinois ne sont pas les seuls qui aient débité de pareilles fables. Rédi cite plusieurs contes qu'on lit dans des Auteurs Européens ; entre autres
» cette génération d'oies ou de
» de canards, nommés *Bernacles*,
» qui, au rapport d'une infinité
» d'Auteurs, passent pour être pro-
» duits par les arbres, leurs feuil-

» les ou leurs fruits, ou par les
» coquillages des Isles voisines de
» l'Ecosse & de l'Islande. «

Nous ne croyons pas trop présumer en faveur de la Chine, si nous supposons que les fables en ce genre, qui nous viennent de ce Royaume, n'y ont pas plus de crédit, que n'en ont, parmi nous, celles dont nos Auteurs pourroient enrichir le Recueil Chinois. Les Naturalistes de tout pays ont crû long-temps pouvoir jouir du privilège que s'attribuent les Voyageurs : privilège d'amplifier ce qu'on a vû, de feindre ce qu'on n'a pas vû, & de tromper ceux qui croient qu'en courant le monde ou en faisant quelques observations, on doit avoir tout vû.

Nos Lecteurs ordinaires se contenteront du peu d'exemples que nous avons cités d'après cette immense Collection. Les Curieux d'Histoire Naturelle consulteront

le Livre même ; & remonteront même aux ſources qui paroiſſent indiquées fidèlement.

ARTICLE CXXI.

EXTRAIT DES OBSERVATIONS ſur la Phyſique & les Arts. Lettre à l'Auteur, (in 4°. pag. 20.) A Paris, chez Moreau.

CETTE Lettre eſt un Examen critique des morceaux de Peinture & de Sculpture, qui ont été expoſés cette année au Salon du Louvre. Le principal objet de cette Critique eſt l'Iphigénie de M. Vanloo, Ouvrage ſi magnifiquement préconiſé dans une Brochure dont nous avons dit quelque choſe. Comme il pourroit arriver que ce Tableau eût la fortune de la Tragédie du Cid, dont les Admira-

teurs & les Censeurs ne furent point des gens médiocres, il est beau, pour le progrès & la gloire de l'Art, de voir ce débat, d'en remarquer les caractères & les suites. Nous donnerons donc ici une légère idée des observations qu'on publie contre cette Iphigénie célèbre : nous aurions besoin des avis d'Euripide & de Timanthe, si nous prétendions à la qualité de Juges, mais comme nous nous renfermons dans celle de témoins, ou tout-au-plus dans celle de simples observateurs, nous ne disons que ce qui suit, & si nous le disons mal, il faudra supposer que nous n'avons rien dit.

L'Auteur, très-anonyme de cette Lettre, a connu la *Description* dont nous avons rendu compte dans notre second Volume d'Octobre; c'est l'Ouvrage d'un autre Anonyme : car voilà un des avan-

tages de cette querelle ; on ne voit ſur le champ de bataille que des inconnus, & cela donne la liberté aux Spectateurs d'apprécier leurs coups ; ſans compter qu'eux-mêmes peuvent faire, par ce moyen, tels exploits d'armes qu'il leur plaît : ce combat n'eſt pas comme celui d'Ajax, qui ſe plaignoit de ne ſavoir à qui il avoit affaire durant cette nuit que Jupiter vint mal-à-propos répandre ſur l'armée des Grecs.

C'eſt, ſans doute, en vertu des ténèbres qui le couvrent, que l'Auteur *de la Lettre* traite aſſez cavalièrement l'Auteur de la *Deſcription.* Il l'appelle *fanatique Adorateur* de M. Vanloo ; il le picote dans preſque tous les détails de ſa Critique ; il ne tient pas à lui qu'on ne le regarde comme quelqu'un qui n'eſt ni *homme de Lettres*, ni *homme d'eſprit*, ni *homme d'Art.* Ceci eſt un peu fort, & ſera peut-

être démenti par la découverte qu'on fera tôt ou tard de la plume d'où eſt ſortie cette *Deſcription.* Quoiqu'on puiſſe en dire actuellement, il eſt ſûr que cette plume appartient au moins à un *homme d'eſprit*, & nous déſirerions que le Cenſeur eût mieux obſervé, à cet égard, les régles de l'impartialité, de la modération & de l'urbanité.

Du reſte, nous ne pouvons diſconvenir que ce Critique n'ait auſſi un ton de Connoiſſeur très-eſtimable, & qu'il ne s'exprime dans le vrai goût de l'Art. Si cette Brochure étoit de deux mains, l'une exercée au pinceau, l'autre accoûtumée à écrire, il n'y auroit rien de ſurprenant à la choſe. Tant de Littérature n'entre pas d'ordinaire dans les talents de l'Artiſte, & tant de connoiſſances propres de l'Art ſe rencontrent difficilement dans l'homme de Lettres.

Mais quoi qu'il en ſoit, voilà donc le Tableau de M. Carle-Vanloo en la préſence de notre Obſervateur qui eſt, lui ſeul, plus redoutable que tous les flots de Spectateurs dont le Salon a été inondé, cette année & les années précédentes. Il remarque d'abord, dans cet Ouvrage, les caractères qui ſéduiſent & qui font naître un *enthouſiaſme peu réfléchi* : c'eſt *l'air de déciſion* qui accompagne la touche de ce Maître ; c'eſt la *ſûreté* des contours, *la marche cadencée des groupes, le beau déployé du tout enſemble*, la *couleur généralement animée.*

Notre Cenſeur loue, dans M. Vanloo, *la réſolution de ſa forme générale*, & *la facilité de ſon exécution*, mais il lui diſpute *le mérite qu'on lui ſuppoſe du côté de la couleur & du génie.* Ce Peintre a de *belles couleurs*, de *beau rouge*, de *beau bleu*, & non *une*

belle couleur qui est toujours *la couleur vraie*, la couleur de la nature. On dit que M. Vanloo *fait plus beau que la nature*, qu'*il surpasse la nature*; & voilà un éloge qui équivaut au blâme, un encens qui *entête* cet Artiste, & le fait *courir de mensonge en mensonge. Si les Tableaux bien colorés sont ceux qui ne sentent pas la palette,... ceux de M. Vanloo ne le sont pas, puisqu'on la sent par-tout.*

La Peinture est peut-être de tous les Arts celui qui exige le plus de bonne foi & de précision, quand on veut juger ses Ouvrages. Combien de gens croiront que notre Censeur est prévenu contre M. Vanloo, ou qu'il sent des choses qui échappent aux plus grands Connoisseurs ! Cependant il en appelle à la postérité : *Quand le temps*, dit-il, *aura marqué son véritable rang à ce Peintre, on*

croira que j'ai dit vrai. Mais on en seroit bien mieux persuadé, s'il pouvoit naître quelque Despréaux en Peinture, qui pût donner, à la fois, les leçons & l'exemple du beau : les arguments vivants seroient les seuls qui triompheroient de la prévention. L'Auteur veut dire apparemment que les Tableaux du Peintre, capable d'écrire sur son Art, seroient des *argu-guments* sans réplique : oui bien pour lui, *répondra-t-on*, s'il peignoit d'ailleurs aussi-bien que Despréaux faisoit des Vers ; mais en seroit-ce assez pour éclairer tout le monde sur les Tableaux des autres ? Parmi les Poëtes, chacun ne prétend-il pas avoir suivi les préceptes & même les exemples de Despréaux ; & quand il s'agit de vérifier ce point, la prévention ne peut-elle pas avoir lieu pour ou contre ?

Dans l'Examen détaillé de toutes

les figures du Tableau, notre Censeur anonyme approuve fort *la Diane : elle est*, dit-il, *de toute beauté, elle fend l'air avec toute la rapidité imaginable Un clin d'œil*, comme on l'a remarqué dans la Description,* *suffit pour l'amener ; le ciel*, en cet endroit, *est plein de mouvement, & répond à l'action.*

M. Vanloo a crû devoir introduire Clytemnestre ; » mais au-» lieu de représenter cette superbe » Reine, froidement évanouie en-» tre les bras de ses femmes & des » Princes Grecs, qui prennent part » à sa défaillance, ... il auroit dû » la saisir dans ce moment de rage » & de désespoir où l'a si bien » peinte Racine dans sa Tragédie, » quand elle dit, en parlant d'Iphi-» génie : *De mes bras tout san-*

* C'est la Brochure analysée dans nos Mémoires d'Octob. II. vol.

» *glants il faudra l'arracher.* La
» fureur de cette Reine retenue
» par les Chefs des Grecs, qui
» pour-lors l'empêcheroient de
» courir à l'Autel, dans la crainte
» de voir ſuſpendre un ſacrifice
» dont l'exécution ouvre une car-
» riere brillante à leur ambition ;
» la fureur, *dis-je*, de cette Reine
» auroit formé une riche oppoſi-
» tion avec la tranquillité d'Iphi-
» génie, qui, couchée ſur le bu-
» cher, n'attendant que le coup
» fatal, tourneroit ſes regards de
» ſon côté, comme n'étant acca-
» blée, dans ces moments affreux,
» que des tranſports & des cris de
» ſa mère. « Cette obſervation ſur
Clytemneſtre nous paroît judi-
cieuſe. Si Euripide étoit appellé au
jugement, il diroit peut-être que
le meilleur parti, après-tout, étoit
de ne point faire paroître Cly-
temneſtre, trop méchante femme
pour jouer un beau rôle vis-à-vis

de ſa fille & de ſon époux. Mais en introduiſant cette Reine, la fureur que lui prêtent Racine & notre Obſervateur après lui, devroit être préférée à l'évanouiſſement imaginé par M. Vanloo.

» Agamemnon... auroit dû pa-
» roître dans une poſe ſimple, la
» tête penchée & les yeux collés
» contre terre, pour marquer les
» reproches que la nature devoit
» faire à ſon ambition, qui ſeule
» avoit conſenti au ſacrifice ; car
» il avoit le choix de reſter dans
» ſa patrie ou de faire voile, vers
» les murs d'Ilion, couvert du ſang
» de ſa fille : il n'auroit point dé-
» menti la fierté & la nobleſſe des
» Atrides. A la tête de ſon camp,
» à la vuë de ſes ſoldats, le Roi
» doit étouffer le père, & ne le
» laiſſer échapper que par l'abatte-
» ment des traits, & une douleur
» morne répandue ſur tout l'ex-
» térieur. « Dans l'Ouvrage de

M. Vanloo, *la douleur d'Agamemnon est empreinte sur tous les traits de son visage ; on lit dans ses yeux tout l'abattement de son ame. Il ne pleure point, sa douleur est trop profonde ; ses mains élevées jusqu'à sa poitrine, sont jointes & s'accordent avec ses regards, pour reprocher au ciel la rigueur de ses ordres.* Tout cela est-il donc si mal ? Le Critique dit que cet Agamemnon *tortille son corps comme un Acteur qui cherche une belle attitude* ; mais les mots qui ravalent, qui déprécient, qui ridiculisent se placent quand & comme on veut : il est d'un Critique sage de les éviter avec tout le soin possible ; & peut-être cette petite attention a-t elle manqué au Censeur qui nous parle ici. Il faudroit néanmoins le suivre dans toutes les observations qu'il rassemble sur les autres parties du Tableau ; parce que c'est toujours

le langage & le ſtyle d'un homme inſtruit. Il finit même par un morceau qui donne encore une haute idée des talents de M. Vanloo. » Qu'on lui accorde, *dit-il*, la » belle forme générale d'une com» poſition, d'avoir toujours, dans » ſes figures, un tour décidé & » de juſtes proportions dans leurs » parties ; qu'on lui accorde cette » rare facilité & cette fermeté de » pinceau, j'y conſens : Je dirai » bien plus, je le trouve de ce » côté ſupérieur à bien des grands » Maîtres & plus également ſoû» tenu qu'eux : mais qu'on vienne » élever juſqu'aux nues la fineſſe » des expreſſions de ſes têtes, qui » ſont toutes de la même fa» mille ; qu'on exalte la nouveauté » & la ſublimité de ſes penſées ; » qu'on oſe égaler ſa couleur » à celle de Rubens, & ſon clin» quant à tout l'or de ce divin » Artiſte, *ma bile alors s'échauffe*

» *& je brûle d'écrire.* « Il paroît que notre Cenſeur, très-verſé dans l'Hiſtoire des Peintres & de la Peinture, a voulu ſuivre la leçon de Mélanthe, Peintre & homme de Lettres, qui diſoit, au rapport de Lucien, qu'il falloit mêler, dans les Tableaux & dans les mœurs, *quelque fierté & quelque rudeſſe.* Le Grec & le Latin diſent bien mieux cela: *Oportere aliquam ſui fiduciam aſperitatemque interſpergi operibus ſimul & moribus.*

L'Auteur raiſonne ſur les autres morceaux expoſés dans le Sallon: Nous y renvoyons ainſi qu'à toute la Brochure, qui eſt digne de l'attention des Curieux; peut-être auſſi mérite-t-elle l'animadverſion des hommes modérés.

ARTICLE CXXII.

LETTRE AU SUJET DE LA COMÉTE dont on attend le retour. Par M. Delalande, de l'Académie Royale des Sciences.

MM. RR. PP.

LE 16. Septembre dernier, on a apperçu, en Hollande, une Comète, dont la position pouvoit convenir à celle de 1682, en supposant qu'elle fût à 43 jours de son périhélie ; mais cette Comète a été vuë depuis en Provence, en Angleterre, & toutes les observations postérieures à la premiére ont fait voir que ce n'étoit pas la même : lorsque M. Pingré l'a observée à Paris, elle étoit presque dans l'Ecliptique, & elle en eût

été à 30 degrés vers le Nord, si c'eût été la Comète prédite.

Nous ignorons donc encore dans quel temps paroîtra cet Astre si desiré ; mais comme la Terre sera, pendant le mois de Novembre, dans une des positions les plus favorables pour l'appercevoir, si elle se trouve alors dans cette partie de son orbite, qui est la plus proche de l'orbite de la terre ; il est important que l'on soit averti avec quelque précision du lieu où l'on peut la chercher.

Cette Comète a paru déja en 1305, 1380, 1456, 1531, 1607, 1682, avec des marques sensibles d'identité, sur-tout les deux derniéres fois, ainsi l'on ne sauroit douter qu'elle ne revienne encore. Quand même les Astronomes ne la verroient pas, ils n'en seroient pas moins persuadés de son retour ; ils savent que le peu de lumière & la grande distance de cette Co-

mère, peut-être même le mauvais temps, pourroient leur en dérober la vuë.

Mais le public ne feroit pas de même; il mettroit au nombre des prédictions hazardées une découverte qui fait néanmoins tant d'honneur à la Physique moderne. Les Dissertations renaîtroient dans les Collèges; les dédains parmi les ignorants; les terreurs parmi le peuple, & 76 ans s'écouleroient avant qu'on eût retrouvé l'occasion de lever tous ces doutes: les Philosophes même pourroient redouter la destruction des corps célestes, qui leur paroît plus que possible depuis qu'ils savent que, si la Comète de 1681 avoit traversé l'Ecliptique 31 jours plus tard, elle eût passé si près de nous, que sa distance n'eût pas été d'un demi-diamètre solaire; & dans ce cas quelles révolutions n'eût-elle pas produites!

On ne ſauroit donc apporter trop de ſoin à s'aſſûrer de ce retour ; on ne ſauroit diriger trop d'yeux ſur les points du Ciel où cette Comète devra paroître, ni la chercher trop-tôt. Il y aura, ſans doute, un grand nombre de perſonnes que la ſimple curioſité rendra attentives à ce phénomène, lorſqu'elles connoîtront, à peu-près, le temps & le lieu où l'on doit le chercher. Qui ſait ſi l'on ne devra pas à la curioſité ce qui échapperoit à nos recherches ? Il eſt ſur-tout à ſouhaiter qu'on s'en occupe dans ces Provinces Méridionales où l'on jouit d'un Ciel ſerein, lorſque Paris eſt enſeveli dans les brouillards & dans les nuages.

Nous devons être d'autant plus empreſſés à ſaiſir cette occaſion de conſtater définitivement la théorie des Comètes, que l'occaſion eſt preſque unique : il eſt vrai, que

l'on espère encore le retour de trois autres Comètes, fondé sur leurs apparitions déja observées; mais ces retours sont tous beaucoup moins assûrés que celui-ci.

En effet de quarante autres Comètes dont on a calculé les orbites, celle de 1680 paroît la mieux connue; & cependant son retour est bien moins assûré que celui de la Comète de 1682. Il est vrai que, l'an 44 avant Jesus-Christ, on vit, dans la partie Boréale du Ciel, une Comète très considérable, dont presque tous les Historiens ont parlé: on en a vu de même en 531, en 1106 & en 1680; ce qui donne trois intervalles égaux; & forme une présomption bien forte de l'identité de ces quatre Comètes; mais on sait si peu de chose sur la situation, la distance & le mouvement des trois premières que, si nous n'avions d'autre preuve du retour

des Comètes que ces trois intervalles égaux, on ne pourroit encore former qu'une conjecture à cet égard.

Nous lisons, dans les Transactions philosophiques (Tome 47^e) un passage tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque du Collège de Cambridge, intitulé : *De significatione Cometarum ;* & l'on y voit que la Comète de 1106 parvint jusqu'au signe du Cancer, & qu'alors elle cessa de se mouvoir selon l'ordre des signes : ces deux faits ne sauroient s'accorder avec les éléments de l'orbite de la Comète de 1680 ; & M. Dunthorn, qui les rapporte, en conclut qu'on ne sauroit prononcer avec M. Halley l'identité des deux Comètes.

Concluons-en du moins l'importance dont il sera de s'assûrer, sur la Comète de cette année, d'une découverte qui, sans elle, ne paroîtroit pas à tout le monde par-

faitement constatée. La Comète de 1532 & celle de 1661 se ressemblent beaucoup dans tous leurs éléments ; mais nous ne voyons aucune apparition antérieure de la même Comète, ni 129, ni 258 ans auparavant ; qui doive nous faire regarder son retour comme certain pour l'année 1790.

Dans le manuscrit que nous avons cité plus haut, il y a un Traité intitulé, *Tractatus fratris Ægidii de Cometis*, composé à l'occasion d'une Comète de l'an 1264. La route de cette Comète y est fort bien décrite, & le calcul, fait d'après la description, donne une orbite assez ressemblante à celle de la Comète de 1556, pour faire croire que c'est une même Comète qui reviendra en 1848, mais nous manquons encore ici de la principale marque d'identité, c'est-à-dire de plusieurs retours observés après des intervalles égaux.

La

La Comète de 1682, que nous attendons bientôt, est donc la seule qui réunisse toutes les marques d'identité, des orbites semblables & des intervalles de temps presque égaux : je dis *presque égaux*, car sa derniére révolution a été de quatorze mois plus courte que la précédente, tandis qu'elle est égale à celle qui a précédé ; en sorte que la Comète a mis alternativement 75, 76, & 75 années à revenir dans son périhélie.

Si l'on prend pour sa véritable révolution l'intervalle observé entre 1607 & 1682, la Comète auroit déja passé par son périhélie à la fin du mois d'Août dernier ; & si l'on prend la révolution qui a précédé celle-là, elle n'y passera qu'au mois d'Octobre 1758 ; si l'on prend une révolution moyenne, c'est-à-dire la cinquième partie de l'espace qui est entre le mois d'Avril 1305 & le mois d'Août 1682, l'on

auroit, à peu-près, 75 ans & 10 mois, ce qui donneroit son retour pour le mois de Mai 1758; mais cette révolution s'écarte beaucoup des observations passées, elle donne 7 mois trop-tôt en 1456, 2 mois trop tard en 1531, & 2 mois trop-tôt en 1607, de sorte qu'on ne peut, à quelques mois près, s'assûrer de son retour par cette voie-là.

M. Halley a cru que c'étoit vers la fin de l'année 1758, ou au commencement de 1759, que nous devions l'attendre; mais il se fondoit sur ce que Jupiter, qui se trouva fort près de la Comète au mois de Juin 1681, dut lui causer un retardement sensible: il n'a pas remarqué qu'au mois de Novembre 1683 Jupiter s'étoit retrouvé presque aussi proche, avec une action qui tendoit à détruire ce qu'elle avoit produit en 1681.

De plus M. Halley n'a pas remarqué que la Comète avoit passé,

le 22. Septembre 1682, ſi près de Vénus, qu'elle n'en étoit éloignée que de la ſeptième partie de la diſtance du Soleil à la Terre, de ſorte que l'attraction de cette Planète, qui eſt auſſi groſſe que la Terre, a pû produire dans la Comète un effet conſidérable. Il eſt donc impoſſible de rien ſtatuer ſur des effets ſi compliqués, avant qu'on ait achevé de calculer rigoureuſement les efforts de Jupiter & de Venus ſur cette Comète, comme M. Clairaut l'a entrepris, malgré l'effroyable longueur de ces calculs.

En attendant on ne doit pas négliger l'occaſion de la voir, s'il eſt poſſible, dans la ſituation favorable où ſe trouvera la Terre pendant ce mois d'Octobre, d'autant qu'après cela elle pourroit aiſément nous échapper, ſi elle vient à deſcendre pendant les mois de Novembre, Décembre, Janvier & Février, qui ſont ſouvent très-

pluvieux, & pendant lesquels elle sera très loin de nous.

Pour parvenir à connoître le point où l'on pourra la chercher, il faut nécessairement faire une supposition sur la distance à laquelle on peut appercevoir cette Comète : je la ferai d'après les observations de 1531, 1607 & 1682.

En 1531, on l'apperçut lorsqu'elle étoit éloignée de nous de la moitié de la distance du Soleil à la Terre ; en 1607, lorsqu'elle étoit à un tiers ; en 1682, à la moitié ; mais dans ces trois cas elle étoit très-proche de son périhélie, & par conséquent très-lumineuse, au-lieu que, si on la voit pendant le mois d'Octobre, elle sera éloignée de plus de deux mois de son périhélie, & par conséquent très-foible. Je crois donc que ceux-même qui ont la meilleure vuë & qui y seront les plus attentifs, ne sauroient l'appercevoir à moins

qu'elle ne ſoit à $\frac{2}{5}$ de la diſtance du Soleil à la Terre.

D'après cette ſuppoſition elle ſeroit le premier Novembre éloignée de 66 jours de ſon périhélie, à la fin du ſigne de Taureau, avec 12 degrés de latitude boréale, c'eſt-à-dire au-deſſus de la tête du Taureau près du pied de Perſée, qui eſt entre l'œil du Taureau & la tête de Méduſe.

Si elle commence à paroître le 5. Novembre, elle ſera à même diſtance de ſon périhélie, dans le 17ᵉ degré du Taureau avec 12½ degrés de la latitude boréale, c'eſt-à-dire vers l'Etoile de la Fleur de lys la plus proche de la tête de Méduſe, entre la tête du Belier & la la tête de Méduſe.

Si c'eſt le 10. Novembre, elle ſera à la fin du ſigne du Belier avec 13° de latitude boréale, c'eſt-à-dire au-deſſus des deux cornes du Belier, formant avec elles un

triangle équilatéral vers le Nord.

Le 15. Novembre, elle seroit à 62 jours de son périhélie; on la verroit à 6°. du Belier avec 15°. de latitude, au-dessus de la belle Etoile qui est sur l'aîle de Pegase ou sur la main d'Andromède.

Le 20. Novembre, on ne peut plus la supposer aussi proche de la Terre que je l'ai fait dans les jours précédents; mais supposant qu'on la puisse voir lorsqu'elle ne sera plus éloignée de nous que de la moitié de la distance du Soleil à la Terre, on la verroit au 14^e^ degré du Bélier avec 12°. de latitude, entre l'Etoile dont on vient de parler & les cornes du Bélier.

Le 25. Novembre, il faut supposer qu'on la puisse voir à $\frac{3}{5}$ de la distance du Soleil à la Terre: ce seroit à 69 jours de son périhélie, au 14^e^ degré du Bélier, avec $9\frac{1}{2}$ de latitude boréale, un peu plus au Midi que dans le cas précédent.

Et si les mauvais temps avoient empêché de la voir les jours précédents, on pourroit ce jour-là la retrouver au 27e degré du Verseau avec 14° de latitude & à 48 jours seulement de son périhélie : ainsi il faudroit la chercher sur la ligne qui va depuis l'épaule du Verseau jusqu'à la tête du Bélier.

Je suis, &c.

A Paris, 15 Octob. 1757.

ARTICLE CXXIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE COLOGNE.

ON a publié, dans cette Ville, le *Proſpectus* d'une Collection entière des Conciles d'Allemagne. Cet Ouvrage manquoit aux Egliſes de Germanie & aux Amateurs de l'érudition Eccléſiaſtique. On a, dans le XI[e] Volume du docte Fabricius, un Projet formé ſur un pareil Ouvrage, il y a près de quarante ans, par M. Pfaff, Chancelier de l'Univerſité de Tubinge ; mais l'entrepriſe n'a point été miſe en exécution. Le P. Hartz-

heim, Jésuite & Professeur en Théologie à Cologne, publie aujourd'hui le *Prospectus* que nous annonçons, & promet de faire paroître le premier Volume avant Pâques de l'année prochaine.

Cet Auteur donne le Catalogue de tous les Conciles d'Allemagne qui lui sont connus, & il prie les Savants de lui indiquer ceux qui pourroient lui avoir échappé. On pourra écrire à lui-même, ou aux Libraires *Kracamp* & *Simon*.

En conséquence de cette invitation, nous oserons dire qu'à l'année 1539 manquent les Statuts Synodaux de l'Evêque de Hildesheim; & aux années 1533, 1571, 1630, 1652 (premier d'Octobre) manquent ceux d'Osnabrug. On a ces derniers, c'est-à-dire ceux d'Osnabrug, dans une Collection *in-fol.* imprimée à Cologne, en 1653, chez Josse Kalcovius.

Ceux de Hildesheim sont indi-

qués par M. Pfaff, & nous en avons vû l'Edition. Au reste, on aura ces Conciles d'Allemagne dans le format du *Prospectus* qui est *in-fol.* & l'Auteur ne peut déterminer encore le nombre des Volumes.

FRANCE.

DE PARIS.

M. le Chevalier de Beaurain, déja si connu par les belles Cartes qu'il a publiées en divers temps, vient de mettre au jour celles qui suivent.

1°. Le Royaume de Bohême divisé en XII. cercles, & orné de plusieurs marques relatives à l'Histoire naturelle du pays. Cette Carte a été faite d'après celles de Muller, corrigées & rectifiées sur des Mémoires plus récents. La Carte de M. de Beaurain n'est qu'une feuille d'Atlas, mais nettement & distinctement gravée.

2°. Le Marquisat de Moravie divisé en VI. cercles, & pareillement travaillé d'après Muller. On y marque aussi ce qui peut servir à l'Histoire naturelle.

3°. Le Duché de Silésie en deux feuilles, dressé sur les vingt feuilles de l'Atlas Silésien, dont on a eu jusqu'ici très-peu d'Exemplaires. Cette Carte contient toutes les divisions & subdivisions de l'Atlas, avec tous les détails qu'on peut desirer dans les circonstances présentes.

4°. Les Isles de Jersey, Grenesey, Aurigny &c. toutes ensemble avec leurs gisements, par rapport aux côtes de France.

5°. Trois Cartes Topo-Hydrographiques de chacune des Isles de Grenesey, Jersey & Aurigny &c. avec des Descriptions concernant les Forts, Châteaux, Batteries qui défendent l'abord de ces Isles, & une Notice historique de leur état

présent. Il n'est guères possible de trouver plus de détails & d'instruction sur ces Isles nos voisines & nos ennemies.

6°. M. de Beaurain donne aussi un Plan du camp retranché du Roi de Pologne entre Pyrna & Konigstein ; & un autre Plan très curieux de la bataille de Hattenbeck, gagnée contre les troupes Hanoveriennes le 26 Juillet dernier.

7°. Le même Géographe promet pour le mois prochain 1° une Carte des côtes de Poitou & de l'Aunis. 2° Une grande Carte de l'Isle d'Aix & de l'Isle Madame. 3° Le Plan détaillé de Rochefort & du Fort Fourras ; avec une Description des lieux les plus considérables du pays d'Aunis. 4° Une grande Carte de la Rochelle & de ses environs. 5° Une Carte de l'Electorat de Brandebourg, avec des augmentations qui ne se trouvent point ailleurs.

On voit que tout ceci est fort intéressant dans les circonstances, & l'on connoît assez l'Auteur pour attendre de lui des morceaux très-soignés & très finis. *Sa demeure est rue Pavée, la première porte à gauche en entrant par le Quai des Augustins.*

Recherche du lieu du Ciel, où la Comète prédite, par M. Halley, doit commencer à paroître; avec une Table des longitudes & latitudes des points du Ciel, où l'on doit la chercher pendant une année entière, à commencer du premier Novembre 1757. Par M. De Lisle, de l'Académie Royale des Sciences (Brochure *in*-4°.) Se trouve chez Buttard, rue S. Jacques, à la Vérité.

Projet d'un Portail pour l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois, avec une Place décorée de Fontaines.

Novembre, 1757.

Les travaux qui se continuent au Louvre, font désirer que ce Palais soit décoré d'une Place digne de lui. M. de la Brière jeune Architecte & homme de génie, a imaginé, pour cette Place, trois choses dont l'exécution seroit belle, noble, & pourroit concourir à relever encore la magnificence du fameux Peristyle.

1°. Un Portail pour S. Germain l'Auxerrois. La Gravure qui se distribue, fait connoître toutes les parties de ce morceau. L'Auteur n'y admet qu'un seul ordre, qui est l'Ionique, point de pilastres, mais seulement des colonnes qui portent un grand fronton, & un attique surmonté d'une coupole qui sert à cacher le sommet de l'Eglise. Il faut bien considérer que la destination de ce Portail n'est pas de se raccorder avec l'Architecture du dedans, mais de servir à la décoration des avenues du

Louvre, de figurer en grand dans cette Place qu'on médite pour l'entrée du Peristyle. M. de la Brière nous paroît avoir parfaitement rempli cet objet. L'idée de son Portail concilie la noblesse & la grandeur avec l'éclat & l'élégance : nous voulons dire que les ornements, dont il est chargé, ne sont point de tort à la majesté du dessein.

2°. Des Bâtiments circulaires qui achevent la Place. Ils sont à trois étages, & le troisième est terminé par un corps saillant, garni de gouttes avec des renfoncements ronds où se trouvent des bustes, le tout couronné d'une frise, d'un architrave, d'une corniche avec des modillons, & un socle qui cache le comble. Il y a, ce semble, bien de l'art dans ces morceaux; on y a concilié les ornements avec l'utilité.

3°. Deux belles Fontaines, dont

une répond à la Porte du Periſtyle; elles ſont ornées de quatre frontons, de quatre tables ſaillantes, de la figure d'un Fleuve, de celle d'une Naïade, & de Dauphins qui jettent l'eau dans des cuvettes. Voilà donc enfin des Fontaines jailliſſantes, & quelque choſe qui nous rapproche du goût Romain ſi excellent en ce genre. *On voit le modèle de tout ceci chez l'Auteur, rue Montmartre, au-deſſus de S. Joſeph; & la Gravure ſe trouve chez Audran, rue S. Jacques.*

Tableaux Généalogiques, Hiſtoriques & Chronologiques des Maiſons ſouveraines de l'Europe, & premiérement de la Maiſon de France. Propoſés par ſouſcription. C'eſt un Ouvrage fait pour inſtruire par les yeux: ſans beaucoup d'application, on verra ſur des Planches, bien gravées, la ſuite des Souverains, & ſur-tout celle de

nos Princes. Ces Planches pourront être rassemblées pour former la décoration d'un Cabinet, elles pourront être insérées dans des Volumes *in-fol.* ou *in*-4°. D'abord l'Auteur en promet onze, & les trois premiéres dans le cours de Décembre. La souscription sera de 16 liv. 10 sols ; 6 liv. en souscrivant ; 6 liv. en recevant les trois premiéres Planches ; 4 liv. 10 sols en recevant la quatriéme ; puis les sept autres Planches seront délivrées *gratis*. Les non-Souscrivants payeront 22 liv. La souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier Décembre prochain. Au reste, les deux premiéres Planches auront pour objet la premiére race de nos Rois, & tout l'Ouvrage sera précédé d'un *Avertissement* instructif. *On souscrit chez D'Houry, rue Vieille-Bouclerie.*

Le Sieur François, Graveur du Roi de Pologne-Duc de Lorraine, publie un commencement de *Desseins dans le goût du Crayon.* L'avantage de ce genre de Gravure est d'imiter, autant qu'il est possible, les premiers goûts & les pensées originales des grands Maîtres. La Gravure ordinaire ne rend point cela, elle est trop séche, & il y entre trop d'appareil, trop de fini : en gravant dans le goût du crayon, on laisse aux sujets leur aisance naturelle ; mais on conçoit qu'il faut, pour graver ainsi, de la pénétration, du feu, du génie même. Le Sieur François commence par sept ou huit sujets, & se propose de continuer : c'est une entreprise qui doit être accueillie par tous les Elèves de Dessein. *Ce Graveur demeure à Paris, Hôtel des Ursins, au Triangle d'or, derriére S. Denys de la Chartre.*

Desprez Libraire, rue S. Jacques, avertit qu'il délivre le troisième Volume du *Traité de Diplomatique*, en recevant 20 liv. savoir 10 liv. pour la livraison du T. III. & 10 liv. d'avance pour le T. IV. (tout cela petit papier & en feuilles, le grand papier est plus cher.) On doit se ressouvenir que cet Ouvrage a été entrepris par deux Pères Bénédictins de S. Maur, & qu'il contiendra cinq Volumes *in*-4°. ornés d'un grand nombre de Planches.

Les hommes unis par les talents. Poëme qui a remporté le prix de l'Académie Françoise en 1757. Par M. Lemierre. *Chez Brunet, Grand'Salle du Palais.* Ce Poëte, très-jeune encore, est chargé de couronnes Académiques. Il chante aujourd'hui le pouvoir des *talents*; il considère ce *pouvoir* dans les Sociétés qu'il forme, dans l'union

qu'il établit entre les hommes. Mais quels talents sont ici l'objet de ce Chantre Philosophe ? à la tête de tous, la *Politique*, comme la maîtresse des Empires & la fondatrice des Loix.

Au-dessus des talents, sous ces traits présentés,
Brille celui qui fonde & régit les cités ;
L'art du Legislateur, l'auguste Politique ;
Non cet Art d'opprimer, sourdement tyrannique ;
Sous un nom respecté, talent vil & cruel ;
Mais cette autre Science, à l'exemple du Ciel,
Secrette quelquefois & toujours bienfaisante,
Qui consacre aux humains sa vertu vigilante,
Que le pouvoir seconde & jamais ne corrompt.
Je la vois en silence une main sur le front,
L'autre en signe d'appuy sur un peuple étendue ;
La barbarie expire à ses pieds abatue.

L'homme étoit sans les Loix, ou sauvage ou pervers,
Ou le tyran de l'homme, ou seul dans l'univers;
Tout rentroit dans l'oubli: Politique profonde;
Tu parus, on compta les premiers jours du monde.

Vient ensuite le talent de la parole, l'*Eloquence;* viennent les Arts de l'Egypte & de la Grèce, principes d'union, *nœud des cités.* La Physique après cela ouvre un nouveau monde; le Commerce lie toutes les Nations.

L'œil fixe sur l'aimant, on court toutes les Mers;
Le Commerce a peuplé les liquides déserts.

Nulle part l'empire du génie & le pouvoir des talents ne se font mieux remarquer que dans la Russie, sous la domination du Czar Pierre I.

Novembre, 1757.

Du rapide Wolga parcourons les rivages :
Cet Empire du Nord, ces régions Sauvages,
Des Arts n'avoient reçu ni cherché les clartés ;
Là tout étoit désert, même aux lieux habités ;
Le Russe, sans Commerce, & sans Loix, & sans Villes,
Dans ses hutes caché, perdoit ses jours stériles ;
Sur la terre à lui-même il étoit étranger :
Pierre amène les Arts, Pierre vient tout changer.
Des fanges d'un marais sort une Ville immense,
De la société le Regne heureux commence :
Les Russes sont unis quand leurs yeux sont ouverts,
L'univers naît pour eux, comme eux pour l'univers.
Et réparant ainsi tant de siècles de honte,
Au rang des Nations le monde enfin les compte.

On doit voir, par ces morceaux, ce que c'est que ce Poëme couronné, & comment il participe aussi à l'éloge des *talents*.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Novembre, 1757.

ARTICLE CXV. *Essai sur l'usage des aliments, &c.* 2694

ART. CXVI. Storia e Fenomeni del Vesuvio, &c. *Histoire & Phénomènes du Vesuve, &c.*

Divisamento critico sulle correnti opinioni intorno a fenomeni del Vesuvio, &c. *Dissertation critique sur les opinions courantes touchant le Vesuve, &c.* 2715

ART. CXVII. *Divers Discours, lus dans des Académies.* 2742

ART. CXVIII. *Histoire de France, &c. Par le P. Daniel, &c.* Nouvelle Edition. 2765

ART. CXIX. *Ordonnances des Rois de France, &c.* Tomes IV^e^, V^e^, VI^e^, &c. 2787

ART. CXX. *Collection Académique, &c.* Tome IV. 2815

ART. CXXI. *Extrait des observations sur la Physique & les Arts, &c.* 2837
ART. CXXII. *Lettre au sujet de la Comète, &c.* 2850
ART. CXXIII. Nouvelles Littéraires. 2864

ERRATA

Pour Octob. 1757. II. vol.

Pag. 2684, *lig.* 13 & 21, chaude; *lis.* bouillante.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Octob. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Décembre, 1757.

AVERTISSEMENT.

Les personnes qui voudront recevoir exactement, à Paris, le Journal de Trévoux le premier de chaque mois & les quinze des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, pour les mois doubles indiqués, payeront pour l'année les seize Volumes 12 liv. 16 s. & par la Poste port franc 17 liv. 12 s.

La Religion vengée ou Réfutation des Auteurs impies. Quinze cahiers, 9 liv. Port franc par la Poste, 12 liv.

Du R. P. *Hubert Hayer*, Recolet, l'un des Auteurs de l'Ouvrage précédent, *la Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c.* *Ouvrage dédié à Monseigneur l'Evêque du Puy*, & qui doit servir de supplément à la *Religion vengée* par rapport aux objets qui y sont traités ; trois Volumes *in*-12. reliés en veau 7 liv. 10 s. brochés par la Poste port franc 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, 12 Vol. *in*-12. Le VII. Vol. est en vente ; on imprime le VIII. les IX. & Xe Volumes se publieront en l'année 1757 ; les XI. XII. & Volumes suivants en 1758.

On peut s'adresser en Province, chez les Libraires des Villes du Royaume.

Le prix de chaque Volume relié est de 50 sols en veau, broché 42 sols.

On les recevra à Paris aussi-tôt leur publication.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

DÉCEMBRE, 1757.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 724 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1730.	12.
1702.	12.	1731.	12.
1703.	12.	1732.	12.
1704.	13.	1733.	12.
1705.	12.	1734.	12.
1706.	12.	1735.	14.
1707.	12.	1736.	15.
1708.	12.	1737.	13.
1709.	12.	1738.	13.
1710.	12.	1739.	14
1711.	12.	1740.	13.
1712.	12.	1741.	12.
1713.	12.	1742.	12.
1714.	12	1743.	12.
1715.	12.	1744.	12.
1716.	12.	1745.	12.
1717.	12.	1746.	15.
1718.	12.	1747.	14.
1719.	12.	1748.	15.
1720.	5.	1749.	14.
1721.	12.	1750.	15.
1722.	12.	1751.	14.
1723.	12.	1752.	15.
1724	12.	1753.	16.
1725.	12.	1754.	16.
1726.	13.	1755.	16.
1727.	12.	1756.	16.
1728.	12.	1757.	16.
1729.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

DÉCEMBRE, 1757.

ARTICLE CXXIV.

FAITS DES CAUSES célèbres & intéressantes, augmentés de quelques causes. (In - 12. pages 408.) A

Amſterdam, chez Chaſtelain. M. DCC. LVII.

L'INTENTION de l'Abréviateur, qui nous donne cette Brochure, a été de faire un *ſimple récit des avantures célébres & intéreſſantes qui ont occaſionné les Procès* contenus dans le Recueil de M. Gayot de Pitaval; il prétend que cette compilation eſt plus aſſortie *au beſoin des gens de Loi*, qu'au goût du *commun des Lecteurs.* Dans la claſſe de ces Lecteurs, il comprend une infinité de gens qui n'ont pas coûtume de ſe rencontrer ſur la même ligne, comme *Eccléſiaſtiques* décents, & *Abbés poudrés, Gentilshommes de Campagne* & *Badauts de Paris, Dévots & Débauchés &c.*

Les Abréviateurs ne manquent guères de faire l'éloge des Ouvrages qu'ils abrègent: ils affectent ordinairement une modeſtie qui

les oblige à ne tirer le prix de leur travail que du mérite de l'Auteur, qui en fournit la matière. L'Abréviateur des Causes célèbres s'éleve au-dessus de toutes ces bienséances: il ne parle de la compilation dont il profite que pour en témoigner du mépris. Dans sa Préface surtout, il tâche d'égayer ses Lecteurs aux dépens de M. Gayot de Pitaval. Nous croyons qu'il auroit pû s'épargner ces plaisanteries: elles ne sont pas d'un assez bon goût pour plaire à tous les Lecteurs, dont il doit ambitionner le suffrage. La plûpart de ceux à qui il destine son travail, lui auroient sçu gré de les retrancher avec les Notions qu'il donne, en près de 92 pages, de la même Préface, des différents crimes dont la Justice informe, des peines & des supplices qu'elle leur décerne, des formes & des degrés de la procédure &c. Il auroit encore pû omettre ces causes

qu'il traite *de très-petites & même d'ignobles :* les vuides que ces retranchements auroient laissés dans sa Brochure, eussent été dignement remplis par *ces causes si célèbres* qu'il a négligées de *dessein prémédité.*

Quoique l'Histoire en ait conservé précieusement la mémoire, les monuments où elles sont consignées ne sont cependant pas entre les mains de tous les Lecteurs qu'il a eus en vuë dans le choix & dans la rédaction de ces causes : ces faits historiques ne sont pas si familiers à tous ceux qui les ont lus, que beaucoup d'entre eux ne s'en fussent volontiers rafraichi le souvenir dans cet Abregé. La condamnation de Robert Comte d'Artois ; celle de la Pucelle d'Orléans ; les procès du Maréchal de Gyé, de M^rs de Cinq-Mars & de Thou ; la mort de Charles I. &c. auroient, sans doute, fourni des

morceaux plus amuſants que les *petites Cauſes* du Chanoine *trop petit*, des *Pipeurs confondus*, de la Danſeuſe de l'Opéra, du *ſoufflet donné à une jolie femme*, & les trente-deux autres de cette eſpèce.

Après ces obſervations que le devoir nous arrache, nous ne craignons plus de dire que la lecture de cet Abregé peut être utile : elle fera naître aux perſonnes ſenſées une infinité de réflexions judicieuſes, mais malheureuſement preſque toujours perdues pour ceux qui ſont dans le cas d'en faire uſage. On voit ici une foule d'horreurs tragiques, qui ſortent de la même ſource : ce ſont preſque toujours des nœuds formés ſous les auſpices d'un inſtinct aveugle, qui enfantent ces noires infidélités : la beauté eſt l'attrait qui les ſerre, & l'écueil qui les briſe : ſi la raiſon & la vertu n'en ſont pas les guides

fidèles & les gardiens incorruptibles, au-lieu des douceurs & des agréments qu'on s'en promettoit, on n'en recueille que les opprobres les plus ſanglants & les malheurs les plus déſeſpérants. Au ſecours de ſes déſordres, l'infidélité conſommée appelle le fer & le poiſon : les fraudes ſourdes & les trahiſons odieuſes ſervent ſes goûts criminels & ſes affreuſes vengeances. De-là tant d'horribles ſcènes & d'éclats ſcandaleux, dont on trouvera ici l'Hiſtoire divulguée & le châtiment public. Le plus grand nombre eſt encore de celles dont le myſtère honteux ne perce jamais la nuit & le ſilence où l'artificieuſe iniquité les enſévelit.

Combien d'autres crimes auſſi abominables qu'on ſe flattoit de ſouſtraire à la connoiſſance & à la ſéverité de la Juſtice dont ſon œil éclaire l'obſcurité, & dont ſa main déchire le voile malgré toute l'ha-

bilité du menſonge qui en avoit tramé le tiſſu impoſteur ? Combien d'intrigues funeſtes qui ont long-temps impoſé aux Juges les plus attentifs, ou dont ils ſont devenus, en quelque ſorte, complices par leur inattention ou leur foibleſſe ? Combien de manœuvres exécrables ſecrettement ourdies ſous le maſque d'une amitié perfide, qui abuſe d'une amitié trop ſimple & trop crédule ? &c.

Ces ſortes de Livres ſont donc les annales honteuſes de l'humanité. Il en réſulte que, dans le commerce du monde, il eſt preſque auſſi important de connoître les nuages où l'honneur s'éclipſe, & les ombres où la perfidie ſe cache, que les traits qui caractériſent la probité, & les voies où elle doit marcher. Dans les hommes, la vertu eſt toujours plus

facile à se corrompre que le vice à se corriger : souvent on expose l'une à de trop rudes épreuves ; rarement on oppose à l'autre assez de précautions. Si la défiance qu'on a du vice, ne sauroit être outrée ; la confiance qu'on a dans la vertu, peut être indiscrète. Ce n'est pas un petit Art que de savoir prendre ses sûretés avec les honnêtes gens, & ses précautions contre les scélérats. Le Livre que nous annonçons au Public, est une assez bonne école de cette science, mais il faut savoir en tirer les leçons qu'il renferme : il semble qu'elles y sont jettées comme des germes qu'on y a semés sans s'en appercevoir, ou du moins sans paroître se soucier de les faire éclorre aux yeux des Lecteurs qui ne songeroient pas à en profiter.

Nous ne saurions garantir l'exactitude de tous les détails qui entrent dans les faits de ce recueil ;

dans l'affaire d'Urbain Grandier, par exemple, le rapport nous paroît trop favorable à ce Chanoine. Quand on a étudié ce fameux Procès, dans la plûpart des Mémoires qui en restent, il est difficile de décharger Grandier sur quelques accusations que rejette notre Abréviateur. Cependant le portrait qu'il fait de cet Ecclésiastique, n'est pas flatté : la partialité ne se montre que dans le compte qu'on rend des procédures contre Grandier.

ARTICLE CXXV.

EXERCICES SUR LA TACTIQUE, ou *la science du Héros. Ouvrage utile à la la jeune Noblesse, qui se destine au parti des armes.* (In-8°. pages 173, sans y comprendre les 24 pages de la Préface.) A Paris, chez Jean-Baptiste Garnier, rue S. Jacques, &c. M. DCC. LVII.

CEs Exercices furent composés pour un jeune Seigneur, que ses talents autant que sa naissance appelloient dans la carrière des *Héros* : son zèle a dignement répondu à sa vocation. Dans la Préface de ces *Exercices*, il est nommé à l'occasion de la *Carte Militaire*, qui se trouve placée *à la tête du Livre.* Cette Carte est le

plan général des connoiſſances néceſſaires à un homme de Guerre. » M. de Maillebois l'annonça pour » la premiére fois ſous ce titre, » *Exercices ſur la Tactique :* l'in- » telligence extrême avec laquelle » il répondit ſur tous les points » qu'elle contient, fit prévoir dès- » lors ce que ce jeune Soûtenant » ſeroit un jour, & juſtifia le choix » qu'en avoit fait le P. Caſtel, (Auteur de la Carte & de l'Exercice.)

Dans cette même Préface, l'Edi- diteur décrit avec une élégante rapidité, l'origine & le progrès de l'Art militaire. Les Grecs le porterent, comme tous les autres Arts, à ſa perfection ; mais dans cette Science, l'invention de la poudre à canon a produit une révolution qui a changé preſque tout l'art de l'attaque & de la défenſe, & n'en a guères reſpecté que les principes immuables. En peu de mots, on

assigne ici les différences principales qui en ont résulté entre l'ancienne & la moderne Tactique, & les raisons qui ont rendu les armes moins meurtrières qu'elles ne l'étoient autrefois. Chez les Anciens, *tout l'art consistoit plutôt dans la force de la machine que dans l'esprit du Méchanisme..... L'action prévaloit sur la conduite.* A présent les opérations militaires démandent plus de génie que de force, & la conduite prévaut presque toujours sur l'action : il faut en excepter certaines *rencontres* fortuites, où un coup de main l'emporte sur un coup de tête. » Autrefois la victoire générale » dépendoit de mille petites victoi» res particulières, tandis qu'à pré» sent le triomphe est ordinaire» ment assuré du côté où régne le » plus bel ordre, où l'armée est le » mieux disciplinée, où elle se trou» ve placée plus avantageusement. «

Ces réflexions amenent naturellement, & démontrent avec évidence la néceſſité de cultiver l'eſprit de la jeuneſſe qu'on deſtine aux grades militaires, de lui donner de bonne heure les premiéres notions du métier, & d'en faire entrer les éléments dans le plan de ſon éducation. C'eſt ſur des idées ſi ſaines qu'on a formé le plan de notre Ecole militaire : on en exalte ici le projet comme une entrepriſe *qui annoncera hautement à la poſtérité la plus reculée quels ſont les magnifiques deſſeins du Souverain qui l'a formée, & les vuës généreuſes des perſonnes qui contribuent à en avancer les ſuccès.*

Cet Exercice eſt diviſé en neuf leçons : elles naiſſent les unes des autres, ſe ſuivent, ſe lient & s'appuyent réciproquement : tous les principes & toutes les régles de l'Art s'y préſentent dans un

ordre qui en met la vérité à la portée de tous les eſprits : les hommes verſés & exercés dans la guerre, y découvriront tout le corps de la doctrine militaire, rédigé ſous des points de vuë, qui, quoique généraux, n'en indiquent pas moins les détails, & n'en caractériſent peut-être que mieux l'importance du ſujet. Dans une légère ébauche, nous allons repréſenter la manière dont l'Auteur embraſſe la racine, le tronc & les branches de la Science, dont il donne des leçons auſſi pleines qu'abrégées.

Par le terme de *Tactique*, on entend ici *la ſcience & l'art de la guerre, pris l'un & l'autre dans toute leur étendue :* on fait conſiſter *la ſcience de la guerre* dans une *infinité d'exercices d'eſprit & même de corps*, qui ſe rapportent de près ou de loin au métier de la guerre : on regarde l'Art

militaire comme l'*application pratique* de ces connoiſſances & de ces exercices. La *force* n'eſt qu'un inſtrument du métier : ſa notion ne renferme qu'*un nombre d'hommes, d'armes, de machines, de remparts, &c.* cet inſtrument devient aiſément inutile, ſi la ſageſſe ne le dirige : or cette ſageſſe comprend, dans ſon idée, un *nombre de vuës, de principes, de manœuvres, de ruſes, de ſtratagèmes,* & *le total de cela* forme une vaſte ſcience, ſur-tout aujourd'hui que les guerres ſont *devenues ſavantes, que nos ſeules Places fortes* ſont des *Livres profonds* qu'il faut ſi long-temps étudier, pour en connoître le fort, le foible, le jeu, la défenſe, l'attaque.

Chez les Grecs, dont les *Héros ont été les plus célèbres, la ſcience marchoit de pair avec la valeur,* & *même la ſurpaſſoit. A tout prendre,* c'eſt l'habileté qui décide

du ſuccès. » Un habile Général
» peut d'un poſte à l'autre amener
» ſon ennemi au point qu'il veut ;
» prévoir tous les évènements
» d'une campagne & s'en rendre
» l'arbitre ; connoiſſant ſon armée,
» celle qui lui eſt oppoſée & tout
» le terrein qui leur ſert de théâ-
» tre, il peut dreſſer ſa Carte &
» dire : L'ennemi eſt là, je ſuis ici ;
» je ferai tel mouvement à ma
» droite, la gauche y répondra par
» tel mouvement, j'éloignerai ma
» gauche, il rapprochera ſa droite ;
» une telle manœuvre le jettera
» dans un tel défilé, je le prendrai
» là à mon avantage : telle autre
» le découvrira, je l'envelopperai :
» une troiſième le dégarnira au
» centre, je le percerai &c. Abſo-
» lument chacun de ces évène-
» ments peut manquer ; mais de
» trente, il eſt démontré qu'il y
» en aura un qui réuſſira, & il n'en
» faut qu'un. «

On diſtingue ici deux ſortes de ſcience, l'une d'*étude & de mémoire*, l'autre de *génie & de goût*, comme deux ſortes d'arts, l'un de *fortification*, l'autre *d'action*. La ſcience eſt au génie, ce que la force eſt à l'action : *le génie vivifie la ſcience, l'action vivifie la force.* Dans les anciennes batailles, le génie de l'érudition *cherche des époques :* le génie de la guerre n'y cherche que des modèles : l'un apprend l'Hiſtoire d'un Héros *pour s'en ſouvenir, l'autre pour la retracer.*

Aucune ſcience ne doit être indifférente à un Héros ; mais ſes ſciences chéries, les ſciences qui doivent lui être familières ſont la Géomètrie, la Méchanique & la Coſmographie. 1° La Géomètrie, parce que l'eſprit de la guerre eſt un *eſprit tout géomètrique, un eſprit d'ordre, de préciſion, de calcul.* Il n'y a point de métier

où la *plus légère faute de calcul* ſoit plus ſévèrement & plus promptement punie. 2° La Méchanique, parce qu'une place forte, une armée ſont de vraies machines, dont toutes les parties doivent ſe prêter avec autant d'aiſance que de conſtance, un ſecours mutuel. » La » demi-lune couvre la courtine, » la face du baſtion défend la demi- » lune, la Cavalerie épaule l'In- » fanterie, & l'Infanterie ſert de » centre & comme de baſe à la Ca- » valerie *: les armes doivent être » mêlées avec un art infini, afin » qu'on ne puiſſe en attaquer une » ſans avoir ſur les bras toutes les » autres, & ſur-tout le même eſ- » prit doit animer tous ces grands » corps, leur mouvement doit être » comme tout d'une pièce, & du

* *Sciendum*, dit Vegece, *in peditibus maximè conſiſtere robur exercitûs.*

» moins n'avoir qu'un même but, » ſans parler des uſages infinis de » la Méchanique pour le détail de » la guerre, pour les armes, les » machines, les ouvrages, les tra- » vaux « &c. Au reſte, la théorie de la Méchanique & de la Géomètrie pratiques ſont ce qu'il y a de plus néceſſaire à un Officier-Général : il eſt rarement obligé *de pratiquer & d'opérer de la main*; mais il eſt toujours eſſentiel qu'il juge ſûrement, ſi, *ſous ſes yeux* & ſous ſes ordres, on opère & on pratique ſelon les principes & les régles de l'Art. 3° La Coſmographie, pour connoître à fond le pays qui eſt le théâtre de la guerre : cette connoiſſance doit s'étendre à ſon état préſent & paſſé, & à toutes les révolutions civiles & même phyſiques qu'il a eſſuyées.

Des talents que demandent ces connoiſſances & de l'art d'en faire uſage, dépendent *le génie du mé-*

tier & le génie de la guerre, ces deux génies n'en ſont proprement qu'un, puiſque le premier eſt le *germe* du ſecond, le génie de la guerre n'étant que le génie du métier qui ſe développe & ſe déploie.

Dans le ſens de l'Auteur, la *fortification* s'étend non-ſeulement aux ouvrages extérieurs qui entrent dans un ſyſtême de défenſe & d'attaque, mais encore plus aux forces animées que le ſavoir & la valeur mettent en mouvement & en action : ces forces ſont les reſſorts de la guerre, elles forment le *méchaniſme* de toute la machine militaire : leur jeu doit être ménagé & employé, dirigé & entretenu avec tant d'intelligence, qu'aucun contre-temps ne puiſſe porter ni confuſion, ni déſordre, ni trouble dans ſon harmonie, ſans qu'on l'ait prévu, & ſans qu'on y ait pourvu par des reſſources préparées, ou du

du moins ſans qu'on puiſſe y remédier à propos par des expédients, également ſubits & ſûrs, qui en rétabliſſent promptement l'accord & le concert.

En général le génie comprend deux attributs qui le caractériſent ; l'*eſprit d'invention* & l'*eſprit de raiſonnement*. Sans le ſecond, le premier n'eſt qu'une vapeur, une lueur trompeuſe dont l'éclat s'exhale en fumée : c'eſt un *bel-eſprit qui s'évapore en imaginations bizarres.* Sans le premier, le ſecond n'eſt qu'un *bon ſens* qui rampe froidement : il eſt preſque également incapable de faillir & de réuſſir, parce qu'il n'eſt pas capable de rien tenter de grand & d'*extraordinaire*.

Les deux grandes parties qui conſtituent le génie de la guerre, ſont *la préſence d'eſprit*, qui trouve des reſſources en ſon propre fond, & *le coup-d'œil* qui en trouve

au-dehors. L'eſprit ouvre l'œil, & l'œil ouvert reconnoît le terrein, il en voit les avantages qu'il ſaiſit, & les déſavantages qu'il corrige : dans ce génie, en le formant, la nature verſe une ſource d'invention & creuſe un fond de Philoſophie : tréſor précieux que l'étude & l'art cultivent & *perfectionnent.* Comme *inventif*, ce génie eſt fécond & heureux ; comme *Philoſophe*, aucun *évènement imprévu* ne l'ébranle, aucun *merveilleux prétendu* ne l'éblouit. Les principes & les ſuites des divers accidents lui ſont trop familiers pour l'étonner. » Un de nos » Généraux, dans le fort d'une ba- » taille, demande une priſe de » tabac à un de ſes Lieutenants : » un boulet de canon emporte cet » Officier dans le moment qu'il » préſente ſa tabatière : le Général » ſe tourne froidement de l'autre » côté, & dit à un autre Officier :

» ce ſera donc vous qui m'en don»
» nerez, puiſqu'il a emporté ſa
» tabatière avec lui. « Cette Philoſophie, dont l'Auteur cite cet exemple, donne à un Guerrier *ce ſang-froid, ce procédé franc, noble & cavalier, cette action vive dans le commerce ordinaire de la vie*, qui diſtinguent ſi ſenſiblement à la Cour & à la Ville l'homme de guerre de tout ce qui n'en a pas le vrai génie, & qui conſtituent, dans un Général, ce qu'on appelle la *préſence d'eſprit.*

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur plus loin dans les détails où il entre ſur les ſciences propres au Militaire, ſur toutes les opérations du métier, ſur toutes les formes que doit ſuivre ou prendre un plan de campagne ſelon la nature des forces qu'on commande & qu'on combat, & des ſituations où l'on ſe trouve : les idées de l'Auteur ſur tous ces Articles ſatisferont les

Connoiſſeurs ; mais nous ne pouvons leur diſſimuler qu'ils ſeront ſurpris du peu de ſoin qu'on a pris pour nous donner une Edition correcte de cet Ouvrage : on y trouve des phraſes tronquées, des mots changés, des calculs vicieux &c. qui prouvent l'impéritie ou l'inattention du Correcteur ; il n'en à pas même donné l'*Errata*.

Si l'on veut comparer ces leçons avec les inſtitutions de Vegéce, de part & d'autre on trouvera le même fond de principes, mais approprié, dans l'application, aux différences que les ſiècles ont introduites dans la pratique de l'Art militaire. Vegéce forme le Soldat, inſtruit l'Officier, dirige le Général, & par conſéquent dogmatiſe ſur tous les grades de la Milice, & ſur toutes les fonctions & les manœuvres de la guerre ancienne. Notre Auteur ne parle guères qu'à des Elèves deſtinés à commander nos

armées : il eſt moins didactique dans ſa marche, mais plus géomètre dans ſes vues : ſon génie eſt trop profond & trop vaſte pour être auſſi châtié dans le ſtyle, auſſi recherché dans les détails, auſſi réfléchi dans ſes obſervations que l'eſt Vegéce. L'un & l'autre ſont très-laconiques ; mais, dans ſon Laconiſme, l'un eſt plus élégant par l'expreſſion, l'autre plus abondant en idées.

ARTICLE CXXVI.

ESSAI SUR LES VERTUS de l'Eau de Chaux, pour la guérison de la pierre. Par M Robert Whyt, Docteur en Médecine de la Société Royale de Londres, Membre du Collège Royal des Médecins, & Professeur en Médecine dans l'Université d'Edimbourg. *Avec un Supplément, contenant l'Histoire de la maladie de M. Walpole, écrite par lui-même; celle de la maladie de M. Newcome, Chanoine de Windsor, &c.* Traduit sur la seconde Edition de l'Anglois, par M. A. Roux, Docteur en Médecine, auquel on a ajoûté une méthode de dissoudre la pierre par la voie des injections de M. Butter, traduite par le même. (*In*-12.

pages 309, sans y comprendre l'Avertissement de CXXVI. p.) A Paris, chez Vincent &c. M. DCC. LVII.

CE Traité fut publié, en 1743, dans les Essais de Médecine, composés par la Société d'Edimbourg : dans cette Edition on a *corrigé plusieurs fautes de la première*, & on y a *fait un grand nombre d'additions*. Il s'agit ici d'une des plus cruelles maladies qui affligent l'humanité : les douleurs en sont insupportables, la cure en est dangereuse, l'appareil même en est si effrayant, qu'il faut un courage héroïque pour en soûtenir le spectacle & pour se soumettre à l'opération qui est une torture toujours horrible & souvent funeste : on ne sauroit donc trop encourager les efforts qu'on fait pour découvrir une autre voie de guérison, où il y ait moins de

périls, & moins de tourments à essuier.

Le Traducteur de cet Essai, dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête de cette Edition, débute par une maxime éternellement inculquée, *c'est de renoncer aux systêmes pour n'interroger que la nature*, afin que la Médecine expérimentale succède enfin à la Médecine systématique, & substitue *des régles invariables* aux théories incertaines. Il se flatte qu'on avance vers un but si désirable ; il nous annonce *une grande révolution dans la Médecine* : le progrès de l'*esprit* philosophique fonde ces belles espérances. Il y a déja longtemps que tous les systêmes paroissent abjurés ; que l'observation semble les avoir supplantés, & que tous les Médecins se rangent sous sa bannière, & se glorifient de marcher à sa suite. Ce n'est point à nous de décider si leurs

procédés en font moins une routine qu'ils se font ; si, dans mille accidents plus ou moins combinés, l'équivoque des symptômes ne se lève pas par des conjectures analogues à cette routine, & si enfin, dans le transport ou l'application des faits observés, on n'est point exposé à étendre l'empire de l'observation au-delà de ses limites, & par conséquent à généraliser les phénomènes particuliers avec une intrépidité de systême, dont l'esprit philosophique n'est que trop susceptible : ce qui feroit rentrer les systêmes par la même voie qu'on avoit choisie pour les chasser. Car enfin quelle est la vraie origine des systêmes qui acquièrent du crédit ? n'est-ce pas le succès des méthodes imaginées par les plus heureux Praticiens ? Les échecs qui leur arrivent ne se publient pas comme leurs victoires ; on cache leurs défaites, lors

on les attribue à des accidents étrangers à leur pratique : les diſciples qui l'empruntent & la ſuivent plus ſervilement, ſont encore moins portés que leurs maîtres à en reſtraindre l'uſage, moins habiles à en modifier & à en varier les procédés ſelon l'exigence des cas & des circonſtances. On ſe fie ſur la nature des agents qu'on emploie ſans avoir compté avec celle des ſujets qu'on traite : on ne connoît pas trop la premiére, on connoît encore beaucoup moins la ſeconde, ſur tout dans l'état où la réduit ſon mal actuel. Ici, comme en bien d'autres occaſions, on oublie les individus réels, on s'attache à des eſpèces vagues, on y lie, on en rapproche les ſymptômes les plus ſéparés, les plus éloignés, on ſe glorifie dans ces généraliſations : ainſi le ſyſtême s'enfle & porte ſa ſphère bien au-delà de l'eſpace où l'eût renfermé

ſon premier Auteur : il s'y ſoûtient juſqu'à ce que l'abus s'en manifeſte trop ſenſiblement, & le faſſe tomber peut être au-deſſous de la région où il pouvoit ſubſiſter avec avantage. C'eſt ainſi que les remèdes des empyriques, preſque tous excellents dans leur ſource & dans leur deſtination primitive, dégénérent & ſe décrient autant par l'indiſcrétion & l'ignorance qui les hazardent avec témérité, que par l'impéritie ou l'intérêt qui les compoſent avec infidélité.

Dans ces recherches ſur la Chaux & ſur l'Eau de Chaux, on n'a pas donné dans cet inconvénient : quelque zèle qu'on y montre pour exalter les propriétés de l'Eau-de-Chaux, on les réduit preſque uniquement à une vertu lithontriptique, c'eſt-à-dire à une qualité propre à diſſoudre les pierres de la veſſie : toutes les expé-

riences qu'on trouve dans cet Essai fort multipliées & fort variées, conduisent à ce résultat. Sans nous arrêter aux XIV Sections qui divisent ce Traité, nous nous contenterons d'en extraire la fleur & la substance avec un soin qui fasse sentir l'importance de la matière, & invite à l'étudier dans l'Ouvrage que nous annonçons.

Le travail de M. Roux ne s'est pas borné à une traduction : il a opéré sur le même objet que traite son Auteur ; il a analysé l'Eau-de-Chaux, il a déterminé les principes d'où coulent plus spécialement les propriétés dont elle jouit, & par la voie de ces manipulations chimiques, il est parvenu à cette conclusion ; *que l'Eau-de-Chaux n'est qu'un mixte composé d'eau, de terre, & peut être d'un peu de phlogistique ;* de sorte que l'*essence de cette eau* consiste proprement *dans la portion de terre calcaire*

qu'elle contient. Après l'Analyse de l'Eau-de Chaux, il a entrepris celle de l'urine & de la pierre : de la connoissance de l'agent qu'on veut mettre en œuvre, il est naturel de passer à celle du sujet qu'on veut soumettre à son action pour découvrir l'espèce d'efficacité que l'un exerce sur l'autre : sur le rapport de ces *opérations analytiques*, M. Roux regarde la pierre *comme un composé d'une très-grande quantité de terre & d'air unis à un peu d'eau, à une quantité d'huile encore plus petite, & à un sel ammoniacal formé par l'acide animal & l'alkali volatil, & peut-être à un peu de sel marin.*

De tous ces principes, continue notre Auteur, *il n'y a que l'huile & le sel ammoniacal, sur lesquels l'Eau-de-Chaux puisse agir, elle a plus d'affinité avec l'acide de ce sel qu'avec l'huile; mais son*

union avec ce ſel la rend *plus propre à ſe combiner avec l'huile.* Après les expériences qu'il a tentées, pour éclaircir tout ce myſtère, M. Roux *oſe aſſurer que ce n'eſt qu'en décompoſant le ſel ammoniacal de la pierre, que l'Eau-de-Chaux parvient à décompoſer cette concrétion.* Dans le cours de ſes expériences, il a trouvé *que le ſel, qui réſulte de la combinaiſon du vinaigre diſtillé avec une terre calcaire quelconque, diſſolvoit la pierre de la veſſie, ſinon avec autant de rapidité que l'Eau-de-Chaux, du moins avec aſſez d'efficacité, pour qu'on pût le ſubſtituer à ſa place dans le cas où le malade ſeroit dégoûté de cette boiſſon :* il eſt même perſuadé que tous les *ſels à baſe calcaire* ſont propres à diſſoudre la pierre.

Une des grandes objections contre l'Eau-de-Chaux, *c'eſt la crainte qu'elle n'attaque les principes du*

ſang, & même l'eſtomach & la veſſie : l'efficacité de ce remède ne conſiſte que dans l'action *de ſa partie terreuſe*, & cette partie ne développe ſon activité qu'en s'uniſſant aux acides. Pourquoi donc n'attaqueroit-elle pas tous les acides qu'elle rencontre dans les vaiſſeaux où elle circule ? C'eſt, répond M. Roux, qu'en ces vaiſſeaux les acides ſont autrement combinés que dans les concrétions pierreuſes ; c'eſt qu'elle a ſur le ſel ammoniacal une priſe qu'elle n'a pas ſur l'acide *combiné du gluten animal.* De-là vient qu'en trouvant de l'urine ou la pierre, ſon action s'y réunit toute entière ſans ſe détourner ailleurs : de-là vient encore que, plus elle rencontre d'acides qui l'attirent ſur ſa route, moins elle eſt efficace ſur l'urine & ſur la pierre : ſon union avec un acide la rend impuiſſante contre l'autre. C'eſt-là ce qui l'empêche

d'être aussi active sur les enfants que sur les adultes : dans les enfants, les premiéres voies sont plus chargées d'acides, leurs humeurs tendent plus à devenir acides que celles des adultes ; ainsi leurs vaisseaux offrent à l'Eau-de-Chaux un exercice qui affoiblit davantage sa force. Notre Auteur ajoûte que les pierres des enfants peuvent encore contenir une plus grande quantité de sel, & par conséquent épuiser plus facilement l'activité de ce menstrue, & diminuer le produit de son action.

Le remède de Mademoiselle Stéphens, ce remède dont l'efficacité contre la pierre a été si vantée, fournit lui-même aux partisans de l'Eau-de-Chaux, des moyens victorieux pour assurer la préférence à leur spécifique. La poudre, *dit* M. WHYT, *que cette Demoiselle faisoit prendre à ses malades longtemps avant qu'elle leur donnât*

le savon à grandes doses, n'étoit qu'une espèce de Chaux : c'étoit cependant *sur cette poudre qu'elle comptoit le plus.* Or l'Eau-de-Chaux porte dans le sang une plus grande quantité de Chaux, & l'y porte avec moins de danger. D'ailleurs l'expérience prouve que *l'Eau-de-Chaux dissout la pierre hors de la vessie :* c'est sur cette Analogie qu'on en a tenté l'usage : le succès a confirmé la vertu qu'on y soupçonnoit ; on a même de fortes présomptions pour supposer que, dans ces heureux essais où le savon a été employé avec l'Eau-de-Chaux, le bienfait de la guérison a été plutôt l'ouvrage de cette eau que du savon, & qu'étant de sa nature astringente & fortifiante, c'est à ces qualités qu'on est redevable de l'adoucissement & de l'éloignement de plusieurs fâcheux symptomes qu'on éprouvoit avant l'usage de cette eau, comme l'in-

continence, les douleurs & les ardeurs d'urine, l'hémorragie &c. En pouſſant plus loin les tentatives, on a découvert que l'Eau-de-Chaux empêchoit l'urine de ſe décompoſer en ces principes qu'on imagine donner naiſſance à la pierre ; qu'elle change & détruit ces principes dans leur état de concrétion, & par conſéquent que la pierre eſt une maladie dont l'uſage de l'Eau-de-Chaux peut également prévenir & diſſiper les attaques.

Il y a pluſieurs eſpèces de Chaux, elle donnent autant d'eſpèces d'eau : on les a toutes eſſayées & comparées, & par leurs effets on a meſuré leurs forces reſpectives : dans ces expériences, on a reconnu que ce n'eſt pas la Chaux ordinaire, mais la Chaux qu'on tire des écailles d'huitres & des coquilles de pétoncles, qui donne l'eau la plus efficace : ſur

et excès d'activité, l'Auteur de
et Essai conjecture que les *parti-
ules de cette Eau-de-Chaux sont
plus subtiles, plus savonneuses,
plus pénétrantes que celles de
l'Eau de Chaux ordinaire.*

Reste maintenant à savoir si
cette *qualité dissolvante* qu'on ne
peut contester à l'Eau-de Chaux,
ne trouve point, dans nos humeurs,
des entraves qui en émoussent ou
même en éteignent la force. Dans
les expériences qu'on a faites pour
s'en assurer, l'Eau-de Chaux n'a
rien perdu de sa vertu, d'où on
conclut qu'elle la porte jusques
dans la vessie, & qu'elle l'y dé-
ploie toute entière contre les
concrétions pierreuses qui tour-
mentent cette membrane. Après
avoir constaté, par ces recherches,
la nature de l'Eau-de-Chaux, la
vertu de ce remède & la confiance
qu'on doit y avoir, on passe au
régime qu'il faut observer pendant

l'uſage de cette eau & aux remè
des qui s'allient le mieux avec elle
Les *boiſſons aqueuſes* & les moin
acides, ſont celles qui alterent le
moins ſa vertu. La morue eſt un
des aliments qu'on permet le plus
volontiers à ceux qui prennent
l'Eau-de-Chaux. Les légumes dont
ils peuvent uſer *ſans rien craindre*,
ſont les Artichaux, les Aſperges,
les Epinards, les Laitues, la Chicorée, le Perſil, le Pourpier, les
Oignons, les Poireaux, le Céleri, les Navets, les Carottes, les
Patates, les Raves, les Poids-verds. L'Eau-de-Chaux conſtipe
ſur-tout *quand on n'y joint point de ſavon*: ainſi, dans l'uſage de ce
remède, on a quelquefois beſoin de ſe purger: dans la *Section* VIII[e]
de cet Eſſai, on apprendra quels
ſont les purgatifs dont l'Eau-de-Chaux ſouffre le mêlange ſans
intéreſſer ſa vertu.

Quelque rapport qu'on veuille

ppofer entre la gravelle & la oute, on n'en doit pas conclure ue l'Eau-de-Chaux convienne aux outeux : M. Whytt lui-même nous vertit de ne pas nous laisser séuire à cette Analogie. Il n'en egarde pas moins l'Eau-de-Chaux omme un remède dont on peut e servir dans plusieurs maladies hroniques. » On peut, *dit-il*, la prendre à grandes doses, & il faut en continuer long-temps l'usage. Ses parties peuvent pénétrer par-tout où l'eau pénètre..... Il paroît qu'elle exalte les sels & les huiles du sang & de l'urine, & qu'elle agit sur les solides comme astringente : elle doit convenir dans les cas où le sang est aqueux, lent, visqueux & privé d'action, & dans ceux où les solides sont affoiblis ou relâchés. Ses vertus sont très-marquées dans les fleurs blanches & le diabethès, & on peut compter

» sur elle beaucoup plus que su
» tout autre remède dans le
» écrouelles. C'est un excellen
» remède dans les diarrhées & dan
» les dyssenteries produites pa
» les acides des premières voies
» dans les excoriations ou les ulcè
» res des intestins. Ses qualité
» pénétrantes, dissolvantes & de
» tersives, doivent la rendre pro
» pre contre les rhumatismes chro
» niques, la sciatique & les autre
» obstructions des petits vaisseau
» On m'a dit qu'elle avoit de trè
» bons effets dans la fièvre-len
» nerveuse ; mais elle doit êt
» nuisible dans les fièvres ardent
» & putrides..... Elle produit que
» quefois de très bons effets da
» les éruptions cutanées, qu'on a
» pelle assez improprement *éru*
» *tions scorbutiques* ; mais que
» quefois elle n'en produit aucu
» J'ai guéri une fois en ma v
» une éruption scorbutique sur

» mains, que la ſalivation mercu-
» rielle n'avoit pû emporter, en
» faiſant boire chaque jour au
» malade une chopine d'Eau-de-
» Chaux, faite avec les écailles
» d'huitres pendant deux mois en-
» tiers, & en lui faiſant laver de
» temps en temps les mains dans
» la même Eau-de-Chaux. «

Les autres expériences *faites avec l'Eau-de-Chaux, la leſſive dont on fait le ſavon, le ſavon &c.* autoriſent l'Auteur » dans les cas » où l'on jugeroit à propos d'or- » donner la leſſive de potaſſe & » de chaux pour la pierre, à pré- » férer celle qui eſt faite avec » l'Eau-de-Chaux d'huitres, à celle » qu'on employe ordinairement » dans la Fabrique du ſavon, puiſ- » qu'on en peut prendre en beau- » coup plus grande quantité avec » la même ſûreté, & puiſqu'elle » eſt beaucoup plus diſſolvante. « Ce menſtrue diſſout la pierre en

une *ſubſtance onctueuſe*, qu'il retient ſuſpendue dans ſes pores : c'eſt donc un vrai *diſſolvant* en prenant ce terme dans le ſens le plus étroit. La leſſive avec laquelle on fait le ſavon à Glaſgow, l'eau-de-chaux & la diſſolution de ſavon ne ſont proprement que *lithontriptiques*, puiſqu'elles ne font que ronger & briſer la pierre en *une poudre blanche*. Cette ſuite d'expériences fait » *penſer* à » M. Whyt que ſi le *Sapo Amigdalinus* de la Pharmacopée de Londres étoit fait avec une leſſive » de potaſſe purifiée & d'écailles » d'huitres calcinées, au-lieu de » la leſſive ordinaire de ſavon ; il » ſeroit auſſi agréable au goût, & » auroit plus de vertu pour diſ- » ſoudre la pierre. « Il a diſſous du ſavon d'Alicante *dans de l'Eau-de Chaux ordinaire*, & il a trouvé, comme il l'avoit conjecturé, que ce mêlange avoit plus de vertu

diſſolvante

dissolvante qu'une dissolution de savon dans l'eau commune, que l'eau de chaux pure, & même que le savon & l'eau-de-chaux pris séparément.

On ne sauroit lire avec trop d'attention cette foule de recherches qui remplissent cet *Essai*, & qui sont toutes puisées dans le sein de l'expérience : il en résulte 1° Que c'est une mauvaise méthode de mettre le savon en pilules, à moins qu'on ne doive le prendre sur le champ : l'air en détruit la vertu en *agissant sur sa surface*, & par conséquent dans la même proportion qu'on l'augmente. 2° Que l'Esprit de Nitre dulcifié n'affoiblissant que légèrement la vertu de l'Eau-de-Chaux, & ayant lui-même la vertu de dissoudre la pierre, on peut l'ordonner *en toute sûreté* à ceux qui font usage de l'Eau-de-Chaux. 3° Que la lessive qu'on employe pour faire

le ſavon, c'eſt-à-dire la leſſive de potaſſe & de chaux, diſſout *plus puiſſamment* la pierre que l'Eau-de-Chaux ou la diſſolution de potaſſe *toutes ſeules.* 4° Que l'Eau-de-Chaux, ſi puiſſante ſur les concrétions pierreuſes, ne l'eſt point ſur les concrétions bilieuſes, quoique moins ſolides & moins dures. La raiſon qu'on en donne eſt que la vertu lithontriptique de la chaux dépend principalement de ſon action ſur les ſels de la pierre: or les concrétions bilieuſes contiennent beaucoup moins de ces ſels que les pierreuſes.

Cet Ouvrage eſt terminé par une *Méthode de traiter de la pierre*, par la comparaiſon des remèdes propoſés pour la diſſoudre; par l'hiſtoire de pluſieurs maladies que l'Eau-de-Chaux a guéries; par une méthode d'injections dont on conſeille l'uſage & dont on décrit les inſtruments

& la manière de s'en ſervir, enfin par des remarques importantes ſur la Lithotomie. Tous ces détails ſont infiniment précieux : les Maîtres de l'Art n'en doivent rien perdre ; mais ils ne ſauroient guères s'en inſtruire que dans ce Livre, dont tous les principes & tous les préceptes ſont appuyés ſur des expériences qu'on ne manquera pas de vérifier. Quelques Critiques répandues dans les Notes, picqueront l'attention des Savants qu'elles intéreſſent ſans les bleſſer ; car on n'attaque point ici leurs opinions ſans rendre hommage à leurs talents & à leur capacité.

ARTICLE CXXVII.

ESSAIS POLITIQUES. Par M. le Marquis De***. (Deux Volumes *in*-12.) A Amſterdam &c. 1757.

QUEL que ſoit ce Marquis ***, ſoit qu'il ait pris un nom de guerre, d'après les Rochefort, les Wordac, les Sirot &c. ſoit qu'en effet il ſoit décoré de ce titre, c'eſt un homme d'eſprit qui a lu, a réflechi ſur ſes lectures, & a ſçu leur donner de l'ordre. Quoique ſon Livre ait pour objet direct de former des Négociateurs; les Nouvelliſtes, les hommes d'Etat, toute la Nation politique y trouveront les anciennes maximes fort bien rapprochées, & même enrichies de quelques nouvelles Obſervations.

Laiſſons faire à l'Auteur lui-même la diſtribution de ſon Ouvrage : il le diviſe en quatre Parties: » Dans la premiére, je traite, » *dit-il*, des qualités naturelles & » acquiſes, utiles au miniſtère, & » de la conduite du Négociateur » envers ſon Souverain, & à l'égard » de la Cour où il réſide.

» La ſeconde fera mention du » culte dû à la Divinité, de l'ori- » gine des Etabliſſements humains » & du Droit de Guerre ; j'y joins » un Abregé ſommaire du Droit » de la Nature & des Gens.

» On verra dans la troiſième un » tableau des intérêts préſents des » Souverains, précédé d'un diſ- » cours qui peindra les principaux » évènements politiques, depuis » 1648 juſqu'à la fin de l'année » 1748.

» Les Extraits des Traités de » Weſtphalie, d'Utrecht, d'An- » vers & de Vienne, avec des Diſ-

» cours préliminaires & des Differ-
» tations ſur chacun de ces Traités,
» compoſeront la quatriéme &
» dernière Partie. «

Du reſte il ne marche point au hazard ; il a eu ſoin de ſe pourvoir des guides les plus ſûrs & les plus experts qu'il indique ; mais Grotius & Puffendorf ſont comme les deux Poles ſur leſquels roule ſa Politique. » Il voudroit cepen-
» dant, dans le premier, moins de
» ſécheresſe & moins de citations
» qui, toutes belles qu'elles ſont,
» font ſouvent perdre l'objet & le
» texte de vuë. «

De ces quatre Parties, la première nous a paru la plus conſidérable & la plus eſſentielle au but de l'Auteur. C'eſt-là qu'il trace, ou du moins qu'il eſquiſſe les parties & les traits, dont l'enſemble compoſe le parfait *homme d'Etat*. Les préceptes y ſont appuyés de grands exemples, qui ſubſtituent

aux ſpéculations vagues une pratique ſenſible & utile. Faut-il faire voir les avantages de la modération ? on citera le Préſident Jeannin, qui dut à cette vertu la plus grande partie de ſa gloire & de ſes ſuccès. S'agit-il de montrer en quelles conjonctures la fermeté doit trouver ſa place ? on produira le Cardinal Mazarin aux Conférences de l'Iſle des Faiſans : en affectant des colères feintes & en menaçant à propos de rompre toute négociation, il ſut gagner tout ce qu'il voulut. Au reſte notre Auteur propoſe la paix des Pyrénées comme un chef-d'œuvre en fait de Politique ; & le Miniſtre qui la conclut, ce Miniſtre auquel l'animoſité des factions empêcha ſi long-temps de rendre juſtice, comme un des plus grands hommes & des plus utiles qui ſoient entrés dans le Conſeil de nos Souverains.

Veut-on faire sentir la nécessité de la patience? on donne pour modèle Philippe II. » Il avoit » coûtume de dire : *Le temps &* » *moi en valons bien deux autres.* » Ce grand Politique étoit per- » suadé que de *s'empresser* & de » *se passionner*, faisoit le plus sou- » vent échouer une entreprise. *Il* » *paroissoit quelquefois indiffé-* » *rent pour ce qu'il désiroit le* » *plus.* Sa conduite alors étoit » celle des rameurs; ils tournent » le dos à l'endroit où ils veulent » aborder. «

Si c'est l'adresse qu'on croit devoir recommander au Négociateur, M. de Sillery en fournit l'exemple : » Le Traité de Vervins rendoit, » au sujet de la souveraineté de » Saluces, le Pape arbitre entre le » Roi & Emmanuel de Savoie. Le » Marquis de Sillery-Brulard, Plé- » nipotentiaire de France, sollici- » toit à Rome les intérêts de cette

» Couronne. Les deux Princes
» intéressés craignoient également
» un séquestre entre les mains du
» Pontife. Afin de prévenir les
» artifices du Duc, le Ministre
» François fit courir le bruit que,
» dès que le Roi auroit la posses-
» sion assurée du Marquisat, il le
» céderoit à un des neveux de Sa
» Sainteté. Emmanuel allarmé
» offrit lui-même au Pape cet
» Etat en litige, & crut ainsi se
» le gagner. Mais Urbain offensé,
» déclara qu'il renonçoit dès ce
» moment à l'arbitrage, puisqu'une
» des parties le croyoit intéressé.
» Cette adresse de M. de Sillery
» eut un succès heureux, mit en
» défaut toute la politique du Duc:
» il n'y eut plus de sequestre à
» redouter, & la France garda
» encore quelque temps la Princi-
» pauté. « Cette Anecdote, rap-
portée d'après M. de Vicquefort,
dans son Traité célèbre de l'*Am-*

baſſadeur & de ſes fonctions, met ici ſous les yeux le triomphe de la Politique, mais non pas tout-à-fait celui de la ſincérité. Dans le Cardinal Mazarin, même diſſimulation à peu-près, même manège & même réuſſite ; il feint de conſentir qu'on rende à l'Eſpagne ce que la France avoit conquis ſur elle, à condition que le Portugal ſera démembré de l'Eſpagne. L'Eſpagnol n'y peut conſentir, & par-là le François garde ſes conquêtes : c'étoit le but de Mazarin, & c'eſt-ce que l'Auteur explique en détail.

Nous n'entreprendrons pas de le ſuivre dans tous les plis & replis de ſa Politique. Ce n'eſt pas qu'il ſoit trop diffus, le Lecteur trouvera même des points qui demanderoient un peu plus de développement. Mais parce que l'Auteur ſerre les matières, & par-là nous impoſe la néceſſité de l'imiter, il

nous ſuffira d'indiquer les principaux objets qu'il embraſſe ; par exemple, l'étude propre d'un Ambaſſadeur ; la néceſſité des Langues ; les difficultés dans le début, & la conduite qu'il faut y tenir ; l'exactitude à ſuivre les ordres ; l'affabilité & l'eſprit de Cour ; la manière de s'inſtruire des Nouvelles ; le danger de prendre part aux évènements domeſtiques ; le vrai but d'un Miniſtre en négociant ; la manière d'écouter, celle de traiter dans les Cours, celle d'interpréter les Traités ; le diſtinctif du Plénipotentiaire ; les qualités du Médiateur : on veut qu'il ſoit déſintéreſſé & impartial. » Un Prince uniquement dirigé » par ſon intérêt ou par celui des » perſonnes qu'il veut favoriſer, » ne mérite plus le nom de Média- » teur ; mais celui d'un ennemi » d'autant plus à craindre, qu'il » cache, pour me ſervir de cette

» figure, un poignard ſous des » branches d'olivier. « On cite en preuve le Roi de Dannemark, (Chriſtiern IV.) ayant été agréé comme Médiateur au Traité d'Oſnabruk, il ſe montra tellement partial en faveur des ennemis de la Suède, que les Suèdois renoncerent à ſa médiation d'une manière éclatante, & prirent les armes contre lui peu de temps après (en 1644.)

A ce portrait on en oppoſe un autre qui fait un beau contraſte : c'eſt celui de Louis XV. Médiateur à Conſtantinople entre l'Empereur Charles VI. & le Grand-Seigneur : » Les médiations, *dit l'Auteur*, » ſeront toujours glorieuſes & » équitables entre les mains du » Prince qui, ſatisfait de donner » des Loix à des Provinces floriſ- » ſantes & de ſe rendre le Père » d'un peuple belliqueux, fait cé- » der ſes intérêts à la félicité de ce » peuple. Les pertes qu'auroient

» occasionnées les Turcs à l'Empe-
» reur Charles VI. auroient été *trop*
» *préjudicieuses* (préjudiciables) à
» la Religion. Le Roi ne vouloit
» point à ce prix l'abaissement de
» la Maison d'Autriche. Les Infi-
» dèles fiers de leurs conquêtes,
» ménaçoient d'envahir toute la
» Hongrie, & de pousser la guerre
» jusqu'aux portes de Vienne. Ce
» grand Prince, par son entremise,
» sut arrêter les progrès de la puis-
» sance Ottomane, la fit consentir
» à une juste satisfaction : enfin les
» Chrétiens & les Infidéles admi-
» rerent également & sa justice, &
» sa sagesse. «

Dans un Traité, quand on le rédige, nulle précaution n'est de trop : il faut particulariser tout, ne craindre pas les répétitions, & employer les termes les plus clairs. En pareille occasion, la moindre omission, la moindre ambiguité porte coup.

Décembre, 1757.

Il n'y a pas grand fonds à faire ſur les lettres écrites en chiffre. » Le chiffre, quelque impénétra- » ble qu'il paroiſſe, ne l'eſt jamais » pour ceux qui ſont intéreſſés à » l'expliquer. Un célèbre Mathé- » maticien ſous le Regne d'Hen- » ri IV, découvrit le ſecret de la » ligue, malgré plus de cinq cents » caractères différents inventés » pour le cacher. «

On ne veut pas que le Négociateur traite par écrit : » Au » congrès de Munſter, les premié- » res propoſitions des François » furent confiées au papier ; mais » cette méthode donnant l'être à » pluſieurs réponſes & repliques, » retardoit la concluſion des affai- » res. La Cour défendit à ſes Mi- » niſtres l'uſage des Mémoires, & » telles inſtances qui leur furent » faites depuis, ils ne communi- » querent par écrit que les deman- » des & prétentions. Tout le reſte,

» près des Médiateurs, fut discuté
» de vive voix. «

Seulement il faut écouter attentivement, & songer moins à ce qu'on doit dire qu'à ce qu'on entend. C'est un grand art, dans un habile homme, que celui d'écouter. » Tout l'instruit, le silence, le » souris, le regard, le geste. Le » Cardinal d'Ossat étoit tellement » attentif, qu'il rendoit compte, en » ses dépêches, des moindres pa- » roles & de toutes les circonstan- » ces. « On cite, à ce sujet, une belle maxime du Duc de la Rochefoucaud; elle n'a trait qu'aux conversations; mais l'Auteur l'adapte très-à-propos aux conférences politiques.

Nous omettrons le parallèle des deux grands Cardinaux de Richelieu & Mazarin : il se trouve partout; nous y substituerons le caractère très-court des Cardinaux d'Ossat & de du Perron.

» Le premier avoit le talent de
» s'insinuer dans les esprits les plus
» difficiles, & de se faire écou-
» ter. La rapidité & la force des
» raisons qu'employoit le second,
» ne persuadoient pas seulement,
» mais enlevoient. L'un & l'autre
» étoient doués de ces génies supé-
» rieurs, qui, comme des phéno-
» mènes, ne paroissent que rare-
» ment sur l'hémisphère. « Telle est, à peu-près, la substance des objets compris dans la première Partie de cet Ouvrage.

La seconde, qui acheve de remplir le 1^er Volume, roule sur les principes mêmes de la Politique, puisque l'Auteur y traite du culte de la Divinité, de l'établissement des Sociétés, du Droit des Gens, avec toutes les conséquences qu'il entraîne. On doit lire tout ce morceau, qui contient un assez grand fond d'érudition. Nous n'en recueillerons ici que la Notion du du Droit humain, que l'Auteur,

après Grotius, fait dépendre de la volonté des hommes. Il le divise 1° en *Droit Civil*, qui s'étend à toute la Communauté ; 2° en *Droit Domestique*, qui n'embrasse que les rapports du chef de famille à ses enfants, ou du maître à ses serviteurs ; 3° en *Droit des Nations* ou *des Gens* qui lie les peuples entre eux. Ces principes distinguent fort, & peut-être trop, selon quelques Jurisconsultes, le *Droit des Gens* du *Droit Naturel*, de ce Droit que l'Auteur de la Nature grave dans l'ame de tous les hommes, de ce Droit inaliénable, imprescriptible, indépendant des volontés humaines ; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter cette grande question, savoir *si le Droit des Gens est ou n'est pas distingué du Droit Naturel?* Grotius avouoit la distinction, d'autres la nient : & cette matière, au fond, appartient peut-

être plus à la Métaphyſique, qu'à la Morale ou à la Science des Légiſlateurs.

Dans le ſecond Volume, après quelques Préliminaires ſur la révolution qui, depuis un ſiècle, a changé le ſyſtême politique de l'Europe, après avoir blâmé un peu trop de hauteur que Louis XIV. & ſon Conſeil firent paroître depuis les Traités de Munſter & des Pyrénées, après avoir inſinué en paſſant que cette *balance*, cet *équilibre* de l'Europe qu'on fait ſonner ſi haut, n'eſt qu'une ſource de troubles & de guerres ; l'Auteur paſſe aux intérêts reſpectifs de chaque Etat & de chaque Prince. Il a ſenti lui-même, & nous n'avons garde de le contredire, qu'un pareil ſujet méritoit d'être un peu plus approfondi, un peu plus étendu. » J'aurois bien voulu, » *dit-il*, diviſer auſſi en diſcours » les objets qui ſe rapportent aux

» intérêts des Puiſſances ; mais
» la choſe m'a été impoſſible, vu
» la brièveté que j'ai voulu ob-
» ſerver. «

D'ailleurs les intérêts d'Etat peuvent changer au gré des circonſtances. Les Hollandois en fourniront la preuve. La protection de l'Angleterre leur fut néceſſaire pendant un aſſez long-temps ; mais aujourd'hui que le Stathouderat formellement héréditaire dans la Maiſon de Naſſau, (Maiſon qui va preſque toujours chercher ſes alliances dans celles qui regnent en Angleterre ;) aujourd'hui que la ſupériorité maritime de la Nation Britannique tient le Commerce des Provinces-Unies comme dans des entraves ; la République s'applaudit du nom de *liberté*, & devient inſenſiblement une Province d'Angleterre.

On obſerve fort bien » que les
» Pays-Bas toujours onéreux à un

» un Prince qui n'y réside point ; » le deviennent davantage à la » Reine de Hongrie, depuis que » la plûpart des Places y sont dé- » mantelées. Sans des frais immen- » ses, on ne peut ni les réparer, » ni remédier aux désordres dont » est travaillé tout pays qui sert de » théâtre à la guerre « &c.

A l'Article de Prusse, nous rencontrons une prédiction qui paroîtroit faite après coup, tant elle se trouve conforme à l'évènement ; la voici : » Le Corps Germanique » recevra de puissants secours de » ce Prince (le Roi de Prusse,) » lorsqu'il sera question d'opposer » un équilibre à la nouvelle Mai- » son d'Autriche ; mais aussi si la » balance penchoit en sa faveur, » & si ce Prince étendoit trop loin » ses frontières aux dépens de la » Cour de Vienne, il pourroit » trouver la France contraire à ses » projets ambitieux. Il importe

» trop à cette Couronne qu'au-
» cune Puiſſance ne domine en
» Allemagne, ſur-tout une qui,
» ſur l'Angleterre, conſerve des
» prétentions, en cas de l'extinc-
» tion de la Maiſon regnante. «

La quatrième & derniére Partie n'eſt pas ſuſceptible d'extrait, n'étant qu'un Extrait elle-même de divers Traités. Concluons donc par rendre à cet Ouvrage la juſtice qui lui eſt duë : en général il eſt écrit d'un ſtyle plus léger que correct ; les maximes y ſont belles, les avis ſages, la morale pure, l'érudition n'y manque pas ; on peut dire même que l'Auteur fait en ſa faveur quelques heureux écarts.

L'Article où l'on en approuvera le plus volontiers la ſurabondance, eſt celui qui concerne la Religion, elle eſt révérée dans cet Ouvrage, & le Matérialiſme y eſt combattu. » Il n'y a pas,

» *dit-on*, de ſyſtême plus abſurde » que celui qui enlevant à l'ame » ſa ſpiritualité, accorde la penſée » à la matière, & détruit toute idée » de Providence, de culte & de » Religion. « Cette aſſertion eſt juſtifiée par de bonnes preuves, entr'autres du *divin* Platon, traduit par M. Dacier : » Si l'ame » étoit composée, *dit-il en ſon* » *Phédon*, & qu'elle fût une har» monie, elle ne feroit jamais le » contraire de ce que font les par» ties qui la compoſent : elle ne « leur ſeroit jamais oppoſée. Nous » ſentons qu'elle conduit & gou» verne les choſes même dont on » prétend qu'elle eſt compoſée, » qu'elle leur réſiſte, qu'elle les » combat, qu'elle les ménace ; » qu'elle réprime les convoitiſes, » les colères, les craintes ; en un » mot, nous ſommes aſſurés que » l'ame parle au corps, comme à » quelque choſe qui ſe trouve d'une

» autre nature qu'elle. L'ame eſt
» donc d'une eſſence plus divine
» que l'harmonie. « Il n'eſt pas
beſoin d'avertir que le Philoſophe
entend par ce mot *harmonie*, les
parties de matières combinées &
ſymmétriſées.

En parcourant ce Livre, on y
remarquera un grand nombre de
fautes d'impreſſion ; en voici une
qui, probablement, n'eſt pas ſur
le compte de l'Imprimeur : *Ce ſont
des gueux, Madame, diſoit le Duc
d'Aſcot (pour Arſcot) à la Du-
cheſſe de Parme, Gouvernante des
Pays-Bas.* Cette fameuſe déno-
mination qui fit tant de bruit, qui
eut de ſi étranges ſuites, Bentivo-
glio, Strada, & les autres l'attri-
buent non au Duc d'Arſcot, mais
au Comte de Barlemont, Gouver-
neur du Luxembourg & Préſident
du Conſeil intime.

L'Auteur annonce un ſecond
Ouvrage, dans le goût du premier,

Décembre, 1757.

& qui en ſera comme une *Appendice* : c'eſt ſur *le Commerce.* On peut lui promettre d'avance qu'il ſera favorablement accueilli.

ARTICLE CXXVIII.

MÉMOIRES DES COMMISSAIRES du Roi & de ceux de Sa Majeſté Britannique, ſur les poſſeſſions & les droits reſpectifs des deux Couronnes en Amérique ; avec des Actes publics & Pièces juſtificatives. Tome IV. contenant les derniers Mémoires ſur l'Acadie, & un Mémoire des Commiſſaires du Roi ſur l'Iſle de Tabago. (*In*-4°. pag. 680.) *A Paris, de l'Imprimerie Royale.* M.DCC. LVII.

LEs démêlés de la France avec l'Angleterre ont occupé des Négociateurs, & fait naître des

diſcuſſions

discussions politiques sur les Droits respectifs des deux Couronnes. Ces voies de conciliation auroient eu le plus heureux succès, si la Nation Britannique, moins fière de ses forces navales, avoit sçu connoître & estimer les inclinations pacifiques de la France.

Le sage, dit Grotius *, *ne fait la guerre que pour avoir la paix :* telle est, depuis long-temps, la maxime du Gouvernement François ; il a même ajoûté, dans la conjoncture présente, à l'esprit de cette maxime ; il a imité l'exemple de Scipion, qui aima mieux dissimuler les intrigues de Carthage que de rompre d'abord avec cette entreprenante République.

Mais enfin le moment de la vengeance arrive : *ceux qui s'obsti-*

* Grot. de Jure Belli & Pac. L. III. Cap. 25.

nent à vouloir le mal, dit Senèque*, *méritent qu'on leur en faſſe porter la peine.* Quels doivent être aujourd'hui les ſentiments de cette fameuſe Albion, qui a voulu la guerre ſous les plus légers prétextes ; qui l'a commencée par des pirateries, qui l'a ſoûtenue avec plus d'animoſité que de ſuccès ; qui n'a bien connu ni ce qu'elle devoit défendre, ni ce qu'elle pouvoit attaquer ; ni les Ennemis qu'elle ſe faiſoit en Europe, ni les Alliés qu'il lui convenoit d'acquérir en Amérique : procédés ſinguliers dans toute cette guerre où l'on reconnoît ; du côté des Agreſſeurs, le deſir de nuire, deſtitué de conſeil, & l'ambition d'envahir ſans l'art de conquérir avec gloire.

On a vû, ces derniéres années, la controverſe de nos Commiſ-

* Senec. L. I. de Irâ Cap. XV. & XVI.

ſaires François, avec ceux de la Grande-Bretagne, pour les limites de l'Acadie & pour la poſſeſſion de Sainte-Lucie. Il reſtoit deux Articles à développer.

Premiérement les droits de la France ſur l'Iſle de Tabago qui a auſſi été évacuée, après le Traité d'Aix-la-Chapelle, par un effet de cette modération inaltérable dont Sa Majeſté ſoûtient toujours le caractère.

Secondement, la réponſe des Commiſſaires du Roi au dernier Mémoire que les Commiſſaires Anglois ont produit pour appuyer leurs prétentions ſur l'étendue immenſe qu'ils attribuoient à l'Acadie.

Les hoſtilités ouvertes & précipitées de l'Angleterre ayant rompu tout commerce entre les deux Nations, la ſuite des conférences n'a pu avoir lieu, & Mrs les Commiſſaires François ont été privés

de l'avantage d'expoſer, dans le Tribunal de la Commiſſion, ce qu'ils avoient préparé ſur les deux objets qu'on vient d'énoncer. Ils n'ont pû faire ſentir aux Commiſſaires de S. M. Britannique la force des raiſons qui maintiennent la France dans la poſſeſſion de Tabago, & qui bornent la domination Angloiſe aux vraies limites de l'Acadie.

Mais tout le public profitera des travaux de ces habiles Négociateurs : c'étoient, comme on ſait, M. le Comte de la Galiſſonnière & M. de Silhouette. Le nom du premier rappelle l'opération brillante du 20. de Mai 1756, & les regrets que mérite un Général qui allioit l'intrépidité à la ſageſſe, & la ſcience du Cabinet aux talents militaires. Il a eu part aux Mémoires qu'on publie ſur Tabago & ſur l'Acadie ; mais M. de Silhouette en eſt le principal Auteur ;

il achevoit de détruire les Sophiſmes Anglois, tandis que M. de la Galiſſonnière mettoit hors de combat l'Eſcadre de l'infortuné Byng. Ainſi la raiſon, qui eſt le fondement du droit, & la valeur, qui en eſt l'appuy, concouroient, dans le même-temps, à maintenir les intérêts de la France.

On partage ici l'Ouvrage des Commiſſaires; & il ne ſera queſtion, dans cette premiére Analyſe, que du Mémoire ſur Tabago. C'eſt une Iſle, du nombre de celles qu'on nomme *Antilles* ou *Caraïbes*, d'environ trente lieues de circuit, ſituée vers les 11 ou 12 degrés de latitude-nord, abondante en diverſes productions, propre au Commerce, & digne à tous égards de n'être point abandonnée au premier ambitieux qui voudra s'en ſaiſir. On la dépriſe trop dans quelques Relations; on en parle comme d'un *miſerable Rocher, qui*

n'est bon à rien ; fausses idées qui sont combattues par des Mémoires plus authentiques & en plus grand nombre.

Il s'agit de déterminer si cette Isle appartient à la France ou à l'Angleterre : question qui ne doit pas être décidée par des recherches sur la découverte & sur les premiers établissements de Tabago. Ni les Anglois, ni les François n'ont les droits d'aînesse à cet égard ; ils sont obligés de les céder aux Espagnols, premiers Conquérants des Isles & du Continent de l'Amérique. Le temps & les révolutions ont appellé, dans ce Nouveau-Monde, les autres Nations de l'Europe ; chacune d'elles y a formé des Colonies, & nulle n'est en droit de disputer sur la manière dont se sont faites ces acquisitions primitives. Il est simplement question de savoir quelle étoit la Nation Européenne établie & non

troublée dans la possession de telle ou telle Isle, quand une autre Nation Européenne s'en est emparée. Voici, par exemple, le fait à l'égard de Tabago.

Avant la guerre, qui précéda le Traité de Breda (en 1667,) les Hollandois étoient maîtres de cette Isle, & personne ne leur en contestoit la possession : c'est le point d'où il faut partir. Durant cette guerre antérieure au Traité de Breda, les Anglois s'emparerent de Tabago, & peu de temps après (en 1666) les François délogerent ces nouveaux hôtes.* L'Histoire de cette expédition est *plai-*

* Les Anglois s'étoient aussi emparés de S. Eustache, autre Isle des Antilles ; & les François les en chasserent pareillement : mais on ne parle, dans la présente Analyse, que de Tabago, parce que S. Eustache est rentrée sous la domination des Hollandois.

ſante, ſuivant l'expreſſion du P. du Tertre, Religieux de S. Dominique & Hiſtorien des Antilles. Vingt-cinq hommes & deux tambours, envoyés par le Gouverneur de la Grenade, deſcendirent dans l'Iſle, & un ſeul de ces tambours ayant été ſommer l'Anglois qui commandoit dans le Fort, cet Officier ſe rendit & fit rendre enſuite ſa Place, qui étoit munie de tout ce qu'on pouvoit déſirer pour une vigoureuſe défenſe. Ce récit n'eſt peut-être pas exactement vrai; car une autre Relation porte que le détachement François étoit de ſoixante hommes; mais quoi qu'il en ſoit, l'Iſle de Tabago ayant paſſé ſous la domination de France, il ne fut point queſtion dans le Traité de Breda de la reſtituer aux Anglois.

Obſervons avec ſoin les clauſes de ce Traité. Les Anglois avoient été en guerre avec la Hollande &

avec la France ; & ce fut avec ces deux Puiſſances qu'ils conclurent la paix ; mais les conventions furent dreſſées, arrêtées & ſignées ſéparément. L'Angleterre & les Etats-Généraux s'accorderent à conſerver réciproquement leurs conquêtes ; au-lieu que l'Angleterre & la France s'engagerent mutuellement à rendre *ce qui pouvoit leur avoir appartenu avant la guerre.*

Cette clauſe eſt très-remarquable, & ſuffit pour établir les droits de la France ſur Tabago. Il eſt certain en effet qu'avant la guerre, terminée par le Traité de Breda, cette Iſle appartenoit aux Etats-Généraux, non à la Grande-Bretagne : ainſi la ſtipulation faite entre cette Couronne & celle de France, ne pouvoit avoir Tabago pour objet ; c'eſt plutôt, de la part des Anglois, une renonciation à tout ce qu'ils pouvoient prétendre

ſur cette Iſle : renonciation, il eſt vrai, non articulée en termes exprès, mais très-conſéquente à la clauſe du Traité.

Et qu'on ne diſe pas que ce Traité n'énonçant rien ſur Tabago, il eſt vrai-ſemblable que ce ſilence doit être attribué au peu d'attention des Négociateurs, & qu'ainſi l'Angleterre n'eſt point cenſée avoir renoncé à la poſſeſſion de cette Iſle. Une obſervation ſi peu fondée donne lieu de reconnoître de plus en plus les droits de la France. En effet, on voit par les Mémoires du Comte d'Eſtrades, qui étoit un des Plénipotentiaires de Louis XIV. à Breda, que les Ambaſſadeurs d'Angleterre firent les plus vives inſtances pour la reſtitution de Tabago, & que ceux de France (Mrs d'Eſtrades & Courtin) n'y voulurent jamais conſentir. On remarque même, dans ces derniers, une attention très-déli-

cate pour exclure du Traité toute ſtipulation équivoque.

Les Anglois vouloient y faire mettre que S. M. Très-Chrétienne rendroit les Iſles dont S. M. Britannique étoit en poſſeſſion avant le commencement de la guerre; mais un pareil énoncé parut captieux aux Plénipotentiaires François; ils obſerverent que la guerre n'avoit commencé entre la France & l'Angleterre qu'en 1666, deux ans après la rupture des Anglois avec la Hollande, que l'Iſle de Tabago avoit été priſe par les Anglois durant ces deux années; qu'ainſi Sa Majeſté Britannique étoit en poſſeſſion de cette Iſle, lorſque les hoſtilités commencerent entre Elle & Sa Majeſté Très-Chrétienne; que par conſéquent la France ſeroit obligée de rendre ladite Iſle, ſi l'Article étoit ſtipulé de la manière qui avoit été imaginée par les Anglois; qu'au moins

l'affaire seroit sujette à dispute, & peut-être une nouvelle occasion de guerre.

Cette considération très-réfléchie fit que l'Article ne passa point, & qu'il fut expressément stipulé que Sa Majesté Très-Chrétienne rendroit ce qui avoit été possédé par le Roi de la Grande-Bretagne avant la guerre commencée contre les Etats-Généraux : ce qui excluoit manifestement Tabago puisque cette Isle étoit alors aux Hollandois.

On ne croit pas qu'en matière de dispositions politiques, il y ait rien de mieux établi que le point qui vient d'être discuté. Il est de la derniére évidence que le Traité de Breda, bien-loin de donner aucuns droits à l'Angleterre sur Tabago, attribue au contraire pleinement & incontestablement la possession de cette Isle à la France. Aussi les Etats-Généraux désirant de ren-

trer dans leur ancienne Colonie, s'adresserent uniquement à Louis XIV. & le solliciterent si vivement qu'ils obtinrent enfin la restitution de Tabago. Mais, dans la suite, la guerre s'étant allumée entre la République & la France, le Comte d'Estrées prit cette Isle au mois de Décembre 1677. La paix se fit à Nimègue quelque mois après, sous la médiation même & la garantie de l'Angleterre; on y stipula que chacun demeureroit en possession de ce qu'il tenoit; par conséquent la France fut autorisée à garder Tabago, & l'Angleterre, qui étoit médiatrice de la paix, consentit à cette disposition. Depuis ce temps-là nul Traité ne l'a changée, ni modifiée: qui peut donc douter que cette Isle n'appartienne aujourd'hui à Sa Majesté?

Jugeons par-là de ce qu'il faut penser d'un Livre Anglois de 89 pages *in*-8°. qui parut, il y a peu

d'années, ſous ce titre : *Tabago, ou Deſcription Géographique, & Hiſtoire Naturelle & Civile, avec l'expoſition des productions & autres avantages... de cette Iſle... où l'on diſſipe entièrement la chimère du droit des François, & l'on montre clairement que la ſouveraineté en a toujours appartenu, & en appartient actuellement à la Couronne de la Grande-Bretagne.* Dans le cours de cette Brochure, pleine d'ignorance & de mauvaiſe foi, il eſt dit qu'avant le 20. Mai 1667, (jour marqué dans le Traité de Breda, comme l'époque des conventions reſpectives,) les Hollandois s'emparerent de Tabago, occupée alors par les Anglois, & que, par cette raiſon, ils en demeurerent maîtres, ſuivant l'accord conclu entre les Etats Généraux & la Grande-Bretagne.

Or, tout ceci n'eſt-il pas évidemment contraire à la vérité?

Avant le 20. Mai 1667, les François ne possédoient-ils pas Tabago ? les Anglois ne témoignerent-ils pas, durant les négociations, le desir le plus ardent de rentrer dans cette Isle ? les Plénipotentiaires de France ne tinrent-ils pas ferme pour la négative ? & les Etats Généraux, après le Traité, ne se donnerent-ils pas les plus grands mouvements auprès du feu Roi, pour obtenir de lui la restitution de cette Colonie ? Si l'on nie ces Articles, il n'y a rien de prouvé en matière d'Histoire & de Politique.

Mais on voit, par l'Ecrit Anglois sur Tabago, comment les Faiseurs de Brochures se permettent, à Londres, de fabriquer des systêmes opposés aux faits les plus authentiques ; & l'on sçait » par » expérience, *ajoûtent très-bien M^rs les Commissaires François*, » que l'impression qui en résulte

» ſur l'eſprit de la Nation, contri-
» bue à lui faire concevoir des idées
» peu juſtes de l'étendue de ſes
» droits; d'où il arrive qu'elle en-
» viſage, comme des invaſions &
» des uſurpations de la part des
» Puiſſances étrangères, les juſtes
» précautions qu'elles prennent
» pour la conſervation de leurs
» poſſeſſions. Ce n'eſt point contre
» la chaleur qui fermente dans les
» eſprits, d'après des notions auſſi
» abuſives, qu'on doit s'élever; elle
» n'eſt que la juſte conſéquence
» d'un injuſte principe: mais quel
» compte ne doivent point à leur
» patrie & à l'humanité, ces Ecri-
» vains dont le zèle aveugle & par-
» tial en impoſe à l'eſprit des peu-
» ples, pour animer leurs paſſions,
» & les précipiter inconſidérément
» dans le hazard de la guerre! «

On parlera dans un autre Article des derniers Mémoires ſur l'Acadie.

ARTICLE CXXIX.

HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Par le R. P. Daniel, de la Compagnie de JESUS. *Nouvelle Edition, augmentée de Notes, de Diſſertations critiques & hiſtoriques, de l'Hiſtoire du Regne de Louis XIII. & d'un Journal de celui de Louis XIV. &c.* (XVI. Volumes *in*-4°.) Années M.DCC.LV. & ſuiv. A Paris, chez Boudet, rue S. Jacques, & autres Libraires aſſociés.

ON croiroit d'abord que les *Obſervations critiques & hiſtoriques*, qui ornent chaque Regne de cette Hiſtoire, pourroient, dans une autre Edition, faire partie du Texte même; c'eſt-

à-dire qu'il ſeroit poſſible de les fondre, de les lier avec ce Texte; mais en examinant de près ces *Obſervations*, on reconnoît qu'il en eſt tout autrement; que la plûpart forment des morceaux iſolés; que ces morceaux contiennent des détails & des diſcuſſions ſur la vie & les exploits des perſonnages qui ont figuré dans le cours des évènements; qu'ils ne pourroient qu'allonger & charger le récit qui concerne chaque Regne de notre Monarchie; & qu'enfin ils ſont à leur place dans l'ordre & le goût que le nouvel Editeur les préſente.

Il nous reſte à conſidérer quelques-uns de ces morceaux qui ſe rapportent à l'Hiſtoire de Henri III. & à celle de Henri IV. & d'abord le P. Griffet nous parle du Comte de Montgomery, qui eut le malheur de bleſſer à mort Henri II. dans un Tournoy, & qui devint Calviniſte & rebelle ſous les

Regnes ſuivants. Catherine de Médicis ne pût jamais lui pardonner la malheureuſe cataſtrophe du Tournoy, elle profita des circonſtances pour ſatisfaire ſon reſſentiment, mais Montgomery ne périt qu'en 1574, après avoir été pris les armes à la main contre ſon Roi. Ce fut le Seigneur de Matignon, depuis Maréchal de France, qui, par une très-belle manœuvre de guerre, força le Comte dans la petite Ville de Domfront, où il s'étoit cantonné, après avoir mis dans ſon parti pluſieurs Villes de la Baſſe-Normandie.

Il s'agit de ſavoir ſi Matignon, faiſant Montgomery priſonnier de guerre, lui donna une pleine *aſſurance de la vie* : c'eſt-ce qu'a cru le P. Daniel, & ce fait eſt tout-au-moins très-douteux. Le P. Griffet rapporte les différentes opinions, ſur-tout celle de D'Aubigné, qui dit que *la condition d'avoir la vie*

ſauve, ne fut accordée qu'aux Officiers & aux Soldats de la Garniſon de Domfront, & que le Comte fut excepté, ſans doute de la *condition* poſitive, certaine & abſolue, *d'avoir la vie ſauve*; car D'Aubigné parle des *promeſſes* qu'on lui donna; mais il ajoûte qu'elles étoient *captieuſes*. Notre nouvel Editeur paroît enſuite s'en rapporter à l'Hiſtorien du Maréchal de Matignon, qui *aſſûre qu'il y eut une capitulation ſignée, par laquelle on promettoit à Montgomery de le traiter en priſonnier de guerre, ſans rien attenter contre ſa vie.* D'où le P. G. conclut qu'*on ne pouvoit plus lui ôter la vie ſans violer la capitulation.* Cependant ſi ce fut Matignon ſeul qui s'engagea vis-à-vis de Montgomery, ſans lui promettre rien autre choſe que de ne *point attenter à ſa vie*, & d'écrire à la Reine Catherine en ſa faveur; il ſemble

roit encore que l'*aſſûrance de la vie* ne fut pas pleine & entière ; or c'eſt-ce qu'énonce aſſez clairement l'Hiſtorien du Maréchal de Matignon ; & Montgomery lui-même entendit apparemment la capitulation de cette manière, puiſqu'il ſe flatta de n'être point traité en criminel, par la crainte qu'auroit la Cour que les gens de ſon parti, c'eſt-à-dire les Huguenots, n'uſaſſent de repréſailles : c'eſt encore ce que l'Hiſtoire de Matignon nous apprend. Quoi qu'il en ſoit, on fit le procès à Montgomery, & il fut décapité en Place de Grève. Le P. Griffet rapporte les principales circonſtances de cette exécution, & en général tout cet Article eſt plein de recherches qui manquoient au récit du P. Daniel.

On trouve ici un grand morceau ſur *la journée des Barricades en 1588*, & des aſſûrances

bien positives du dessein qu'avoit formé le Duc de Guise, de *mettre la Couronne de France sur sa tête, ou du moins dans sa famille. Mais voulut-il exécuter réellement ce dessein le jour des Barricades? c'est ce qu'il est difficile de se persuader, vû la facilité avec laquelle il renvoya au Roi ses Gardes.* Il n'y a rien à perdre de ces Observations sur un trait si considérable du Regne de Henri III.

La mort du Duc de Guise est l'objet d'un autre Article. Le P. Griffet se sert beaucoup, en cet endroit, de la Relation très-curieuse & très-circonstanciée qui fut faite dans le temps par Miron, premier Médecin du Roi Henri III. Nous ajoûtons, pour donner plus de poids au récit de cet Auteur, que c'étoit un homme de mérite, & lié, par sa naissance, à beaucoup de personnes de considé-

ration. Il avoit pour mère Geneviève de Morvilliers, fille d'une Hurault de la Maiſon du Chancelier de Chiverny ; & ce premier Médecin de Henri III. eut entre autres enfants un fils qui fut Archevêque de Lyon, & une fille qu'épouſa le Garde des Sceaux, Louis le Fèvre de Caumartin. Nous croyons auſſi qu'il eſt à propos de citer au moins un des Livres où ſe trouve cette Relation qui marque tant d'Anecdotes ſur la mort du Duc de Guiſe. Elle eſt dans le cinquième Tome de l'Hiſtoire des Cardinaux par Aubery, Livre fort commun, mais où l'on ne ſeroit guères tenté de chercher une Hiſtoire détaillée de la cataſtrophe du fameux Henri de Guiſe, durant les Etats de Blois. Il ſemble que nous ne devons pas non plus négliger une petite différence, ſoit d'énonciation, ſoit de Typographie, qui ſe remarque dans

un endroit de cette Relation, entre le Diſcours du Médecin Miron & celui du P. Griffet. Ce dernier en étant venu au moment où le Duc de Guiſe fut appellé pour aller recevoir les ordres du Roi qui le demandoit, s'exprime en ces termes & écrit ainſi : » Le Duc » de Guiſe, qui mangeoit tran- » quillement des Prunes de Bri- » gnoles, en mit quelques-unes » dans ſon drageoir, & il jetta le » reſte ſur la table, en diſant : *Qui » en veut ſe leve.* Il entra dans la » chambre du Roi « &c. Le récit de Miron eſt préſenté de cette manière : » Le Duc de Guiſe met » de ces Prunes dans ſon drageoir, » jette le demeurant ſur le tapis : » *Meſſieurs*, dit-il, *qui en veut*, ſe » leve, trouſſe ſon manteau ſous » le bras gauche, & met ſes » gants « &c. On voit que la différence ſe trouve entre ces deux expreſſions *qui en veut ſe leve ;*
&

& *Messieurs*, dit-il, *qui en veut,*
» se leve, trousse son manteau « &c.
Comme la même Relation du Médecin de Henri III. est imprimée ailleurs que dans Aubery, on pourra comparer les diverses Editions avec l'Article très-curieux donné par le P. Griffet.

Ce nouvel Editeur de l'Histoire du P. Daniel a rassemblé tout ce qui concerne le caractère, les actions, les bonnes qualités & les vices de la Reine Catherine de Médicis. Il n'adopte pas tous les récits du *Discours merveilleux*, Ouvrage extrêmement satyrique, dont on croit que Henri Etienne est l'Auteur, Ouvrage où l'on tourne en mal toute la conduite de la Reine Catherine : comme si cette Princesse n'étoit pas assez coupable aux yeux de la postérité, sans lui supposer des crimes & des noirceurs qu'elle ne connut point. On verra volontiers, en

lisant ces *Observations*, comment le P. Griffet démêle les accusations fausses, de celles qui sont fondées en preuves; & il sera possible ensuite de se former une idée assez juste de cette fameuse Reine, qui eut le malheur de gouverner trop long-temps & dans des temps trop orageux.

Enfin l'Histoire de ce Regne est enrichie de Recherches fort étendues sur la *mort* funeste *de Henri III.* & l'on n'a pas oublié non plus celle de Henri I. Prince de Condé, dont la veuve Charlote de la Trimouille fut vivement & long-temps soupçonnée à ce sujet; mais la bonté de sa cause reprit le dessus, & les accusateurs acquiescèrent aux jugements rendus en sa faveur. On avoit déja réfuté, dans d'autres Livres, l'erreur grossière de la naissance prétendue du Prince Henri II. de Condé treize mois après la mort de son père.

Notre Editeur & Obſervateur acheve de détruire cette fable en faiſant voir que Henri naquit le premier de Septembre 1588, ſon père étant mort le 5. Mars de la même année : deux évènements qui ne ſont qu'à ſix mois l'un de l'autre.

Il y a, dans cette nouvelle Edition, près de 90 pages d'*Obſervations* ſur le Regne de Henri IV. elles ſont toutes deſtinées à éclaircir, développer, rectifier pluſieurs faits omis ou altérés par le P. Daniel ; par exemple, ſur le ſiège de Paris en 1590, il y a une multitude d'Anecdotes qui méritoient d'être recueillies, & qui font un plaiſir ſingulier au Lecteur. De ce nombre ſont d'excellentes reparties du grand Henri, Prince auſſi propre à traiter les affaires & à énoncer ſes ſentiments, qu'à commander les armées & à gagner des batailles. Quand il rendit les

ſceaux au Chancelier de Chiverny, qui, ſous le Regne précédent, avoit ſcellé beaucoup de Déclarations en faveur de la Ligue & contre les intérêts de Henri, alors Roi de Navarre ; ce Prince, devenu Roi de France, lui dit : *Voilà, M. Chancelier, deux piſtolets, deſquels je deſire que vous me ſerviez, leſquels je ſais que vous pouvez fort bien manier : vous m'avez fait bien du mal pluſieurs fois ; mais je vous le pardonne ; car c'étoit par le commandement & pour le ſervice du feu Roi mon frère : ſervez-moi de même, & je vous aimerai autant & mieux que lui, & croirai votre conſeil.....* Puis ſe tournant vers les Princes, *Meſſieurs,* leur dit-il, *ces deux piſtolets que j'ai baillés à M. le Chancelier ne font pas tant de bruit que ceux de quoi nous tirons tous les jours ; mais ils frappent bien plus fort & de plus loin, je le ſais*

par expérience par les coups que j'ai reçus.

Quand les Pariſiens aſſiégés lui députerent le Cardinal de Gondy & l'Archevêque de Lyon, pour l'inviter à une pacification générale, il leur répondit entre autres choſes : *Je ne ſuis point diſſimulé, je dis rondement & ſans feintiſe ce que j'ai ſur le cœur. J'aurois tort de vous dire que je ne veux point une paix générale : je la veux, je la deſire, afin de pouvoir élargir les limites de ce Royaume. Pour avoir une bataille, je donnerois un doigt ; & pour la paix générale, deux. J'aime ma Ville de Paris ; c'eſt ma fille aînée, j'en ſuis jaloux, je lui veux faire plus de bien, plus de grace & plus de miſéricorde qu'elle ne m'en demande : mais je veux qu'elle m'en ſache gré & à ma clémence, & non au Duc de Mayenne, ni au Roi*

d'Espagne : s'ils lui avoient moyenné la paix & la grace que je lui veux faire, elle leur devroit ce bien, elle leur en sauroit gré, elle les tiendroit pour libérateurs & non point moi : ce que je ne veux pas. Davantage ce que vous me demandez de différer la capitulation & reddition de Paris jusqu'à une paix universelle..... c'est chose trop préjudiciable à ma Ville de Paris, qui ne peut attendre un si long terme. Il est déja mort tant de personnes de faim, que si elle attend encore huit ou dix jours, il en mourra un très-grand nombre, qui seroit une étrange pitié. Je suis le père de mon peuple, je ressemble cette vraie mère de Salomon ; j'aimerois quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir ruiné & dissipé après la mort de tant de Parisiens. Ces détails manquent dans l'Histoire du P. Daniel : on sent assez que

c'eſt un ornement de moins, & qu'il étoit bon de le ſuppléer dans une Edition auſſi conſidérable que l'eſt celle-ci.

Un autre Article également digne d'attention, eſt le récit des attentats de la Ligue, ou plutôt de quelques-uns de ſes chefs les plus ſéditieux, ſur des citoyens revêtus des premiéres Magiſtratures. On raconte ſur-tout l'indigne traitement fait au célèbre Barnabé Briſſon, qui rempliſſoit la place de premier Préſident & qui fut mis à mort comme un malfaiteur. Cette Hiſtoire eſt narrée d'après Cayet dans ſa Chronologie Novennaire, où elle eſt véritablement très-bien. Il nous ſemble que cet Auteur place la mort du Préſident au 15. de Novembre 1591, & que tous les autres Hiſtoriens, entre autres M. de Thou, Mezeray, & le P. Daniel lui-même admettent cette date. Le P. Griffet

articule très-expressément le 16. de ce mois ; il dit même que le 15. Brisson assista à une Thèse qui fut soûtenue dans le Collège de Navarre ; au-lieu que Cayet rapporte cet exercice au 14. Nous ne savons pas la raison de ces différences.

Notre Editeur paroît adopter sur le Président Brisson l'idée assez désavantageuse qu'en avoit conçue M. de Thou ; cet Historien le taxe d'ambition & d'indiscrétion dans le consentement qu'il donna au choix qu'on fit de lui pour être à la tête du Parlement. Nous croyons que cette idée acquiert une nouvelle force si l'on consulte le témoignage rendu par Etienne Pasquier touchant les menées de Brisson. Il dit nettement que ce Magistrat étoit *d'un esprit remuant*, & que quand il s'agit d'opter entre le parti du Roi & celui de la Ligue, *il ne marchanda pas*

longuement ſur ce ſujet ; d'autant qu'en moins de rien il ſe rendit du tout populaire, captivant ſans diſſimulation les principaux mutins de la Ville. Paſquier cite pour ſon garant le Préſident Seguier, qui lui avoit raconté une partie des intrigues de Briſſon. Il ſemble que l'autorité de ces Contemporains achève d'établir l'opinion de M. de Thou ſur ce Magiſtrat*, d'ailleurs très eſtimable par ſon érudition & par ſes travaux littéraires. Mais il étoit apparemment plus aiſé d'être érudit qu'excellent citoyen, dans des temps auſſi orageux que le furent les premiéres années du Regne de Henri IV.

* On pourroit lire auſſi ce qu'en a écrit M. du Radier, dans ſa Bibliothèque hiſtorique du Poitou Tome II. pages 500 & ſuiv. Cet Auteur a très-bien raſſemblé tout ce qu'on peut deſirer de ſavoir ſur Barnabé Briſſon.

Deux Articles fort étendus, l'un ſur Gabrielle d'Etrées, & l'autre ſur Mademoiſelle d'Entragues ſont remplis d'Anecdotes. Le dernier ſur-tout contient le récit très-curieux de la manière dont le père de Mademoiſelle d'Entragues fut arrêté dans ſon Château de Marcouſſy, puis forcé de rendre la promeſſe de mariage que le Roi avoit faite à ſa fille. C'eſt M. Le Laboureur qui a inſeré cette Relation dans ſes Additions aux Mémoires de Caſtelnau. Le P. Griffet la ſuit ponctuellement, ſi l'on en excepte quelques détails qui lui ont paru peu conſidérables. On voit dans cette Hiſtoire, un Prévôt de Maréchauſſée, nommé *Defunctis*, homme très-habile à imaginer une ruſe, très-alerte pour l'exécuter, & de plus très-fidèle au Roi ſon Souverain. Tout cela mérite aſſurément d'être vû, ainſi que les contraſtes des autres Hiſto-

riens qui ne s'accordent pas en tout avec la narration de M. le Laboureur. Le P. Griffet rend compte de tout.

Il nous donne aussi, parmi ses Observations, un morceau sur la Maison de Courtenay, qui fit les plus grands efforts sous le Regne de Henri IV. pour être maintenue dans le rang & les prérogatives des Princes du sang. Notre Editeur a fait un prècis des pièces qui furent publiées en ce temps-là, & qui démontrent la justice des droits que réclamoit cette grande Maison. La premiére de ces Pièces est datée, dans cette Histoire ou dans ces *Observations*, du *15. Février* 1603, & nous la trouvons rapportée au *15. Janv.* dans le Recueil imprimé en 1613 sur cette controverse. Le P. Griffet dit à la fin de cet Article, qu'après l'année 1608 *Messieurs de Courtenay se*

déſiſterent de leur pourſuite, ſans ceſſer de ſoûtenir qu'elle étoit juſte & légitime : ſur quoi nous obſervons que ce *déſiſtement* doit être entendu en ce ſens, que depuis 1608 ou plutôt 1609 (car nous trouvons encore quelques uns de leurs Mémoires en cette année) les Seigneurs de Courtenay ne préſenterent plus de Requêtes comme en premiére inſtance; ſe contentant de répondre à ce qu'on allégua contre eux depuis l'année 1612. On trouve, en effet, beaucoup de productions ſous leur nom aux années 1618, 1620, 1621, 1622, 1626 &c. Ce qu'il y a d'aſſez ſurprenant, c'eſt que cette illuſtre Maiſon, qui paroiſſoit, en ce temps-là, ſi bien ſoûtenue par le grand nombre de ceux dont on voit les noms au bas de leurs Requêtes, tout-à-coup ſoit devenue ſtérile, & qu'enfin elle ait diſparu de nos jours.

Nous renvoyons aux Articles d'Obſervations qu'il ne nous eſt pas poſſible d'analyſer ici, & nous promettons, pour un autre Article, l'Extrait de *l'Hiſtoire de Louis XIII.* en trois Volumes *in*-4°. C'eſt un Ouvrage neuf, & où le P. Griffet ne paroît plus comme Editeur, mais comme Auteur.

ARTICLE CXXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE LYON.

DEVILLE, très-bon Imprimeur, vient de publier une Brochure de 163 pages, intitulée : *Recherches historiques sur les Cartes à jouer, avec des Notes critiques & intéressantes. Par l'Auteur des Mémoires sur la Langue Celtique.* Cet Auteur, fort savant, est M. Bullet, Professeur en Théologie à Besançon. Ses travaux sur la Langue Celtique le mettent en état de faire plusieurs découvertes relatives à notre ancienne Histoire,

ou à des uſages dont il reſte des veſtiges dans nos mœurs. Il nous donne ici des conjectures ſur les Cartes à jouer, avec une Notice des principaux Jeux ; le tout décoré d'une érudition qui honore cet objet frivole en lui même, & pernicieux dans ſes effets. Il ne peut y avoir de bon dans les Cartes que l'Hiſtoire de leur origine, l'explication de leurs figures, la découverte de leurs alluſions. M. Bullet place cette origine quatre ou cinq ans avant la mort du Roi Charles V. & il démontre, à ce qu'il paroît, ce premier Article. Le Jeu des Cartes eſt originairement tout militaire : les noms des perſonnages qui y ſont dépeints prouvent encore ce point, & il ne faut pas même en excepter les *Dames* : on fait les rapports qu'elles avoient aux proueſſes de la Chevalerie.

Notre Auteur critique le P. Me-

neſtrier & le P. Daniel, qui ont auſſi fait quelques obſervations ſur cette bagatelle littéraire. Le *Celtique* de M. Bullet eſt une ſorte de principe général, qui entre dans la ſolution d'un grand nombre de difficultés, & qui ſert auſſi à former des objections contre ceux qu'il veut réfuter ; bien entendu que tout cela ne s'éleve point au-deſſus de la conjecture ; mais il y a tant d'eſprit & de ſavoir dans ces détails d'explication qu'il n'appartient qu'à peu de perſonnes de conjecturer ainſi.

Nous trouvons auſſi un mot de critique à placer, & l'Auteur en jugera. Il croit que les Lydiens n'ont pû inventer les jeux de Dez, d'Oſſelets &c. parce que ces jeux exiſtoient dès le temps du ſiège de Troie ; mais il faut conſidérer que la premiére Dynaſtie des Lydiens, qu'on appelle des *Atyades*, du nom d'Atys leur Roi, eſt plus an-

cienne que le siège de Troie, & qu'ainsi les Grecs, qui formerent cette expédition, avoient pû emprunter leurs jeux de Dez & d'Osselets des Lydiens. L'utilité de cette observation est de maintenir, du moins en partie, l'autorité du texte d'Hérodote qui rapporte au Regne d'Atys, Roi de Lydie, l'époque des jeux.

DE PARIS.

Dictionnaire Apostolique à l'usage de Messieurs les Curés des Villes & de la Campagne, & de tous ceux qui se destinent à la Chaire. Par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. *Tome XII.* (in-8°.) SUJETS PARTICULIERS. Chez Augustin-Martin Lot-

tin, rue S. Jacques, au Coq. Les *ſujets particuliers* qu'on traite ici, ſont *l'Ambition*, *l'Amitié*, *les Converſations*, *la Complaiſance mondaine*, *la Coûtume*, *la Curioſité*, *la Flatterie*, *l'Humeur*, *les Plaiſirs*, *le Jeu*, *les Spectacles.* L'Auteur y ſuit toujours ſon plan, qui eſt très-bon; excepté que, pour ces *Sujets particuliers*, il ne donne point de *diſcours familiers*, ſans doute, parce que les petits & les pauvres ont moins à ſe reprocher que les grands & les riches en matière d'*Ambition*, de fauſſe *Amitié*, de *Converſations* vaines, de *Complaiſance mondaine*, de *Coûtume* tyrannique ou inſenſée, de *Curioſité* paſſionnée, de *Flatterie*, d'*Humeur*, de *Plaiſirs*, de *Spectacles*. Nous remarquons que pour ces dix *ſujets particuliers*; les morceaux que l'Auteur appelle ſes *penſées diverſes* toujours placées avant *ſes deſſeins*, ſont ici très-

raisonnés, très-suivis, très-approfondis ; & cela devoit être ainsi, parce que ces *sujets* tiennent à toute la morale propre du grand Monde.

L'Auteur touche au terme de sa carrière, il ne lui reste à donner qu'un Volume de Tables ; mais nous apprenons qu'il doit exécuter ensuite le projet d'un Recueil de Discours ou plans de Discours pour les Fêtes des SS. Fondateurs d'Ordres, pour des Conférences Ecclésiastiques, pour des Assemblées synodales, pour des Retraites spirituelles, pour le Jubilé, pour l'administration des derniers Sacrements, la célébration des Mariages &c. ce qui pourra former encore trois ou quatre Volumes in 8°. dignes de servir de suite au *Dictionnaire Apostolique*, quoique entièrement séparés de cet Ouvrage. On ne publie point encore le *Prospectus* de cette nouvelle entreprise : nous l'annonce.

rons s'il nous eſt communiqué. Nous avertiſſons qu'à la page 332 de ce XII[e] Volume du Dictionnaire Apoſtolique il faut lire *M. Thiers*, au-lieu de *M. Thyeri.*

Fables de Phèdre, avec des Notes, des Eclairciſſements, & un petit Dictionnaire à la fin, à l'uſage des Commençants. (Volume *in*-12.) Chez la Veuve Lottin & Butard ; Hériſſant, rue S. Jacques, & Deſaint, rue S. Jean de Beauvais. Il y aura bien du malheur s'il ſe trouve déſormais un enfant qui ne puiſſe entendre ſon Phèdre. On nous donne ici quatre choſes : 1° Le Texte des Fables avec de petites Notes : 2° Une Traduction littérale & interlinéaire des deux premiers Livres, avec la racine des mots au bas de la page, & un petit détail ſur les Déclinaiſons, Conjugaiſons &c. 3° Un Dictionnaire

qui ne contient que les mots de Phèdre : 4° Quelques régles de ſyntaxe qui familiariſeront les Elèves, avec les principes du Latin. L'Auteur eſt très-eſtimable pour ſon zèle & pour toutes ſes attentions. Il a deſtiné ſon Livre aux enfants mêmes qui n'ont point de Maître : ce qui ſuppoſe néanmoins que ces Commençants auront un peu de combinaiſon dans la tête, qu'ils ſauront ſe retrouver dans cette multitude de documents, & que leur imagination ne s'effarouchera pas des moyens qu'on a pris pour leur épargner des difficultés.

Barbou, rue S. Jacques, a des Exemplaires d'un Livre imprimé à Bourges, ſous le titre de *La Trigonomètrie ſphérique, réſolue par le moyen de la régle & du compas, d'où l'on tire une manière très-aiſée & très-lumineuſe de la réſoudre par les ſinus.* Par M. Simeon

Valette, (Volume *in*-8°. de 143 pages.) Cet Ouvrage eſt diſtribué en quatre Parties : les deux premiéres comprennent la pratique des Triangles ſphériques, Rectangles & Obliquangles ; les deux derniéres expoſent les démonſtrations relatives aux deux premiéres Parties : le tout expoſé avec beaucoup de méthode & de clarté L'Académie Royale des Sciences a jugé que *cet Ouvrage ſuppoſe, dans ſon Auteur, une parfaite connoiſſance en cette Partie, & il lui a paru que* ce Livre *ſeroit utile au Public.*

Le même Libraire, très-bien aſſorti en Livres, ſur-tout de Belles-Lettres & d'Humanités, publie *le troiſième Volume des Oraiſons choiſies de Cicéron, Traduction nouvelle, avec le Latin à côté ſur l'Edition de Gravius & des Notes.* Il y a dans ce Tome l'Orai

ſon pour Murena, avec deux des Diſcours contre Verrès, ſavoir ſur *les ſtatues* & ſur *les ſupplices.* Dans les deux premiers Volumes publiés, il y a pluſieurs années, on a les Oraiſons pour la Loi Manilia, le Poëte Archias, Milon, Marcellus, Ligarius, Dejotarus, Roſcius Amerinus; les quatre Catilinaires, l'Oraiſon contre Piſon, & la ſeconde Philippique.

On trouve chez le même Libraire 1° *la Philoſophie de Dagoumer*, en ſix Volumes *in*-12. nouvelle Edition, augmentée d'une Phyſique particulière; & tout ce corps de doctrine ſcholaſtique a été refondu & mis dans le goût préſent. 2° Des Exemplaires d'un Livre intitulé: *Œuvres Poſthumes de M. de Glatigny, Avocat-Général.* Ce ſont ſes harangues au Palais & ſes diſcours Académi-

ques. (Volume *in*-8°. Edition de Lyon.)

Un jeune Poëte, nommé M. Blin de S. Maur, a fait une Ode ſur JESUS-CHRIST ; ſujet ſi grand, qu'il faudroit un Prophète pour le bien chanter. L'Ode de M. de S. Maur a mérité les éloges de pluſieurs perſonnes de piété, même du premier rang : nous en citons deux ſtrophes ; la 7^e^ où le Poëte fait le contraſte des triomphes barbares de l'ancienne Rome Payenne, avec les victoires bienfaiſantes de JESUS-CHRIST.

Ne vante plus, ſuperbe Rome,
Tes triomphes ſi faſtueux ;
Celui du Dieu qui s'eſt fait homme,
Eſt plus juſte & plus glorieux.
Là fumant encor de carnage,
Le Vainqueur traîne en eſclavage

De

Des Rois dans la poudre abbatus :
Ici le CHRIST à sa puissance
Soumet les cœurs par la clémence,
Et triomphe par les vertus.

La 11^e^, qui a pour objet la Mort, la Résurrection & l'Ascension glorieuse de JESUS-CHRIST.

Mais il n'est plus..... Seigneur, achève.....
Ciel! son tombeau s'ouvre..... il en sort,
Et soudain aux Cieux il s'élève,
Vainqueur des temps & de la mort.
Tel, en finissant sa carrière,
L'Astre brillant de la lumière
Paroît s'engloutir dans les mers;
Et tout-à-coup, sortant de l'onde,
Il revient éclairer le monde
Et ranimer tout l'univers.

Voyage au Nouveau-Monde, & Histoire intéressante du naufrage du R. P. Crespel, (Recolet)

avec des Notes historiques & géographiques. (In-12. de 240 pag.)

Le P. Creſpel étoit un Miſſionnaire du Canada ; après un ſéjour de dix années dans ce Nouveau-Monde, il s'embarqua ſur la fin de 1736 pour retourner en France, & il fit naufrage avec 64* perſonnes, tant paſſagers que Matelots, dans l'Iſle d'Anticoſti. L'Hiſtoire de cette aventure & de ſes ſuites occupe les deux tiers du Volume. Il eſt difficile d'imaginer un équipage plus malheureux, ſoit ſur mer, ſoit ſur terre ; une diſette plus générale, & des cataſtrophes plus affligeantes. Le P. Creſpel ſe ſépara avec une partie de ſes compagnons, & paſſa dans la terre de Labrador pour y chercher des ſecours. Ils y éprouvèrent, au nombre de vingt-ſept,

* On ne lit que 54, mais les détails de la Brochure exigent 64, car il y eut après la ſéparation 13, 27, 24.

tout ce que la faim, le froid, la nudité, les maladies ont de plus affreux. Ils y périrent tous excepté trois : treize autres, qui s'étoient embarqués dans un canot, se perdirent en Mer. Enfin les vingt-quatre, qui étoient restés dans Anticosti, succombèrent pareillement à la misère & moururent tous, hors quatre que le P. Crespel rejoignit au retour du printemps. Ce Missionnaire raconte simplement les faits, & attache son Lecteur ; il l'édifie de plus par les sentiments de piété dont il remplit sa Relation. Son ministère & son zèle furent une ressource bien précieuse pour ces malheureux que toutes les disgraces accueillirent à la fois. Cette Brochure parle d'un Sauvage qui, pour un homme de cette espèce, raisonne un peu bien finement : il est vrai qu'on lui donne le talent de parler François ; ce qui suppose de grands rapports

avec notre Nation. C'eſt, après tout, le ſeul endroit de l'Ouvrage où le *coſtume* paroiſſe un peu hazardé.

Cette Relation, digne d'occuper quelques moments l'homme de Lettres & l'homme de bien, eſt donnée par le frère même de l'Auteur. Il certifie la fidélité de ſon frère, la ſienne propre, & il en appelle à la nouveauté des évènements, au témoignage de ceux qui peuvent y avoir part. *On ne met au frontiſpice que l'annonce d'Amſterdam ; mais cela ſe trouve auſſi à Paris, chez Lambert, rue de la Comédie.*

L'Art d'imprimer des Tableaux, Traité d'après les écrits, les opérations & les inſtructions verbales de Jacques-Chriſtophe le Blon. (In-8°. de 200 pages.) Chez le Mercier, rue S. Jacques ; Nyon, Quai des Auguſtins ; Lam-

bert, rue de la Comédie &c. Imprimer les Tableaux, est représenter tous les objets avec leurs couleurs naturelles, par trois Planches gravées & imprimées sur la même feuille. Chacune de ces Planches porte sa couleur, l'une le bleu, l'autre le jaune, & la troisième le rouge; car l'Inventeur de cet Art, M. le Blon, prétend qu'on fait tout avec ces trois couleurs. On conçoit qu'il faut de la précision, de l'adresse & de l'expérience pour réussir en ce genre. On donne, dans le Livre que nous annonçons, des instructions relatives à ce sujet; & l'on nous assure que l'Art de le Blon s'y trouve rendu assez exactement. C'est néanmoins peu de chose, si l'on ne met la main à l'œuvre. Le Blon n'existe plus, il mourut en 1741, après avoir donné quelques essais qui promettoient beaucoup pour la suite. Il réussissoit même au

portrait, ce qui eſt bien plus que de rendre des plantes, des fruits, des anatomies &c. *Nous avertiſſons qu'outre le Livre qui s'annonce ici, il y a un bon Article ſur le même objet dans le Dictionnaire de Peinture de Dom Pernetty.*

Nouvelles conſidérations ſur les Années climatériques, la longueur de la vie de l'homme, la propagation du genre humain, & la vraie puiſſance des Etats, conſidérée dans la plus grande population. Par M. de B..... de l'Académie Royale de Pruſſe &c. Ceci n'eſt qu'une petite Brochure *in-12.* de 35 pages; l'Auteur auroit pû en faire un juſte Volume. Il y traite 1° des *Années climatériques*, non à la façon des Aſtrologues, des Fataliſtes, des Empyriques &c. La Science des Années climatériques n'eſt ici que l'attention qu'on

donne aux affoibliſſements ou à la décadence de la vie humaine : attention fondée ſur des obſervations qui ne ſont que des faits. On ſuit ici les Tables dreſſées d'après les liſtes des naiſſances & des mortalités de Breſlaw. On ſait que ces Tables ſont fort exactes, & que Breſlaw eſt une Ville bien choiſie pour ces opérations ; parce qu'il y ſubſiſte preſque toujours le même nombre d'habitants.

2°. L'Auteur parle de la *longueur de la vie humaine*, c'eſt-à-dire des puiſſances ou probabilités de vivre ſelon les différents âges qui forment le cours de notre vie. On avoit déja pluſieurs Ouvrages dans ce goût, mais très-peu d'auſſi précis que l'eſt cette petite Brochure. Toujours, d'après les Tables de Breſlaw, on voit que la puiſſance de vie eſt la plus grande vers l'âge de treize ans. La démonſtration en eſt facile. De mille perſonnes

à l'âge d'un an, il en reste 646 à l'âge de douze ans; & dans l'intervalle de cet âge à celui de treize ans, il n'en meurt que six; & ce même nombre exprime, à peu-près, les mortalités jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Or supposons qu'il se trouve quelqu'un en qui la puissance de vie diminue annuellement de la quantité exprimée par le même nombre six, il est évident que cet homme vivra 107 ou 108 ans : car tel est le quotient de 646 divisé par six. Les probabilités des divers âges sont exprimées dans une Table à la fin de cette Brochure; mais nous avertissons qu'il s'y trouve quelques fautes de chiffres.

3°. Notre Académicien de Prusse apprécie la propagation du genre humain; & toujours en s'appuyant sur les Tables de Breslaw, qui sont comme le cadre général, il observe que *le nombre des hommes, en*

Europe, peut augmenter, parce que le nombre des nés est plus grand que celui des morts. Il y a sur ce projet d'augmentation, des vuës très réfléchies ; & ce morceau mérite d'être lû avec attention. Nous croyons que si l'Auteur avoit voulu s'étendre un peu davantage, ses lumières auroient été plus relatives à l'intelligence de tout le monde.

4°. La force d'un Etat dépend du nombre des hommes qu'il contient ; mais, pour estimer ce nombre ou pour savoir jusqu'où il peut aller, il faut avoir égard à deux objets, savoir, *la fécondité des femmes, & le temps des mariages.* Il est certain que, toutes choses d'ailleurs égales, la puissance actuelle d'un Royaume sera d'autant plus grande qu'il comprendra plus d'hommes, & que cette multitude d'hommes sera d'autant plus grande que les femmes seront

plus fécondes & les établiſſements plus accélérés. Sur quoi l'Auteur dit un mot de la diverſité des climats, non pour adopter en total les principes de l'Eſprit des Loix, mais pour rendre compte ſimplement des faits. Tout ce petit Ouvrage eſt une affaire de calcul; plus de développements l'auroient rendu plus utile. Tel qu'il eſt, nous le mettons au nombre des bonnes productions en ce genre.

Analyſe hiſtorique des principes du Droit François. (In-12. de 400 pages.) Chez Prault père, Quai de Gêvres &c. Cette Analyſe eſt précédée d'un Diſcours bien écrit ſur l'origine, la ſucceſſion & le progrès des Loix. Ce n'eſt, pour le fond, qu'une Notice abregée des divers Corps de légiſlation, à commencer par la Loi de Nature. On parcourt de ſuite les Loix d'Egypte, des Hébreux,

de la Grèce, de Rome ſous ſes divers Gouvernements, des anciens Francs, de nos Rois ſous les trois races; & l'on n'oublie point les *Coûtumes* qui forment auſſi, parmi nous, une Juriſprudence. L'Auteur, que nous ne connoiſſons pas, a de la netteté dans l'eſprit, de la clarté dans l'expreſſion: mais il ſemble que cette matière demanderoit de l'élévation dans les idées, du génie & de l'intérêt dans l'expoſition. Si nous nous trompons, il ſera fort permis de penſer autrement que nous: ſeulement il nous paroît en général que ceux qui écrivent ſur les Loix, devroient participer au mérite des Légiſlateurs. Ils furent tous de grands hommes; & il n'eſt point de genre, dans la Littérature, qui exige plus de grandeur, de nobleſſe, de force & de lumières.

Réflexions sur les causes des Tremblements de terre, avec les principes qu'on doit suivre pour dissiper les orages tant sur terre que sur mer. Il n'y a que 51 pages dans cet Ouvrage, imaginé & exécuté par une Dame, qui a supérieurement, autant qu'il nous paroît, l'amour du bien public, celui de la Religion, avec l'usage des expériences physiques, & une très-bonne manière de produire ses pensées. Toute sa doctrine consiste à nous faire remarquer le méchanisme des soufres, dont la terre est remplie. Tantôt ils servent à former les métaux & les minéraux; tantôt ils se mêlent simplement avec la terre; tantôt ils s'exaltent en l'air, & y causent les brouillards, les nuages, les orages. Il ne résulte de cette matière inflammable que des pluies & des rosées bienfaisantes, quand elle se combine avec *les sels & l'humide de*

l'air : mais quand ces ſels & cet humide ne peuvent parvenir à la dominer ; quand les ſoufres ſe trouvent réunis en trop grande quantité dans un eſpace borné, on doit s'attendre à des tonnerres, à des tempêtes, le tout en proportion du volume & de la qualité de ces ſoufres : & tout ceci eſt ſi bien dit par la Dame Auteur, qu'on ne peut guères la contredire ſans s'expoſer à combattre la raiſon & l'expérience. Mais voici le pas très-conſidérable qu'elle fait après l'établiſſement de ſes principes. Elle obſerve que les opérations électriques attirent & raſſemblent les matières de ſoufre ; qu'ainſi ces opérations ſont le contrepied des efforts de la nature. Celle-ci vomit, en quelque ſorte, l'excès des ſoufres, dont la terre eſt imprégnée ; elle les exalte en l'air, tant pour décharger les cavités ſoûterraines de notre globe, que

pour porter dans l'atmoſphère les principes ſalutaires des pluies & des roſées. Or les opérations électriques rappellent ces ſoufres, & les forcent à ſe concentrer de nouveau dans les entrailles de notre globe : de-là les tremblements de terre, auſſi ſe ſont-ils multipliés depuis qu'on s'eſt aviſé d'électriſer tout le genre humain ; & les pays méridionaux de l'Europe ont été plus expoſés à ces cataſtrophes terribles, parce que les ſoufres ſont plus abondants dans les contrées méridionales. Il reſteroit peut-être à examiner ſi les Portugais, qui ont eu tant à ſouffrir des tremblements de terre, ſe ſont adonnés particulièrement aux exercices électriques : mais quand cela ne ſeroit pas, la Dame Auteur eſt ſi perſuadée de l'étendue qu'ont les effets de l'électricité, qu'elle attribueroit fort bien le déſaſtre de Liſbonne aux machines électri-

ques d'Eſpagne & même de France: & ſi l'on lui objectoit qu'avant les expériences de l'électricité, il y a eu, dans le monde, des tremblements de terre, elle ne ſeroit point embarraſſée de répondre qu'elle n'attribue pas ce phénomène aux ſeules opérations électriques, la rentrée des ſoufres dans la terre pouvant avoir été cauſée par d'autres combinaiſons d'effets naturels; mais elle prétendroit que l'invention électrique a mis, dans le monde, une nouvelle cauſe de tremblements de terre. Sur la fin de ſon Ouvrage, elle indique, ſans explication détaillée, *le véritable moyen d'empêcher les orages.* C'eſt de *diviſer, d'étendre, de diſſiper les ſoufres dans un eſpace plus conſidérable de l'air que celui qu'ils occupoient.* Il ſemble que cette Dame en a la méthode, & qu'elle promet d'en parler *plus ouvertement dans la ſuite.* Nous

croyons que, pour la tranquillité de tant de personnes qui redoutent le tonnerre, elle est obligée de s'expliquer. *Cette Brochure, au reste, se trouve apparemment en plusieurs endroits, qu'elle ne fait pas plus connoître que le nom de l'Auteur.*

Traité des Ecrouelles. Par M. Charmetton, Chirurgien & Professeur d'Anatomie à Lyon &c. Volume *in*-12. imprimé à Lyon; & se trouve à Paris chez Briasson, rue S. Jacques &c. C'est une nouvelle Edition. L'Auteur ne tranche point du Savant, il se borne à exposer ce qu'il a vû & observé. Les causes de ce mal, ses diverses espèces, ses symptômes, le traitement & le régime qu'il exige; voilà toute la matière de cet Ouvrage beaucoup plus utile qu'agréable & amusant.

Le même Libraire, Briasson, a publié le *septième Volume de la Table générale du Journal des Savants.* Ce Tome contient une partie de la lettre M & les lettres suivantes, jusques & compris le P aussi en partie. On connoît l'utilité & la bonne méthode de cette Table.

Guerin & Delatour, rue S. Jacques, distribuent le cinquième Tome du *Traité de la culture des Terres*, Ouvrage très-connu de M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences &c. Ce Volume contient les expériences & les réflexions sur la culture des Terres & sur la conservation des Grains, faites pendant les années 1755 & 1756. *Nous en rendrons compte plus en détail.*

Décembre, 1757.

La Pratique univerſelle pour la rénovation des Terriers & des Droits Seigneuriaux, contenant les queſtions les plus importantes, tant ſur le gouvernement d'une Seigneurie, que ſur les Baux à ferme & à loyer, en forme de Traité ſur cette matière; où l'on trouvera la manière de la régir, les obligations des Seigneurs & Propriétaires envers leurs Fermiers & Locataires, celles de ces derniers envers les Propriétaires, le détail de toutes les charges & entretiens locatifs, tant des Fermiers que des Uſufruitiers, tels que Subſtitués, Bénéficiers, Douairières & autres, Laïques & Eccléſiaſtiques. Avec les Inſtructions néceſſaires pour tenir des Cueilloirs, Lièves & Regiſtres de Recettes manuelles de tous les Droits Seigneuriaux de toutes eſpèces, Lods & Ventes, & autres annuels & caſuels, des cas où ils ſont dûs,

omment on doit les percevoir, a procédure qu'on doit tenir; ccompagné de toutes ſortes de nodèles, ſtyles de tous les Baux c clauſes dont ils ſont ſuſceptiles. Ouvrage utile & néceſſaire tous les Seigneurs Laïques & ccléſiaſtiques, leurs Intendants, iens d'affaires, Receveurs, Boureois, Fermiers, Locataires, & énéralement tous ceux qui ont es biens à affermer ou à prendre ferme. Par Me EDME DE LA POIX E FREMINVILLE, Bailli des Ville c Marquiſat de la Paliſſe, Comniſſaire aux Droits Seigneuriaux. *Tome cinquième.* Le prix eſt de dix vres relié. Cet Ouvrage eſt déja ien connu par les quatre premiers Volumes.

Dictionnaire ou Traité de la Police générale des Villes, Bourgs, Paroiſſes, & Seigneuries de la Campagne; dans lequel on trou-

vera tout ce qu'il est nécessaire de savoir & de pratiquer, en cette partie, par un Procureur Fiscal, dans toute l'étendue de sa Justice; & où l'on a rapporté toutes les Ordonnances, Arrêts & Réglements rendus à ce sujet, pour s'y conformer sur chaque objet. Ouvrage nécessaire à tous les Officiers de Police & de Justice, où ils trouveront sur chaque terme leurs obligations & fonctions, ainsi qu'à tous Procureurs & Praticiens; & également utile aux Curés, Marguilliers, Fabriciens, Chirurgiens, Apothicaires, Propriétaires de Maisons, Locataires, Fermiers, Marchands, Artisans, & autres, en ce qui concerne la Religion, la Justice, la sûreté & netteté publique, les Arts & Métiers; & généralement tout ce qui regarde la Police d'une Seigneurie, même pour la perception des Droits généraux & Seigneuriaux. Par

Me Edme de la Poix de Freminville, Bailli des Ville & Marquisat de la Palisse, *in*-4°. *Ce Livre se vend dix livres relié.*

Le titre que nous venons de transcrire, indique tous les usages de ce Dictionnaire. En le parcourant, nous y avons reconnu beaucoup d'attention à réunir toutes les matières concernant la Police, & une fidélité ponctuelle dans la citation des Edits, Ordonnances, Arrêts, Réglements &c. Le détail de ces Loix forme la partie principale de ce Livre ; l'Auteur en fait simplement la distribution, l'annonce, prépare l'esprit du Lecteur à recevoir ces instructions. Il est à desirer que, dans une seconde Edition, le style de la Préface soit retouché, qu'on en retranche les longues phrases, les obscurités, & les constructions

vicieuſes. *Ces deux Livres ſe trouvent chez Giſſey, rue de la vieill[e] Boucl[e]rie.*

Conférence de l'Edit de la Juriſdiction Eccléſiaſtique de 1695 avec les Ordonnances précédente[s] concernant la même matière, o[ù] l'on voit ce qu'il en a pris & c[e] qu'il y a ajoûté. C'eſt la premièr[e] Partie & le premier Tome de ce[t] Ouvrage, dont il eſt aiſé de conce[-]voir l'utilité. En toute matière i[l] eſt avantageux de remonter au[x] ſources : en fait de Loix, l'avantage eſt extrêmement ſenſible puiſque la Conférence ou la Comparaiſon des diſpoſitions poſtérieures avec les plus ancienne[s] répand la lumière, manifeſte l'eſprit des Légiſlateurs, inſtruit le[s] Juges & les Particuliers.

Il y a une ſeconde Partie & u[n] ſecond Tome, qui eſt *la Conférence du même Edit avec les Dé-*

clarations postérieures, ensemble les Arrêts & Jugements rendus en exécution. Autre manière, comme on voit, de lever les doutes qui pourroient naître sur cette Loi célèbre. *Le tout forme deux* in-12. *de la composition de feu M. Gibert, Docteur en Théologie, déja si connu par une multitude d'autres Ouvrages. Ces deux Volumes se trouvent chez Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.*

INSTITUTES AU DROIT Criminel, ou Principes généraux sur ces matières, suivant le Droit Civil, Canonique, & la Jurisprudence du Royaume, avec un Traité particulier des Crimes. (Volume *in*-4°. de 740 pages.) Par M. Pierre-François Muyart de Vouglans, Avocat au Parlement. *A Paris, chez*

Décembre, 1757.

le Breton, rue de la Harpe. M. DCC. LVII.

Il y a, comme l'indique le titre, deux parties dans ce Volume; l'une contenant les principes généraux du Droit Criminel; l'autre expoſant, dans un Traité particulier, les divers Crimes qui ſont l'objet de la ſévérité des Loix. L'Auteur promet, outre cela, un ſecond Volume, qui comprendra *l'Inſtruction Criminelle*, Ouvrage tout deſtiné à la pratique. Celui qui paroît actuellement, a la Théorie en vue : ce ſont les *Principes* déduits avec beaucoup de méthode, de clarté, de briéveté. Imaginez pour ces *Inſtitutes* huit Parties en cet ordre : du Crime, de l'Accuſateur, de l'Accuſé, des Juges, de l'Inſtruction, de la Preuve, des Jugements, de l'Exécution; vous aurez tout le deſſein de l'Auteur. Penſez enſuite qu'il remonte

remonte par-tout aux ſources du Droit ; qu'il conſulte les Loix Romaines, les Loix Canoniques, la Juriſprudence du Royaume, contenue dans les Ordonnances, Déclarations, Arrêts, Réglements : vous vous formerez une idée de ſon travail, qui ſuppoſe beaucoup de recherches, d'attention & de netteté, ſoit pour concevoir, ſoit pour rédiger, ſoit pour expoſer. Le Traité des Crimes contient en VIII Titres tout le détail des Crimes depuis ceux de Leze-majeſté juſqu'aux délits contre la Police. Ainſi le mérite de cette ſeconde Partie conſiſte dans le détail ; & il faut compter pour quelque choſe l'amour du bien public, qui a ſoûtenu la patience de l'Auteur au milieu de tant de forfaits. Il y a tout ſujet de croire qu'à l'exemple des Anciens, qui mettoient le feu au bucher de leurs proches, il a détourné la tête pour ne pas voir

tous ces objets ſiniſtres. *Averſi tenuere facem.*

Le Journal de Médecine, commencé en Juillet 1754, a fait comme la Renommée, il a *pris des forces en courant.* Aujourd'hui on l'annonce toujours ſous la même forme, mais augmenté d'une feuille d'impreſſion, & enrichi de l'Annonce & de l'Extrait des Livres qui ont rapport à la Médecine, à la Chirurgie, à la Pharmacie, à la Chymie, & à l'Hiſtoire Naturelle. La ſouſcription ſera de 9 liv. 12 ſ. pour l'année, chez Vincent, rue S. Severin. M. de Vandermonde, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, eſt à la tête de l'entrepriſe; & en explique les avantages dans un Avertiſſement ou *Proſpectus*, qui ſe trouve auſſi chez Vincent. Nous croyons donner de plus une favorable idée de cet Auteur, en rappellant le ſou-

venir de l'Ouvrage qu'il a publié ſous le titre d'*Eſſai ſur la manière de perfectionner l'eſpèce humaine.* On pourroit en revoir l'Analyſe dans nos Mémoires d'Octobre II. Vol. 1756.

Le même Libraire (Vincent) publie une nouvelle Edition *des Calculs tout faits depuis un denier juſqu'à 59 ſols 11 deniers, & depuis 3 livres juſqu'à 50000 livres &c.* Par M. Meſange. (Volume *in*-12.) Ce Livre eſt meilleur que celui de Barrême ; parce que les comptes y ſont ſuivis, & diſpenſent tout homme qui cherche, de faire de ſon chef aucunes opérations compliquées. *Le format eſt* in-12. *pages* 552.

Bauche, Quai des Auguſtins, diſtribue un Eſſai Latin ſur les Foſſiles du Piémont, *Oryctographia Pedemontanæ ſpecimen, &c.*

Par M. Allioni, Docteur en Médecine, de la Société Botanique de Florence, & de l'Académie Royale de Madrid. (*In*-8°. pag. 82.) Il faut observer que les Fossiles dont parle cet Auteur, sont ceux qu'on appelle étrangers à la terre, *terræ adventitia*, tels que les végétaux, les animaux & les coquillages pétrifiés. Voici deux ou trois particularités.

Dans les montagnes qui environnent le Piémont, on trouve une infinité de coquillages pétrifiés, & presque point de coraux.

Les *Balanites* ou glands de mer, qu'on dit si rares par-tout ailleurs, abondent dans les montagnes du Piémont.

On y trouve aussi des *Pholades*, qui sont des coquilles où se renferme totalement un très-petit poisson, espèce rare dans l'Histoire Naturelle.

Toute cette Brochure mérite d'être parcourue, & mieux encore d'être comparée avec un Cabinet bien fourni & bien assorti.

Le même Libraire donne une nouvelle Edition du *Géographe Manuel*; petit Ouvrage méthodique & bien entendu. L'Auteur (M. l'Abbé Expilly) a fait des augmentations & des améliorations dans les Articles qui concernent les distances & les monnoies.

Il publie le premier Volume d'un autre Livre beaucoup plus considérable, intitulé *la Topographie de l'Univers*, (in-8°. pages 336.) Ce titre promet les plus grands détails. Qui dit *Topographie de l'Univers*, dit la Description de tous les lieux que contient l'Univers. L'Auteur fait même entendre, dans son *Prospectus*, qu'il compte décrire toutes les choses

que l'Univers comprend ; le ciel, la terre & les hommes. C'eſt ſurtout vers ceux ci qu'il porte directement ſes regards ; parce qu'il prétend nous inſtruire, en nous préſentant le tableau de nos ſemblables. Ceci eſt donc une entrepriſe Géographique, Hiſtorique, Politique, Critique, Morale ; & l'on peut déja preſſentir ce que doit être tout l'Ouvrage quant à l'étendue & aux détails, puiſque ce premier Volume roule preſque tout entier ſur l'Allemagne. On y décrit par conſéquent tout ce qui concerne ce grand Pays, ſes Cercles, ſes Principautés, ſes Evêchés, ſes Univerſités, ſes Rivières, ſon Commerce, ſes Richeſſes, ſes Forces, ſes Loix, ſes Mœurs, ſa Religion &c. Il y a, dans ce plan, quelque choſe de la méthode ſuivie autrefois par Davity ; mais ici l'exécution eſt meilleure. Ce Livre, au reſte, étant plein de faits, de

dates, de noms, de titres, de dimensions, de chiffres, il est comme nécessaire qu'on y remarque des méprises. Les Lecteurs sages & intelligents pourront communiquer sur cela leurs observations à l'Auteur, qui en profitera pour perfectionner son Ouvrage déja digne de l'attention du Public. *On trouve cette Topographie de l'Univers chez Bauche, qui publie aussi le Livre suivant.*

Le petit Dictionnaire du Temps, pour l'intelligence des Nouvelles de la guerre, contenant la description des Contrées qui sont ordinairement le théâtre des guerres de la France, celle des Villes & Places fortes qui s'y trouvent; le détail de leur situation & fortifications; des siéges qu'elles ont soûtenus; des actions qui s'y sont passées &c. avec un Recueil alphabétique des termes de la

Guerre, du Génie, de la Marine & de la Géographie. Nouvelle Edition revuë, corrigée, augmentée d'un grand détail sur les Colonies Françoises & Angloises de l'Amérique &c. avec un Supplément, contenant la description des Contrées où se fait la guerre présente &c. Par M. l'Admiral. (Volume *in*-8°. de plus de 600 pag.)

Voyage Pittoresque de Paris, ou indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette grande Ville en Peinture, Sculpture & Architecture. Par M. D..... Troisième Edition, (*in*-12. pag. 496.) Ce Livre déja si répandu est devenu encore plus digne de l'être. L'Auteur y a fait des Additions, entr'autres celle d'un morceau sur le Mausolée de M. Languet à S. Sulpice, avec une Planche qui représente ce Tombeau. » L'Immortalité te-» nant sous son bras gauche le Plan

» géomètral de cette Egliſe (de
» S. Sulpice,) lève avec viva-
» cité le voile funèbre qui couvre
» M. Languet. A ſa voix il paroît
» à genoux en ſurplis & en étole:
» il a les bras ouverts & les yeux
» tournés vers le Maître-Autel,
» comme pour offrir à Dieu l'édi-
» fice du Temple qu'il a fait conſ-
» truire. La Mort confuſe & déſeſ-
» pérée eſt dans l'attitude de ſe
» relever pour prendre la fuite.
» Ces trois Figures, dont les deux
» premiéres ſont de marbre & la
» derniére de bronze, ont ſix pieds
» de proportion. Elles ſont élevées
» ſur un ſarcophage de verd anti-
» que, dont le piédeſtal préſente
» une table ſur laquelle l'épitaphe
» eſt gravée. Au deſſus de ce pié-
» deſtal les Génies de la Religion
» & de la Charité groupent avec
» un cartel, où eſt appliqué l'écuſ-
» ſon des armes de M. Languet.
» Celui-ci, couché ſur une corne

» d'abondance d'où ſortent des » fruits, en tient une poignée qu'il » ſemble répandre. Cette compo- » ſition poëtique eſt de M. Slodtz » le jeune.« *Le Voyage Pittoreſque de Paris ſe trouve toujours chez Debure l'aîné, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul.*

Dictionnaire des régles de la compoſition Latine, à l'uſage des enfants. C'eſt un *in*-8°. de 96 pages, qui ſe trouve à Paris chez Deſpilly, près la vieille Poſte; & à Rouen, chez Boucher, ſous la Voûte du Palais. On donne en forme de Dictionnaire les régles de la compoſition Latine; & des exemples bien choiſis appliquent & juſtifient les régles. Cela n'eſt point mal imaginé, & peut être utile aux enfants. L'Auteur eſt aſſez homme d'eſprit pour ſe livrer à un genre de Littérature plus élevé, & pour y eſpérer des ſuc-

cès. Il y a, dans les quatre ou cinq pages de son Avertissement, quelques légères traces d'affectation: défaut qui se corrige par l'expérience & par l'imitation des bons modèles. Nous ne le remarquerions pas ici, si l'Auteur méritoit moins d'être excité à bien faire.

Plusieurs des Ouvrages suivants reparoîtront dans nos Mémoires.

Vuës d'un Citoyen. Deux Parties & deux Volumes. Chez Lambert, près la Comédie Françoise.

Le Guide des jeunes Mathématiciens; ou Abregé des Mathématiques à la portée des Commençants. Traduit de l'Anglois de Jean W*ARD*. Par le P. PEZENAS, de la Compagnie de JESUS, Professeur Royal d'Hydrographie à Marseille. (*In*-8°. près de 600

pages.) *Chez Jombert, rue Dauphine*, &c.

Examen Critique, ou Réfutation du Livre des Mœurs. (Petit *in*-12.) Chez la Veuve Bordelet, rue Saint-Jacques.

Principes de Chirurgie. Par M. George de la Faye, Professeur & Démonstrateur Royal en Chirurgie &c. Nouvelle Edition (*in*-12. pages 512.) Chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.

On propose par abonnement l'Ouvrage très-utile, intitulé : *Lettres Critiques, ou Analyse & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion.* Par M. Gauchat, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaise. Il y a huit Volumes de ces Lettres, qu'on offre aux Abonnés pour le prix de 20 livres (reliés en veau.) Les

trois Volumes suivants seront donnés pour 7 liv. 10 s. aussi reliés ; & ainsi de suite jusqu'à la fin de l'Ouvrage. Les non-Abonnés payeront chaque Volume relié 3 liv. On ne recevra l'abonnement que jusqu'à la fin de 1757. *Il faut s'adresser à Claude Hérissant, rue Neuve Notre-Dame.*

PRIX DE L'ACADÉMIE de Petersbourg.

ELISABETA AUGUSTA, Scientiarum atque Artium Promotrix, Optima, Maxima, in legibus Academiæ Imperialis Petropolitanæ, à se instauratæ, clementissimè prudentissimequè jussit, ut *Præses publicari quotannis curet problema erudito orbi solvendum, præmio centum aureorum proposito illi qui feliciorem præ ceteris solutionem illius argumenti exhibuerit.* Huic munificentiæ

Scientiarum incremento insigniter profuturæ, eâ, quâ solet, solertiâ responsurus *Excellentissimus Academiæ Præses, Præpotens minoris Russiæ Hetmannus, AUGUSTÆ Camerarius ordinarius, Legionis Prætorianæ Ismailovicæ Protribunus, Ordinum Equestrium S. Andreæ, Aquilæ Albæ, S. Alexandri & S. Annæ Eques, CYRILLUS COMES A RASUMOWSKI* post adjudicata annis 1755 & 1756 præmia alias iterum quæstiones curavit proponi, has nempe:

In annum cIↄ Iↄcc LVIII.

Motus diurnos Planetarum circum axes proprios, in primis Veneris vertiginem, cujus commodissimè determinandæ copiam annus 1756 faciet, accuratiùs observare, & inconcussis observationibus, iisque novis, unà cum positione Æquatorum, demonstrare atque definire.

In annum cIↄ Iↄcc VIII.

1. *Quâ prærogativâ constent magnetes artificiales præ naturalibus? 2. Quæ sit optima eos conficiendi methodus? 3. Utrùm phænomena nova per magnetes artificiales detecta theoriæ magneticæ adhuc propositæ satisfaciant? Si minùs, ut quis novam eorum phænomenorum explicationem suppeditet.*

Nunc Academia declarat, cùm de priori argumento nullam dissertationem acceperit, quæ quæstioni propositæ faceret satis, hinc terminum collationis præmii adhuc in duos annos prolongari.

In annum cIↄ Iↄcc LIX.
proponitur quæstio.

Sexum plantarum argumentis & experimentis novis, præter ad-

Décembre, 1757.

huc jam cognita, vel corroborare, vel impugnare, præmissâ expositione historicâ & physicâ omnium plantæ partium, quæ aliquid ad fœcundationem & perfectionem seminis & fructûs conferre creduntur. Præmium itaque, & sexum plantarum defendentibus, & impugnantibus, offertur.

Pro solutione quæstionis optima præmium centum aureorum promittitur, sub iisdem conditionibus quæ adhuc obtinuerunt.

Invitantur ergo omnium gentium Viri docti, ut æquè de hac, ac de proposita in annum cIↄ Iↄcc LVIII. quæstionè, cogitata sua atque observata ante diem 1. Junii cujusque anni cum Academia communicent.

Publicatum in conventu Academiæ solemni, die VI. Septembris cIↄ Iↄcc LVII.

OBSERVATIO DEFECTUS LUNÆ HABITA PARMÆ

IN NOVO OBSERVATORIO PATRUM SOCIETATIS JESU.

Die 30 Julii 1757.

Tempore vero poſt merid.

H.	M.	S.	
10.	38.	55.	Penumbra incipit.
	42.	59.	Penumbra denſior.
*	43.	56.	Initium certum defectûs.
	45.	25.	Umbra ad Schikardum.
	46.	15.	Schikardus tegitur.
	47.	13.	Umbra ad Capuanum.
	47.	18.	Umbra ad mare Humorum.
	48.	16.	Capuanus tegitur.
	49.	28.	Umbra ad Grimaldum.
	51.	23.	Totus Grimaldus tegitur.
	56.	35.	Umbra ad Tychonem.
	57.	38.	Totus Tycho tegitur.
	58.	5.	Umbra ad Bullialdum.
	58.	36.	Totus in umbra Bullialdus.
11.	7.	11.	Umbra ad Galilæum.
	8.	48.	Galilæus totus in umbra.
	11.	54.	Umbra ad Copernicum.
	13.	53.	Totus in umbra Copernicus.
	14.	54.	Umbra ad Keplerum.
	15.	42.	Totus Keplerus tegitur.
	20.	1.	Erathoſtenes tegitur.
	25.	23.	Umbra ad mare Tranquillitatis.
	26.	15.	Umbra ad Timocharim.
	28.	1.	Tegitur totus Timocharis.
	30.	8.	Umbra ad Menelaum.
	31.	18.	Umbra ad mare Serenitatis.
	32.	3.	Menelaus totus tegitur.

Tempore vero poſt merid.

H.	M.	S.	
11.	33.	39.	Umbra ad Plinium.
	34.	7.	Totus Plinius tegitur.
	37.	7.	Totum mare Fœcunditatis in umbra.
	41.	17.	Umbra ad Heliconem.
	41.	45.	Umbra ad mare Criſium.
	42.	32.	Umbra ad Proclum.
	47.	6.	Mare Imbrium totum mergitur.
	48.	28.	Mare Criſium totum in umbra.
	51.	35.	Umbra attingit Platonem.
	53.	17.	Tegitur totus Plato.
12.	19.	0.	Maxima obſcuratio viſa, & æſtimata.
	28.	1.	Totus Harpalus extra umbram.
	32.	29.	Helicon extra umbram.
	33.	10.	Incipit emergere Plato.
	34.	47.	Heraclides extra umbram.
	37.	29.	Totus Plato extra umbram.
	38.	27.	Ariſtarchus extra umbram.
	42.	41.	Galilæus extra umbram.
	44.	35.	Incipit emergere Grimaldus.
	46.	40.	Grimaldus extra umbram.
	52.	2.	Keplerus extra umbram.
	54.	49.	Archimedes extra umbram.
	56.	9.	Incipit emergere Copernicus.
	58.	19.	Copernicus extra umbram.
	59.	2.	Incipit emergere mare Serenitatis.

Tempore vero poſt merid.

H.	M.	S.	
13.	0.	20.	Incipit emergere mare Humorum.
	1.	12.	Gaſſendus extra umbram.
	6.	14.	Schikardus extra umbram.
	6.	57.	Totum mare Humorum extra.
	9.	8.	Bullialdus extra.
	12.	19.	Manilius extra.
	14.	34.	Menelaus extra.
	16.	22.	Pitatus extra.
	17.	41.	Mare Nubium extra.
	19.	18.	Mare Serenitatis extra.
	19.	44.	Plinius extra.
	19.	48.	Tycho extra.
	22.	24.	Dionyſius extra.
	24.	1.	Incipit emergere mare Criſium.
	26.	5.	Promontorium Somnii extra.
	32.	18.	Proclus extra.
	35.	29.	Mare Criſium extra.
	38.	16.	Mare Nectaris extra.
	43.	10.	Langrenus extra.
	43.	51.	Mare Fœcunditatis extra.
*	46.	0.	Finis eclipſeos.
	47.	9.	Finis penumbræ craſſioris.
	51.	0.	Finis penumbræ dilutioris.

Duratio eclipſeos 3. h. 2. m. 4. ſ.

ARTICLE CXXXI.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les XVI Volumes de ces Mémoires, pour l'année M. DCC. LVII.

*On désigne par cette marque * les Livres qui ne sont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THÉOLOGIE, CONTROVERSE.

Lettres Critiques, ou Réfutation de divers Ecrits contre la Religion. Janvier, I. Vol. 77. Avril, II. Vol. 1076. Juin, 1480. Sept. 2176. Décembre, 3036 *Décembre*, 1757.

* Annonce de l'Ouvrage Périodique, intitulé, *La Religion vengée, &c.* Janv. I. Vol. 19[illegible]
* Avril, II. Vol. 113[illegible]
Addition à l'éclairciſſement donné ſur la Prophétie d'Iſaïe, Chap. VII. *Ecce Virgo, &c.* Janvier, II. Vol. 307
Origine, progrès & décadence de l'Idolatrie. Mars, 601
* Examen du Fataliſme. Avril, II. Vol. 1141. Le même. Juillet, II. Vol. 1820. Août, 2049
* La Religion revélée défendue contre ſes ennemis. Avril, II. Vol. 1142. * Le même Livre. Juillet, I. Vol. 1714
* La Religion Chrétienne, éclairée par le dogme & par la Prophétie. Avril, II. Vol. 1142
Introduzione allo ſtudio della Religione. Introduction à l'étude de la Religion. Mai, 1294

bservations ſur l'Hiſtoire & ſur les preuves de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Juin, 1417
La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame, &c. Juin, 1522
même. Octob. II. Vol. 2501
ſſai de réunion des Proteſtants &c Juillet, I. Vol. 1706
ettres ſur la Religion. Juillet, I. Vol. 1720
xamen du Volteraniſme. Août, 2092
cord de la Foi avec la Raiſon, &c. Septembre, 2230
omnia L. Cœlii Lactantii Opera, &c. Diſſertations ſur les Œuvres de Lactance. Octobre, II. Vol. 2558
es Livres du Sacerdoce de ſaint Jean-Chryſoſtome (en Italien.) Octob. II. Vol. 2656
Théologie pour les Voyages (en Italien.) Octobre, II. Vol. 2668

§. II.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRON-LOGIE, GÉOGRAPHIE.

* Nouvel Atlas Géographique Militaire, contenant la Mor vie, la Bohème &c. Janvie II. Vol. 3
* Hiſtoire générale des Guerres & Février, 5
La même. Mars, 674. Avri I. Vol. 7
Abregé Chronologique de l'Hi toire ancienne des Empire Avril, I. Vol. 8
* Carte des Côtes de la Grèce de l'Archipel. Avril, I. Vol. 95
La même. Avril, II. Vol. 105
Mai, 118
* Plan de Paris ancien. Avril II. Vol. 113
* Le Géographe Manuel. Juin 1520. Décembre, 302

L'Europe illuſtre. Juill. II. Vol. 1899
Carte de Bohème. Juill. II. Vol. 1900
Autres Cartes relatives à la préſente Guerre. Juil. II. Vol. 1900
Carte & Plan détaillé de l'Univers. Juillet, II. Vol. 1900
Nouveau Théâtre de la Guerre, ou Atlas Géographique & Militaire. Octobre, II. Vol. 2676
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire univerſelle. Octobre, II. Vol. 2679
Cartes de M. le Chevalier de Beaurain. Novembre, 2866
Topographie de l'Univers. Déc. 3029

§. III.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Hiſtoire du Diocèſe de Paris. Avril, I. Vol. 901
Troiſième Tome de la nouvelle

Traduction de Joseph. Septe-
bre, 23
* Recueil sur les Cloches. Oct
I. Vol. 24
* L'Europe Ecclésiastique, ou E
du Clergé. Octob. I. Vol. 24

§. IV.

HISTOIRE PROFANE, RELATION
VOYAGES.

Histoire de France, &c. P
M. l'Abbé Velly. Janvie
I. Vol. 13
Mœurs & Coûtumes des Romain
Janvier, II. Vol. 27
Mercure de Vittorio Siri, tradu
de l'Italien. Janv. II. Vol. 33
Juillet, I. Vol. 156
Parallèle de la conduite des Car-
thaginois avec la conduite d
l'Angleterre. Mars, 73
Histoire de Marie de Bourgogne
Avril, I. Vol. 86

* Histoire Généalogique des anciens Comtes de Salins, &c. Avril, I. Vol. 953
* Essai Chronologique sur l'Histoire du Barrois. Avril, I. Vol. 958
* Histoire de la derniére révolution des Indes Orientales. Avril, II. Vol. 1141
Extrait de la Généalogie de la Maison de Mailly. Mai, 1197
Histoire de la Rochelle &c. Mai, 1208
Histoire des Isles de Jersey & Guernesey. Mai, 1227
* Recueil des Historiens des Gaules. Tome IX^e^. Mai, 1337
* Nouvelle & belle Edition de Quint-Curce. Mai, 1338
* Histoire du Bas-Empire, en commençant à Constantin le Grand. Mai, 1339
La même. Octobre, II. Vol. 2575
Nouvelle Edition de l'Histoire de France du P. Daniel. Juin, 1349
Décembre, 1757.

Juillet, I. Vol. 1648. Octobre, I. Vol. 2310. Novembre, 2765 Décembre, 2969
Histoire des Etats Barbaresques. Juillet, I. Vol. 1591
* Histoire générale des Provinces-Unies. Juillet, I. Vol. 1765
La même. Octobre, I. Vol. 2440
II. Vol. 2526
* Histoire des Conjurations, Conspirations, &c. Juillet, I. Vol. 1712
* Histoire de Witikind. Juillet, II. Vol. 1901
Relation de l'Ambassade de Méhémet Effendi. Août, 2007
Histoire de la derniére révolution des Indes Orientales. Août, 2016
* Marguerite d'Anjou. Août, 2104
Histoire générale des Huns. Oct. II. Vol. 2640
* Histoire de Palestrine (en Italien.) Octob. II. Vol. 2665
* Tableaux Généalogiques des Maisons

Maiſons ſouveraines de l'Europe. Novembre, 2872
* Recherches hiſtoriques ſur les Cartes à jouer. Décemb. 2990
* Voyage au Nouveau-Monde. Décembre, 3001
* Voyage Pittoreſque de Paris. Décembre, 3032

§. V.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS, TABLEAUX, ESTAMPES.

Tableaux tirés de l'Iliade, de l'Odyſſée & de l'Enéïde. Janvier, I. Vol. 24. II. Vol. Déc. 197
Févr. 429
* *De Athletarum* ΚΥΒΙΣΤΗΣΕΙ. De l'Art des Athlètes ſauteurs. Février, 559
* *Spiegazione de' baſſi rilievi*, &c. Explication des bas-reliefs de l'urne ſépulcrale d'Alexandre Sevère. Avril, I. Vol. 933
Monnoies en argent du Cabinet de S. M. I. Mai, 1270

Antiguedad maritima de la Republica de Cartago. Antiquité de Carthage. Août, 1938
* Planches d'Hiſtoire Naturelle de M. Gautier. Octob. I. Vol. 2482
Deſcription du Tableau d'Iphigénie. Octobre, II. Vol. 2626
* Gravure allégorique de la bataille d'Haſtembecke. Oct. II. Vol. 2674
* La ſainte Vierge au berceau, jolie Eſtampe nouvelle. Octob. II. Vol. 2675
Extrait des Obſervations ſur la Phyſique & les Arts. (Critique du Tableau d'Iphigénie.) Novembre, 2837
* Projet d'un Portail pour S. Germain l'Auxerrois. Nov. 2869
* Deſſeins dans le goût du Crayon, Nov. 2874

§. VI.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIÉTÉ, LIVRES DE DÉVOTION.

* Dictionnaire Apoſtolique, &c. Tome X^e^. Janvier, I. Vol. 178

Tome XI^e. Mai, 1335. Tome XII^e. Décembre, 2993
* Lettre ſur l'Eloquence de la Chaire, &c. Janvier, II. Vol. 369
* Principes de la Piété Chrétienne. Février, 571
* Traité de la Diſcipline Religieuſe, &c. Février, 573
* Les Loiſirs de Madame de Maintenon. Mars, 763
* Néceſſité de penſer à la mort. Avril, I. Vol. 941
* Lettres ſpirituelles ſur divers ſujets de piété. Avril, I. Vol. 942
* Eſſai ſur la Perfection Chrétienne. Juin, 1519
* Les quatre Fins de l'homme. Juin, 1519
* Traité de la Paix intérieure. Septembre, 2302
* Introduction au ſaint Miniſtère. Octobre, II. Vol. 2670

§. VII.

DROIT, POLITIQUE, COMMERCE.

Ordonnances des Rois de France de la troisième race, &c. Janv, I. Vol. 5. II. Vol. 219. Nov. 2787

* Le peuple instruit, &c. Janvier, I. Vol. 175

* Journal des principales Audiences du Parlement de Paris. Janvier, II. Vol. 367

Roman Politique. Février, 448 Mars, 697

Discours Politiques sur les avantages que les Portugais pourroient retirer de leur malheur. Avril, I. Vol. 918

* Essais Politiques. Avril, II. Vol. 1142. Décembre, 2932

* Analyse historique des principes du Droit François. Avril, II. Vol. 1144. La même. Décembre, 3010

* Traité des Collations & Provisions des Bénéfices, &c. Avril, II. Vol. 1144

* Traité des Provisions de Cour de Rome, à titre de Prévention, &c. Avril, II. Vol. 1145
* Etat Politique actuel de l'Angleterre. Mai, 1339
Les intérêts de la France mal entendus &c. Mai, 1158. Juin, 1440
* *De Obligationibus & Actionibus, &c.* Commentaire sur le Titre VII. du Liv. 44 du Digeste sur les Obligations & les Actions. Juin, 1517
* Almanach des Finances pour 1757. Juin, 1521
Le Financier Citoyen. Juillet, I. Vol. 1670. Juillet, II. Vol. 1733
* Traité de la Jurisdiction des Présidiaux. Juillet, I. Vol. 1703
Réflexions sur le Roman Politique. Juillet, II. Vol. 1798
L'Ami des hommes. Juil. II. Vol. 1865. Août, 1977. Sept. 2258
Mémoire sur les Etats Provinciaux. Septembre, 2288

* Traité de l'Expectative des Gradués &c. Septembre, 2299
* Forme du Gouvernement de Suède. Octobre, I. Vol. 2472
* Tableau du pair des Monnoies & des Changes. Oct. II. Vol. 2671
* La Pratique universelle des Terriers. Décembre, 3018
* Dictionnaire de la Police générale. Décembre, 3019
* Conférence de l'Edit de la Jurisd. Ecclésiast. de 1695. Déc. 3022
* Institutes au Droit Criminel. Décembre, 3023
* Le petit Dictionnaire du Temps. Décembre, 3031
* Vuës d'un Citoyen. Déc. 3035

§. VIII.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Nouvelles Observations sur le Jardinage, &c. Janv. I. Vol. 106
* Essai sur la Perspective pratique, &c. Janvier, I. Vol. 177

Précis des expériences faites sur la cause de la corruption des Bleds. Janv. II. Vol. 262
La Manœuvre des Vaisseaux. Janvier, II. Vol. 287. Février, 410
* Mémoires de Mathématique & de Physique, rédigés à l'Observatoire de Marseille. Janv. II. Vol. 350
* La Caminologie; ou Traité des Cheminées, &c. Janv. II. Vol. 373
* Expériences & Observations sur l'Electricité, &c. Janv. II. Vol. 375
* Méchanisme de l'Electricité & de l'Univers. Janv. II. Vol. 379
* Essai sur l'Agriculture moderne. Janvier, II. Vol. 380
Observations sur divers moyens de soûtenir & d'encourager l'Agriculture. Février, 389
Recherches sur le Pouls &c. Février, 480

* Etat du Ciel pour l'an de grace 1757. Février, 570
Physicæ generalis. Tom. I. Physique générale, &c. Mars, 581
* Lettre de M. Dargenville aux Auteurs de ces Mémoires. Mars, 757
Vrai Tableau de la Philosophie, (en Latin.) Avril, I. Vol. 773
Commentaires sur la défense des Places. Avril, I. Vol. 810
II. Vol. 965
Les choses comme on doit les voir. Avril, I. Vol. 841
Caroli Linnæi Amœnitates. Dissertations physiques de M. Linnæus. Avril, I. Vol. 881
* Nouvelle Edition des Eléments de Fortification de M. le Blond. Avril, I. Vol. 939
* Traité des Courbes Algèbriques. Avril, I. Vol. 952
* Observations de Chirurgie, principalement sur les effets de l'Agaric, &c. Avril, I. Vol. 952

* Calculs tout faits. Avril, I. Vol. 957. Décembre, 3027
Examen de plusieurs parties de la Chirurgie. Avril, II. Vol. 1033
* Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir. Avril, II. Vol. 1125
Le même. Juin, 1372
* Almanach astronomique & historique de Lyon. Avril, II. Vol. 1127
* Traduction du Livre de Mademoiselle Stephens contre la pierre. Avril, II. Vol. 1128
* Collection Académique, &c. Avril, II. Vol. 1128
La même. Novembre, 2815
* Histoire Naturelle, avec la Description du Cabinet du Roi. Avril, II. Vol. 1143
* Recherches & Observations sur toutes les parties de l'Art du Dentiste. Avril, II. Vol. 1144
* Les mêmes. Juillet, I. Vol. 1709
Dissertation sur l'Æther. Juin, 1469

* Etabliſſement d'une Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts en Bretagne. Juin, 1509
* Analyſes Chymiques des nouvelles Eaux de Paſſy. Juin, 1523
* Réglements pour l'Infanterie Pruſſienne. Juin, 1530
* Eléments de Chymie, ſuivant les principes de Becker & de Stahl. Juin, 1534
Les mêmes. Juillet, II. Vol. 1778
* Nouvelle Edition des Inſtitutions de Géomètrie de M. de la Chapelle. Juillet, I. Vol. 1704
* La même. Septembre, 2300
* Eléments des Sections Coniques. Juillet, I. Vol. 1705
* Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie. Juillet, II. Vol. 1899
Les mêmes. Septembre, 2209
Octobre, II. Vol. 2603
* Subſtitution des Vis aux Chevilles dans les Inſtruments de Muſique. Juillet, II. Vol. 1903

* Expériences de M. Gautier sur la lumière. Juillet, II. Vol. 1906
* Stratagèmes de Guerre. Juillet, II. Vol. 1907
* Œuvres Militaires. Juill. II. Vol. 1908
Nouvelle méthode d'encaissement pour fonder dans les rivières. Août, 1965
* Observations pour vérifier le degré du Méridien entre Paris & Amiens. Août, 2099
* Lettre sur la manière de perfectionner les miroirs de Telescope. Août, 2106
* Pharmacopée des pauvres. Août, 2109
Del vecchio é nuovo Gnomone Fiorentino. Ancien & nouveau Gnomon de Florence. Septemb. 2118
* Mémoire sur la Comète qu'on attend en 1757 ou 1758. Octob. I. Vol. 2474

* Brochure de M. Gautier contre les Comètes. Octobre, I. Vol. 2480

* Machines de M. Theveu. Octob. I. Vol. 2482

* Avis pour un Elève de Peinture, (en Italien.) Octob. II. Vol. 2667

* Epreuves des Caractères du fond des Sanlecques. Octob. II. Vol. 2675

* Lettre sur de nouvelles découvertes en Physique, &c. Octob. II. Vol. 2680

Essai sur l'usage des aliments. Novembre, 2694

Storia e Fenomeni del Vesuvio. Histoire & Phénomènes du Vesuve. Novembre, 2715

Divisamento critico sulle correnti opinioni interno a Fenomeni del Vesuvio. Dissertation sur les opinions courantes touchant le Vesuve. Novembre, 2715

Lettre au ſujet de la Comète. Novembre, 2850
* Recherches du lieu du Ciel, où la Comète doit paroître. Nov. 1869
Eſſai ſur les vertus de l'Eau-de-Chaux. Décembre, 2910
* Trigonomètrie ſphèrique. Décembre, 2997
* Philoſophie de Dagoumer. Décembre, 2999
* L'Art d'imprimer des Tableaux. Décembre, 3004
* Nouvelles conſidérations ſur les années climatériques. Déc. 3006
* Réflexions ſur les cauſes des tremblements de terre. Déc. 3012
* Traité des Ecrouelles. Déc. 3016
* Traité de la culture des Terres. Décembre, 3017
* *Oryctographiæ Pedemontanæ ſpecimen.* Eſſai ſur les Foſſiles du Piémont. Décembre, 3027
* Le guide des jeunes Mathématiciens. Décembre, 3035
* Principes de Chirurgie. Déc. 3036
Décembre, 1757.

§. IX.

ÉLOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Poesie dèl Signor Abbate Metastasio. Poësies de M. l'Abbé Metastasio. Janvier, I. Vol. 45 Février, 511. Mars, 636

* Traduction des Partitions Oratoires de Cicéron, &c. Janvier, I. Vol. 172

* Fragments choisis d'Eloquence. Janvier, II. Vol. 371

* Dictionnaire François-Latin. Janvier, II. Vol. 377

La Colombiade, Poëme héroïque. Février, 535

Fables nouvelles avec un Discours. Avril, II. Vol. 1021

* Dictionnaire Hébraïque, (en Latin.) Avril, II. Vol. 1119

* *Syllabus seu Lexicon Latino-Gallico-Græcum.* Du P. Pomey. Avril, II. Vol. 1126

* Remarques diverses sur la Prononciation & sur l'Orthographe. Avril, II. Vol. 1145

* Epitaphe de M. de Fontenelle en Vers Hendecasyllabes. Avril, II. Vol. 1146
* Ode à l'Impératrice-Reine. Mai, 1325
* Discours de M. Durey d'Arnoncourt, pour sa réception à l'Académie de Nancy. Mai, 1328
* L'Abeille du Parnasse &c. Mai, 1334
* Poësies de Malherbe. Mai, 1339
Les mêmes. Juillet, I. Vol. 1621
* Anacréon vengé. Seconde Edition. Juin, 1517
* Les lamentations de Jérémie, traduites en Vers François. Juin, 1525
* Des Tropes. Par M. du Marsais. Juin, 1533
* Idée de la Poësie Angloise. Juillet, I. Vol. 1721
* Traité de l'Eloquence dans tous les gentes. Septembre, 2300
* *Praxis Linguæ sanctæ, &c.* Déc. *Décembre,* 1757.

tionnaire de la Langue ſainte, &c. Septembre, 2300
Le même. Octobre, I. Vol. 2421
* *Sculptura, Carmen.* Poëme ſur la Sculpture. Septembre, 2301
Le même Octobre, I. Vol. 2362
* *Sarcotis, Carmen.* Le Poëme de Maſenius, intitulé : *Sarcotée.* Septembre, 2301
Le même. Octobre, I. Vol. 2377
* Monuments de la Mythologie & de la Poëſie des Celtes. Octobre, I. Vol. 2466
* Les Offices de Cicéron, traduits en Italien. Octobre, II. Vol. 2661
* Roland le Furieux, (en Vers Latin.) Octobre, II. Vol. 2666
Divers Diſcours lus dans des Académies. Novembre, 2742
* *Les hommes unis par les talents.* Poëme couronné par l'Académie Françoiſe. Novembre, 2875

Faits des Causes célèbres. Décembre, 2885

* Fables de Phèdre avec des Notes. Décembre, 2996

* Troisième Volume des Oraisons choisies de Cicéron. Déc. 2998

* Ode sur JESUS-CHRIST. Déc. 3000

* Œuvres de M. de Glatigny. Décembre, 2999

* Dictionnaire des Régles de la composition Latine. Déc. 3034

§. X.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTÉRAIRE, APOLOGIES, CATALOGUES DE LIVRES, *PROSPECTUS* ET ANNONCES D'OUVRAGES, D'EXERCICES PUBLICS, SOUSCRIPTIONS DE LIVRES, PRIX ACADÉMIQUES.

L'Inoculation de la petite-vérole, déférée à l'Eglise & aux Magistrats. Janvier, I. Vol. 117

* Annonce d'un Cours public de Géographie & d'Histoire. Janv. I. Vol. 181

* Prix de l'Académie de Chirurgie. Janvier, I. Vol. 184
* Souscription pour la Carte de Bohême. Janvier, I. Vol. 188
* Souscription pour l'Histoire Naturelle du Sénégal, Janvier, I. Vol. 192
* Annonce du même Livre. Juillet, II. Vol. 1898
Lettre de M. Racine au sujet de feu M. Rousseau. Janvier, II. Vol. 244
* Séance publique de l'Académie de Besançon. Janvier, II. Vol. 343
* La Guerre des Parasites de Sarasin. Janv. II. Vol. 345
* Annonce d'un Cours public d'Histoire Naturelle. Janvier, II. Vol. 365
* *Prospectus* du même. Juillet, II. Vol. 1910
* Eloge abregé de M. de Fontenelle. Avril, I. Vol. 944
* Annonce des derniéres Cartes

de l'Atlas de M^rs Robert. Avril, I. Vol. 956
* Annonce du sixième & dernier Tome des Œuvres de M. Cochin. Avril, I. Vol. 956
Le même. Juillet, I. Vol. 1581
Bibliothèque Françoise. Tome XVII. Avril, II. Vol. 985
Tome XVIII. Mai, 1237
Eloge historique du P. Castel. Avril, II. Vol. 1100
* *Prospectus* de l'Histoire du Comté Venaissin & de la Ville d'Avignon. Avril, II. Vol. 1124
* *Prospectus* d'une Description historique, géographique & diplomatique de la France &c. Avril, II. Vol. 1135
* Le Citoyen zélé, ou la résolution d'un problème sur la multiplicité des Académies. Avril, II. Vol. 1141
* Vie de Louis Balbe-Berton de Crillon. Avril, II. Vol. 1141

* Dictionnaire Généalogique-Héraldique, &c. Avril, II. Vol. 1143

* Vie de Jerôme Bignon. Avril, II. Vol. 1144

* Annonce de la mort de M. Deslandes. Mai, 1340

Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions. Tome XXIII. Juin, 1389. Juillet, I. Vol. 1541. Octobre, I. Vol. 2317

* Annonce d'un Cours public d'Etudes. Juin, 1531

* Annonce d'Observations sur la Physique, &c. Juin, 1532

* Vie d'Erasme. Juillet, I. Vol. 1702

* Le Réformateur réformé. Juillet, I. Vol. 1708

Dictionnaire de Peinture, Sculpture, &c. Juillet, II. Vol. 1757

* Annonce des Planches Anatomiques de M. Gautier. Juillet, II. Vol. 1905

'Esprit de l'Abbé Des-Fontaines. Août, 1925
Réfutation de la prétendue Histoire du Comte & de la Comtesse de Châteaubriand. Août, 2088
Annonce de quelques découvertes d'Histoire Naturelle. Août, 2105
Réflexions Philosophiques & Littéraires sur le Poëme de la Religion Naturelle. Septembre, 2145
Vita del Proposto Lud. Anton. Muratori. La Vie de M. Muratori. Octobre, I. Vol. 2390
* Choix des anciens Mercures &c, Octobre, I, Vol, 2489
* Annonce d'un Abregé Chronologique de l'Histoire d'Espagne, Octobre, I. Vol. 2493
* Le naufrage de S. Paul près de Malte, (en Italien.) Octobre, II. Vol. 2663
* Annonce & Souscription du *Vir-*

Décembre, 1757.

gile gravé. Octobre, II. Vol. 2674
* Annonce des Ouvrages de feu M. l'Abbé de la Grive. Octobre, II. Vol. 2678
* *Prospectus* d'une Collection entiére des Conciles d'Allemagne. Novembre, 2864
* Annonce du troisième Volume de la *Diplomatique*, &c. Novembre, 2875
* Journal de Médecine. Déc. 3026
* Examen Critique du Livre des Mœurs. Décembre, 3036
* Prix de l'Académie de Petersbourg. Décembre, 3037

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Décembre, 1757.

ARTICLE CXXIV. *Faits des Causes célèbres, &c.* 2885

ART. CXXV. *Exercices sur la Tactique, &c.* 2894

ART. CXXVI. *Essai sur les vertus de l'Eau-de-Chaux, &c.* 2910

ART. CXXVII. *Essais Politiques, &c.* 2932

ART. CXXVIII. *Mémoire des Commissaires du Roi sur l'Isle de Tabago.* 2952

ART. CXXIX. *Histoire de France, &c.* Nouvelle Edition du P. Daniel. 2969

ART. CXXX. Nouvelles Littéraires. 2990

ART. CXXXI. Catalogue des Livres dont il a été parlé durant le cours de cette année 1757. 3041

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur l Chancelier, ce préſent Journal, don il m'a paru que l'impreſſion pouvoit êtr permiſe. A Paris, ce 15. Nov. 1757.

SALMON, *Docteur de la Maiſo & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5129